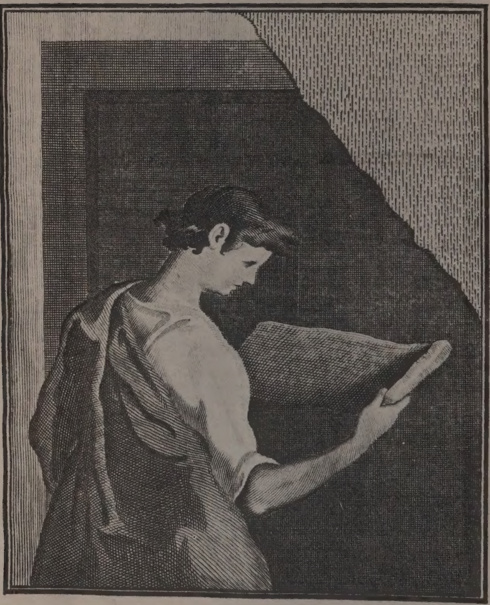

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1760. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément ; relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, feront de même prix. Ceux qui ne ſe feront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DÉS
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1760. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 769 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	13.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1760. I. vol.

ARTICLE CIV.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises. (Tome III. *in*-4°.) A Paris, chez Desaint & Saillant, Rue

Saint - Jean de Beauvais. M. DCC. LIX.

A La tête de ce Volume, on voit l'Antiquité ſous l'emblême d'une Figure Egyptienne, prodigieuſe en grandeur, & enveloppée d'un voile immenſe que les Temps s'empreſſent de rabattre encore & de fixer ſur elle, afin de la cacher de plus en plus aux yeux de la Poſtérité. Mais des Génies, ſous la figure d'Enfants extrêmement curieux, voltigent autour de ce Coloſſe, tirent le voile de toutes parts, découvrent quelques beautés, les admirent, ſe les expliquent mutuellement, &c. Il y a, dans cette Planche, un feu, une action, un combat de vues & d'inclinations qui charme des Spectateurs intelligents, qui leur annonce avec toutes ſortes d'avantages ce nouveau *Recueil d'Antiquités.*

M. le Comte de Caylus qui nous le donne, est un de ces Génies actifs dont la malignité des ſiècles ne peut décourager le zèle ni éteindre l'ardeur. Il déchire le voile qui cachoit le Beau Antique; il ſaiſit les chef-d'œuvres de l'Art, les compare entre eux, les concilie avec l'Hiſtoire. Ce qu'il ne peut découvrir, il le ſoupçonne, il le devine : il conclut des traits que le temps n'a point effacés, le prix ineſtimable de ce qui demeure enſeveli dans les ruines du monde.

Cet Auteur illuſtre nous parle, comme dans ſes deux premiers Volumes, des Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines, Gauloiſes. Il accompagne ſes inſtructions de Planches qui conſervent & perpétuent les Monuments. Dans le détail des Notices relatives à ces Planches, il raiſonne ſouvent ſur le

progrès des Arts, ſur le génie & le goût des Nations, ſur les lumières qu'on retire des Antiquités pour la connoiſſance du local des Villes & de l'état d'opulence ou de ſplendeur dont elles jouirent autrefois. Ces obſervations, qu'on peut appeller générales, ſi l'on les compare avec les explications particulières des Planches, comprennent, à proprement parler, la Science de l'Antiquaire. Nous produirons bientôt des exemples qui mettront ſous les yeux de nos Lecteurs les procédés de l'Auteur. Donnons ici quelques moments d'attention à ſa Préface.

C'eſt une ſorte d'inſtruction ſur les devoirs de celui qui s'adonne à l'étude des Antiquités. D'abord il a beſoin de ſageſſe & de modération dans les conjectures, de modeſtie dans la façon de s'énoncer, de précautions

contre la manie des ſyſtêmes ; & ce que dit M. de Caylus ſur ce dernier Article, eſt appliquable à tous les ſujets. » Je regarde, *dit-il*, » les ſyſtêmes comme une mala- » die de l'eſprit, cauſée & entre- » tenue par un épanchement de » l'amour propre..... Celui qui ſe » livre au goût des ſyſtêmes, » cherche à s'ériger un trône ſur » le débris des opinions contrai- » res ; il regne en effet, mais » dans un Empire imaginaire..... » L'Imagination domine & donne » ſes ordres à des fantômes que » leur peu de conſiſtence rend » dociles à ſes volontés : l'eſprit » aſſervi méconnoît la ſimplicité ; » le bon ſens n'eſt plus écouté : » il faut que le ſavoir & l'éru- » dition s'épuiſent pour donner » quelque réalité à des chimè- » res. «

La lecture des Hiſtoriens, des Poëtes, des Mythologues doit être

familière à l'Amateur d'Antiquités. On ne peut, dans ce genre d'étude, ignorer la Langue Grecque sans tomber dans de grands embarras, sans s'expoſer à des erreurs groſſières. M. de Caylus eſt d'une éloquence admirable ſur la néceſſité de ſavoir le Grec, quand on ſe fait Antiquaire. Les Monuments de l'Aſie nous ont été tranſmis dans cette Langue; *& d'ailleurs le nombre des Auteurs Grecs ne peut effrayer : le Temps a malheureuſement paſſé ſa faux ſur ces Ouvrages précieux.*

A la lecture il faut joindre le deſſein. Ce n'eſt pas qu'*on puiſſe exiger d'un Antiquaire, de manier le crayon avec élégance, ni de compoſer comme un Artiſte; ces talents lui ſeroient inutiles : on demande ſeulement qu'il ait aſſez travaillé en ce genre, pour avoir acquis la juſteſſe de l'œil*

& la facilité d'embraſſer un objet à un degré ſuffiſant, pour ſaiſir ſes perfections ou ſes défauts. D'ailleurs il faut connoître ce qu'on appelle *manière*, & c'eſt-là une dépendance, une ſuite néceſſaire du deſſein. Il y a, dans cet endroit de la Préface, une excellente notion de la *manière*; on la compare au ſtyle des divers Peuples, des divers Ecrivains, des divers ſiècles. Ce morceau d'inſtruction mériteroit d'être tranſcrit dans toute ſon étendue.

On y ajoûte ce qui regarde la pratique, c'eſt-à-dire l'habitude de voir & de comparer des monuments. Heureux celui qui eſt né au milieu des Antiquités; qui, dès l'enfance, s'eſt joué, en quelque ſorte, ſur les débris des Arts. Les Egyptiens & les Grecs devroient poſſéder cet avantage. Ils marchent ſur les ruines du ſavoir & de l'opulence. Mais la ſervi-

tude & la misère ont éteint chez ces Peuples jusqu'aux premiers principes du goût : il n'y a que les Italiens qui profitent du bonheur d'avoir eu pour Ancêtres des Connoisseurs, des Artistes & les Maîtres du monde. *Ils ont plus que les autres Peuples de l'Europe, un tact & un instinct qui les trompe rarement .....* Ceux-mêmes *qui n'ont point étudié, médité les Auteurs anciens, ont la connoissance qui dépend des sens & des organes.* Mais *quand on ne se trouve pas en Egypte, en Grèce ou en Italie, l'étude & la réflexion présentent plus d'idées qu'on ne peut avoir d'objets de comparaison pour les démontrer.* Par-là on se trouve comme hors d'état de *déterminer le genre & le temps de la fabrique des Monuments, &c.*

Cette Préface de M. de Caylus est terminée par l'aveu qu'il fait

de quelques variétés de jugemens qui se trouveront dans ce Volume comparé avec les deux précédents. » J'ai, *dit-il*, formellement démenti ce que j'avois » avancé en des occasions où je » crois m'être trompé..... J'ai dit » alors ce que je savois, j'en agis » de même aujourd'hui, & je ne » sais ce que je dirai dans la » suite, si en acquérant de nou» velles connoissances, si en com» parant les Monuments connus » avec des Monuments que je » ne connoissois pas; si en trou» vant de nouveaux rapports, de » nouveaux motifs de décision, » de nouvelles preuves, je suis » forcé de convenir que je me » suis encore trompé. « Voilà un Auteur plein de bonne foi & de modestie : ce sont encore-là des débris de l'ancien monde, débris plus précieux que tous les Marbres & tous les Bronzes d'Ale-

xandrie, de Rome & d'Athènes.

Les Antiquités Egyptiennes se présentent dans XV Planches gravées, & 57 pages d'explications. Pour rendre raison de ces Monuments, il a fallu rappeller plusieurs parties du culte idolâtrique & insensé des Egyptiens. Osiris, Isis, Serapis &c. paroissent avec leurs figures mystérieuses : & l'Auteur fait deux choses ; il traite la partie mythologique d'après les Auteurs anciens, & la partie des Arts d'après les connoissances qu'un long usage & beaucoup de goût lui ont procurées. La Critique dirige & accompagne tous ces détails. Par exemple, à l'occasion d'un sceau de terre cuite, sur lequel on voit une figure de Bacchus Egyptien, M. le Comte de Caylus observe les contradictions & les obscurités qui se trouvent dans Diodore de Sicile sur cette Divinité identifiée par

cet Auteur avec Osiris. En effet, il n'y a rien de plus embarrassé que le récit de Diodore sur ce Bacchus ou *Dionysus*. Dans un endroit il dit que le plus ancien est celui des Indes ; ailleurs il assûre que le premier de tous est celui d'Egypte. Il donne à Osiris & à Bacchus différents pères & différentes mères. M. de Caylus conclut que ces deux Divinités doivent être entièrement distinguées ; & cette assertion frappe aussi, sans doute, le sentiment d'Hérodote, qui ne fait qu'un même Dieu d'Osiris & de Bacchus. Notre Auteur ne se présente pas cette opinion d'Hérodote, Ecrivain tout autrement respectable que Diodore.

Nous omettons avec peine les jugements qu'on trouve ici sur l'exécution de ces divers Monuments. Par exemple, en parlant d'une Isis de la seconde Planche,

M. de Caylus nous apprend que, *ſi les Egyptiens n'ont point connu la délicateſſe, la légèreté & l'élégance*, on les *voit rarement s'écarter des proportions générales, même dans les ouvrages le plus groſſièrement travaillés.* En raiſonnant ſur une belle Agathe repréſentant Iſis & Orus, il remarque que, *dès leurs premiers eſſais, les Grecs eurent, par rapport aux Arts, le coup-d'œil plus fin & plus délicat que les Egyptiens*: mais ailleurs il ajoûte que *l'auſtérité & la grandeur du trait* étoient les caractères des Monuments travaillés en Egypte, &c. Il n'y a preſque aucune Notice compriſe dans cette claſſe d'Antiquités Egyptiennes, & en général dans tout ce Recueil, qui ne répande quelques lumières ſur les Arts.

On donne ici XII Planches & 42 ou 43 pages d'explications pour les Antiquités Etruſques. Les

Casques anciens paroissent dans la plûpart de ces Monuments; & c'est ce qui donne lieu à l'illustre Auteur de disserter sur cette arme défensive. D'abord on fit servir aux Casques les dépouilles des Animaux, sur-tout celles du Lion. La crinière de cet Animal donna vrai-semblablement dans la suite l'idée de la crète. Les Etrusques ajoûterent souvent à leurs Casques deux ou trois pointes rendant par-là offensive une armure qui n'étoit faite originairement que pour la défense. Enfin » les Grecs ornerent leurs » Casques avec des panaches composés de plumes, qui, par l'agitation du vent, ou par l'action » du Guerrier, produisoient un » effet noble, riche & agréable. » Ces ornements qui paroissent » pour la plûpart avoir été des » plumes d'Autruche, étoient pour » l'ordinaire établis, non sur de

» simples crètes, mais sur des Ani-
» maux entiers, tenus d'une petite
» proportion, & presque toujours
» choisis dans les espèces malfai-
» santes. Leur position relevoit le
» goût de l'ornement, & rappel-
» loit la première origine de l'ar-
» mure. « Au reste, l'inspection
des Monuments justifie ces Obser-
vations de l'Auteur. Nous ren-
voyons au détail de ces Antiqui-
tés Etrusques, dont la plûpart sont
d'un dessein grossier, quoique le
travail soit quelquefois assez fini.
Ces Peuples eurent, dans leurs
commencements, des rapports
avec les Egyptiens, & dans la
suite avec les Grecs : leurs Monu-
ments indiquent ces liaisons suc-
cessives ; & M. le Comte de Cay-
lus ne perd point l'occasion de
les faire remarquer. Dans la der-
nière Planche de cette classe, on
voit deux Figures trouvées en
Sardaigne, & très-singulières par

leur mauvais goût. *On trouve*, dit l'Auteur, *une ſorte d'amuſement à méditer ſur le défaut des formes.* Les deux Pièces qui ſe préſentent ici, ont toute la groſſièreté qu'on peut deſirer pour faire naître ce genre de plaiſir.

Mais les Antiquités Grecques, qui ſuivent, le feront bientôt diſparoître. On aimera toujours mieux voir de belles choſes que des reſtes de barbarie. C'eſt dans cette claſſe que le ſavoir de l'Auteur ſe développe. Il commence par cette queſtion : *Si la Peinture des Anciens a égalé le mérite de leur Sculpture.* Ce qui donne lieu au problême, c'eſt que les Peintures qui ſubſiſtent, ſont fort inférieures aux Statues, aux Bas-reliefs, aux Pierres gravées, aux Médailles antiques. M. le Comte de Caylus obſerve d'abord que les Auteurs anciens ayant donné aux Ouvrages de Peinture les

mêmes éloges qu'aux chef-d'œuvres du Ciseau, il faut bien que ces deux Arts aient marché sur la même ligne ; qu'ils aient enrichi le Public de Monuments qui méritoient la même considération. Vient ensuite une preuve de fait. » Alexandre toujours représenté en Sculpture par Lysippe » dont il avoit fait choix, ne voulut être peint que par Apelles : » c'est un fait des plus avoués. » Sans parler de la réputation » fondée sur le mérite personnel » de ce grand Peintre, je demande à tout homme de bon » sens, comment il seroit possible qu'Alexandre eût accordé, » je ne dis pas un honneur égal, » mais peut-être supérieur, & une » prédilection marquée au Peintre, si celui-ci ne l'eût méritée » par ses talents ?... Je sais que » les hommes de ce rang (tel que » celui d'Alexandre) sont dans

» l'habitude de faire valoir ce
» qu'ils eſtiment ; mais cette pré-
» vention n'eſt que momentanée,
» & la flatterie s'évanouit avec
» le regne. D'ailleurs les évène-
» ments de la vie d'Apelles, ſur
» laquelle l'Hiſtoire s'eſt aſſez
» étendue, ne préſentent rien de
» commun : il n'auroit pas voulu
» que Lyſippe deſſinât mieux que
» lui ; & s'il avoit été ſurpaſſé
» par le Sculpteur, telle étoit ſa
» franchiſe qu'il en ſeroit conve-
» nu, & nous auroit inſtruits de
» ſon infériorité. La réputation
» de ce grand Artiſte a ſurvécu
» à la faveur d'Alexandre : elle
» en étoit indépendante ; & l'on
» pourroit peut-être avancer que
» le Peintre a fait autant d'hon-
» neur au Conquérant, que le
» Conquérant en a pu faire au
» Peintre. Enfin toute la Grèce a
» acquieſcé aux éloges que le
» Roi de Macédoine lui a don-

» nés : donc il les méritoit : donc
» la Peinture marchoit de pair
» avec la Sculpture, & n'étoit
» pas arrivée à un moindre degré
» de perfection « &c. Dans la suite de cette espèce de Dissertation, l'Auteur discute plusieurs points extrêmement curieux ; savoir, les découvertes faites à Herculanum, la Noce Aldobrandine, les récits de Pline sur plusieurs Tableaux antiques, enfin quelques-uns des rapports qu'on découvre entre la Peinture & la Sculpture. On ne peut se dispenser de lire tout ce morceau. On voit aussi, dans le cours des détails sur les Antiquités Grecques, d'autres observations, tantôt générales, tantôt particulières, tantôt relatives aux Arts, & tantôt limitrophes de la critique, surtout à l'Article où il s'agit des soins qu'on prend pour empêcher toute distraction ou com-

munication des trésors d'Herculanum &c. Toutes ces choses ont leur utilité & leur agrément. Voici une instruction générale touchant la manière d'imiter la Nature. » Pour être un grand » homme dans les Arts, il ne suf- » fit pas d'être le fidèle Imitateur » de la Nature ; il faut que le » génie agisse, & que, pour ainsi » dire, il soit créateur, mais avec » sagesse & sans écart. Pour arri- » ver à cette profondeur de l'Art, » il est nécessaire d'avoir vu la » Nature sans discontinuation. » Elle doit être si familière, & » l'étude de ses beautés si médi- » tée, qu'il soit possible de n'en » être pas ébloui. Ces dispositions » sont indispensables pour corri- » ger la Nature, mais toujours » par elle-même, en se rappel- » lant l'exemple d'une plus belle » partie, pour la rejoindre à celle » dont on a été satisfait. Ce n'est

» qu'en prenant un pareil essor
» qu'un Artiste s'éleve au-dessus
» du vulgaire. «

Il y a pour les Antiquités Romaines 48 Planches, & plus de 150 pages d'explications. A l'occasion des Planches 56 & 57, qui présentent des Bas-reliefs, notre Auteur fait sentir l'importance de ces sortes de Monuments pour l'instruction des Artistes. C'est ce qui nourrit autrefois le génie, & embellit les idées du Poussin. Mais, *ajoûte l'Auteur*, » pour répondre à ceux
» qui voudroient se persuader que
» l'étude de l'Antique peut être
» dangereuse, je dirai d'abord
» que l'abus de ce qu'on appelle
» le goût, fait regarder comme
» sécheresse ce qui n'est souvent
» que précision. Mais pour me
» rendre plus clair, je compare-
» rai les Artistes aux Gens de Let-
» tres. L'avantage que procure à
» ceux-ci

» ceux-ci la lecture réfléchie des
» anciens Auteurs, peut-il être con-
» testé ? L'expérience ne prouve-
» t-elle pas que les Modernes qui
» ont le mieux écrit dans leurs
» Langues, & mérité de passer
» eux-mêmes à la postérité, se
» sont nourris du suc des anciens
» Ecrivains ? On sent bien que
» j'admets toujours de l'Esprit
» pour la base de ma comparai-
» son, & que j'en exclus le Pé-
» dant pour les Lettres, & le Ser-
» vile pour les Arts. Si donc on
» s'obstine à regarder l'étude des
» Anciens comme une préven-
» tion, il faut au moins convenir
» qu'elle est fondée ; & que des
» hommes assurés du succès par
» tant d'exemples dans les Lettres
» & dans les Arts, peuvent té-
» moigner pour l'Antiquité la dé-
» férence qu'elle paroît si bien
» mériter. « Il y a, dans tout ce
morceau, tant de vérité & de

ſageſſe, qu'on ne doit pas craindre de ſe rendre aux avis qu'il renferme. Parmi les Notices très-intéreſſantes dont cette claſſe abonde, celle du beau Bas-relief rendu dans la Planche LXXIII. eſt pleine d'agrément. Ce Bas-relief qui eſt chez le Roi, repréſente le moment de la mort d'une jeune femme entourée de ſa famille & des Libitinaires. Ce Monument eſt de la plus belle & de la plus touchante compoſition. Notre Auteur l'explique avec un intérêt qui ajoûte au ſentiment qu'a mis l'Artiſte dans ſon Ouvrage. Nous ſommes obligés de renvoyer les Lecteurs & les Spectateurs à ce Recueil. Il nous reſte encore quelque choſe à dire des *Antiquités Gauloiſes*.

Elles ſont compriſes en trente-trois Planches, & expliquées dans l'étendue de 118 pages. L'Auteur avertit d'abord que ce pays eſt

extrêmement fécond en Antiquités, & que, malgré les pertes qu'on a faites en ce genre, on pourroit encore entreprendre un très-bel Ouvrage ſous le titre de *Gaule Antique.* Il ne touche pas aux Antiquités de la Provence & du Languedoc, qu'on a expliquées bien de fois. Il fait connoître celles dont on n'a point parlé, ou qui ont été mal traitées dans les Notices qui ont paru. Il recueille ce qui a été découvert en Lorraine, en Dauphiné, en Franche-Comté, en Berry, en Normandie, en Bourgogne, autour de Paris, &c. Nous ne rapporterons point d'exemples, parce que cet Extrait eſt déja aſſez étendu. Nous nous contentons de dire qu'à l'occaſion de ces Antiquités, l'Auteur entre dans beaucoup de points qui intéreſſent l'Hiſtoire & la Géographie. Nous faiſons auſſi obſerver

qu'il inſpire beaucoup de zèle pour la Recherche des Monuments épars dans nos Provinces; qu'il invite à ne point négliger cette partie dans les fouilles qui ſe font pour les Edifices particuliers & publics. Enfin nous ne pouvons-nous diſpenſer de remarquer ces trois qualités de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte; l'exactitude dans les Notices, la comparaiſon des Monuments avec l'Hiſtoire, l'extrême propriété des termes dans l'énoncé de tout ce qui concerne les Arts.

ARTICLE CV.

TRAITÉ D'OPTIQUE sur la gradation de la lumière ; Ouvrage posthume de M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences &c. & publié par M. l'Abbé de la Caille, de la même Académie, pour servir de suite aux Mémoires de l'Académie des Sciences. (*In*-4°. pages 368.) *A Paris, de l'Imprimerie de H. L. Guerin & L. F. de la Tour, rue S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin.* M. DCC. LX.

LA gradation de la lumière est, sans doute, assujettie à certaines loix : mais ces loix, dont le Méchanisme délicat échappe à des Observateurs superficiels,

ont été long-temps plutôt ſoupçonnées que ſaiſies. M. Bouguer eſt le premier qui en ait tenté la découverte. Il fit paroître, en 1729, un *Eſſai*, que les Phyſiciens & les Géomètres accueillirent avec un applaudiſſement général. Cet Eſſai, vu l'importance & l'étendue de la matière, n'étoit que le germe d'un Traité plus conſidérable auquel l'Auteur s'engagea dès-lors vis-à-vis du public.

Les circonſtances l'avoient toujours empêché de remplir ſur ce point ſes engagements, quoiqu'il ne les perdît point de vue. Enfin rendu à lui-même & à ſon objet favori, il a employé les dernières années de ſa vie à répéter ſes obſervations & ſes expériences; il a repris le fil de ſes calculs, ſans qu'une maladie de langueur pût l'obliger à interrompre ſon travail; & il a eu, avant que de

mourir, la satisfaction de mettre au net les dernières pages d'un Traité qu'il croyoit nécessaire aux progrès de l'Optique & à la perfection de l'Astronomie. Tout y est rédigé avec l'attention scrupuleuse qui caractèrise les Ouvrages de ce savant Académicien.

Comme M. Bouguer ne comptoit point assez sur quelques-uns de ses résultats, il les a laissés en blanc dans la copie confiée à M. de la Caille ; & quelques soins que ce généreux ami se soit donnés pour recouvrer les papiers originaux qui contenoient ces résultats, les perquisitions ont été inutiles. A cela près, rien de mieux conditionné que le présent Traité. L'Edition est très-soignée. L'Editeur a revu la partie algèbrique avec l'exactitude que lui prescrivoit l'amitié, & qu'on avoit droit d'attendre de

ſes talents. L'Imprimeur a mis dans l'exécution Typographique la propreté qui diſtingue les Ouvrages ſortis de ſes Preſſes.

Celui-ci eſt diviſé en trois Livres. Le premier expoſe & applique différents moyens de meſurer la lumière. Le ſecond préſente des recherches ſur la quantité de lumière que réfléchiſſent les ſurfaces brutes ou polies. Le troiſième contient une ſuite de vues, un détail d'expériences ſur la tranſparence & l'opacité des corps. Comme tout le fond du Traité porte ſur les principes & ſur les méthodes du premier Livre, on nous permettra de nous y arrêter. Un Extrait doit embraſſer ſur-tout ce qu'il y a de plus ſubſtantiel dans un Ouvrage de cette nature; & pour les réſultats, il ſuffit de les indiquer.

On ſait que la Lumière ſe répand uniformément en lignes

droites. » Les rayons forment
» toujours une pyramide dont le
» corps lumineux eſt le ſommet,
» & qui a pour baſe la ſurface
» ſur laquelle on reçoit la lu-
» mière. Plus on s'éloigne du
» corps lumineux, plus les mêmes
» rayons ſe répandent dans une
» grande ſurface. Cette ſurface
» augmente préciſément en même
» raiſon, que le quarré de la diſ-
» tance au corps lumineux; &
» comme elle ne reçoit cepen-
» dant dans toute ſon étendue
» que le même nombre de rayons,
» il eſt évident qu'elle en reçoit
» moins à proportion en chaque
» point, & que la force ou l'in-
» tenſité de la lumière eſt préci-
» ſément plus petite en même
» raiſon, que le quarré de la diſ-
» tance au corps lumineux eſt
» plus grand. «

Le même raiſonnement a lieu pour les foyers des verres convé-

xes ou concavès ; il s'applique également aux foyers de tous les miroirs. Après que les rayons se sont croisés dans ces foyers, ou qu'ils ont pris la même direction que s'ils en partoient réellement, ils vont en s'éloignant les uns des autres, & occupent des espaces qui, en augmentant de plus en plus, sont proportionnels au quarré de la distance du point où ils se sont croisés, lequel point tient ensuite lieu de corps lumineux.

Ces deux principes de fait sont l'unique fondement des méthodes que l'Auteur emploie pour mesurer la lumière. S'agit-il, par exemple, de comparer les lumières d'un flambeau & d'une bougie ? Il les place de façon que les surfaces qu'il se propose d'éclairer, ne reçoivent que les rayons du flambeau ou de la bougie ; qu'elles les reçoivent sous un an-

gle égal, & qu'elles paroiſſent également éclairées. Pour rendre l'obſervation exacte, les ſurfaces que l'on choiſit auſſi ſemblables qu'il eſt poſſible pour la figure & pour le *ton* de blancheur, ſont parfaitement iſolées ſur un fond noir : on intercepte auſſi par un carton noir toute communication entre les deux lumieres à comparer. Ces précautions une fois priſes, les ſurfaces ne paroiſſent également éclairées que parce qu'elles reçoivent, l'une du flambeau, l'autre de la bougie, une quantité égale de lumiere. Si le flambeau & la bougie étoient à égale diſtance des ſurfaces, on en concluéroit l'égalité des deux lumieres : mais s'il faut plus éloigner le flambeau que la bougie, les deux lumieres ſont inégales ; & prenant les quarrés de leurs diſtances reſpectives, on a, dans ces nombres, la meſure exacte

de l'inégalité. Ainsi un flambeau qui à 6 pieds de distance, éclaire tout autant qu'une bougie éloignée de 4 pieds, éclairera à distances égales plus fortement que la bougie dans le rapport de 36 à 16.

Cette méthode suppose qu'on peut déplacer à volonté les deux corps lumineux pour saisir le point de distance où leur lumière devient égale. Si le déplacement est ou impossible ou trop incommode, on y supplée par des verres lenticulaires, qu'on a eu soin de rendre égaux, afin de n'avoir pas plus à craindre du défaut de transparence de l'un que de l'autre. Le flambeau & la bougie étant à la même distance des surfaces à éclairer, on ne laisse tomber sur ces surfaces la lumière, qu'après qu'elle a été reçue & refractée par les lentilles placées dans le passage des rayons,

Ces rayons, qui se sont croisés dans les foyers de ces lentilles, forment des cones dont les bases peuvent exactement se mesurer, & ont leur diamètre proportionnel à la distance des foyers. En rapprochant du flambeau la lentille qui doit en réfracter les rayons, on donne plus de longueur au cone de lumière; conséquemment la lumière éprouve un affoiblissement qu'on est maître d'augmenter au point que le flambeau n'éclaire pas plus fortement que la bougie. Quand on s'est assûré de l'égalité, on doit évaluer d'un côté les distances des deux corps lumineux à leurs lentilles, de l'autre les diamètres des bases, élever ensuite au quarré tant les distances que les diamètres, multiplier enfin de part & d'autre le quarré de la distance par le quarré du diamètre; les nombres résultants donneront

l'affoibliſſement proportionnel qu'ont dû eſſuyer les deux lumières pour parvenir à l'égalité ; & cet affoibliſſement eſt lui-même la meſure exacte de la force primitive de chaque lumière. Que les diſtances des deux corps lumineux à leurs lentilles ſoient 6 & 4, les diamètres des eſpaces éclairés 3 & 2, les affoibliſſements & conſéquemment les lumières ſeront dans la raiſon de 324 à 64.

Juſqu'ici nous avons comparé avec l'Auteur deux lumières ou également directes, ou réfractées de la même façon : mais veut-on meſurer la même lumière dans deux états différents ; lorſqu'elle éclaire directement, & lorſqu'elle n'éclaire que par réflection, ou après avoir traverſé un corps diaphane ? Rien de plus aiſé en profitant toujours du principe des diſtances. Car, pour ne parler

que de la réflection, on cherche à découvrir combien un miroir plan affoiblit la lumière sous un angle d'incidence donné. Pour y réussir, on prend deux tablettes entierement égales; on fait tomber sur la première tablette la lumière réfléchie par le miroir; on fait ensorte que la seconde tablette, posée plus ou moins loin, soit éclairée de la même force d'une manière directe. Si la réflection ne détruisoit aucune lumière, il se trouveroit une égalité parfaite entre la somme des rayons incident & réfléchi & la distance de la seconde tablette au corps lumineux : mais le miroir absorbant toujours ou éteignant un certain nombre de rayons, il faut éloigner à proportion la seconde tablette du corps lumineux. Ainsi quarrant d'un côté la distance de cette tablette qui n'a reçu que les

rayons directs, de l'autre la somme des rayons incident & réfléchi, on connoît le rapport suivant lequel la lumière s'affoiblit par réflection.

Les procédés indiqués mettent à portée d'observer, pour ainsi dire, en masse la lumière d'un corps, & d'en déterminer la quantité absolue. Il est des occasions où l'on a besoin de considérer une portion déterminée d'une surface lumineuse, & de connoître immédiatement l'intensité de sa lumière. On veut savoir, par exemple, si deux parties du Ciel prises à distances inégales du Soleil, ou même si deux portions de la surface du Soleil prises l'une vers les bords, l'autre plus près du centre, éclairent inégalement, & dans quel rapport? M. Bouguer donne dans son Livre des moyens sûrs pour apprécier ce rapport. Il prend deux

tuyaux noircis en dedans, garnis vers le milieu de leur longueur de plusieurs diaphragmes. Il ne donne à chaque extrémité inférieure qu'une ouverture de 3 ou 4 lignes de diamètre, fermée par un verre mat, ou par un morceau de papier très-fin & très-blanc. Les deux extrémités tiennent ensemble par une charnière qui permet de les écarter plus ou moins à volonté. Dans l'un des deux tuyaux s'emboëte un troisième tuyau mobile, qui débordant plus ou moins répond à une partie plus petite ou plus considérable de l'objet : on conçoit assez que si, pour égaler la lumière qui nous vient de deux points du Ciel, il faut donner aux tuyaux une longueur inégale, ces deux points éclairent inégalement, & les forces respectives des lumières suivent la raison inverse doublée des longueurs des

tuyaux..... Quelquefois au-lieu d'employer un tuyau rentrant, on garnit d'objectifs peu convexes les extrémités supérieures des tubes : l'objectif répondant à la lumière plus forte, est couvert en partie d'un diaphragme ; & la partie découverte de l'objectif que l'on connoît toujours, est proportionnelle à la partie correspondante de la surface dont elle reçoit les rayons..... Observons enfin que, dans le cas où l'éloignement des deux objets lumineux seroit très-différent, il faut changer un peu la longueur des Lunettes, pour que les deux images se tracent avec une égale distinction dans le fond des deux tuyaux.

Après avoir détaillé, dans la première Section du premier Livre, les moyens que nous venons d'exposer, l'Auteur, dans une seconde Section, les applique à

la ſolution de pluſieurs problêmes d'Optique. Parcourons avec lui quelques-uns de ces problêmes. Il met à la tête de toutes ſes Obſervations celles qui lui ont appris la force que doit avoir une lumière, pour rendre abſolument inſenſible par ſa préſence l'effet d'une autre lumière beaucoup plus foible. Il réſulte de ces expériences que de deux lumières égales, mais placées à inégale diſtance, la plus éloignée ceſſoit d'affecter ſenſiblement l'organe, lorſqu'elle devenoit en vertu de l'éloignement 64 fois plus foible. Cette proportion relative, comme on voit, à la ſenſibilité de l'organe, n'eſt point la même pour tous les yeux; mais il en eſt une pour chaque Obſervateur, qu'il ne tiendra qu'à lui de connoître en obſervant avec la même exactitude que M. Bouguer. C'eſt à ce rapport conſtant

qui fait diſparoître une lumière en préſence d'une autre, que ſont dûs pluſieurs phénomènes.

Nous ſommes, par exemple, ſur le bord d'un baſſin plein d'eau, & ſouvent nous n'en diſtinguons pas le fond. Cela vient de ce que la lumière trop foible qu'il nous renvoie, eſt effacée par la lumière du jour & par celle que l'eau même nous réfléchit.... Les ombres des corps ſont d'autant moins fortes, qu'on les reçoit à plus de diſtance. Cet effet eſt dû à la lumière ſeconde renvoyée par l'atmoſphère. L'ombre reçue plus loin du corps opaque, eſt éclairée par une plus grande partie du Ciel ; elle n'eſt donc, à proprement parler, qu'une lumière plus foible : c'eſt la lumière ſimple du jour que fournit ou toute la moitié apparente de l'atmoſphère, ou quelqu'autre partie. On apprend ici à comparer l'om-

bre telle que nous venons de la confidérer avec la lumière directe du Soleil..... La lumière de la Lune varie par le changement des hauteurs de la Planète au-dessus de l'horison. Les observations dont il est fait ici mention, constatent que la force avec laquelle la Lune éclaire à 19 deg. 16 min. de hauteur apparente, est, à peu-près, à la force de sa lumière à la hauteur de 66 deg. 11 min. comme 2 est à 3. Si l'on observoit de même tous les degrés de hauteur, on pourroit, dit notre savant Auteur, faire une Table qui marquât continuellement la force de la lumière de la Lune, & cette Table serviroit pour tous les Astres, puisque leurs rayons doivent souffrir la même diminution en traversant l'atmosphère, &c.

Lorsque les Physiciens traitent des loix de la réflection, & qu'ils examinent la collision des corps

élaſtiques, ils commencent par ſuppoſer des plans & des reſſorts parfaits, ils décident enſuite ce qui doit arriver dans ce cas purement Mathématique, & ils tâchent enſuite d'y ramener, comme à un point fixe, tout ce qui paroît s'en écarter à raiſon du plus ou du moins d'imperfection dans les plans & dans les reſſorts. Telle eſt au fond la méthode que ſuit M. Bouguer dans ſon ſecond Livre, où il eſt queſtion de la lumière réfléchie par les ſurfaces, tant polies que brutes.

Il cherche d'abord la réflection que donneroient des ſurfaces infiniment polies qui n'éteindroient aucun rayon. Ce premier point de vue entraîne une diſcuſſion ſubtile & délicate ſur les doubles foyers virtuels par réflection des ſurfaces courbes; diſcuſſion qui prouve que chaque point d'une ſurface ſphèrique nous renvoie

une double image, quoique nous n'en découvrions preſque jamais qu'une ſeule. On paſſe de-là a l'examen de la force qu'a la lumière réfléchie par une ſurface convexe infiniment polie : on fait voir que la lumière réfléchie de toutes parts par le Globe, & reçue à une très-grande diſtance, eſt la même pour tous les points, pourvu que le Globe ſoit très-éloigné du point lumineux..... On évalue ce que réfléchiroient de lumière des ſurfaces ſur leſquelles de petits hémiſphères parfaitement polis tiendroient lieu de rugoſités. Ce qu'on a trouvé pour une ſimple ſurface plane, on eſſaie de l'appliquer à la ſurface même d'un Globe.

Après ces obſervations d'une Théorie purement Mathématique, viennent des recherches ſur les corps réfléchiſſants, tels que la Phyſique les donne. Ces corps

éteignent toujours plus ou moins de rayons : la réflection même n'est point également vive sous tous les angles d'incidence : plus forte en général sous les petits angles, elle est aussi plus foible sous les grands. Nous ne suivrons point l'Auteur dans le détail où il entre sur tous ces points & sur les forces réfléchissantes des différents corps soumis à son examen. La matière est trop vaste, & les bornes d'un Extrait trop étroites. D'ailleurs les résultats laissent toujours quelque nuage, lorsqu'on se permet de retrancher les expériences sur lesquelles ils portent, & pour ces expériences nous devons renvoyer au Livre même ; ainsi que pour ce qui concerne les surfaces brutes sur lesquelles on trouvera des vues fines, & des recherches pleines de sagacité & d'exactitude.

Encore un mot sur le troisième

Livre. Il traite de la tranſparence & de l'opacité des corps. On peut ſuppoſer que, dans les corps tranſparents, la lumière eſt tranſmiſe par les pores ; on peut conjecturer auſſi que l'action de la lumière eſt propagée par les petites parties ſolides : mais dans l'une ou l'autre ſuppoſition, la loi des diminutions de la lumière eſt la même, ſuivant notre Auteur. Les épaiſſeurs à traverſer, que l'on peut ſuppoſer homogènes, augmentant en Proportion Arithmétique, les affoibliſſements de la lumière ſuivent une Progreſſion Géomètrique. La courbe qui exprimera les affoibliſſements eſt donc une Logarithmique. M. Bouguer lui donne le nom de *Gradulucique*, & la détermine pour différents corps. Il nous apprend qu'une matière cinq ou ſix fois plus tranſparente qu'une

autre, n'eſt & ne peut être, pour le Phyſicien, qu'une matière qui cauſe préciſément la même diminution de lumière, lorſqu'elle eſt cinq ou ſix fois plus épaiſſe. Les corps opaques viennent ſe ranger comme d'eux-mêmes ſous cette loi, puiſque, à parler phyſiquement, les corps opaques ne ſont que des corps moins tranſparents qui ont auſſi leur *Gradulucique....* On voit aſſez que ces premières conſidérations ſont ſuivies de recherches ſur la tranſparence de l'atmoſphère, ſur les denſités à différentes hauteurs de la Mer, ſur les diverſes maſſes d'air que les rayons des Aſtres ont à traverſer pour parvenir juſqu'à nous. Il nous ſuffit d'indiquer tous ces objets, ainſi que les réflexions de l'Auteur ſur les quantités de lumière renvoyées par les parties intimes des corps diaphanes, ſur les diverſes intenſités des

couleurs aëriennes, &c. Il ſeroit à ſouhaiter qu'en partant du point où M. Bouguer s'eſt arrêté, on continuât le cours de ſes expériences. La matiere n'eſt pas épuiſée, & cette branche de l'Optique ſi précieuſe pour l'Aſtronomie, n'a point encore de Théorie certaine & complette, à moins qu'on ne regarde comme une Théorie complette le petit nombre de bons principes répandus dans le préſent Traité.

ARTICLE CVI.

PARALLÉLE des Tragiques Grecs & François. (Vol. *in*-12. p. 223.) A Lille; & ſe vend à Lyon chez les Frères Duplain Libraires, rue Mercière, 1760.

L'AUTEUR de ce Parallèle connoît les dangers & les difficultés de ſon entrepriſe. Il ſent qu'un François qui veut prononcer entre les Grecs & ſes Compatriotes, ſe trouve comme bordé de deux écueils preſque également à craindre ; d'un côté, l'eſprit de Patriotiſme qui ferme les yeux ſur tout mérite Etranger ; de l'autre, cette eſpèce d'idolatrie dont certains érudits ſont prévenus pour tout ce qui porte l'empreinte & le ſceau de

l'Antiquité. Il n'eſt pas poſſible d'échapper à ces écueils, ſi l'impartialité la plus ſevère & la plus éclairée ne trace la route. Nous ne croyons pas qu'on puiſſe reprocher à l'Auteur de cet Ouvrage trop de prévention en faveur des Anciens ; il les connoît, il les eſtime, & leur rend la juſtice qu'ils méritent : mais ſon admiration pour eux n'eſt ni un ſentiment aveugle, ni un reſpect ſervile. S'il en détaille les beautés, il n'en diſſimule point les défauts. Peut-être trouvera-t-on qu'il n'a point été auſſi ſcrupuleuſement en garde contre le penchant & les inſinuations du préjugé national. Nos Lecteurs en jugeront d'après l'expoſition que nous allons faire de la manière dont ce Parallèle eſt exécuté.

On commence par quelques réflexions ſur le caractère différent des Grecs & des François.

On observe que le caractère Grec se prête mieux aux efforts du Tragique que le caractère François. Il y a dans tout ce Morceau des choses bien vues, bien senties & rendues avec beaucoup de finesse. L'Auteur avance ensuite deux propositions, dont la preuve & le développement établissent la supériorité du Théâtre François sur le Théâtre Grec. 1° Nos Poëtes ont bien plus d'obstacles à surmonter pour produire l'effet théâtral, que n'en avoient Sophocle & Euripide. 2° Avec plus de difficultés à surmonter, ils ont encore mieux réussi. Double avantage qui met le comble à la gloire de la Scène Françoise.

Les Poëtes Grecs avoient des privilèges qui n'ont point passé jusqu'à nous. L'Histoire, la Fable & l'Imagination étoient pour eux des sources fécondes, & toujours ouvertes, qui leur fournis-

ſoient des ſujets variés preſqu'à l'infini. De ces trois ſources, deux ſont comme fermées pour nos Poetes. La Fable nous eſt interdite, à cauſe du merveilleux outré qui en forme le tiſſu. Nous n'oſons hazarder les ſujets d'imagination. Il regne contre eux un préjugé qui les proſcrit, ou du moins qui intimide nos Auteurs, quoiqu'Ariſtote, dans ſa Poëtique Chap. IX, autoriſe & recommande l'uſage de ces ſortes de ſujets.

Nous ſommes donc réduits à ne traiter que des ſujets hiſtoriques. Or le champ de l'Hiſtoire, quoiqu'aggrandi par la foule des ſiècles qui ſe ſont écoulés depuis le temps des Sophocles & des Euripides, n'eſt cependant pas immenſe. Les mêmes paſſions ramenent les mêmes évenements. Les ſiècles ne font guères que ſe répèter. Le fond de la Scène eſt

toujours le même, il n'y a que les noms des Acteurs qui changent. Le cercle des révolutions humaines, *dit ingénieuſement notre Auteur*, n'eſt pas plus grand que la roue de la Fortune : c'eſt une ſphère aſſez étroite, qu'un mouvement circulaire & rapide repréſente ſouvent ſous les mêmes aſpects. Si du moins il nous étoit permis, comme aux Poëtes Grecs, de défigurer les principaux traits de l'Hiſtoire, lorſque de ces changements il pourroit réſulter un grand intérêt, un effet éclatant & des ſituations heureuſes. On ſait que les Tragiques d'Athènes ne reſpecterent pas les vérités même les plus connues. Hélène, dont les criminelles amours avoient embraſé Troie, reparoît dans la Tragédie qui porte ſon nom, comme une épouſe chaſte & fidèle qui n'a jamais vu les murs d'Ilion. Troie & la

Grèce ont combattu pour une ombre. Jocaste qui se tue dans l'Œdipe de Sophocle, lorsqu'elle sait qu'elle est devenue l'épouse de son fils, renaît, en quelque sorte, dans les Phéniciennes, pour prendre part aux divisions cruelles d'Etéocle & de Polynice. Hamon & Antigone, dont la fin tragique avoit fourni un si beau sujet à Sophocle, unissent leurs destinées dans Euripide par un heureux hymen. Passeroit-on à nos Poëtes de pareilles libertés & des contradictions aussi sensibles?

Un autre avantage bien précieux que les Grecs avoient sur nous, c'étoit de pouvoir prendre des sujets dont la catastrophe est funeste à la vertu. Dans les Annales du monde, combien d'illustres malheureux qui ne méritoient pas de l'être! Ce sont-là les sujets que le Législateur du

Théâtre, Ariſtote, préféroit à tous les autres ; il les regardoit comme les plus intéreſſants & les plus tragiques. *La Fable*, dit-il, *doit finir par le malheur plutôt que par le bonheur des principaux perſonnages..... Ce malheur doit être celui d'un homme qui ne ſoit ni méchant, ni bon ; & ſi l'on n'en trouve pas un qui ſoit préciſément tel, il faut choiſir celui qui eſt plutôt bon que méchant.* (Ariſt. Chap. 13.) Mais nous voulons toujours voir la vertu triomphante, & le vice puni. Nous ne ſentons pas que cette loi rigoureuſe que nous impoſons à nos Poëtes, les met dans l'impoſſibilité d'exciter ces impreſſions profondes de terreur & de pitié, qui déchirent l'ame des Spectateurs, & qui ſont pourtant le but de la Tragédie. En effet, » les coups funeſtes dont nous » voyons un Héros accablé, ne

» nous effraient qu'autant que
» nous pouvons les craindre pour
» nous-mêmes. Or, quel Specta-
» teur voyant un Tyran cruel,
» un Héros vicieux, puni de ses
» crimes, s'avisera de craindre
» des malheurs qu'il ne croit pas
» mériter ? Mais si je vois un Il-
» lustre persécuté que l'innocence
» n'a pu garantir des revers les
» plus accablants, c'est alors que
» les coups sous lesquels il suc-
» combe, semblent me menacer
» moi-même. Je découvre, dans
» la Peinture de ses malheurs,
» l'image de ceux qui pourroient
» fondre bientôt sur moi. Si l'in-
» nocence & la vertu ne peuvent
» servir de rempart contre les
» attaques de la Fortune, qui pour-
» ra ne pas trembler ? Qu'on me
» présente un Héros vertueux,
» qu'un beau défaut ou une faute
» involontaire entraîne dans le
» plus profond abysme de l'ad-

» versité..... c'est alors que je ré-» pands des larmes pleines de dou-» ceur..... Ce Héros seroit moins à » plaindre, s'il étoit plus coupable ; » ses crimes justifieroient ses mal-» heurs : c'est son innocence qui » le rend plus digne de compas-» sion. *Misericordia est ægritudo* » *ex miseriâ alterius injuriâ la-* » *borantis. Nemo enim parricidæ* » *aut proditoris supplicio mise-* » *ricordiâ commovetur.* (Cic. » Tuscul. 4.) «

On objectera peut-être que la peinture d'un Héros innocent & malheureux excitera plutôt l'indignation que la terreur ou la pitié dans l'ame du Spectateur. Mais Hippolyte, dans Euripide, en est-il moins intéressant, quoiqu'il soit sans défauts, & qu'il meure victime d'une affreuse calomnie ? C'est par de semblables catastrophes qu'Euripide a mérité d'être appellé le *plus tragi-*

que des Poëtes. Le grand Corneille trouvoit qu'Œdipe étoit parfaitement innocent : le ſort du fils & du meurtrier de Laïus nous attendrit-il moins dans Sophocle ? En un mot, ne voit-on pas tous les jours la vertu malheureuſe, & le vice triomphant ? Pourquoi la Scène tragique ne pourra-t-elle nous préſenter ce que le grand théâtre du monde offre ſi ſouvent à nos regards ?

Mais n'eſt-il pas à craindre que de pareils exemples n'inſpirent du dégoût pour la vertu malheureuſe, & ne favoriſent le penchant au vice qui proſpère ? » Pour rendre la vertu aimable, » *répond notre Auteur*, il ne » faut que la peindre avec tous » ſes traits, patiente dans l'adver» ſité, embraſſant généreuſement » le bras injuſte qui la frappe, » n'oppoſant que de nouveaux » bienfaits à l'ingratitude qui

» l'opprime, inébranlable dans les » revers, & trouvant dans elle-» même sa félicité..... Faut-il » inspirer de l'horreur pour le » vice ? Que le Poete le montre » tremblant au faîte des gran-» deurs, inquiet dans les succès, » toujours obsédé de la crainte, » déchiré de remords, accom-» pagné de l'infamie. Mais on » n'a pas droit d'exiger qu'il le » punisse. On ne peut pas plus » l'accuser de l'autoriser en ne le » punissant pas, que condamner la » Providence qui le tolère, & qui » le laisse triompher. «

Il faudroit voir les réflexions neuves & les raisonnements judicieux dont on appuie tout ceci. Ce Morceau, qui occupe plus de 25 pages, est écrit avec beaucoup de chaleur & d'éloquence.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans ce qu'il dit sur la loi de la vrai-semblance, sur l'intrigue &

le dénouement. Il prouve très-bien que ces régles sont plus austeres pour nous, qu'elles ne l'étoient pour les Grecs. S'agissoit-il de denouer une intrigue embrouillée, de justifier certains évènements qui sortoient de l'ordre de la vrai-semblance ? Le Ciel venoit à leur secours. L'intervention de quelque Divinité propice, la ressource des songes, l'autorité des Oracles, les arrêts inévitables d'un Destin aveugle, & tant d'autres expédients que la raison désavoue, étoient autant de machines toujours prêtes à seconder & à soulager l'imagination du Poëte. » Nous avons des Dogmes sévères, une Providence » équitable, des Spectateurs amis » du merveilleux, mais ennemis » du faux : voilà notre équivalent. «

A ces désavantages du Poëte François, ajoûtez l'obligation où

il eſt de partager ſa Fable en cinq Actes, à peu-près d'égale grandeur. Que la régle des cinq Actes ſoit bien ou mal fondée, ce n'eſt pas ce que notre Auteur examine ici. Il lui ſuffit d'obſerver qu'une loi pareille eſt incommode pour le Poëte François, & qu'elle n'eſt pas moins contraire à la pratique des Anciens. C'eſt ce qu'avoit déja obſervé un ſavant Académicien, (M. l'Abbé Vatry.) On nous donne le précis de ſa Diſſertation, qui ſe trouve dans le huitième Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, (pag. 188 & ſuiv.) » Nous voulons que toute Tragédie ait cinq » Actes, c'eſt-à-dire que toute » action miſe ſur la Scène s'interrompe quatre fois; que chaque Acte contienne quelque » évènement, quelque ſituation. » Toute action tragique en ren-

» ferme-t-elle régulièrement cinq?
» N'exige-t-elle jamais ni plus ni
» moins de quatre repos ? A qui
» persuadera-t-on que la Nature
» s'astreigne à cet ordre unifor-
» me? Il faudra cependant que
» le Poëte le suive. Il faudra que
» son imagination s'y plie, qu'elle
» s'étende ou se retrécisse sur
» cette régle toujours égale. De-
» là les Actes postiches, les Scènes
» hors-d'œuvre que le Poëte s'est
» vu contraint d'admettre... De-là
» les interruptions forcées, les
» entrées & les sorties peu natu-
» relles : de-là enfin tant de dé-
» fauts que cette nouvelle régle
» rend inévitables..... Si le nom-
» bre de trois cents Vers ou en-
» viron est fini, nos Violons chas-
» sent les Acteurs. Les Anciens
» en usoient bien autrement. Ils
» faisoient disparoître les leurs,
» quand leur présence n'étoit plus
» nécessaire sur la Scène..... Ils

» plaçoient leurs intermèdes, non
» point ſelon le caprice d'un
» Spectateur frivole, mais lorſque
» la ſuite naturelle de l'action
» exigeoit ailleurs la préſence des
» principaux Acteurs..... Et parce
» que les différentes actions qu'ils
» traitoient demandoient plus ou
» moins de ces interruptions, ils
» les plaçoient ſelon le beſoin,
» tantôt après cent Vers, tantôt
» après ſept cents, & ſe mettoient
» fort peu en peine de ne met-
» tre que quatre (intermèdes)
» dans toutes leurs Tragédies. «

Si quelqu'un regardoit ceci comme un paradoxe, qu'il liſe la Diſſertation de M. l'Abbé Vatry, ou cet endroit de notre Auteur que nous ne faiſons qu'indiquer. Il y verra que le précepte des cinq Actes ne ſe trouve point dans Ariſtote. Le Philoſophe Grec, qui traite en détail des régles de la Tragédie, auroit-il manqué

de parler de ce précepte, en expliquant les parties de quantité, & la juste étendue d'une action dramatique ? *Il y a des Tragédies anciennes qui n'ont que mille Vers, il y en a qui en ont près de deux mille. Dans le cas de mille Vers ne faudroit-il pas laisser reposer l'attention du Spectateur moins de fois, que lorsque la Tragédie est plus longue de près de moitié ? & un Spectacle ne sera-t-il pas aussi bien varié par trois, ou par cinq intermèdes, que par quatre ?* C'est la réflexion de M. l'Abbé Vatry, p. 194. Le même Académicien assûre (page 197) que les Tragédies Grecques ont presque toujours six Actes & quelquefois sept.

De tout ceci, *dit l'Auteur du Parallèle*, il résulte que les Anciens étoient bien plus à l'aise que nos Poëtes. Ils avoient plus de liberté que nous de donner

plus ou moins d'étendue à leurs Pièces. Leurs Actes n'étoient point *toisés* & compassés comme les nôtres : en conséquence le nombre n'en pouvoit être déterminé au juste.

Avouons cependant qu'il faudra bien des tentatives pour déprendre les esprits d'un préjugé, si l'on veut, mais d'un préjugé qui se trouve autorisé par le témoignage formel d'Horace *, & accrédité par l'usage constant de nos plus grands Poëtes. Ce changement qu'on propose, & qui ne peut être justifié que par le succès le plus éclatant, doit être l'ouvrage d'un de ces Génies hardis, qui semblent faits pour donner la loi. Le premier qui osera nous faire pleurer dans quatre Actes, & nous faire grace d'un Acte

* Neuve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula.....

inutile ou languiſſant, fera ſans doute bien des imitateurs.

Nous ſommes forcés d'omettre pluſieurs obſervations excellentes ſur les Chœurs des Tragédies Grecques, ſur les mœurs & les ſentiments qui y regnent, ſur la diction, le ſtyle & la verſification, (cet Article eſſentiel qui décide du mérite & du ſort des Tragédies) ſur la magnificence & l'étendue du Théâtre des Anciens, &c. Nous nous hâtons d'arriver à la ſeconde Partie de ce Diſcours.

Le P. Brumoy, dans *ſon* * *immortel Ouvrage*, caractèriſe ainſi le Théâtre des Grecs. *La ſimplicité, la régularité, la vérité, la juſteſſe de la conduite & des paſſions ſont le coin auquel ſont marquées les Tragédies ancien-*

* Expreſſion de Rouſſeau dans ſon Epître au P. Brumoy.

nes. L'Auteur du Parallele n'eſt pas tout-à-fait ici de l'avis de cet ingénieux Ecrivain, ou plutôt, en paroiſſant ſouſcrire à ce jugement, il prétend que nos Tragédies ſont fort ſupérieures dans tous ces points aux Tragédies anciennes, & qu'elles touchent par conſéquent de plus près à la perfection.

Si les partiſans outrés de l'Antiquité trouvent que l'Auteur charge quelquefois ſes critiques dans les Analyſes qu'il donne des Tragédies Grecques, du moins ne pourront-ils pas lui reprocher d'en parler, pour ainſi dire, au hazard & ſans les connoître. Il en a fait une étude profonde & réfléchie; & la Langue de Sophocle & d'Euripide lui eſt familière.

Cette ſimplicité dont on fait tant d'honneur aux Grecs, *dit l'Auteur du Parallèle*, n'eſt ou-

vent dans eux qu'une véritable indigence, & l'on seroit très-fâché de la trouver dans nos Tragédies. De plus est-il bien vrai que les Grecs se soient passés d'épisodes? Quel nom donnera-t-on à l'aventure d'Evadné, dans les *Suppliantes*, à celle de Ménécée dans les *Phéniciennes*, & de Macarie dans les *Héraclides?* La Tragédie des *Troyennes* n'est-elle pas très-épisodique? L'intérêt s'y partage entre Hécube, Helène, Andromaque & Cassandre. Les funérailles d'Ajax, d'Astyanax ne sont-ils pas de vrais épisodes, ne forment-ils pas une véritable duplicité d'intérêt? On dira peut-être que ces épisodes étoient rares. Mais quand les Tragiques d'Athènes n'y avoient pas recours, comment les remplaçoient-ils? Des harangues bien étudiées, des disputes en forme, de longs plaidoyers remplissoient

le vuide des Actes. Souvent de longs récits, des descriptions peu naturelles, des scènes comiques, des répétitions ennuyeuses & inutiles, des allusions politiques, des louanges données à la Ville d'Athènes, des allégories, des sentences; voilà les moyens qu'ils mettoient en œuvre pour soûtenir l'attention du Spectateur. Nos Poëtes ont employé des épisodes, qui quelquefois aident la marche de l'action, augmentent l'intérêt & favorisent le jeu des Acteurs.
» Ils ont donc mieux connu que
» les Grecs cette simplicité qui
» convient à la Tragédie. «

On ne doit pas croire, au reste, que notre Auteur prétende faire l'apologie des épisodes en général. Il n'approuve que ceux qui, maniés avec art, sont si étroitement liés à l'action principale, qu'ils ne font plus qu'un même tout avec elle. Il convient même qu'il

qu'il seroit à souhaiter qu'on pût, sans le secours de ces actions subalternes & de ces appuis étrangers, *soûtenir une passion, la nourrir de son propre suc*, sans que la Pièce en devînt languissante & décharnée. Il condamne sur-tout ces épisodes qui, *montés sur un ton de langueur*, avilissent le Cothurne, dégradent la Scène tragique, & font soupirer à Melpomène les fadeurs de l'Opéra. N'est-ce pas là ce qui nous attire les reproches des Etrangers qui nous accusent *d'admirer chez nous des Tragédies par de petites douceurs, qui ne font pas une impression assez forte sur les esprits?* (Voyez S. Evremont sur la Tragédie.)

Quant au mérite de la régularité, si l'on vouloit entrer dans l'examen suivi de toutes les Pièces d'Eschyle, de Sophocle & d'Eu-

ripide, on trouveroit que cet avantage des Grecs qu'on préconise avec tant d'emphase, se réduiroit à bien peu de choses. Nos grands Poëtes fidèles communément aux Loix du Théâtre, ne s'en sont quelquefois écartés que pour parvenir plus sûrement au but de la Tragédie, qui est de toucher & de plaire. Que de beautés neuves nous devons à l'inobservation de quelques-unes de ces régles! Les hommes de génie sont comme les Monarques de l'Empire littéraire. Leurs exemples sont les Loix : c'est d'après leurs écrits qu'il faut apprécier les régles. Si la froide symmétrie les condamne, la voix du sentiment les absout : & c'est le sentiment qui est le vrai juge dans les Arts d'agrément & de goût : ses arrêts sont irréformables. Si l'exactitude & la régularité faisoient le principal mé-

rite dans le genre dramatique, l'Erixène & la Zénobie de l'Abbé d'Aubignac ſeroient des chef-d'œuvres & la gloire du Théâtre François. L'ordonnance & l'œconomie de ces Pièces couterent plus de quatre années de travail à leur Auteur. Quel en fut le ſuccès ? Ce fut *d'ennuyer dans les formes.*

On examine enſuite quel eſt le naturel qui caractèriſe les Tragédies Grecques : on fait voir que ce naturel dégénère aſſez ſouvent en des naïvetés qui ſont plus du langage de Thalie que de Melpomène. On en cite pluſieurs traits tirés des meilleures Tragédies. Nous dirons avec S. Evremont, que *la grandeur & la dignité ſur-tout étoient des choſes peu connues des Grecs. C'étoient de Beaux-Eſprits reſſerrés dans le ménage d'une petite République,*

à qui la liberté nécessiteuse tenoit lieu de tout. Sophocle & Euripide furent, sans doute, de très-grands Peintres ; mais ils travaillerent sur la Nature sans aucun modèle qui pût les guider : ils en copierent trop fidèlement tous les traits, & pousserent l'imitation trop loin.

Ce Discours finit par la comparaison de la Phèdre & de l'Iphigénie d'Euripide avec la Phèdre & l'Iphigénie de Racine. Ces mêmes objets ont été déja traités avec plus d'étendue dans le huitième Tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Mais l'Auteur (M. Racine) avoit eu des ménagements à garder : & parce qu'il craignoit que l'intérêt de l'amour filial ne lui fît illusion, il n'a peut-être pas rendu au Poëte François toute la justice qu'il lui devoit. Quoi qu'il en soit, l'Auteur de ce

Parallèle n'a contre lui ni les mêmes ſoupçons, ni les mêmes titres de récuſation à redouter: auſſi ſe montre-t-il moins enveloppé dans ſes déciſions; il ne balance pas à donner la préférence au Poëte François ſur le Poëte Grec. Les preuves qu'il apporte pour juſtifier ſon jugement, ſi elles ne ſont pas toujours convaincantes, paroîtront du moins toujours très-plauſibles.

Il regne dans tout cet Ouvrage une connoiſſance profonde des Tragiques anciens & modernes. On y trouvera des remarques utiles, des réflexions ingénieuſes, & beaucoup de bonne critique: en un mot, c'eſt une des meilleures Poëtiques que nous connoiſſions pour le genre dramatique. A quelques expreſſions près, qui ne ſont point aſſez correctes & qu'il faudra réfor-

mer dans une ſeconde Edition, le ſtyle en eſt noble, élégant & rapide. Si le Public daigne applaudir à cet Eſſai, l'Auteur promet de nous donner, ſur la même matière, un Ouvrage beaucoup plus étendu. Ce ſera comme une Analyſe raiſonnée des Tragédies Grecques qui nous reſtent. S'il nous étoit permis de prévenir & d'annoncer les ſuffrages & le goût du Public, nous exhorterions l'Auteur à multiplier nos richeſſes & ſes dons.

ARTICLE CVII.

MÉTHODE D'ÉTUDIER, tirée des Ouvrages de S. Augustin. Traduite de l'Italien de PIERRE BALLERINI, *Directeur de l'Académie des Apatistes de Vérone* (Volume *in-16.*) A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LX.

IL y avoit déja une Académie des *Apatistes* à Florence : M. le Marquis Maffei en a établi une autre sous ce même nom à Vérone ; & le premier Ouvrage sorti ou avoué de cette Compagnie, est la Méthode que nous annonçons : le Directeur M. Ballerini en est censé l'Auteur, ou plutôt il n'a composé que d'après S. Augustin, Patron de cette Acadé-

mie. C'eſt ce qu'expoſe la courte Préface de ce Livre.

Une Obſervation Philoſophique & Chrétienne auroit pu décorer encore ce préambule. S. Auguſtin a parlé ſouvent de la ſcience même & de l'étude qui en eſt la voie. Il a comparé cette pénible & dangereuſe occupation avec le grand intérêt du ſalut éternel. Il s'eſt défié preſque par-tout du trop grand empreſſement que les hommes témoignent pour étendre la ſphère de leurs connoiſſances. Que n'a-t-il point écrit contre la curioſité coupable & contre les Lecteurs frivoles? Combien de fois n'a-t-il point répété, dans l'amertume de ſon cœur, que le ſavoir purement philoſoque, ſans la ſcience & ſans l'amour de Dieu, ne fait que des hommes inquiets & malheureux? Le réſultat de ſes ſentiments ſur toute cette matière auroit pu plaire &

inſtruire. Les Sages y auroient trouvé la ſolution du démêlé célèbre touchant les avantages & les inconvénients de l'Etude. Ils auroient vû que des Eſprits faits comme celui de S. Auguſtin, ſont les ſeuls qu'il faille conſulter dans une queſtion ſi délicate. En un mot, nous aurions eu un morceau de Morale auſſi curieux qu'important.

Mais le Chef des *Apatiſtes*, M. Ballerini, n'a probablement pas connu nos altercations & nos beſoins ſur cet Article. Le Traducteur François n'a pas cru devoir toucher un point que l'Italie ne lui indiquoit pas; il s'en eſt tenu à ſon Texte, & nous lui devons cette juſtice qu'il a traduit nettement, coulamment; qu'il a ſur-tout rendu avec exactitude les paſſages de S. Auguſtin. On conçoit que ce Volume en eſt rempli, puiſqu'il

s'agit de former une Méthode d'Etude d'après les principes de ce Saint Père.

Il y a, dans ce petit Volume, XIX. Chapitres, dont chacun embraſſe quelque partie des connoiſſances humaines. On commence par les Langues. S. Auguſtin recommande aſſez les Langues Grecque & Hébraïque ; il les trouve utiles pour l'intelligence des ſaints Livres. Mais on ſe tromperoit fort ſi le regret qu'il témoigne d'avoir négligé le Grec dans ſon enfance, étoit regardé comme un effet de l'eſtime particulière qu'il eut depuis pour cette Langue. Il portoit ſes vuës bien plus haut : il conſidéroit, dans cette négligence, la légèreté & l'indocilité de ſes premiers mouvements. Il croyoit devoir ſe reprocher, expier même ces égarements du jeune âge.

La Poëſie qui occupe auſſi un

Chapitre, n'étoit pas retranchée par le saint Docteur du plan des études communes ; mais il en sentoit les dangers. Il appelloit les Fables des Poëtes, (sur-tout celles qui expriment les foiblesses abominables des Dieux) le *vin de l'erreur*. M. Ballerini ajoûte une Observation toute humaine, mais qui a pareillement son mérite & sa force ; c'est qu'on ne permet à personne de faire des Vers médiocres, & qu'il est fort difficile d'en faire d'excellents : deux raisons qui bornent extrêmement la sphère poëtique.

Il faut concevoir que le Directeur des Apatistes forme une sorte de tissu des Textes de saint Augustin : il est nécessaire de les placer & de les lier : ce soin regarde notre Auteur Italien, & le Traducteur représente exactement ce genre de composition ;

c'eſt S. Auguſtin qui le commande & qui le dirige. Ainſi, dans le Chapitre de l'Eloquence, on établit d'abord que les grands Orateurs ſe forment plutôt par l'uſage & par l'imitation des bons modèles que par les préceptes de l'Art. C'eſt la penſée du ſaint Docteur : & quant à l'uſage de l'Eloquence, » il condamne, dans » un vrai Orateur & ſur-tout dans » un Orateur ſacré, les jeux de » mots, les réflexions légères & » peu ſolides, les penſées fauſſes, » & autres ſemblables défauts. » Il veut que l'Orateur cherche » dans ſes diſcours à plaire plus » par les choſes mêmes que par » les paroles ; qu'il ſoit perſuadé » que les meilleures expreſſions » ſont toujours celles qui ſont » les plus vraies, & qu'il ſoit » le maître, non l'eſclave des » mots, &c. «

S. Auguſtin faiſo t un cas par-

ticulier de la Logique, pourvu qu'elle fût vraie, ſage, modérée; qu'elle apprît aux hommes » à produire, non des Sophiſmes, » de vaines ſpéculations, des chi» mères, mais des idées claires » & ſolides, des jugements bien » fondés; en un mot, qu'elle écar» tât des eſprits tous les obſtacles » qui les empêchent de découvrir » la vérité. «

Un de ces obſtacles eſt l'empire qu'exercent ſur nous les préjugés. Donner trop aux opinions populaires, au témoignage des ſens, à l'eſtime ou au mépris que nous avons pour certaines perſonnes; croire que les premiers *ne ſe ſont trompés en rien*, & que les ſeconds *n'ont pu rien dire de bien*; voilà, ſelon ſaint Auguſtin, les principales ſources de nos préjugés. Tout le 5[e] Chapitre de ce Livre préſente les

Textes fort clairs qui découvrent ce fond d'erreurs. On cite à la page 29 le *Chapitre 15* de l'Epître 130 du saint Docteur ; c'est le *Chapitre 5* qu'il falloit citer. Il y a, dans ce petit Ouvrage, quelques autres méprises semblables ; & dès le premier Article qui roule sur les Langues, on indique le Chapitre premier du second Livre de la Doctrine Chrétienne, au-lieu du Chapitre 16 de ce même Livre. Nous remarquons ces fautes légères ; parce que, dans une composition toute animée de l'esprit de S. Augustin, il est à propos de renvoyer précisément aux passages qui contiennent la pensée de ce saint Père. Ainsi, pour donner encore un exemple ; à la page 42 on ne doit pas croire qu'un Texte allégué par M. Ballerini soit tiré du Livre 3ᵉ des Soliloques : il n'y a sous le titre de *Soliloques*, que

deux Livres, & non trois dans S. Auguftin. *

Ce faint Docteur écarte des études & de la route du vrai les *Queftions obfcures ou inutiles*, & les *Queftions de mots*; il veut qu'on fe rétracte, quand on s'eft trompé, & il en a donné lui-même un bel exemple; il exige, pour la recherche des vérités de la Phyfique, l'étude des Mathématiques & les expériences; il n'approuve point qu'en ces matières, on s'appuie uniquement fur l'autorité des faints Livres. » Il arrive fouvent, *dit-il*, que

---

* A la page 33, on cite *le 16* Chapitre du Livre *de Quantit. an.* il falloit mettre le *19*. A la page 43, on indique l'Epître *153*, c'eft *143*. En plufieurs autres endroits on omet de renvoyer aux Chapitres du Livre, comme Page 28, *Lib. 1. in Acad.* il faut ajoûter *Cap. 4*. Page 111, *Lib. 9. de Trin.* il eft bon d'indiquer le *Chap. 1*, &c.

» des Infidèles ont des connoiſ-
» ſances ſoûtenues de raiſons très-
» certaines, & d'expériences pal-
» pables ſur ce qui regarde la
» Terre, le Ciel, les autres élé-
» ments de ce monde, le mou-
» vement, la grandeur & les diſ-
» tances des Etoiles, les éclipſes
» du Soleil & de la Lune, les
» révolutions des années & des
» temps, la nature des animaux,
» des plantes & des pierres. Or,
» c'eſt une choſe tout-à-fait hon-
» teuſe, très-pernicieuſe, & qu'il
» faut éviter avec un grand ſoin,
» qu'un Chrétien diſcoure de ces
» choſes, en prétendant s'appuyer
» ſur l'autorité de l'Ecriture, en
» préſence d'un Infidèle, & lui
» donne lieu de le regarder com-
» me un inſenſé qui s'égare d'une
» manière étrange, & qui ne
» mérite que la riſée..... Il faut
» dire que le S. Eſprit qui par-
» loit par la bouche de nos Au-

» teurs, n'a pas voulu apprendre
» aux hommes des choſes qui ne
» leur ſervent de rien pour le
» ſalut. « Ce Texte tiré du ſecond
Livre *de Geneſi ad litteram*, eſt
capable de rallentir le feu des
Adverſaires de la nouvelle Phy-
ſique. Probablement on n'y fit
pas attention, quand on préten-
dit détruire le ſyſtême de Co-
pernic par des paſſages de l'Ecri-
ture : manière d'attaquer bien
paſſée de mode, & qui ne ſe
trouve plus guères que dans les
Livres du dernier ſiècle.

Sur la Morale & la Juriſpru-
dence, M. Ballerini tire peu de
choſes du ſaint Docteur; il a tort :
perſonne n'a mieux parlé que
S. Auguſtin des Loix & de leurs
diverſes eſpèces, Loi éternelle,
Loi naturelle, Loi révélée, Loi
humaine ; perſonne ne s'eſt ex-
pliqué plus clairement ſur les
objets de ces Loix, ſur leur ori-

gine, sur leur sanction, sur les secours qui sont nécessaires à l'homme pour les accomplir toutes quant à la lettre & quant à l'esprit.

Notre Auteur entre, à son douzième Chapitre, dans une espèce d'instruction sur ce qu'on appelle *les lieux Théologiques*. Il place de suite l'*Ecriture sainte*, la *Tradition*, les *saints Pères*, les *Conciles*, les *Décrets des Papes*, les *Controverses*, la *Théologie Scholastique*, la *Théologie Morale*; & ce sont-là les sujets qui remplissent le reste de ce Volume.

Les Articles de l'*Ecriture*, de la *Tradition*, des *saints Pères*, présentent les meilleures régles sur l'usage de ces monuments de la plus sainte Religion qui soit au monde. On voit que M. Ballerini a voulu être court. S. Augustin a dit sur ces trois grands

objets mille choſes qui ne ſont point ici, mais ce qu'on cite de lui, eſt toujours très-ſuffiſant pour la Méthode d'étudier. Grand reſpect pour les ſaints Livres; défiance de ſes lumières dans l'explication des difficultés qu'on y rencontre; attention à recueillir les ſens qu'ont vus & tranſmis les ſaints Pères. *J'ai ſuivi leurs traces*, diſoit S. Auguſtin, *je penſe ce qu'ils ont penſé, je tiens la doctrine qu'ils ont tenue, je prêche ce qu'ils ont prêché.*

Ce qu'on nous dit ici des Conciles, eſt plus polémique que tout le reſte de l'Ouvrage. A l'occaſion d'un mot qu'on lit dans S. Auguſtin ſur *les Conciles pléniers, qui ſont ſouvent corrigés par les Conciles poſtérieurs*, on entre dans une aſſez longue controverſe contre l'Auteur *qui a pris le nom de Férepon.* Il eſt à croire que M. Ballerini ignoroit

qu'en 1703 Jean le Clerc faisant des Notes sur tous les Ouvrages de S. Augustin, s'étoit déguisé sous la dénomination de *Phereponus.* C'est ce *Férepon* qu'on réfute ici : la chose n'étoit pas difficile. Ou S. Augustin entendoit, par les *Conciles pléniers*, de simples Conciles Provinciaux ou Nationaux ; & alors il n'est pas surprenant qu'il ait pu croire & dire que ces Conciles sont corrigés par des Conciles postérieurs : la raison en est manifeste. L'infaillibilité n'est accordée qu'aux Conciles écuméniques, & non aux Conciles particuliers. Ou bien S. Augustin a indiqué de vrais Conciles généraux par l'expression de *Conciles pléniers* ; & dans cette hypothèse (qui est pourtant la moins probable) il n'a voulu parler que des faits personnels ou historiques, qui peuvent se traiter dans ces Assemblées de l'Eglise

universelle, & sur lesquels il n'y a point de promesse d'infaillibilité. Tel étoit le fait compliqué avec la cause des Donatistes : on disputoit *si Cécilien avoit livré les Livres saints durant la persécution.* Au surplus si M. Ballerini avoit connu le caractère d'esprit de M. le Clerc, & les critiques qu'il a essuyées, même de la part des Protestants, pour la hardiesse de ses Notes contre S. Augustin, il est probable que cette discussion auroit été plus animée, plus curieuse & plus instructive, quoiqu'elle ne soit assûrément pas méprisable.

Il n'y a qu'un mot, mais bien choisi dans S. Augustin, sur les *Décrets des Papes ;* un assez bon Chapitre sur les *Controverses ;* une simple exhortation à éviter les questions trop contentieuses, (c'est l'objet du morceau qui traite de la *Théologie Scholasti-*

que ;) enfin de bons principes ſur la *Théologie Morale.* On veut, d'après S. Auguſtin, qu'elle ſoit *appuyée ſur l'autorité ſainte* de l'Ecriture & des Pères. C'eſt le moyen de ne s'égarer jamais dans la pratique des devoirs & dans la conduite des Ames.

Le Traducteur de cet Ouvrage eſt M. l'Abbé Nicolle de la Croix, Auteur d'une Géographie fort eſtimée & fort répandue. Nous lui ſavons gré de ſon travail ſur cette Méthode d'étudier. Il a rempli parfaitement ſa tâche : il ſeroit à deſirer que l'Italie lui eût fourni un Texte plus étendu, plus ſavant, plus digne de S. Auguſtin. Ce n'eſt pas que l'Eſſai de M. Ballerini ne ſoit eſtimable ; mais il a travaillé d'après un ſi excellent homme & un Docteur ſi ſublime, que l'imagination du Lecteur ſurpaſſe de beaucoup ce qu'on nous donne dans ce très-petit Volume.

ARTICLE CVIII.

MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE, envoyé à la très-louable Société d'Agriculture de Berne ; avec l'Extrait des six premiers Livres du Corps complet d'Œconomie Rustique de feu M. Thomas Hale. (*In*-4°. p. 167.) M. DCC. LX.

L'Agriculture est la *principale roue de prospérité d'ici-bas :* elle est, pour les Empires, la source féconde des richesses les plus solides, & le vrai principe de la puissance des Nations. Ces vérités utiles furent inconnues à ces temps barbares & grossiers, où la valeur guerrière sembloit tenir lieu de toutes les vertus : & ce n'est pas une des preuves les moins sensibles

des progrès de la raison dans ce siècle, que l'ardeur avec laquelle les esprits se sont réchauffés sur ce qui concerne la culture des terres & l'œconomie.

Le Mémoire, dont nous allons rendre compte, est un des meilleurs Ouvrages qui aient été faits sur ces importantes matières. Son Auteur, déja si connu sous le nom de l'*Ami des hommes*, soûtient ici sa réputation, & justifie de plus en plus par de nouveaux bienfaits la qualité respectable sous laquelle il s'est annoncé.

La Société d'Agriculture, établie à Berne, proposa l'année dernière 1759 pour sujet de deux Prix d'examiner & de discuter 1° Les raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la culture des terres. 2° Les empêchements généraux & particuliers qui s'y rencontrent. 3° Les moyens généraux & particuliers que

que ce pays fournit relativement à cette culture ; auſſi-tôt M. le Marquis de Mirabeau compoſa le Mémoire que nous annonçons, & il déclara que les Prix n'étoient point ſon objet. » Je ſuis, » *dit-il*, trop éloigné pour com- » battre à armes égales, & d'ail- » leurs *combattre* eſt un mot prof- » crit dans ma conſcience. Je » veux ſeulement rendre hom- » mage au plus digne des Tribu- » naux, & lui offrir mon foible » tribut, mais tribut de zèle, de » tendreſſe & de reſpect. « Il entre après cela en matière, s'attachant à l'ordre preſcrit dans les Articles propoſés. Nous allons ſuivre ſa marche, autant que la nature & les bornes d'un Extrait pourront nous le permettre.

Sur le premier Article qui ne lui paroît pas aſſez clairement énoncé, l'Auteur demande ſi les membres de la Société d'Agri-

culture ont voulu dire que la Suisse doit s'attacher à la culture des terres *par préférence à toute autre culture*, ou si cette contrée doit *préférablement à tout autre pays* être destinée à rapporter des bleds. A l'occasion de ce double sens que présente la proposition, l'Ami des hommes indique rapidement les raisons générales qui déterminent le choix de la culture des terres & de leur emploi. S'agit-il d'un pays qui soit totalement privé de communication avec l'Etranger ? il est évident que la culture du bled, ou d'autres grains qui sont des denrées de premier besoin, doit avoir la préférence sur la culture des denrées qui ne sont que de luxe, d'utilité, ou de seconde nécessité. Mais il n'est pas de contrée inaccessible au Commerce : or, par-tout où il y a un Commerce extérieur, libre &

facile, le meilleur emploi des terres eſt celui qui procure le plus grand profit évalué en argent. Par la vente de ſon ſuperflu, le pays pourra ſe procurer avec avantage l'achat de ce qui lui manque. L'intérêt inſtruit de ſoi-même le Cultivateur à diriger ſes travaux vers le profit. Au reſte, le meilleur produit des terres, évalué en argent, doit être conſidéré relativement au produit total, y compris les frais, & relativement au produit net, frais déduits. Il faut voir, dans le Mémoire, le développement de ces principes bien calculé d'après différentes hypothèſes, dont l'expoſition nous meneroit trop loin. Nous dirons ſeulement qu'il réſulte de ces hypothèſes & de ces inductions, que la préférence des cultures eſt & doit être preſque toujours décidée par le *pro-*

duit net, & non par le *produit total.*

Après cette digreſſion qu'on ne doit pas regarder comme étrangère au ſujet de ce Mémoire, l'Auteur revient à la queſtion propoſée. Il eſt certain, *dit-il*, que la Nature en général ſemble avoir deſtiné plus particulièrement le territoire Helvétique au pâturage des beſtiaux. La Suiſſe eſt montagneuſe, pleine de ſources, de rivières & de lacs : les poſſeſſions y ſont circonſcrites & bornées par la Nature, & par les principes du Gouvernement analogue à la nature du pays. Toutes ces diſpoſitions primitives paroiſſent contraires à la culture des bleds. Les terres les plus propres à cette production ſont les plaines : 1° Parce qu'en général elles reçoivent plus également, dans toutes leurs parties, les influences de l'air, de

la pluie & du ſoleil : 2° Parce que des terres fréquemment remuées ſont ſujettes à perdre leur engrais & leur ſubſtance, à être emportées & ravinées, ſi elles ſont en pente : 3° Parce que ſur un ſol vaſte & uni, il eſt plus aiſé de vaquer à la culture, d'étendre ſes poſſeſſions, & de ſillonner également, promptement, & à moins de frais & de perte de temps. Dans un pays tel que la *Suiſſe*, on ne peut guères ſe ſervir de la charrue ; il y faut preſque par-tout employer la bêche. Or, au moyen de la charrue, un homme, à l'aide de deux chevaux ou de quatre bœufs, peut labourer ce que vingt hommes ne laboureroient pas à bras. La culture exécutée par des animaux eſt donc bien ſupérieure à la culture de main d'homme. Ainſi à conſidérer la choſe ſous ce point de vuë, on ne ſauroit

diſconvenir qu'en général la Suiſſe n'ait de très-grands déſavantages pour la culture des bleds par comparaiſon avec les pays de plaines. Ces déſavantages néanmoins ſeroient une raiſon de plus pour s'y attacher : & la queſtion propoſée par la Société n'en ſeroit que plus ſage & plus patriotique. Mais il eſt une autre manière d'enviſager cet objet. Il faut conſidérer cette partie de l'Agriculture ſelon les vuës de l'humanité. En ce ſens, s'il eſt un Gouvernement aſſez heureux pour ne faire cas que de l'homme, pour ne point ambitionner la puiſſance, mais l'innocence & la tranquillité, ce Gouvernement doit protéger entre tous les Arts celui qui fait vivre le plus d'hommes, & entre les manières de l'exercer celle qui emploie le plus de mains. Certainement de toutes les cultures, celle qui pro-

duit le plus d'aliments propres à notre nourriture ; après le jardinage, c'eſt la culture des bleds : de toutes les manières de cultiver les bleds, celle qui rapporte le plus, c'eſt la forte culture à bras. Il eſt vrai, *pourſuit notre Auteur*, que ces bras conſomment ce ſurplus au moins ; mais ce ſont des hommes laborieux, forts, innocents & vertueux : & ſi le Gouvernement de la Suiſſe eſt ce qu'annonce ſa réputation, c'eſt à ſe procurer le plus grand nombre poſſible de ces hommes-là que tend ſa Politique : en ce cas, il ne doit plus ſe plaindre des empêchements que nous avons cités, mais au contraire benir la Providence de ce qu'elle a adapté la nature de ſon ſol aux principes de ſon exiſtence.

On trouvera, dans cette première Partie, une peinture très-intéreſſante & très-animée de la

vie paſtorale, que notre Auteur ſemble préférer *à la vie aratoire*, comme ayant plus de rapport à l'ordre ſimple de la Nature.

En traitant des empêchements généraux ou particuliers qui s'oppoſent à la culture des bleds, l'Auteur en préſente pluſieurs qui ſont étrangers à la Suiſſe. Mais » les maux politiques ſont tous » contagieux, & peut-être l'épi- » démie eſt-elle dans le voiſinage » de la Suiſſe. « A tout hazard, *ajoûte-t-il*, je parle à l'univers. Que ceux qui ont ſuſcité ma voix, me pardonnent l'extenſion de mes organes.

Le premier & le plus fatal des empêchements que peut rencontrer la culture des bleds, » c'eſt » ce qu'on appelle *la Police des* » *Grains*, mot à jamais déteſta- » ble, *ſi l'on ſavoit tous les* » *maux* qu'elle a faits à l'huma- » nité. Je demande pardon d'a-

» vance, ſi la chaleur de la com-
» poſition, liée à la force des rai-
» ſons, m'emporte à quelques
» expreſſions peu meſurées..... Je
» proteſte que perſonne ne reſ-
» pecte plus que moi tous les Gou-
» vernements établis dans l'Euro-
» pe;... mais plus ils ſont reſ-
» pectables, moins ils ſont à crain-
» dre pour un homme qui n'a
» d'intérêt que la juſtice & la
» vérité. «

La ſuite de ce morceau n'eſt pas écrite avec moins de force & d'énergie. Nous y renvoyons nos Lecteurs. On y verra que l'Auteur condamne la méthode établie dans quelques Gouvernements, & empruntée des Romains, d'établir des Magaſins publics, pour ſubvenir aux misères du Peuple; que ces Magaſins ont ſervi en pluſieurs lieux de prétexte au monopole d'achat & de vente; que, par cette précaution dan-

gereuſe, on a fait prendre au Peuple en averſion les Greniers vraiment utiles, qui ſont ceux des Propriétaires ou des Marchands qui amaſſent du bled à leurs frais. Dans les temps où le Commerce étoit inconnu, ces Magaſins publics pouvoient avoir une ſorte d'utilité ; mais aujourd'hui que les chemins ſont ouverts d'un monde à l'autre, que le Commerce toujours éveillé par la concurrence & par la cupidité, eſt attentif à chercher les débouchés des marchandiſes & des denrées les plus ſuperflues, comment peut-on craindre que celle qui eſt de premier beſoin, manque aux lieux où la néceſſité l'appelle ? Le bled eſt comme l'eau, *dit ingénieuſement notre Auteur* : il cherche toujours ſon niveau. Il accourra, en réfluant d'un port à l'autre, d'Egypte en Siberie, & cela d'une rapidité inconce-

vable, ſans qu'on puiſſe l'en empêcher, ſi une fauſſe prudence ou l'avarice des Prépoſés de l'autorité ne forme des digues pour l'arrêter. La Hollande, qui n'a ni territoire, ni magaſin que ceux de ſes Marchands, ne connut jamais la diſette.

Après un beau parallèle de Colbert & de Sully quant aux plans de leur adminiſtration reſpective, parallèle dont tout l'avantage eſt pour le Miniſtre de Henri IV. notre Auteur s'attache à détruire le préjugé répandu dans la plûpart des eſprits, ſavoir qu'il eſt utile de tenir les grains à bas prix dans un Etat ou dans une Ville. Il prouve très-bien que ce n'eſt que le ſurhauſſement ſubit & imprévu du prix des bleds, qui ſoit redoutable, & qui entraîne la misère du pauvre Peuple. En effet, ne voit-on pas tous les jours que le petit Peuple aban-

donne les Provinces où le bled est à bas prix, & en non-valeur, tandis qu'il abonde où la subsistance est plus chère? C'est que, dans ces lieux où le bled coute davantage, la journée des Ouvriers est aussi plus considérable, & que déduction faite de leur dépense & de leur consommation, il leur reste plus de profit net. La facilité & la liberté du débit procure le bon prix du bled : le bon prix anime la culture, & amene l'abondance de cette denrée : l'abondance & le bon prix forment les revenus, favorisent la population, & procurent l'aisance des habitants. Pour que le bled soit à un bon prix, il faut, *dit notre Auteur*, que le Septier de bled, mesure de Paris, qui pese environ 240 livres, soit le tiers du marc d'argent, (pages 44 & 45.)

On verra que des observations

judicieuſes faites d'après l'expérience prêtent ici une nouvelle force aux raiſonnements & aux calculs. Ces diſcuſſions ſont ſuivies d'une apoſtrophe noble & pathétique aux perſonnes qui ſont à la tête de l'adminiſtration dans les différents Gouvernements. » O vous ! *dit l'Ami des hom-» mes*, qui voyez d'un œil pa-» ternel, mais ſoucieux, les dan-» gers qui ſemblent menacer les » Peuples commis à vos ſoins, & » dont le cœur s'ouvre à des » craintes dont la cupidité cou-» verte du maſque du bien pu-» blic ſait profiter, étendez un » inſtant vos regards, & cher-» chez par quel canton de l'Eu-» rope, par quelle partie de l'U-» nivers, le feu d'une diſette » univerſelle peut pénétrer ſans » que les pompes de l'abondance » l'éteignent auſſi-tôt, dès qu'on » les laiſſera couler &c. « (p. 56.)

Octob, 1760. I. vol.

Mais ces avantages seront les fruits heureux de la liberté absolue, générale, indéfinie du Commerce des grains, en guerre comme en paix, avec les amis & les ennemis. Le Marchand de bled, le Courtier, le Blâtier de détail &c. doivent être des hommes sacrés dans tout Etat où l'on aspire à voir prospérer ce genre de culture. Cette liberté générale & absolue est *le pivot principal de l'Agriculture.* : notre Auteur la qualifie de *première Loi divine & physique de l'Agriculture* » Si jamais un Peuple établit & exécute cette Loi, *poursuit-il*, & qu'il souffre ensuite » de la disette, je consens à être » condamné au supplice de ce » Père si connu par le trait qu'on » appelle *la Charité Romaine*, » à languir en prison sans autre » nourriture que le lait de ma » propre fille, & à mourir dans

» ses bras en le voyant tarir, « (page 59.)

Dans ce Mémoire, on n'omet aucun des empêchements qui s'opposent à la vivification & aux progrès de l'Agriculture : tels sont les corvées, les impôts, les rentes & rentiers, le placement de l'argent sur les fonds publics des Etrangers, les défenses de clôre les champs, les Communes &c. Sur ce dernier Article, on trouvera des remarques excellentes. Il paroît, sans doute, au premier coup d'œil que ces Communes sont le bien du public, & par conséquent la propriété du pauvre qui y fait paître quelques bestiaux, dont le rapport pourvoit à sa subsistance. Mais, dans le vrai, c'est autant de territoire en non-valeur, perdu par conséquent pour l'Etat, & plus encore pour le pauvre, qui n'a d'intérêt que d'être au mi-

lieu d'une forte Agriculture, dont les travaux multipliés le font vivre & le rendent néceſſaire. Les Anglois ont ſi bien ſenti cette vérité, qu'ils ont converti chez eux preſque toutes les Communes en propriétés. Si-tôt que quelques-uns des *Part-prenants* à une Commune préſentent Requête au Parlement à l'effet d'ordonner la diſtribution de ces biens au marc la livre à tous les ayants cauſe; que les autres le veuillent ou non, le Parlement nomme douze Jurés-Experts qui, avec les formalités requiſes par les Loix, font faire la répartition de ce territoire, dont chaque portion devient ainſi propriété incommutable dans les mains de chaque particulier.

Notre Auteur, qui ſoûtient par-tout ſon caractère d'*Ami des hommes*, exhorte les treize Cantons à permettre la clôture des champs: il recommande

en même temps de planter ſur ces clôtures des arbres fruitiers qui puiſſent offrir des rafraîchiſſements aux Voyageurs altérés. Fermez, *leur dit-il*, dignes Elèves de la Nature, fermez vos champs aux ravages ; mais que leurs remparts ſoient couverts des drapeaux de l'hoſpitalité. On n'ébranchera jamais les vergers de celui qui excite les paſſants à prendre part à leur abondance &c. (page 77.) Il y a, dans ce peu de mots, un ſentiment qui pénétre l'ame du Lecteur. On eſt tenté de s'écrier qu'un Citoyen qui penſe ſi généreuſement, mérite, non pas ſeulement tous les prix d'une Société littéraire, mais toute la reconnoiſſance du genre humain.

La troiſième Partie du Mémoire s'ouvre par l'expoſition des moyens généraux & particuliers que la Suiſſe fournit relative-

ment à la culture des bleds. Mais ces moyens, il faut les mettre en œuvre. Par quel art, par quel secret peut-on se flatter d'y réussir ? Point d'autre, *dit notre Auteur*, que *le réglement ou l'encouragement*. Le réglement est sujet aux plus grands inconvénients; & les Gouvernements qui l'ont regardé comme le principe de l'action politique & qui ont agi en conséquence, n'ont fait qu'introduire le monopole dans toutes les parties, & gangrener toutes les veines de l'Etat. Il n'est donc, *poursuit notre Auteur*, de véritable moyen que l'*encouragement.*

La première spéculation que doivent former les Protecteurs de l'Agriculture, c'est que, dans cet art *d'institution divine*, toutes les parties s'entr'aident, & rentrent les unes dans les autres : de manière qu'il soit impossible

d'en faire prospérer une, sans les encourager toutes ; comme aussi d'en négliger une, sans que toutes en souffrent plus ou moins. A l'égard du choix des différentes productions, on peut s'en rapporter à l'intérêt des Propriétaires & des Colons. Cet intérêt éclaire suffisamment le Cultivateur, & toute la théorie imaginable n'est qu'ignorance auprès. Qu'importe ce qu'on tire de la terre, si l'on en tire le meilleur produit net, évalué en argent ? Les plantations des Vignes deviennent-elles trop multipliées dans un Etat ? Vous arrêterez aisément ces plantations en accordant une liberté entiere, à la culture & au Commerce des grains : bientôt cette culture reprendra ses avantages naturels. Mais vouloir établir cette culture en étouffant les autres, c'est multiplier les friches : c'est, *dit l'Auteur*, comme si, en ébranchant mes sau-

vageons, je prétendois qu'il faudroit bien à la fin que l'arbre devînt franc, faute de pouvoir être autre choſe, (page 82.)

Le ſecond encouragement qu'exige & demande la culture des grains, c'eſt la facilité du débit, ſans lequel les denrées ne peuvent avoir de prix. Il faut donc ouvrir les débouchés, faciliter les tranſports, en diminuer les frais; parce que le Commerce ne vit que du gain qu'il fait ſur ſes voitures. Tout ce qui lui en coute en frais de voyage, eſt néceſſairement pris ſur la production ou ſur la conſommation.

Des Hommes d'Etat, reſpectables d'ailleurs, ont ſouvent penſé à établir, dans leurs contrées, l'uniformité des poids & des meſures. Notre Auteur eſt bien éloigné d'approuver ce projet, dont l'exécution tendroit à faire oublier le principe excellent, qui dit

que les Loix Politiques ne ſauroient trop imiter les Loix de la Nature ; elle eſt uniforme en grand, & variée dans le détail. Tout ce morceau, qui eſt rempli d'obſervations vraiment utiles, mérite d'être lu. (Voy. les p. 85 & 86.)

Après la liberté du Commerce des bleds & la facilité des débouchés, on ne peut plus traiter que des encouragements de détail. Un des plus avantageux en ce genre, c'eſt de faire prendre à chacun ſon héritage en gré. Chacun aime ſon champ en proportion de ce qu'il ſe trouve à portée de lui donner des ſoins & d'en jouir. Il faut que le Propriétaire vienne au ſecours des Fermiers ; qu'il les protége ; que, dans les années de non-valeur des productions, il attende pour les payements du fermage les temps favorables à la vente des denrées, &c.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans ce qu'il dit des dommages que cauſe à l'Agriculture la trop grande quantité de gibier, & ſur-tout des bêtes fauves. Sa tendreſſe pour les Laboureurs s'enflamme à cette occaſion, & les expreſſions les plus énergiques viennent animer ſon ſtyle, & lui donnent un nouvel éclat.

L'inſtruction eſt encore un excellent encouragement; mais l'exemple eſt la meilleure des inſtructions. » N'eſpérez pas faire » aiſément adopter de nouvelles » méthodes au Cultivateur, qui » riſque tout, s'il hazarde les fruits » de ſon travail, à moins que » vous ne mettiez ſous ſes yeux » des eſſais dont les ſuccès le dé- » terminent à l'imitation, la plus » impérieuſe des Loix. « On fait ici un grand éloge de l'Ouvrage de M. Thomas Hale, intitulé: *Corps complet d'Œconomie Ruſti-*

que. Ce Livre eſt ſi eſtimé en Angleterre, qu'un grand nombre de Paroiſſes en tiennent un Exemplaire enchaîné ſur un Pupitre dans la Sacriſtie pour l'uſage des Habitants.

On ne ſauroit trop recommander au Propriétaire de s'attacher à gagner la confiance de ſes Fermiers, de les affectionner à ſes champs, d'en changer ſur-tout rarement. » La terre, *dit ſi bien » notre Auteur*, eſt comme un » enfant qui perd toujours à changer de nourrice. Que d'âge en » âge vos Colons ne connoiſſent » que leur Contrée, qu'ils y trouvent le tombeau de leur père, » le berceau de leurs enfants &c. « Le Mémoire finit par un magnifique Tableau de la vie paſtorale & *aratoire*, comparée avec les différentes conditions qui rempliſſent les Villes. » Que ſont ces » Philoſophes, nous dit-on, qui

» s'écrient, qu'ils tiennent école
» de bonheur, & dont les leçons
» peignent la tristesse de l'orgueil
» avide & mécontent? Leurs sys-
» têmes de bonheur factice sont
» un vêtement tendu, qui ne sau-
» roit aller aux différentes tailles,
» aux goûts, aux génies, aux ca-
» ractères divers. Ils nous pro-
» mettent l'indépendance, & gé-
» missent eux-mêmes dans les fers.
» Eh! qu'ils nous parlent du bon-
» heur naturel, qu'ils nous invi-
» tent à le chercher dans les cam-
» pagnes! &c. « (page 104.)

On a dû s'appercevoir que cet Extrait n'est guères qu'un tissu de citations. Nous avons tâché de donner une idée de l'Ouvrage, mais pour en connoître le mérite, il faut le lire & le relire. On y trouvera tout ce qui caractèrise un bel esprit, une ame vertueuse, & un bon Citoyen.

ARTICLE

ARTICLE CIX.

THE CONNOISSEUR. By M. Town, &c. *C'est-à-dire*, *LE CONNOISSEUR.* Par M. Town, Critique & Censeur-Général. (I^{er} Volume *in*-12. seconde Edition, pages 279.) *A Londres, chez Baldwin, &c. & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jaques.*

NOus nous sommes procuré les deux premiers Tomes du CONNOISSEUR. Comme ses Œuvres ne sont qu'un Recueil de Feuilles périodiques & détachées, il n'y a pas grand inconvénient que les derniers Volumes aient précédé les premiers dans nos Mémoires. Les Feuilles du premier Volume commencent au 31. Janv. & finissent au 26. Septembre 1754.

D'abord M. Town déclare au Public que le caractère dont il est revêtu, est celui de CENSEUR-GÉNÉRAL. Londres, ou ce qu'on appelle vulgairement la Ville, *What is usually called the Town*, est son département. Pour instruire son Lecteur, il en trace rapidement une esquisse légère. Son crayon n'est point asservi à la méthode des Géographes; il voltige d'un quartier à l'autre. Il n'est attentif qu'aux hommes qui s'y rencontrent, aux inclinations, aux mœurs, aux usages, aux principes qui les différencient. Là ce sont des Juifs qui, la veille du tirage d'une Lotterie où ils sont intéressés, expriment sur leurs visages l'espoir ou la crainte dont ils sont agités, &c. Ailleurs c'est une assemblée d'hommes aussi avides que des Actionnaires. Ce sont, dit M. Town, des oiseaux de proie qui attendent une curée,

Watching for carcaſſes. Je n'y entre jamais ſans dire mon *memento mori.* Qui ne ſeroit pas tranſi à la vuë de ces fourrures & de ces perruques redoutables? *Sable ſuits and tremendous perukes,* &c.* De ce lieu ſi lugubre M. Town paſſe dans un Caffé où l'on reſpire un air plus ſerein. Ce Caffé eſt fort fréquenté par les Encourageurs de la Littérature, *Encouragers of Litterature*, & par les Libraires qui, à Londres, ne ſont pas moins Juges du mérite. Ce n'eſt pas cependant ſur la beauté du ſtyle & des penſées, mais ſur la célérité & l'étendue du débit, qu'ils décident qu'un Livre eſt bon. No-

* Ce trait eſt un ſarcaſme de M. T. contre les Médecins de Londres: il nous paroît ſi injuſte & ſi déplacé, que nous le regardons comme une tache dans ces Feuilles.

tre Cenſeur obſerve que le caractère des Libraires ſe forme ordinairement ſur le goût des Ecrivains qui les ſervent. En conſéquence l'un ſe croit obligé de faire le Politique ou le Déiſte ; l'autre joue le fantaſque, ou viſe au ſavoir, au bel-eſprit ; un troiſième devient un perſonnage grave, un Moraliſte ſententieux, *Grave, Moral and Sententious.*

De-là M. Town ſe tranſporte au Temple qui ſépare la Ville du Fauxbourg. La Nobleſſe qui l'habite, ſe reſſent de l'influence attachée à la ſituation de ce quartier, c'eſt-à-dire au voiſinage de la Cour. Ce ſont donc des Bourgeois Courtiſans, qui tâchent de s'approprier les airs & les façons de l'Anti-Chambre ; mais l'apprentiſſage étudié qu'ils en font les jours de Fêtes, eſt ſi chargé de fatuité & d'inſolence, que, malgré leur fineſſe, ce ne ſont jamais

que de mauvais ſinges, dont le jeu perce & ſe trahit dans tout ce qu'ils font : *Betrays itſelf in every thing they do.*

Du Temple, M. Town vole à *Covent Garden* : ce Jardin eſt le Théâtre de la galanterie, de l'eſprit & de la critique. Là, il ſe retire dans un Caffé qui eſt le rendez-vous des Lettres & des Sciences, l'écho de tous les bons mots, & le bureau où la balance du goût peſe & apprécie tout ce qui enrichit la Preſſe & la Scène. C'eſt-là l'école principale où M. Town s'eſt formé ; il le publie avec reconnoiſſance. Il promene ainſi ſon Lecteur de Place en Place, & ſur-tout de Caffé en Caffé. Il n'entre dans aucun ſans ſe métamorphoſer. Ainſi, avant la fin de ſa tournée, on le voit ſucceſſivement Ecoſſois, François, Anglois ; Politique, Logicien, Géomètre ; Médecin, Méta-

phyſicien, Caſuiſte, Philoſophe, Théologien, Mythologue, en un mot, tout ce qu'on veut, excepté Athée, *Any thing bat an Atheiſt.*

En choiſiſſant la Ville pour ſon Département, en déclarant la guerre aux vices & aux folies qui s'y retranchent, M. Town n'oublie pas que la campagne a beſoin de ſes ſervices. Son couſin, M. Village, s'eſt chargé de ce Département. Il ne s'y fait aucune ſottiſe, il n'y germe aucun travers, ſans que M. Village en donne avis à M. Town; & cette correſpondance met une variété agréable dans le Recueil.

Dans une de ſes Feuilles, M. Town nous apprend l'effet que produiſit en Angleterre la publication des Œuvres poſthumes du Lord Bolinbroke. Ce fut, *dit-il*, pour les Eſprits-forts une nouvelle ſource d'eſprit & de vie. Maintenant, *ajoûte-t il*, il

ne s'agit plus que d'oublier notre Catéchisme & tout ce qu'on nous a enseigné sur la Religion. C'est par-là qu'il faut commencer pour refondre notre créance, & pour la monter sur le système de ce fameux Lord. Ensuite il n'y aura plus qu'à brûler la Bible, convertir nos Eglises en Théâtres, & transporter hors du Royaume le Clergé pour nous en débarrasser. Cependant, voyant qu'on avoit mis l'emplette de ces œuvres à un prix exorbitant, notre Censeur espèra que leur influence se borneroit aux gens de qualité, & que la sphère où ces Messieurs sont placés étant inaccessible à la faim & à la disette, la lecture de Bolinbroke ne les porteroit guères qu'à tricher au jeu, & à fouler leurs Vassaux. Selon M. Town, si les maximes de cet Ecrivain venoient à se répandre parmi le Peuple,

en plein midi on ne seroit pas en sûreté dans les rues, on n'y rencontreroit que des voleurs & des assassins.

Notre Censeur eut bientôt l'occasion de se convaincre que ces principes licentieux sont une contagion dont le petit Peuple même est susceptible; que le ton mis à la mode par les Esprits-forts n'est pas au-dessus de sa portée, & qu'il avale sans peine le poison qui coule de leurs écoles. Passant, *dit-il*, dernierement dans la rue où l'Irréligion tient ouvertement son Académie, j'entendis agiter cette question, savoir si le Lord Bolinbroke, par ses Ecrits, n'a pas rendu plus de service à l'humanité que les Apôtres & les Evangélistes. Les Chefs de cette assemblée étoient des Clercs-Praticiens, de petits Marchands & de vils Artisans. Je fus étonné de l'érudition qu'étaloient ces

nouveaux Controversistes. Ils avoient appris par cœur *Toland*, *Collins*, *Mandeville*, &c. Un Cordonnier harangua pendant six minutes, pour prouver l'excellence des dogmes établis par Bolinbroke. L'Ecriture étoit prise en défaut par toute cette canaille. Un Boulanger s'élevoit contre cette sentence, *L'homme ne vit pas seulement de pain.* Un Frater soûtenoit qu'un jeûne de quarante jours n'est pas possible. Un Matelot juroit que la Bible n'est qu'un tissu de mensonges, & qu'il avoit fait le tour du monde avec l'Amiral Anson sans trouver de Mer-Rouge. Un Maçon, tout en arrangeant les briques dont il bâtissoit une muraille, soûtenoit à son camarade que le monde étoit l'ouvrage du hazard. Un Marmiton demandoit à son compagnon ce qu'il pensoit du souper de Cana.

Dans le Peuple, remarque M. Town, on ne trouve encore d'Esprits-forts que parmi les hommes : leurs femmes se font toujours un devoir d'aller le Dimanche à l'Eglise, de faire leurs prières & de catéchiser leurs enfants.

Pour nos Dames du bel air, *polite ladies*, bientôt elles ne vaudront pas mieux que nos Esprits-forts. Depuis que la mode se passe de nouer les intrigues à l'Eglise, elles ne se soucient plus d'y aller. Aujourd'hui, pour y attirer les gens de qualité, il faudroit un tremblement de terre. En général, dans cet étage, le sexe Anglois vit trop sans souci pour s'occuper sérieusement de la Religion. On dit à nos Dames qu'elles sont des Anges, elles le croient & s'en tiennent-là. On seroit tenté de soupçonner qu'elles pensent sur leur ame à la

façon de Mahomet, qui ne leur en croyoit point. Ce qui fonde ce ſoupçon, c'eſt qu'elles ne s'occupent que de leur corps. Nous ſommes obligés d'adouci les traits que ſe permet ici M. Town.

Du reſte, il prétend que les principes des Eſprits-forts ſont ſi ridicules, que ce n'eſt guères la peine de les réfuter; & que la meilleure méthode de les confondre ſeroit d'extraire de leurs Ouvrages un choix de ces principes abſurdes & impraticables qu'ils ſont forcés d'avancer pour ſe diſpenſer d'être Chrétiens. Le Cenſeur de Londres trace ici un croquis de ce qui doit néceſſairement compoſer le Credo des Incrédules: le dernier Article de ce ſymbole eſt, *Je crois tout ce qui eſt incroyable.* On revient ici aſſez ſouvent aux Œuvres de Bolinbroke; mais il faut être bien au fait de la doctrine de cet

Ecrivain, pour sentir toute la force & tout le sel des censures qu'on en fait dans ces Feuilles.

La première Lettre que le cousin Village écrit à M. Town, roule sur les élections & sur les partis qu'elles forment dans les moindres Bourgades d'Angleterre. Les Hommes d'Etat, *dit M. Village*, fourmillent dans nos Hameaux. Après le Sermon, on y tient des séances où nos Politiques champêtres déploient leur profond savoir & leur zèle patriotique. L'élection approche, tout est en rumeur. Pour chaque Parlement, nous avons deux braves Députés: ce sont gens à tenir tête à la Cour. Mais il vient d'arriver de Londres un Banquier qui brigue la députation: c'est un homme furieusement protégé; car il a une bourse bien garnie. Depuis son arrivée, on ne songe qu'à se régaler & à se réjouir. Les deux

partis sont aux mains : c'est à qui sera plus de dépense, & donnera plus de fêtes. Ce sont là les vrais moyens de gagner les électeurs, & de montrer son zèle pour la constitution du Royaume. Ce n'est pas la supériorité des talents, c'est celle des liqueurs qui l'emporte. Le mérite le plus essentiel est de savoir bien traiter son monde. Quelque divisé que soit le Peuple sur certains articles, il est toujours d'accord sur le parti où l'on fait la meilleure chere. Le récit des désordres & des querelles que ces élections occasionnent dans les campagnes, offre ici un tableau fort plaisant & fort piquant, sur-tout pour les Lecteurs qui connoissent l'humeur, le génie & les dispositions actuelles du Peuple Anglois.

Si l'on s'en rapporte à ces Feuilles, la fureur du jeu est extrême en Angleterre. M. Town

apprend que les gens de qualité y prennent plus d'intérêt aux parties de *Whist* * qu'aux délibérations du Parlement. Les carrosses de notre Noblesse, *dit-il*, ne roulent plus guères que sur les quatre as, *upon the four aces*. Cette rage du jeu où le hazard domine, s'est emparée même de la conversation. Quand on n'y est pas d'accord, on ne s'amuse point à dire ses raisons ou ses preuves ; on parie, ou l'on s'égorge. Cette barbarie regne maintenant dans un Commerce qui autrefois étoit l'empire des plus nobles sentiments. Ceux qui fréquentent les cercles, professent le Scepticisme le plus universel. Tous leurs doutes se décident par des paris. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on parie souvent qui de deux hommes vivra le

* Sorte de jeu de Cartes.

plus long-temps, de sorte qu'il y a peu d'Anglois connus, dont la vie & la mort ne soient comme un fonds sur lequel plusieurs milliers de livres sont hypothéqués. Ce sont des Actions placées sur une santé, dont les Actionnaires observent les phases selon leur intérêt. Les uns ne craignent, les autres ne desirent rien, sinon que leur homme vive. On a vu de ces Actionnaires se tuer, parce qu'un homme s'étoit guéri d'une maladie dont ils avoient parié qu'il mourroit. C'est-là, *dit M. Town*, une folie qui ne nous est pas venue de France, elle est de notre cru. Il craint que la mode de ces paris homicides, comme celle des jeux meurtriers, ne gagne les Dames, &c. Il parle d'un Parieur si habile, qu'en Angleterre il ne pouvoit mourir aucune personne de qualité dont il ne pût, dans

un certain ſens, ſe dire Légataire.

Les Antiquaires Anglois, ces *Virtuoſes*, ces *Connoiſſeurs*, comme les appelle M. Town, ſont accuſés dans ces Feuilles de pratiques ſcandaleuſes. Selon notre Cenſeur, dès que cette paſſion s'empare d'une ame, les principes d'honneur s'évanouiſſent : la probité s'altère, à meſure que le goût ſe perfectionne. Cette manie prend ſur la vertu, comme la rouille ſur les médailles ; elle en ronge les traits & les caractères. Les Antiquaires ſe glorifient de leurs larcins. Dans un certain monde, il exiſte une eſpèce de *Logique* qui endort la conſcience, & pallie de vilaines actions. En vendant ſon cheval, un Gentilhomme ſe plaît à tromper l'Acheteur, quoiqu'en toute autre matière il ait horreur de la moindre fraude. Un voluptueux déſho-

nore sans scrupule une maison ; où il rougiroit de commettre toute autre bassesse. Un Curieux qui, pour tout l'or du monde, ne seroit pas tenté d'ouvrir un coffre fort ; pour une aîle de papillon force un Cabinet. Tandis qu'on se fait un crime de fabriquer de fausses monnoies, on se fait un mérite d'accréditer de fausses médailles. On se vante des Editions rares & des Manuscrits originaux qu'on posséde ; quoique ces richesses ne soient que des dépouilles furtivement enlevées à des Bibliothèques étrangères. On emprunte des Livres qu'on est résolu de ne jamais rendre. Parmi une suite de Volumes, on en dérobe un pour avoir le reste à vil prix. A la mort d'un filou dont la Bibliothèque est mise en vente, ses amis sont obligés de pousser l'enchere au-delà de toutes les bornes, pour en reti-

rer les Livres qui leur appartiennent. On a vu un Antiquaire risquer de s'étrangler en avalant une Médaille qu'il ne pouvoit autrement escamotter, & un Fleuriste se casser la jambe en escaladant des Oignons de Tulippe. On a beau mettre des serrures au Médaillier, des grilles aux Tablettes, & des vis aux Tableaux; les Cabinets, les Bibliothèques, les Galeries n'en souffrent pas moins tous les jours des pertes irréparables. On pend, *dit M. Town*, un Gueux pour six sols qu'il prend dans la poche, & on laisse ces *Virtuoses* s'applaudir impunément des trésors uniques & inestimables qu'ils acquierent par d'infâmes larcins, &c.

Enfin, *s'écrie M. Town dans un transport de joie*, notre siècle est délivré du joug de la pédanterie : le beau monde est

devenu raiſonnable ; il ne lit plus que pour s'amuſer ou pour ſe donner une légère teinture des découvertes modernes & des Sciences à la mode. Aujourd'hui un Traité ſur le jeu trouveroit plus d'admirateurs qu'un Traité de Logique, & un nouveau Roman plus de Lecteurs qu'un Manuel Chrétien. Après une ſi heureuſe révolution, *continue notre ingénieux Cenſeur*, je ne puis qu'approuver le plan d'études qu'on m'adreſſe pour le publier : j'exhorte tous nos gens du bon air à y joindre leur ſouſcription, pour hâter l'exécution entière de ce projet dont on ne m'envoie qu'un petite ébauche. Voici le début de l'Auteur dans la Lettre qui accompagne cet Eſſai.

» Il y a long-temps que je » l'obſerve, & j'en ſuis infiniment » touché : on ne ſonge point aſſez » à pourvoir les gens de qualité,

» de Livres propres à leur instruc-
» tion & à leur amusement. Les
» Sciences étant aussi insipides
» qu'elles le sont, il n'est pas
» étonnant qu'ils aient pris l'étude
» en aversion. A peine un enfant
» sait-il épeller, qu'on lui donne
» à lire quelque triste Chapitre
» de l'Evangile, ensuite les de-
» voirs de l'homme, ou quelque
» autre Livre également bon &
» utile. Est-ce donc là qu'il peut
» apprendre les gentillesses qu'il
» faut dire aux Dames, ou les
» jurements qu'un Seigneur An-
» glois doit articuler de bonne
» grace ? Parmi quelques Pédants
» crotés, le Grec & le Latin peu-
» vent être encore de mise ; mais
» il n'en est plus question parmi la
» haute Noblesse : le François &
» l'Italien sont pour elle les seules
» Langues favorites..... Nos jeunes
» Seigneurs sont bien gens à se
» casser la tête en l'honneur des

» Mathématiques ou de la Philo-
» ſophie, ou à ſe morfondre ſur
» des cercles & des triangles qu'il
» faut ſans ceſſe tracer & effacer !
» Toute l'Algèbre dont ils ont
» beſoin, ſe borne à ſavoir com-
» bien les dés marquent à chaque
» jet différent. A quoi peut leur
» ſervir Euclide, s'il ne décrit ni les
» plus belles attitudes de l'eſcri-
» me, ni les plus exactes figures
» du menuet ? &c. «

Pour revenir au plan propoſé dans cette Lettre, ſon Auteur expulſe des Bibliothèques tous ces Volumes rances où moiſit la vieille érudition, il les remplace avec ces Livres courants & élégants qui ſont à l'uſage du beau monde. Parmi ces nouveaux hôtes, il en introduit pluſieurs tout-à-fait neufs & originaux, *entirely new and original.* Dans ce magaſin de tout le ſavoir qui circule parmi le monde poli, on ré-

ſerve un coin pour les nouvelles du temps ; & pour la plûpart des Ecrits périodiques. En attendant qu'on ait achevé l'ample Catalogue de cette curieuſe Bibliothèque , on donne ici une petite liſte de Livres , qui n'en eſt qu'un foible échantillon : voici le titre de quelques-uns. *La Révélation, Roman : la Religion du Gentilhomme, par un Eſprit-fort : la Pharmacopée des Dames, contenant les meilleurs recettes pour entretenir la blancheur des dents, la couleur des lèvres, la fraîcheur du teint, &c. la Carte du chemin qui conduit à la potence : la nouvelle Méthode de payer ſes vieilles dettes, traduit de l'Original publié à Berlin : Optique ou l'uſage des Lorgnettes d'Opéra, avec des conſidérations ſur l'importance & ſur l'avantage des vues courtes, auxquelles on a joint une Diſſertation ſur les*

Miroirs de poche : les Tablettes de la Cour, contenant une liste exacte des assemblées générales & particulières, avec le nom des jours & des lieux où elles se tiennent : l'Anglois à Paris : le Guide du Voyageur, ou le Vade mecum *d'un jeune Seigneur, contenant une liste exacte des plus merveilleux Perruquiers, Tailleurs, Maîtres de danse, &c.* Cet Ouvrage est le fruit & le résultat des connoissances acquises par un Gentilhomme, en faisant son tour de France & d'Italie, &c.

Une des bonnes Feuilles de ce Recueil n'est qu'une peinture des efforts ridicules que fait la vanité Angloise, pour cacher sa disette & sa misère sous le masque d'un luxe & d'un faste imposant. M. Town va dîner en bonne fortune chez un de ses amis, dont on vantoit la table. A peine y

trouve-t-il de quoi vivre. Après ce maigre repas, on ſonne pour commander la voiture. Alors notre Cenſeur s'apperçoit que l'équipage étoit cenſé avoir eu ſon couvert, & qu'il falloit jeûner à la table du Maître, pour que les chevaux ne mouruſſent pas de faim dans ſon écurie. M. Town triomphe de ce qu'à Londres la débauche eſt devenue ſi diſpendieuſe, qu'il y a peu de fortunes en état d'y ſuffire. Pluſieurs gens de qualité, moins opulents que voluptueux, ſont contraints d'œconomiſer ſur leurs divertiſſements, & d'imaginer des ruſes pour paroître honorables, c'eſt-à-dire prodigues & outrés dans leur libertinage. Ainſi, ſelon notre Cenſeur, on concilie enſemble la débauche extravagante & la ſage frugalité : on eſt auſſi ſerré, auſſi lézin, qu'un Uſurier, auſſi leſte & auſſi déréglé qu'un

Lord,

Lord: *As genteel and Wicked as a Lord.*

Sur la sanctification des Fêtes, M. Town déploie un zèle également louable & ingénieux contre le relâchement du Peuple Anglois, & contre le scandale des Grands du Royaume. Le Peuple, *dit-il*, observe avec la plus grande rigueur le précepte qui défend les œuvres serviles pendant le Dimanche. On diroit qu'il interprète cette défense dans un sens qui renferme la permission de consacrer ce jour au plaisir.... Pour les gens de qualité, ils ne sauroient s'imaginer qu'un jour soit plus saint que l'autre : les Dimanches sont pour eux de la même couleur que les féries de la semaine. Dans leurs principes, l'Eglise n'est qu'un lieu d'assemblée : on y va comme au Spectacle pour voir & pour être vû. C'est un Théâtre où quelques-

uns brillent par le goût de leur parure. Pour pluſieurs la Cathédrale de Londres n'a point d'autre attrait que le charme de la Muſique. Au reſte, dans le beau monde, le ſyſtême eſt ſi fort changé, que l'Office de l'Egliſe eſt incompatible avec le train de vie qu'on mene : l'allure des Grands ne ſauroit s'accommoder aux heures du Service divin &c. Pour lever tous ces inconvéniens, on propoſe ici le plan d'un Rituel plus conforme aux principes & aux mœurs du ſiècle. Ce projet de Rituel a été envoyé à M. Town ; il en rapporte ici quelques Articles qu'on ſoumet à l'examen ſérieux du public : *To the ſerious conſideration of the public.*

1°. L'abolition entière du Chriſtianiſme, ſans y ſubſtituer aucune autre Religion. Dans un ſiècle, comme le nôtre, où la lumière

va toujours en croissant, il faut à la fin briser toutes les entraves de la superstition & de la bigotterie : *Of superstition and bigotry.*

2°. Pour obvier au retour de ces pieuses erreurs, sans priver le Peuple de ses Fêtes, chaque Dimanche sera consacré à célébrer la mémoire de ce triomphe remporté sur toute espèce de Religion. Alors les Eglises d'Angleterre ne seront plus que des Salles où les Esprits-forts du Royaume tiendront leurs séances Académiques : ils y liront des Discours où seront réfutées la foi d'une autre vie, l'immortalité de l'ame & autres pareilles absurdités populaires : *And other absurd notion, &c.*

3°. Pour rendre ce nouveau Rituel diamétralement opposé à l'ancienne Liturgie ; au-lieu des leçons de l'Ecriture, on lira au

Peuple quelques Sections des Œuvres posthumes de Bolinbroke, ou quelques pages de Spinosa, de Tindal, &c. *From the Writings of Spinosa*, &c.

4°. Dans toutes les Cathédrales, on interdira cette vile mélodie, *vile melody*, ce Chant Clérical, ce Chœur de Chanoines qui ne savent chanter que des Antiennes & des Pseaumes. Toute cette Symphonie Gothique sera remplacée par une Musique délicieuse, où il n'entrera que les meilleurs morceaux de nos *Cantates*, les plus beaux airs d'Opéra, les plus jolis couplets de Chanson. Pour exécuter de si charmants concerts, on choisira les plus belles voix du Royaume.

Quelques efforts que fassent les Auteurs pour paroître modestes, il faut l'avouer, *dit M. Town*, ils n'en sont pas moins la plus vaine Nation du monde. Admi-

rateurs de leurs pensées, adorateurs de leur style, ils ne lisent jamais leurs Ecrits sans s'extasier. L'idée qu'ils se font de leur mérite, répand sur toute leur personne cet air de prétentions, de hauteur & d'importance qui est toujours plus l'annonce de la suffisance que de la capacité. Ce n'est point dans les autres, c'est dans lui-même que M. Town se plaît à montrer & à ridiculiser ces foiblesses & ces misères qu'il croit *inhérentes* à la profession d'Ecrivain. Si on veut l'en croire, sa vanité le force à des courses furtives dans tous les Caffés de Londres : avide de tout l'encens qu'on y brûle à sa gloire, il n'en revient pas toujours avec la satisfaction qu'il cherchoit. Là le même bien qu'il entend dire de ses Feuilles, il l'entend dire de tant d'autres, qu'il n'a plus qu'à rougir d'y avoir été sensible. Ici

ce ſont des faquins qui parcourent ſes Feuilles avec cette indifférence, dont la froideur glace le ſang dans les veines d'un Auteur. Ailleurs notre Cenſeur rencontre deux fameux Critiques qui, en regardant des Feuilles Hebdomadaires, éclatent de rire. Perſuadé qu'on fait cet honneur à ſon Ouvrage, & enchanté d'une ſi bonne fortune, il s'approche pour marquer les traits qui font un ſi grand effet ſur de pareils Lecteurs. Mais, hélas! quel crève-cœur! Il trouve que c'eſt en liſant les Eſſais d'un autre que ces braves Critiques ſe pâment de rire..... M. Town prend le parti d'aller par-tout où vont ſes Feuilles. Il s'introduit chez les gens de qualité, & même chez les Dames du goût le plus fin. Sa vanité n'en ſort qu'avec la honte d'avoir vu reléguer parmi les vieux Almanachs ſes Feuilles,

quoiqu'aussi précieuses que celles de la Sibylle. Il ne les voit pas mieux traitées chez le Peuple que chez les Grands. Rien de si humiliant & de si cruel que les tortures qu'elles souffroient entre les mains des Perruquiers, des Boulangers, des Pâtissiers, &c. A la vérité ce sont-là des malheurs quelquefois communs aux bons & aux mauvais Ecrits : foible & triste consolation pour la sensibilité d'un Auteur ; c'est M. Town qui nous l'assûre.

Un jour se promenant dans la campagne voisine de Londres, il fut tenté d'examiner les papiers que les enfants employoient à la fabrique des Cerfs-Volants. Ici s'ouvre une large carrière à ses réflexions morales sur la malheureuse destinée des Auteurs. Les papiers que ces enfants colloient, étoient des pages de Sermons, de Romans, de Satyres, &c. Plus

loin il apperçoit un Cerf-Volant dont la taille étoit énorme. Curieux d'en ſavoir la matière, il ſe preſſe de le joindre. Quel dépit! quelle confuſion! ce monſtre n'étoit couvert que des Feuilles du CONNOISSEUR. Ainſi voilà le nom de M. Town confondu avec celui des plus miſérables Ecrivains, & ſes Feuilles, comme les leurs, devenues le jouet des enfants. Il s'aviſa cependant de tirer de ſa diſgrace un augure propre à flatter ſon orgueil. Déja ſur les aîles de ſon imagination, ſon nom, porté avec le Cerf-Volant, prenoit un eſſor rapide, fendoit les airs & atteignoit les Cieux. Il ſe livroit avec complaiſance à cette douce viſion, ſans ſonger qu'en volant juſqu'aux Aſtres, ſon nom n'étoit ſoûtenu que par un fil léger. Le fil caſſe, le Cerf tombe, & l'eſpoir de l'immortalité s'évanouit avec un ſi beau rêve.

Il faut convenir que M. Town a d'heureux talents pour exercer avec fruit l'emploi de CENSEUR-GÉNÉRAL. Quand les ſujets qu'il traite l'entraînent dans des détails minces ou rampants, ſa Critique prend un ton grave & ſérieux qui eſt également plaiſant & important, comme dans ſes cenſures contre les *Chuchotteurs* & les *Ricanneurs*, (*Whiſperers and Gigalers*,) les paris, l'uſage du Tabac en poudre, &c. Dans les ſujets plus nobles & plus importants, tels que le luxe, les duels, les mauvaiſes compagnies, &c. ſes ironies ſont plus ſenſibles, ſes ſaillies plus piquantes, ſes tours plus comiques. En liſant ſes Feuilles, dont nous ne tranſportons ici que des traits tronqués ou foiblement imités, on doit obſerver qu'il preſſe toujours les vices & les erreurs qu'il attaque

par des conclusions qui, pour être, dans la spéculation & dans la pratique, ridicules & absurdes au suprême degré, n'en sont pas moins inévitables en bonne Logique. Ainsi, à parler en général, de ce déluge de plaisanteries dont il accable son monde, la vérité sort toujours revêtue de la plus lumineuse évidence, à moins que les préjugés Anglicans n'obscurcissent quelques-uns de ses dogmes.

ARTICLE CX.

ÉLOGE DE M. MAUPERTUIS. (In-8°. p. 82.) A Berlin, &c. M. DCC. LX.

CET Eloge a pour Auteur M. Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Berlin. Personne n'a mieux connu M. de Maupertuis, Chef & Président de cette Société Littéraire. Peu de gens d'ailleurs sont capables de traiter ce sujet avec plus d'impartialité. M. Formey est un homme droit & sincère. Obligé de louer, il ne laisse pas d'indiquer des défauts; il fait appercevoir des taches dans un Tableau plein de beautés. Il rassemble avec soin tous les traits d'un caractère qu'on a quelquefois voulu défi-

gurer. Cet Eloge eſt un Ouvrage fort travaillé : on ne doit pas s'attendre à y trouver ces fineſſes de l'Art, dont il eſt ſi ordinaire d'emprunter le ſecours pour relever un mérite équivoque. Ce n'eſt point non plus par la rapidité du ſtyle, par la fierté des penſées, par l'éclat des images que cette Pièce Académique ſe diſtingue : c'eſt le ton de vérité, l'exactitude des détails, la ſuite & l'enchaînement des faits qui la rendent eſtimable.

M. de Maupertuis étoit né à S. Mâlo en 1698. Il prit d'abord le parti des armes; mais les Sciences exactes & la plus impérieuſe de toutes, qui eſt la Géomètrie, ſe l'attacherent preſque en même temps. Il fut Guerrier & Géomètre ; aſſez intrépide ſous l'uniforme de Militaire, & le plus entreprenant de tous les hommes, le plus âp.e au travail, le plus

avide de ſuccès dans la carrière des Sciences.

Il y a ici une ſituation que le coup-d'œil philoſophique ne perd point. Le jeune Maupertuis ſe trouva lié d'une ſorte d'amitié avec M. Frèret ; c'eſt-à-dire que l'Officier Géomètre fut trouvé digne d'entendre le langage de l'érudition ; & que l'érudition la plus auſtère & la moins complaiſante ſe prêta aux deſirs de la Géomètrie, de la jeuneſſe, de la vivacité. M. de Maupertuis étoit tout cela. M. Frèret dit qu'*il n'y avoit que la Géomètrie qui pût repaître cette ame active & dévorante.* En quoi ce Savant prononçoit preſque contre lui-même & contre ſes études. Il ſembloit trouver plus de reſſources pour M. de Maupertuis dans les études du pur Géomètre. C'eſt peut-être une de ces occaſions rares où l'érudition s'eſt oubliée pour rendre

justice à une autre manière d'être en Littérature, & où elle ne s'est pas arrogé le privilège exclusif de *repaître l'activité de l'ame.*

M. de Maupertuis sacrifia son ardeur militaire à la Géomètrie. Il entra dans l'Académie des Sciences à l'âge de 25 ans; & il ne songea plus qu'à se distinguer dans cette Compagnie, où ceux qui ne se distingueroient pas, seroient encore, par la réputation du Corps, des Hommes illustres. Il alla voir, comme Pythagore & Platon, ce que les Etrangers disoient de l'état des Sciences. L'Angleterre le posséda quelque temps. Bâle l'attira, parce que c'étoit la patrie de Mrs Bernoulli. » Jacques étoit mort : il ne restoit que Jean, seul dépositaire » de ces trésors dont ses dignes » fils ont si richement hérité. M. de » Maupertuis voulut partager cet » héritage, il devint le fils de

» M. Bernoulli le père, & le frère
» de M[rs] Bernoulli d'aujourd'hui,
» dans tous les ſens qu'on peut
» attacher à ce terme. Il orna ſon
» eſprit de toutes les lumières qui
» font la gloire de cette maiſon,
» la mieux titrée qu'il y ait dans
» la République des Lettres. «

En 1733, M. de Maupertuis lut à l'Académie un Mémoire ſur la Figure de la Terre; & ce fut comme le germe des grands travaux qui occuperent bientôt après les Géomètres & les Aſtronomes. Ce ſujet fut regardé avec raiſon comme un point de très-grande importance. L'homme établi par le Créateur pour habiter, cultiver & poſſéder la Terre, ne peut être indifférent ſur ſa figure. A la vérité, chaque individu de notre Nature eſt comme un Atôme dans cette grande maiſon; mais la famille entière, qui eſt tout le genre humain, remplit cette demeure,

y occupe toute ſorte d'emplois, y entretient toute eſpèce de rapports ; & la connoiſſance de la figure exacte du Globe devient comme néceſſaire en quelques occaſions. Ceux qui ſont prépoſés pour éclairer les autres, ne pouvoient donc laiſſer cet objet de curioſité & de recherches dans l'état des choſes qu'on néglige.

Beaucoup d'hommes habiles ont travaillé, en divers temps, à déterminer cette figure. Les Anciens voyoient encore trop peu & trop mal pour décider au juſte ſi la Terre priſe dans ſon tout eſt allongée ou applatie. Sous Louis XIV. les bons Obſervateurs ſe déclarerent pour le Sphéroïde allongé : mais Newton, ſans s'expoſer aux frimats du Nord, ni aux feux de la Zone Torride, conclut de ſa Théorie que le Globe devoit être applati. M. de Maupertuis appuya le ſyſ-

tême Newtonien; & ce fut pour terminer une bonne fois cette controverſe, qu'il ſe forma, en 1736, deux Compagnies d'Académiciens, dont les uns allerent meſurer un degré du Méridien vers le Cercle Polaire, & les autres partirent pour exécuter le même travail vers l'Equateur. L'Hiſtoire & les ſuccès de cette entrepriſe ſont connus de tout le monde. La magnificence du Roi y parut avec éclat. Depuis Alexandre, qui donna 1500 mille livres à Ariſtote pour faire des recherches d'Hiſtoire Naturelle, nul Souverain ne ſignala ſa libéralité envers les Sciences avec autant de profuſion que Sa Majeſté. Elle ouvrit ſes tréſors pour faire connoître la figure de la Terre. Elle protégea, dans l'Ancien & dans le Nouveau-Monde, les Savants chargés de ce travail. On ſait que M. de Maupertuis fut

à la tête de ceux qui passerent en Laponie ; on a le résultat des opérations dans le Livre qu'il publia depuis sur la Figure de la Terre. On voit de plus, dans le Journal de M. l'Abbé Outhier, que, *sans l'ardeur, les ressources, la gaieté même de M. de Maupertuis, cette troupe savante auroit succombé plus d'une fois au découragement, & seroit revenue si non infructueusement, du moins avec un résultat beaucoup moins parfait.*

Au retour de son voyage, M. de Maupertuis fut beaucoup plus répandu qu'il ne l'avoit été jusqu'alors. L'*estime* qu'on prit pour lui, alla *jusqu'à l'enthousiasme. Ses exploits philosophiques furent mis, en quelque sorte, au niveau de ceux des Conquérants ;* mais il se trouva aussi des Rivaux & des Adversaires. On suscita au Chef des Argonautes

du Nord (ainſi nommoit-on M. de Maupertuis) des contradictions & des *déſagréments : on ne le laiſſa preſque jouir d'aucun autre avantage que de celui d'avoir raiſon : on prétendit même qu'il avoit raiſon avec trop de hauteur. M. de Maupertuis n'a jamais ſu plier* &c. Cela ſignifie qu'il étoit trop abſolu dans ſes ſentiments, & trop ardent à les ſoûtenir ; mais il entroit dans ce caractère plus de franchiſe que de fierté : auſſi eut-il, à tout prendre, plus d'Amis que d'Antagoniſtes ; & c'eſt ce qui arrive toujours, quand ceux qui manquent de ſoupleſſe, ont d'ailleurs beaucoup de mérite & un grand fond de droiture. Les Ames fortes & généreuſes leur applaudiſſent par une ſorte de ſympathie ; les caractères plus timides les flattent ou les redoutent. Il reſte quelques hommes pointilleux &

jaloux qui s'élevent contre eux & qui les combattent. Mais, dans le cours des démêlés, on distingue toujours le parti de la raison, (quoique taché de quelques défauts,) des procédés qui ne sont que méchants & passionnés. L'Ouvrage de M. Formey nous fait entrevoir que M. de Maupertuis eut quelquefois tort dans ses querelles littéraires, mais qu'il eut l'adresse ou le bon esprit de ne point hazarder sur le champ de bataille le fond essentiel de sa probité.

Désormais on considère cet Homme illustre dans ses rapports avec le Roi de Prusse & avec l'Académie de Berlin. Ce n'est pas un petit mérite, en matière de Morale & de Philosophie pratique, que d'être placé à la tête d'une Compagnie d'Etrangers, qui sont Hommes de Lettres, & de plaire au plus grand nombre,

Il feroit comme impoffible d'être également agréable à tous, d'exiger de tous l'affiduité & le travail, fans bleffer l'amour-propre des indociles, & fans troubler la fauffe paix des nonchalants. M. de Maupertuis prenoit quelquefois » un ton de vivacité, & un air » de févérité dont ne s'accom» modoient point ceux qui haïf» fent toute gêne, ou qui fe font » de fauffes idées de la liberté » d'un Homme de Lettres, & » en particulier de celle des » Membres d'une Académie..... » Je fuis perfuadé, *ajoûte M. For-* » *mey*, qu'il étoit & qu'il fera » toujours avantageux à l'Acadé» mie d'être gouvernée comme » elle l'a été par M. de Mauper» tuis, & que l'efprit d'ordre ne » peut être maintenu que par la » vigilance d'un Chef qui fait » ufer de fon pouvoir fans en » abufer. « Voilà les fentiments

& le langage d'un fidèle Secrétaire d'Académie : personne ne s'intéresse plus que lui au bon ordre, comme personne ne souffre plus que lui des licences que cause le défaut de concert, d'exactitude, de travail & de subordination. M. Formey rappelle quantité de traits qui rendirent M. de Maupertuis précieux à la Société Royale de Berlin ; il donne une courte Analyse des Ouvrages de ce Chef Académique ; il en fait connoître le plan, l'utilité, les succès ; il indique les controverses que quelques-uns d'eux firent naître.

La plus vive, sans contredit, fut celle de 1751 & 1752, au sujet de la *moindre quantité d'action*, dont M. de Maupertuis faisoit la base de sa démonstration de l'Existence de Dieu. M. Koenig, Professeur à Leyde, & très-habile Mathématicien, prétendit que

le principe de cette démonſtration étoit dans un Fragment de Lettre du célèbre Leibnitz ; mais on eut beau chercher & s'informer, jamais on ne put découvrir ce Fragment : ſur quoi intervint un jugement de l'Académie de Berlin, qui décida que le prétendu paſſage cité comme de Leibnitz, *ne méritoit aucune créance.* Ce jugement ne fit qu'aigrir la diſpute, & donner lieu à beaucoup d'hoſtilités réciproques, auxquelles M. Formey applique judicieuſement ce Vers d'Horace,

> Iliacos intrà muros peccatur &
> extrà ;

c'eſt-à-dire que de part & d'autre on ſe permit bien des éclats qui faiſoient honte à la Philoſophie, & qui donnoient priſe aux Détracteurs des Sciences : eſpèce d'ennemis qu'on vit paroître auſſi dans ce temps-là au ſujet de la

queſtion trop délicate, *ſi les Lettres, les Sciences & les Arts ont contribué à épurer les mœurs.*

Le Public toujours curieux de ces ſortes de Scènes où il donne le tort aux deux Partis, recueillit avec empreſſement tous ces papiers, qui ne ſervent plus aujourd'hui qu'à embarraſſer le jugement qu'on voudroit porter ſur les procédés de M. de Maupertuis & de M. Koenig. M. Formey, qui a vu tous les progrès du démêlé, a de grands droits pour ſe faire écouter d'un Public impartial. Il paroît faire pencher la balance en faveur de M. de Maupertuis. *Je ne vois*, dit-il, *abſolument rien aujourd'hui qui puiſſe invalider le jugement de l'Académie, ni laiſſer aux perſonnes inſtruites & impartiales le moindre doute ſur la légitimité non-ſeulement des prétentions de M. de Maupertuis, mais même*

des principaux moyens qu'il a employés pour les soûtenir. Souvenons-nous que c'est un homme droit & éclairé qui s'exprime ainsi. Cependant le Professeur Koenig, qui nous étoit aussi connu personnellement, avoit de bons titres pour gagner des suffrages; & ses papiers encore existants semblent porter tous les caractères du savoir & de la vérité.

Grotius agite la question importante, *si une guerre peut être juste des deux côtés;* & il décide que cela n'est pas possible quant au fond de la chose, parce que le sujet de la querelle renferme toujours deux contradictoires, dont l'une est nécessairement vraie, & l'autre fausse : mais il ajoûte que deux Parties ou Puissances belligérantes peuvent être exemtes d'injustice; parce que, pour agir injustement, il faut connoître ce qui est injuste : connoissance qui

échappe à plusieurs. Or il en est, à peu-près, de même dans toutes les Controverses Littéraires : de deux Contendants, l'un a foncièrement tort ; mais il peut l'ignorer, & soûtenir sa cause de bonne foi. Nous souhaitons que la querelle entre M. de Maupertuis & M. Koenig soit dans ce cas favorable, & que ni l'un ni l'autre ne se soit rendu coupable d'injustice. C'est (nous le croyons) le jugement le plus avantageux qu'on puisse attendre, sur ce point, de la postérité dont nous sommes déja le commencement, puisque les deux Adversaires n'existent plus.

La santé de M. de Maupertuis s'altéra beaucoup depuis 1752. Il fit quelque séjour en France & à S. Mâlo, pour jouir des bienfaits de la patrie & de l'air natal : frivoles espérances. De longs travaux Académiques, des

voyages fatiguants, des agitations inteſtines & trop de ſenſibilité, trop d'ardeur dans la pourſuite de la gloire; trop peu de Philoſophie au fond, (car il faut dire la vérité, quand on diſcute la vie d'un Philoſophe:) voilà ce qui avoit détruit un tempérament très-robuſte. M. de Maupertuis auroit pu groſſir le petit nombre de ces Savants, qui ont éclairé la terre pendant un ſiècle. Le concours de pluſieurs cauſes étrangères, tant phyſiques que morales, borna ſa carrière à l'âge de 62 ans, & il mourut à Bâle le 27. Juillet 1759.

» Il a eu, *dit M. Formey*, de » grands ſentiments de Religion; » & ils ont redoublé aux appro- » ches de la mort..... Un des plus » beaux traits de ſon éloge, c'eſt » l'attention qu'il a eue de ne » jamais rien mettre dans ſes » Ecrits qui tendît le moins du

» monde à ébranler les fonde-
» ments de la Religion Naturelle
» & Révélée..... & c'eſt dans ce
» ſiècle une diſtinction auſſi rare
» que réelle. « L'Auteur obſerve que *M. de Maupertuis fut plutôt attaché à ſa Religion qu'à la Religion proprement dite ; & qu'il n'étoit pas remonté à la grande & unique ſource de l'examen, &c.* Obſervation qui ſemble attaquer les caractères de la Religion Catholique, dont M. de Maupertuis a toujours fait profeſſion. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entamer une Controverſe. Mais ſi M. Formey entendoit que, pour être inſtruit de *la Religion proprement dite*, il faut *remonter à la grande & unique ſource de l'examen*, dont l'Auteur place apparemment tout l'eſſentiel & tous les rapports dans la diſcuſſion des Ecritures, il nous permettroit de lui dire que cette

voie n'eſt ni néceſſaire ni poſſible à la plûpart des hommes tous obligés néanmoins d'être inſtruits de la *Religion proprement dite.* Il ſuffit que le Miniſtère perpétuel & public de l'Egliſe tranſmette l'inſtruction & en garantiſſe la ſûreté. Si l'*examen* des Ecritures ſe trouve joint à cette méthode, on aura non-ſimplement des Chrétiens & des Catholiques, mais des Savants & des Controverſiſtes. D'ailleurs le terme d'*examen* ſuppoſeroit-il, dans chaque Fidèle, le droit de juger du ſens des Ecritures? Ce ſeroit ouvrir la porte à toutes les illuſions & à toutes les Sectes. Les Livres ſaints ne doivent pas être examinés ou expliqués ſelon les lumières de chaque Particulier : l'Egliſe eſt leur Interprète légitime : ce qui n'exclut ni l'étude profonde & recherchée des Savants, ni la lecture modeſte &

pacifique des ſimples Fidèles capables d'en profiter. Tels furent apparemment les principes de M. de Maupertuis.

Son Eloge, nous le répétons, eſt agréable & inſtructif. Il contient de bons exemples pour toute Compagnie Littéraire ; il montre aſſez les écueils de cette Profeſſion, les défauts qui s'y gliſſent, les moyens d'y remplir ſon devoir, d'y plaire aux perſonnes du plus haut rang & aux égaux ; d'y paſſer des jours tranquilles ; c'eſt-à-dire d'y vivre ſans baſſeſſe & ſans orgueil, ſans flatterie & ſans mauvaiſe humeur, ſans complaiſance outrée & ſans pédanterie.

ARTICLE CXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

DISCOURS *sur le Philosophe Epictète, dédié à quelques Philosophes de ce temps.* C'est une Brochure de 60 pages *in*-8°. qui *se trouve chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame ; & Duchesne, rue S. Jacques.*

Le célèbre Poëte Rousseau a fort mal traité le Philosophe Epictète ; il l'a représenté comme un triste *Rhéteur*, un Sage *simulé*, un *Loup-Garou revêtu des habits de la sagesse*, un

Ecrivain *très - ennuyeux*, &c. L'Auteur du Discours que nous annonçons, réfute toutes ces imputations, & quoiqu'on s'intéresse peu aujourd'hui à Epictète, il trouve moyen d'attacher le Lecteur à cette espèce d'Apologie; de lui persuader qu'Epictète fut un vrai Sage, un homme modeste, un esprit judicieux, un ami des Grands, sans sortir de sa sphère, sans prétendre à la fortune, sans mépriser ses égaux, &c.

Quant à ses Ouvrages donnés par Arrien, s'ils contenoient de faux principes ou des détails ennuyeux, ce ne seroit pas à lui qu'il faudroit s'en prendre, mais au Rédacteur qui auroit pu altérer ses leçons ou perdre de vue ses intentions. Mais de ce côté-là Epictète n'a pas besoin de défense: les Œuvres qui portent son nom, ont eu le suffrage des plus grands hommes; & considérées

en elles-mêmes, on peut aſſûrer qu'elles ne méritent point la mauvaiſe humeur du Poëte Rouſſeau. L'Auteur de la Brochure donne une idée de ces compoſitions très-préciſes, très-ſolides & très-épurées pour la Morale. On trouvera, dans ce Diſcours, beaucoup de bons avis donnés aux Philoſophes modernes : peut-être s'eſt-on permis à leur égard des alluſions critiques ; & le contraſte qu'on a prétendu établir entr'eux & Epictète, pourra paroître une hoſtilité que ce Philoſophe extrêmement circonſpect n'auroit pas conſeillée.

Quoi qu'il en ſoit, il y a du travail dans cette Brochure ; peut-être même y en a-t-il trop. Avec beaucoup d'eſprit, l'Auteur n'a pas ſû exclure le ſtyle recherché & manièré : quelques obſcurités & des longueurs ſe ſont auſſi gliſſées dans ce tiſſu, d'ailleurs

parſemé de belles choſes, ſurtout en matière de Mœurs & de Religion. Voici un Morceau vraiment philoſophique : » Qu'à mes » yeux tout homme, avec le caractère intéreſſant d'un autre » moi-même, préſente encore le » titre auguſte & inaliénable d'enfant & d'image de la Divinité ; » que tous les Peuples de l'Univers ne ſoient qu'une vaſte famille, qui dut ſe diſperſer pour » recueillir & s'entre-communiquer les richeſſes diſtribuées » dans les différentes régions de » la Terre ; que l'eſpace que j'en » occupe, me ſoit cher, ſaint & » ſacré, comme étant l'héritage » que l'Arbitre ſouverain de mes » deſtinées m'a adjugé, pour être » embelli par mes travaux & » par mes vertus. Peignez à mon » ame ſon immortalité, afin » qu'elle ne dégrade pas ſa nobleſſe par d'illégitimes attache-

» ments à ce qui doit finir ; &
» en lui ouvrant la carrière péni-
» ble du devoir, montrez-lui
» l'éternel Témoin de ses œuvres,
» qui, pour en relever le mérite,
» en diffère souvent le salaire &
» ne prépare à la vertu que des
» récompenses impérissables com-
» me lui. «

La Veuve David, Libraire, Quai des Augustins, distribue une Brochure qui a pour titre : *Observations sur les Manuscrits de feu M. du Marsais, avec quelques Réflexions sur l'Education.* Par M. le Rebours, ancien Adjoint au Professeur en Langue Latine de l'Ecole Royale Militaire. (Pages 35.) L'Auteur fait ici trois choses : premièrement, il s'informe des Ecrits qui pourroient rester de M. du Marsais : en second lieu, il raisonne quelques moments sur

l'état & ſur la fortune (très-médiocre) de cet Homme de Lettres : enfin il trace une ſorte de plan d'éducation où il y a des points de vue très-utiles.

Nous avons fort connu M. du Marſais, & nous rappellons en peu de mots ce qui peut intéreſſer ſa mémoire.

1°. Il eſt ſurprenant qu'ayant été lié avec des perſonnes fort opulentes, M. du Marſais ſoit demeuré dans une ſorte d'indigence. Ses riches amis ne faiſoient que l'eſtimer & le louer, ſans ſonger à lui ouvrir la route du bien-être.

2°. Il ſe défendoit fort d'un mot d'irréligion qu'on l'accuſoit d'avoir proféré au ſujet de l'éducation d'un Grand, qui lui avoit été confiée. Sur ce point, il ne ceſſoit point de crier à la calomnie. Et nous pouvons certifier de plus, qu'ayant traité ſou-

vent avec lui, même de la Religion, nous n'avons rien entendu de sa bouche qui ne fût conforme aux vrais principes. Ce témoignage que nous lui rendons, peut tempérer ce qui nous est revenu de beaucoup d'endroits, qu'il n'étoit pas exempt de tous reproches à cet égard.

3°. On nous parle, dans la Brochure, d'une Lettre que M. du Marsais avoit écrite sur quelques Articles de la Grammaire de M. l'Abbé Girard : quelquefois il nous a parlé de ce petit Ouvrage qui étoit fort critique. Il s'y récrioit sur-tout contre le choix des exemples souvent trop peu analogues aux loix de l'honnêteté publique : en quoi il avoit tout-à-fait raison. Une Grammaire destinée à l'usage des jeunes gens ne doit présenter aucun exemple qui soit capable de blesser leur imagination.

4°. Il est vrai que M. du Marsais se portoit pour avoir composé une Grammaire complette ; qu'on le pressoit souvent de la donner ; qu'il montroit de cet Ouvrage des lambeaux écrits sur de longs papiers collés ensemble ; mais nous ne pouvons assûrer que l'Ouvrage fût en état de paroître, & que le plan de cette Grammaire eût été rempli dans tous ses points.

5°. Cet Homme de Lettres visoit naturellement à l'innovation en matière de Syntaxe, d'Orthographe, de Style, &c. mais il savoit rendre compte de tout ; & son esprit en général étoit clair, méthodique, subtil, métaphysique, &c.

6°. On a de lui peu d'Ouvrages imprimés : si l'on en redonne la liste, il ne faut pas oublier une espèce de réponse qu'il fit à deux Articles de nos Mémoires de Mai 1723.

Duchesne, rue S. Jacques, a des Exemplaires d'une Epître en Vers libres, intitulée : *La vraie Philosophie, ou l'Art d'être heureux* : Ouvrage de M. *Dorat*, jeune Poëte qui a de la fécondité & du naturel dans l'esprit.

A parler dans toute la rigueur des termes, *l'Art d'être heureux* sur la terre est un Art chimérique. *Nasci, laborare, mori*, voilà toute notre vie, comme l'a dit un vrai Sage, il y a plus de douze siècles. Mais on peut diminuer la somme des maux ; & c'est sous ce point de vuë qu'il faut considérer l'Epître de M. Dorat.

Il commence par écarter de son Art la fausse *sagesse*.

> Le faste l'environne & l'orgueil la conduit.

Qui pourroit être heureux sous les loix d'une telle Mégère ? Il

préſente enſuite le Tableau de la vraie Sageſſe :

> Fille de la Nature, elle eſt toujours
> aimable,
> Le calme l'accompagne & la gaieté la
> ſuit :
> C'eſt un Guide qui nous conduit,
> Non un Tyran qui nous accable.

La Sageſſe, à tout prendre, eſt un peu plus ſevère qu'on ne la peint dans cette Epître ; mais c'eſt ici que peut s'appliquer la maxime du Taſſe : *A l'egro fanciul porgiamo aſperſi di ſoavi licor gli orſi del vaſo.* Il ne faut pas faire appercevoir aux foibles & aux lâches tout ce qu'il doit leur en coûter pour parvenir à la ſageſſe.

M. Dorat écrit à un Ami, & il lui prédit qu'au premier moment de ſa gloire, l'envie & la calomnie ſe déchaîneront contre

luî ; mais un Vers très-heureux remédie à tout,

> Et voilà le moment de la Philo-
> ſophie,

pour dire que c'eſt le cas de pratiquer les leçons de la ſageſſe, de ne concevoir ni dépit contre ſoi-même, ni aigreur contre ſes ennemis; de demeurer tranquille au milieu de l'orage ; de mépriſer des Diſcours paſſionnés, des Ecrits dictés par la fureur, &c.

Il y a, dans cette même Epître, un autre Vers qui contraſte agréablement avec celui ci. L'Auteur ayant décrit les querelles, les haines, les jalouſies des faux Philoſophes, conclut par ce mot très-expreſſif:

> Et voilà les progrès de la Philo-
> ſophie.

Mais avant que d'en venir à cette triſte peinture, il ſuit ſon Ami dans une retraite champêtre,

où rien ne captive l'amour de la ſageſſe : il paroît même qu'on accorde-là un peu trop de liberté à cette vertu ſi prude & ſi modérée dans ſes deſirs : & voilà auſſi le langage de la Poëſie : pour ſe procurer d'agréables images, elle accorde plus qu'on ne lui demande, & qu'on ne peut deſirer.

Quoi qu'il en ſoit, M. Dorat excelle dans les avis qu'il donne à ſon Ami ſur la manière de rechercher la gloire.

Sur-tout contre la gloire & ſon frêle avantage,
Que ſans ceſſe, Damon, ton eſprit ſoit armé :
La gloire, dans un cœur noblement enflammé,
Excite & ſoûtient le courage:
C'eſt par cet aiguillon que l'homme eſt animé,
Et que, dans ſon pays, il captive l'hommage.

Feu bienfaiſant ; lorſqu'il eſt réprimé,
Les Dieux en nous l'ont allumé,
Pour y développer les traits de leur image,
Et pour rendre immortel l'Etre qu'ils ont formé.
Mais dans un cœur déja glacé par l'âge,
Lorſqu'elle méconnoît le frein de la raiſon ;
C'eſt un torrent qui franchit ſon rivage,
Qui détruit dans nos champs l'eſpoir de la moiſſon,
Et porte avec fracas l'horreur ſur ſon paſſage.

Vient enſuite un exemple fameux & très-détaillé qui dit tout en ce point, qui parle au ſiècle préſent & à la poſtérité. Il faut lire tout cet endroit dans l'Epître même.

L'Auteur paſſe aux écarts de

cette fausse Philosophie dont nous avons déja dit un mot.

La Sagesse n'est plus qu'une horrible
Furie
Qui, pour nous effrayer, fait siffler ses
Serpents,
Et qui s'armant du poignard de l'Envie,
Enfante, au-lieu de fleurs, des poisons
dévorants.

Il y a beaucoup de vigueur & d'expression dans cette invective contre la Sagesse orgueilleuse, impatiente, vindicative; Sagesse misérable, & l'Auteur a raison de dire :

Les ténébres de l'ignorance
Valent bien mieux que ce jour si vanté.
C'est un éclair que suit l'obscurité.

La Muse de M. Dorat s'exerce beaucoup plus volontiers sur les caractères du vrai Sage :

Mais du vrai Philoſophe étudions les
traits :
Apprens tous ſes devoirs & connois
leurs attraits :
Jetté ſur la ſcène du monde
Parmi tant d'eſclaves divers,
Qu'il voit avec fureur enſanglanter
leurs fers :
Dans le ſein d'une paix profonde,
Il eſt le Dieu de l'Univers.
Il reſpecte le Trône, il aime la Patrie,
Il chérit tous les nœuds de la Société.
Tout ce qui peut toucher l'huma-
nité
Trouve un accès dans ſon ame
attendrie.

Cette Epître a beaucoup plus de beautés que de défauts. Ses beautés principales ſont le coloris de la Poeſie & le ſentiment. Ses défauts ſont quelques longueurs, des penſées identiques, un petit nombre de Vers qui manquent d'harmonie, & deux

ou trois nuances de doctrine équivoque sur ce qu'on appelle *Préjugés*. Il seroit très-facile à l'Auteur de porter son Ouvrage au point de perfection dont il est susceptible.

On a de M. Dorat une autre Epître fort courte, où il condamne les procédés de ceux d'entre les Gens de Lettres qui se calomnient, s'injurient, se décrient les uns les autres. Il y a aussi des choses bien vues & bien dites dans cette petite Pièce, *qui se trouve pareillement chez Duchesne.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1760.

I. Volume.

ARTICLE CIV. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, &c.* 2309

ART. CV. *Traité d'Optique sur la gradation de la lumière.* 2333

ART. CVI. *Parallèle des Tragiques Grecs & François.* 2356

ART. CVII. *Méthode d'étudier, tirée des Ouvrages de S. Augustin.* 1383

ART. CVIII. *Mémoire sur l'Agriculture, &c.* 2309

ART. CIX. The Connoisseur, &c. *Le Connoisseur, &c.* 2425

ART. CX. *Eloge de M. de Maupertuis.* 2459

ART. CXI. Nouvelles Littéraires. 2479

Errata pour Septembre.

Pag. 2129, *lig. dern.* laſſe, *liſ.* claſſe; *p.* 2240, *ligne* 12, Rhurbabe, *liſ.* Rhubarbe.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Sept. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1760. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

OCTOBRE, 1760. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommé.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 770 volumes: Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	14.

Chacun de ces volumes se vend 15 *sols en feuilles,* & 16 *sols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1760. II. vol.

ARTICLE CXII.

DICHIARAZIONE dei Disegni del Reale Palazzo di Caserta, &c. *Explication des Desseins du Palais Royal de Caserte ; Ouvrage dédié à*

Leurs Majeſtés le Roi & la Reine des deux Siciles, &c. (In-fol. forme d'Atlas.) A Naples, de l'Imprimerie Royale.

CE grand Livre a trois ou quatre ans d'antiquité, mais il eſt encore peu connu en France, & il mérite au moins une Notice littéraire. La plûpart de nos Lecteurs ne l'acheteront pas; c'eſt une ſorte de curioſité Typographique: les Planches en augmentent le prix, & diminuent le nombre des Acquéreurs.

L'Auteur de l'Ouvrage eſt l'Architecte même qui a bâti le Palais, & s'appelle Louis Vanvitelli. Leurs Majeſtés Siciliennes l'avoient appellé de Rome pour recevoir leurs ordres, & pour exécuter cette belle entrepriſe. Honoré des bienfaits de ces grands Princes, il a tout fait ou tout dirigé, les Deſſeins, les Conſtruc-

tions, les Explications, les Gravures, l'Epître dédicatoire au Roi & à la Reine. Son nom est sur toutes les Planches, & il a passé jusques dans les fondements de cette Maison Royale, pour servir d'instruction aux races futures & pour survivre aux injures des siècles.

Cet Architecte expose succinctement l'Histoire de Caserte & du nouveau Palais. Caserte est dans la terre de Labour à 14 ou 15 milles de Naples, & encore plus près de Capoue. Cette campagne est fort belle, tout y abonde, & l'œil y jouit des plus agréables points de vue. C'étoit autrefois le pays des Samnites, ces dangereux Rivaux de Rome encore occupée des préliminaires de sa fortune. On cite un évènement fameux, dont ce canton fut le théâtre; c'est la catastrophe des Romains aux *Fourches Caudines.*

Le terrein, où est situé Caserte, a pour bornes au Levant & au Nord d'assez hautes montagnes. Les Samnites attirerent l'armée Romaine dans les gorges, lui fermerent ensuite le débouché dans la plaine, l'investirent & l'attaquerent de dessus les hauteurs, la réduisirent à ne pouvoir ni vivre, ni reculer, ni combattre. Il fallut faire ce Traité honteux que Tite-Live décrit avec tant d'intérêt. Deux Consuls passés sous le joug avec leurs légions forment un spectacle touchant dans l'Histoire du Peuple le plus fier qui fut au monde. Voilà ce que nous rappelle la situation de Caserte qui n'existoit pas alors. Cette Ville doit son origine aux Lombards, son accroissement aux malheurs que Capoue a essuyés en divers temps; mais sans le Palais du Roi des deux Siciles, ce seroit encore une Bicoque. Les Ecrivains d'Ita-

lie la réduisent presque au rang des Villages, quoiqu'elle soit honorée d'un Siège Episcopal & d'un titre de Principauté.

La gloire de Caserte est d'avoir fixé les attentions de Leurs Majestés Siciliennes, aujourd'hui Majestés Catholiques. Elles poserent la première pierre du Palais qu'on nous décrit ici, le 20. de Janvier 1752, jour de la naissance du Roi (Don Carlos.) M. Vanvitelli décrit tout l'appareil de cette fête, & présente en gravure l'empreinte des Médaillons d'or, d'argent & de bronze qui furent jettés dans les fondements. On voit d'un côté les têtes & les noms du Roi & de la Reine, au revers l'élévation du Palais avec cette légende: DELICIÆ REGIS FELICITAS POPULI; & dans l'Exergue: AUGUSTÆ DOMUS NATALI OPTIMI PRINCIPIS FUNDAMINA JACTA M. DCC. LII. Aussi-tôt après cette

grande cérémonie, toutes les fondations furent tracées, creuſées; & le 19. Juin de la même année, les conſtructions commencerent : en 1756, tout étoit fini.

Il y a, dans ce Volume, XIV Planches avec leurs explications, qui ne ſont qu'une ſimple nomenclature, ou ſuite de renvois aux diverſes parties du Palais & des Jardins. Les quatre premières Planches contiennent les Plans; ſavoir, un Plan général tant de l'Edifice que des Jardins; trois Plans particuliers, le premier pour le Rez-de-Chauſſée du Bâtiment, & les deux autres pour les deux étages. Les huit Planches ſuivantes mettent ſous les yeux du Lecteur les vues & les coupes des diverſes parties de ce Palais, entr'autres du grand Veſtibule, du grand Eſcalier, de la Chapelle, &c. Cette dernière pièce eſt intérieure, & ne fait

point corps de bâtiment séparé: c'est un quarré-long terminé par un rond-point, & entouré de Tribunes qui soûtiennent vingt-six Colonnes de Marbre & d'Ordre Corinthien, avec des Statues dans les entre-colonnements. Enfin les deux dernières Planches présentent le Palais & les Jardins un peu différents de ce qu'ils sont dans l'exécution : la dernière Planche sur-tout ne contient que la première idée qu'on avoit conçue pour les Jardins.

La Maison Royale de Caserte est un Parallèlogramme qui a de face ou dans sa longueur 900 palmes de Naples, & dans sa largeur environ 700. En ne donnant au palme Napolitain que 8 pouces, (il en a davantage,) ce seroient 600 pieds ou 100 toises de long sur 466 pieds, ou environ 77 toises de large. Il y a, dans l'intérieur ou dans l'en-

ceinte, quatre grandes Cours : ce qui fait voir que le Bâtiment forme une eſpèce de Croix: du milieu s'éleve une Coupole ouverte ou Lanterne, à laquelle correſpond, dans le Rez-de-Chauſſée, un grand Veſtibule orné de Colonnes. Outre ce Rez-de-Chauſſée qui eſt fort élevé, il y a deux étages, & un Attique terminé en plate-forme, autour de laquelle regne une Baluſtrade : toute la hauteur du Bâtiment eſt de 150 palmes ou de plus de 100 pieds, & les Avant-corps ou Pavillons, qui flanquent les quatre coins du Palais, ont près de 150 pieds de hauteur. Ces Avant-corps ſont d'Ordre Toſcan au Rez-de-Chauſſée, d'Ordre Ionique dans la partie qui correſpond aux deux étages de l'Edifice, & d'Ordre Corinthien dans ce qui s'élève au-deſſus des Corps-de-Logis; pour la Lanterne, elle eſt d'Ordre

Dorique. L'Avant-Corps du milieu, qui forme l'entrée, présente trois Portes, une grande & deux petites, lesquelles sont accompagnées de quatre Statues Colossales, représentant quatre Vertus; savoir, la Magnificence, la Justice, la Clémence, la Paix, quatre Attributs de Sa Majesté le Roi Don Carlos, dont on voit aussi la Statue Equestre en Bronze dans la Lanterne.

M. Vanvitelli décrit assez au long toutes ces Statues, & il copie les Inscriptions mises à chacune: ainsi celle de la MAGNIFICENCE, est *Artium altrix;* celle de la JUSTICE, *Felicitatis Mater;* celle de la CLÉMENCE, *Miserorum confugium;* celle de la PAIX, *Opum amplificatrix.* Il ne manque rien à ces morceaux, soit pour le choix de la pierre, soit pour la bonne exécution.

Les Jardins du Palais de Ca-

ſerte ajoûtent beaucoup à la magnificence de cette Maiſon Royale. Ils ont dans leur plus grande longueur, à les prendre depuis le Palais, environ quatre mille palmes : ce qui donne près de 450 toiſes. Dans leur plus grande largeur, ils ont près de 3700 palmes ou 411 toiſes ; & l'intérieur eſt orné de Fontaines, de Statues, de Nappes d'eau, de Théâtres de verdure, de longues Promenades, de Parterres, &c. le tout bien deſſiné, à ce qu'il paroît, & bien ordonné.

Quant au Diſcours qui accompagne toutes ces Gravures, nous avons déja inſinué qu'il ſe borne à une Notice peu étendue. On pourroit deſirer que M. Vanvitelli fût entré dans des explications plus détaillées ; qu'il eût fait connoître toute l'Architecture de ce Palais ; qu'il eût raiſonné ſur le goût regnant en Italie par rap-

port aux Jardins d'agrément; qu'il nous eût appris d'où & comment on avoit amené des eaux dans ces beaux lieux ; qu'il eût nommé les Statuaires auxquels on doit les Statues tant du Palais que des Jardins ; qu'il eût distingué, dans ces Statues, le vrai antique de ce qui n'est que moderne ; qu'il eût dit quelque chose des ameublements de cette Maison Royale, des sommes qu'il en a couté pour la construire, des secours ou des difficultés qu'on a dû rencontrer dans l'exécution ; qu'il eût répandu, dans son Ouvrage, un peu de savoir d'Architecte, un peu de comparaisons entre ce nouveau Palais & les anciens dont Rome & l'Italie abondent. Nous agréons cependant son travail tel qu'il est, & nous sommes bien aises d'avoir jetté un coup-d'œil sur

ces conſtructions, Monuments de la grandeur & de la gloire d'un Prince de la Maiſon de France. L'Eſpagne, où il regne avec tant de ſageſſe, verra bientôt auſſi des effets de ſa magnificence. Nous invitons ceux qu'il employera dans ſes entrepriſes royales & patriotiques, à nous faire bien connoître le progrès des Arts durant un Regne qui a commencé ſous de ſi heureux auſpices.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE CIVILE, Eccléſiaſtique & Littéraire de la Ville de Niſmes, avec des Notes, & les Preuves ſuivies de Diſſertations, &c. (Tomes VI. & VII. *in*-4°.) Par M. Ménard, Conſeiller au Préſidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Chaubert, Quai des Auguſtins; & Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.* M.DCC.LV. & ſuiv.

C'Est dans le 6e Volume de ce grand Ouvrage que ſe termine le récit des évènements qui concernent l'Hiſtoire Civile, Eccléſiaſtique & Littéraire de Niſmes. Le 7e eſt deſtiné aux

Antiquités, à l'Histoire Naturelle & à la Jurisdiction de cette Ville.

On embrasse ici un intervalle de 120 ans, savoir depuis le commencement de 1636 jusqu'à la fin de 1755; par conséquent les faits qu'on y raconte sont presque de nos jours, ils intéressent un grand nombre de personnes, ils ne peuvent être soupçonnés de supposition ou d'altération considérable.

Nous insisterons peu sur les détails : on peut s'assûrer qu'en tout genre ils sont extrêmement circonstanciés; que l'Auteur tient compte de tous les Etablissements tant Politiques que Religieux, faits ou renouvellés dans Nismes; qu'il n'oublie aucune entrée de Princes ou de Grands dans cette Ville; qu'il suit toutes les démarches des Religionnaires de ces cantons : objet si important dans le 5e Vo-

lume de cette Hiſtoire. On voit ici des jours plus ſereins ; l'ancienne Religion vengée des inſultes qu'elle avoit reçues, la nouvelle réduite dans des bornes plus étroites ; les voies de fait des Proteſtants réprimées ; quantité de familles & de particuliers rappellés au ſein de la vraie Egliſe. Voici cependant une obſervation qu'on ne peut ſe diſpenſer de faire en liſant ce 6ᵉ Volume de M. Ménard.

Les Proteſtants de nos Provinces & les Ecrivains qui, dans ces derniers temps, ont pris leur parti, ſe ſont récriés & ſe récrient encore contre la révocation de l'Edit de Nantes : ils ont prétendu qu'avant cette révocation les Religionnaires s'étoient contenus dans les termes de l'Edit, qu'ils n'avoient ni étendu leurs privilèges, ni pratiqué les exercices de leur Religion dans des

lieux qui ne leur appartenoient point, &c. L'Histoire de Nismes suffiroit seule pour détromper le Public sur ce point. Outre les ligues & les révoltes ouvertes dont il est parlé dans le Tome précédent, outre les insultes que des Particuliers Religionnaires faisoient souvent aux Catholiques, on voit ici qu'en 1658 le Synode Protestant, tenu à Nismes, ordonna aux Ministres de continuer leurs fonctions dans les lieux même où le Roi les avoit défendus (page 139.) Qu'en 1659, les Ministres qui avoient toute liberté d'aller prêcher aux Prisonniers Religionnaires, *empêchoient les Religieux d'en faire autant aux Prisonniers Catholiques*, (page 148.) Qu'en 1663, ceux de la Religion osoient faire ouvertement des sépultures dans les cimétières destinés aux Fidèles de la Communion Romaine, (page

165.) Qu'en 1675, les Proteſtants de Niſmes faiſoient des aſſemblées fréquentes, même de nuit, & y recevoient des Députés de Montpellier, d'Usès & de diverſes autres Villes : ce qui étoit formellement défendu par les Edits, (page 228.) Qu'en 1685, avant la révocation de l'Edit de Nantes, les Religionnaires de Niſmes *délibérerent de ſe rendre maîtres de la Ville, & de faire venir des Cévennes un ſecours conſidérable d'hommes & de munitions*, (page 283.) Au reſte, M. Ménard doit en être cru ſur cet Article, tant il témoigne d'équité & de fidélité en racontant les faits qui concernent les Proteſtants de Niſmes. Il les diſculpe, par exemple, de la ſédition ſuſcitée dans cette Ville en l'année 1657. C'étoit une affaire de Gouvernement municipal, un ſoulevement occaſionné

pour la nomination & le choix des Consuls : il y eut, dans cette émeute, des Catholiques & des Religionnaires, en sorte que ces derniers ne peuvent être seuls mis en cause, & regardés seuls comme coupables. Notre Auteur réfute à ce sujet le P. Maimbourg, & fait voir de plus que cet Historien place mal-à-propos en 1650 l'époque de cette émotion populaire.

Les mouvements des Cévennes, les entreprises des Camisards, les fausses prédictions des Religionnaires de ces Cantons forment, dans l'Histoire de Nismes, un morceau considérable. On y trouve, entr'autres particularités, la Relation des exploits du fameux Jean Cavalier, qui joua un rôle dans ces guerres du Bas-Languedoc. » C'étoit un petit homme » qui avoit la tête grosse & en» foncée dans les épaules ; les

» yeux grands & vifs, les cheveux
» longs, blonds & abbatus, le
» visage large & rougeâtre, une
» mine basse; mais l'esprit fin &
» délié, avec beaucoup de pru-
» dence, d'adresse & de fermeté.
» Il étoit Prédicant & Prophète,
» & en faisoit les fonctions dans
» la plûpart des Assemblées, même
» après qu'on lui eût déféré le com-
» mandement d'une troupe: ce qui
» lui donna un relief considérable
» parmi les Camisards, & le fit
» regarder comme un homme ex-
» traordinaire suscité de Dieu pour
» le rétablissement de la Religion
» prétendue Réformée. Les uns
» le comparoient à Gédéon, les
» autres à l'un des Machabées,
» quelques-uns à Zisca qui avoit
» délivré la Bohème de l'oppres-
» sion des Papistes; & quelques-
» autres l'appelloient le Ragotski
» de Languedoc. « Cet homme,
fils d'un paysan, se rendit redou-

table par le talent qu'il eut de séduire les rebelles, & par les cruautés qu'il exerça contre les Catholiques. Le récit de ces horreurs remplit d'effroi un Lecteur tranquille & compatissant. Cavalier battu, en quelques rencontres, par les troupes du Roi, fit sa paix, & reçut le Brevet de Colonel avec une pension de 1200 livres. Mais comme c'étoit au fond une ame perfide ou inconstante, on le perdit enfin; il se donna au Duc de Savoie, qui lui confia un Régiment de Barbets. On voit, dans l'Histoire de ce Rebelle, un mêlange de vrai mérite & de vices énormes; & la manière dont on le reçut en grace, marque bien qu'il est des moments où le Gouvernement le plus sage & le plus absolu est obligé d'accueillir ceux qui, dans d'autres circonstances, ne devroient s'attendre qu'à périr comme

comme des ſcélérats & des malfaiteurs.

Ce Volume fait mention de pluſieurs Hommes illuſtres, dont nous recueillons les noms & les actions, par exemple.

Anne Rulman ſe diſtingua au commencement du ſiècle dernier, dans la Ville de Niſmes ſa patrie. Il exerça la profeſſion d'Avocat; puis remplit la charge d'Aſſeſſeur-Criminel en la Prévôté-Générale de Languedoc. C'étoit un Religionnaire fort zelé pour ſa Secte, aſſez habile à manier les affaires du Barreau, peu propre à écrire l'Hiſtoire, comme il paroît par un mauvais Manuſcrit qu'il a laiſſé ſur ce qui concerne Niſmes. Il ſe piquoit auſſi de Poëſie; & l'on a de lui une Paraphraſe en huit Odes Latines du Cantique des Cantiques, imprimée à Paris en 1613, & dédiée au Chancelier Brulart. M. Ménard, qui parle

des autres Ouvrages de Rulman, n'a peut-être pas connu celui-ci ; du moins il n'en fait aucune mention.

Il a recueilli avec ſoin tout ce qui concerne le célèbre Samuel Petit, né à Niſmes, & un des plus ſavants hommes du dernier ſiècle. Quoique Proteſtant, il eut des amis juſques dans la Cour Romaine, & le Pape Urbain VIII. fit mettre ſes Ouvrages dans la Bibliothèque du Vatican. Petit étoit verſé dans les Langues, dans l'Antiquité, dans la Chronologie, dans les Belles-Lettres, dans la Juriſprudence. Baillet croit qu'il étoit plus habile que Saumaiſe : ſujet de jalouſie pour celui-ci qui le traite aſſez mal dans ſes Lettres. M. Ménard parle de Samuel Petit, comme s'il avoit toujours fui le ſéjour de Paris, quelque flatteuſes que fuſſent les offres qu'on lui fit pour l'attirer dans

cette grande Ville : cependant il est certain que, sur la fin de 1634, il y résidoit, puisque ce fut de-là qu'il dédia son Livre des *Loix Attiques* à François-Auguste de Thou, le même qui eut la tête tranchée à Lyon en 1642.

Samuel Sorbière étoit neveu, par sa mère, de Samuel Petit. Il fut élevé dans la Religion Protestante; mais il l'abandonna dans la suite, & embrassa même l'Etat Ecclésiastique. Louis XIV. & les Papes Alexandre VII. & Clément IX. le comblerent de bienfaits. Ses Ouvrages sont nombreux, & quelques-uns d'entre eux peuvent passer pour importants. M. Ménard en donne la liste. Le plus petit lui échappe : ce qui n'est pas fort surprenant. C'est une composition de quatre pages, adressée à M. Baluze le jour même des obséques de M. de

Marca, Archevêque de Paris. Sorbière désolé de la mort du Prélat, prioit Baluze d'écrire sa vie: ce qui fut exécuté dans la suite. Sorbière mourut en 1670, avec la réputation d'un homme *rempli de probité & de Religion.* M. Ménard fait son Apologie contre les imputations de François Graverol, qui, pour se venger de ce que Sorbière avoit quitté la Communion Protestante, le *taxa d'irréligion, de Socinianisme, d'amour pour les plaisirs, & d'un desir immodéré des richesses.* Notre Auteur montre le peu de probabilité de ces accusations. (Voy. p. 201.)

Ce François Graverol, qui a maltraité Sorbière, est encore un des Illustres de Nismes; bon Antiquaire, bon Jurisconsulte, & assez habile dans l'Histoire Littéraire; il abjura la Religion Protestante au temps de la révoca-

tion de l'Edit, mais ce fut une fausse conversion, & il professa toujours en secret ce qu'il n'avoit point abandonné de cœur... Graverol avoit promis au Public les Lettres de Sadolet, qui n'avoient point paru, & une Bibliothèque des Ecrivains de Languedoc : deux Ouvrages qui auroient été curieux & agréables. Bayle les annonça dès le mois de Mai 1685 avec un Eloge de l'Editeur ; mais l'entreprise n'a point été exécutée.

Un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à Nismes, est M. Cotelier, Bachelier de Sorbonne, & Professeur en Langue Grecque au Collège Royal. Il étoit très-habile dans l'Antiquité Ecclésiastique, comme on le voit par sa belle Edition des Pères contemporains des Apôtres. Il joignoit à ce mérite une candeur & une probité plus précieuses en-

core que le ſavoir : il mourut à 58 ans, regretté de tous les Gens de Lettres, dont pluſieurs ont fait ſon Eloge en Proſe & en Vers. M. Ménard & M. l'Abbé Goujet, dans ſon Hiſtoire du Collège Royal, ſont les plus modernes. Dans une Note de M. de la Monnoie ſur Baillet, on trouve que M. Cotelier étoit né en 1627, non en 1629, comme le marque M. Ménard. Mais celui-ci doit avoir raiſon, puiſqu'il s'appuie du témoignage de Graverol & de Baluze, qui avoient bien connu M. Cotelier. De plus on voit dans les Actes du Clergé en 1641, que, quand on préſenta le jeune Cotelier à l'Aſſemblée, & qu'il expliqua en ſa préſence le Texte Hébreu de la Bible & le nouveau Teſtament Grec à l'ouverture du Livre, il n'avoit qu'environ 12 ans; par conſéquent il étoit né en 1629.

Dans une Histoire de Nismes, M. Fléchier, qui en étoit Evêque, doit tenir un rang très-distingué. M. Ménard détaille toutes les actions de ce grand Orateur, qui fut en même temps un Prélat très-estimable. » Il étoit affable, » simple, frugal, d'une douceur » admirable. Il avoit les senti- » ments élevés, mais accompa- » gnés de beaucoup de modestie; » des inclinations droites, le cœur » bien fait; saisissant toutes les » occasions propres à rendre ser- » vice. « Toute la suite de l'Éloge qui est fort étendu, représente la fermeté, la sollicitude pastorale, la bienfaisance, la charité, le travail, les succès, & les Ouvrages de M. Fléchier. On ne perdra point ce morceau le plus instructif peut-être qu'on ait donné sur cet Homme illustre. Il fut remplacé par M. de la Parisière, qui eût aussi beaucoup de mé-

rite, & qu'on fait bien connoître (p. 550 & ſuiv.) Nous raſſemblerons ici en grouppe les autres Perſonnes célèbres dans l'Hiſtoire de Niſmes.

M. Ménard parle 1° d'Etienne Chauvin, Auteur du *Léxicon Rationale*, ou *Dictionnaire Philoſophique*. 2° D'Antoine Teſſier, qui a donné quantité d'Ouvrages, ſur-tout des Traductions, & entr'autres celle des Eloges tirés de M. Thou. 3° De Madame du Noyer ſi connue par la délicateſſe de ſon eſprit. 4° De Henri Gautier, Ingénieur eſtimé, & qui n'eſt mort qu'en 1737. 5° De Thomas-Jean Pen, Curé de Niſmes, mort en odeur de ſainteté le 12. de Novembre 1741. 6° De M. le Baron de la Baſtie, Correſpondant honoraire de l'Académie Royale des Belles-Lettres. 7° De Louis du Mas, Auteur du Bureau Typographique.

Toutes ces personnes qui ont un nom dans le Public, sont de Nismes, ou appartiennent à cette Ville par des rapports intimes. L'Auteur explique au-long tout ce qui concerne leurs travaux, leurs affaires, leurs succès, en un mot, toutes les Anecdotes qui peuvent les intéresser & faire plaisir aux Gens de Lettres. Il nous dit aussi quelque chose du fameux Ministre Jacques Saurin, né à Nismes en 1677, & mort à la Haye en 1730. C'est le plus grand Orateur que la France ait donné à la Religion prétendue Réformée. *On voit regner dans tous ses Discours une éloquence mâle & une imagination très-vive;* mais *il y a de l'obscurité dans le tissu de ses preuves.* Ces derniers mots renferment une critique que ne font point les autres Ecrivains qui ont eu occasion de s'expliquer sur M. Saurin. Nous pouvons

nommer entr'autres M. Bruys ; quoiqu'ennemi de ce Ministre, & M. Chauffepié qui rapporte très-au-long dans son Dictionnaire tout ce qu'on a écrit contre Saurin en Hollande, durant la querelle sur *le mensonge officieux*. Nous renvoyons à ce bon Article du Dictionnaire ; M. Ménard n'a pu le voir, parce que le dernier Volume de M. Chauffepié n'a paru qu'en 1756. Mais les Mémoires de Bruys, où l'on discute aussi l'affaire du *mensonge officieux*, & en général toute l'Histoire de Saurin, avoient été donnés au Public dès l'an 1751.

C'en est assez pour ce 6^e^ Volume de l'Histoire de Nismes. Il est rempli d'une multitude de faits voisins de nos jours, & qu'on retrouve volontiers ; mais nous l'estimons particulièrement du côté des Notices qui représentent les personnes intéressées dans les

affaires de Nismes. Nous n'en avons indiqué que la moindre partie. Le VII^e & dernier Tome est très-curieux par les Antiquités de cette Ville. Nous tâcherons d'en rendre compte avec soin.

ARTICLE CXIV.

BIBLIOTHÉQUE Militaire, Historique & Politique. Par M. le Baron de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier ès Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses de Sa Majesté, & Associé-Correspondant-Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Cosmopolis; & se vend à Paris chez Vincent, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc de Bourgogne, rue*

S. Severin. (Trois Volumes *in*-12.) M. DCC. LVII. & M. DCC. LX.

IL parut, en 1755, un Recueil de différents Mémoires imprimés à Breslau, sous le titre de *Bibliothèque Militaire.* M. le Baron de Zur-Lauben, partant de la même idée, donne à l'exécution de ce plan beaucoup plus d'étendue. La Collection qu'il présente au Public, n'est pas uniquement, comme celle de Breslau, bornée au Militaire, il fait entrer dans cette Bibliothèque un grand nombre de Pièces sur l'Histoire & sur la Politique. C'est qu'en effet ces connoissances différentes, loin d'être étrangères à la Science d'un Général d'Armée, forment une partie essentielle de son mérite.

Dans le premier Volume de ce Recueil, on trouve la Tra-

duction du Traité d'Onoſander ſur *l'Art Militaire* ou *le Général d'Armée.* Nous inſiſterons un peu ſur ce morceau, parce qu'il eſt le plus conſidérable du Volume, & qu'il appartient plus ſpécialement à M. le Baron de Zur-Lauben.

En quel temps Onoſander vivoit-il ? Que doit-on penſer de ſon ſtyle ? Quelles ſont les différentes Editions & Verſions de ſon Ouvrage ? Tels ſont les objets que notre Auteur examine & diſcute dans la Préface, placée à la tête de ſa Traduction. Il prétend qu'Onoſander vivoit ſous l'Empereur Claude, qu'il compoſa ce Traité vers la 53e année de *Jeſus-Chriſt*, qui étoit la 13e de l'Empire de Claude, & que le *Quintus Veranius* auquel il dédia ſon Ouvrage, eſt le même dont parle Tacite. Nous ajoûterons que telle eſt auſſi la con-

jecture du ſavant Fabricius . . . . . *Quintum Veranium, illum fortè, de quo Tacitus meminit, undè de ætate Onoſandri conjecturam licet facere.* (Joan. Alb. Fabricii Bibl. Græcæ Lib. 3. Cap. XXX. p. 766 & 767.) Nous ne diſſimulerons cependant pas qu'un Auteur très-moderne (M. Charles Guiſchardt) dit qu'il n'eſt *pas probable que ce Quintus Veranius ſoit le même dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, & que, par ſon ſtyle & par la manière dont il traite ſon ſujet, il paroît aſſez qu'Onoſander n'appartient pas à ce ſiècle.* (Voyez les Mémoires Militaires ſur les Grecs & ſur les Romains par Charles Guiſchardt, imprimés à la Haye en 1758, Tome II. page 49.)

Quoi qu'il en ſoit de ces deux opinions qui ne portent que ſur des conjectures, l'Ouvrage d'Onoſander parut pour la première

fois en 1541. Nicolas Saguntinus ayant découvert un Manuſcrit Grec de ce Tacticien, le traduiſit en Latin; ſa Traduction fut imprimée à Bâle en 1541. Le célèbre Nicolas Rigaut, cet homme à qui la République des Lettres a tant d'obligations, fit imprimer, en 1598 *, le Texte Grec avec une Verſion Latine, beaucoup plus élégante que toutes celles qui avoient paru juſqu'alors. M. le Baron de Zur-Lauben nous donne, d'après Fabricius, la Notice des Editions & des Traductions qu'on a faites en différentes Langues de l'Ouvrage d'Onoſander. Il faut qu'il n'ait

* M. le Baron de Zur-Lauben dit que cette Edition parut en 1599. Nous avons ſous les yeux cette belle Edition *in*-4°. faite chez Abraham Saugrain: elle eſt de 1598.

pas connu la nouvelle Traduction Françoiſe que vient d'en faire M. Guiſchardt, puiſqu'il n'en parle pas. Elle ſe trouve dans le ſecond Volume des Mémoires Militaires ſur les Grecs & ſur les Romains, que nous avons déja cités. Nous ne devons pas oublier de dire que nous avons confronté dans beaucoup d'endroits les Traductions Françoiſes de M[rs] le Baron de Zur-Lauben & Guiſchardt avec le Texte Grec; & dans ces comparaiſons, nous avons toujours reconnu que la Traduction de M. le Baron de Zur-Lauben eſt beaucoup plus exacte & plus littérale que l'autre; peut-être auſſi, car il faut tout dire, paroîtra-t-elle quelquefois un peu trop tranſparente. M. Guiſchardt a cru qu'une *Traduction fidèle d'Onoſander ennuyeroit inutilement le Lecteur; en conſéquence il s'eſt uniquement attaché à préſenter*

le ſens de cet Auteur, & ſurtout à ne pas le manquer dans les endroits où il peut ſervir à éclaircir quelque uſage Militaire. (Voyez la page 52 du Tome II. des Mémoires cités plus haut.)

Nous ne penſons pas comme M. Guiſchardt, & nous croyons qu'on peut faire une Verſion exacte & fidèle d'Onoſander ſans courir les riſques *d'ennuyer inutilement le Lecteur.* M. le Baron de Zur-Lauben vient d'en fournir la preuve. D'ailleurs, dans un Art tel que la guerre qui, malheureuſement pour le genre humain, eſt devenu un Art néceſſaire, les Ouvrages qui l'enſeignent, ne ſont eſtimables qu'autant qu'ils ſont inſtructifs : leur utilité ſeule doit en faire l'agrément. Elle en eſt la meſure & la régle. Soyez agréable, & cherchez à plaire dans une ſéance Académique de Gens de Lettres;

à la bonne heure ; mais l'élégance du langage & la parure des ornements seroient déplacées dans un camp hérissé d'armes, & rempli de vieux Guerriers. Enfin ce qui prouve que le jugement de M. Guischardt est au moins trop rigoureux, c'est l'estime que faisoit d'Onosander le Maréchal Comte de Saxe. Ce grand Capitaine avouoit que *les principes contenus dans l'Ouvrage d'Onosander étoient capables de former un grand Général d'Armée, & qu'il devoit à cette lecture ses premières notions de la conduite d'un Général.* Cette Anecdote rapportée par M. le Baron de Zur-Lauben est un Éloge bien flatteur pour le Tacticien Grec, & doit lui procurer bien des Lecteurs. Nous observerons que le Maréchal de Saxe n'avoit cependant lu Onosander que dans la vieille Traduction Françoise,

faite par Blaiſe Vigenère en 1605. Ni cette Traduction de Vigenère, ni celle de Jean Charrier, qui parut en 1546, n'ont été connues de M. Guiſchardt, qui dit (p. 51:) *Je ne ſache pas qu'on ait encore traduit Onoſander en François.*

Voici le portrait que M. le Baron de Zur-Lauben trace d'Onoſander, & de ſes qualités perſonnelles. » La Philoſophie de » Platon qu'il avoit préférée à » toute autre, marquoit ſon diſ- » cernement & la pureté de ſes » mœurs. En effet, ſon attache- » ment pour la doctrine d'un » Philoſophe à qui le Paganiſme » donnoit le ſurnom de *Divin*, » lui prêtoit des idées ſublimes: » & ſes réflexions claires, pré- » ciſes & énergiques reſpiroient » cette chaleur vivifiante de per- » ſuaſion qui animoit les écrits » du Diſciple de Socrate. Son » Traité de l'Art Militaire trace

» les préceptes de la plus rigide » vertu parmi les maximes Mili- » taires, & on y trouve une Mo- » rale presque toujours épurée, » les sentiments du véritable Ci- » toyen, beaucoup de respect pour » la Divinité & pour la Religion » alors dominante. «

En parlant du style d'Onosander, on nous dit que s'il n'est pas de la force, ni de l'aménité de celui d'Hérodote, de Thucydide ou de Xénophon, il semble du moins égaler celui de Plutarque.

Les Empereurs Maurice & Léon, qui ont écrit sur la Tactique, ne se sont pas contentés de consulter l'Ouvrage du Philosophe Platonicien; ils en ont adopté les préceptes. Le seul ménagement qu'ils garderent, *dit l'illustre Traducteur*, pour diminuer le reproche de Plagiaires, fut de rapporter dans le mauvais

Grec de leur temps, ce qu'Onosander avoit dit plus élégamment sous l'Empire de Claude ou de Néron.

Maurice n'a jamais nommé Onosander dans ses Stratégiques, malgré les obligations qu'il lui avoit ; & Léon, quoique Philosophe, ne l'a cité qu'une fois. Un pareil procédé n'est guères d'un Philosophe.

Il est de la destinée d'Onosander d'être protégé par l'auguste Maison de France. En 1546 *, il parut sous les auspices de Henri II. encore Dauphin ; en 1598 **, sous celles de Henri IV. le modèle des bons Rois & des grands Capitaines. Aujourd'hui M. le Baron de Zur-Lauben met le com-

* Traduit en François par Jean Charrier, natif d'Apt en Provence.

** Traduit en Latin par Nicolas Rigaut.

ble à la gloire du Tacticien Grec ; en faiſant hommage de ſa Traduction à Monſeigneur le Dauphin, ce Prince ſi éclairé, l'appui du Trône & l'eſpérance de la Nation.

A la ſuite de la Traduction d'Onoſander, on trouve dans le premier Volume de cette Bibliothèque, les campements en Flandre du grand Condé pendant l'année 1674. L'Editeur a cru devoir les étendre par des Additions extraites des campements du Maréchal de Luxembourg. L'Art de la guerre ne conſiſte pas ſimplement à livrer des batailles, & même à les gagner. Les Peuples les plus ignorants & les plus féroces ſont également capables de ces exploits. Les grands Généraux ſeroient bien moins rares, *dit M. le Baron de Zur-Lauben*, s'il ne s'agiſſoit que de mener les hommes à la

boucherie. Mais l'expérience ayant appris qu'une victoire ſanglante coute quelquefois beaucoup plus qu'elle ne vaut, on a reconnu que la véritable Science Militaire étoit de ſe procurer les fruits d'une guerre heureuſe, aux plus petits frais poſſibles, en ménageant dans toutes les occaſions, & le ſang du Soldat & ſa peine. Auſſi les Nations guerrières ontelles recherché avec ardeur les moyens de parvenir à ce but: il ne s'en eſt pas trouvé de plus ſûr que celui de camper avantageuſement une armée. La Science des campements eſt donc celle qui fait & qui prouve les grands Capitaines: une poſition heureuſe décide du ſort d'une campagne entière. Le Général habile dans l'Art de camper eſt moralement certain du ſuccès de ſa campagne, même avec des forces inférieures à celles de

l'ennemi : comme il sait éviter le combat, sans paroître le craindre, il saura faire naître les moments favorables, & obliger l'ennemi de combattre à son désavantage.

> Tant un Génie heureux qui possède son Art,
> Du destin de la guerre écarte le hazard.
>
> *Poëme sur l'Art de la guerre, Chant 3.*

Il seroit à souhaiter qu'on eût des Mémoires fidèles sur les marches & sur les campements des fameux Généraux qui, depuis deux siècles, ont brillé dans l'Europe. Quel secours & quelles lumières n'en tireroit pas un Officier qui voudroit étudier la *Castrametation ?* C'est à l'Ecole des Turenne & des Condé que les Guerriers doivent s'instruire : les exemples de ces grands hommes sont des

des Loix. *On viendra*, dit le sublime Boſſuet, *étudier ſur les lieux ce que l'Hiſtoire racontera du campement de Piéton, & des merveilles dont il fut ſuivi.* (Voy. l'Oraiſon funèbre de Louis de Bourbon, par Boſſuet.) Ces Mémoires des campements de M. le Prince ſont remplis d'obſervations très-utiles. On y fait connoître les camps qui conviennent à une grande armée, ceux qui ne ſont bons que pour un corps de troupes, & ceux qui ne valent rien du tout, &c.

Le cours du Rhin, Manuſcrit attribué au Vicomte de Turenne, eſt un morceau fort intéreſſant. Le Vicomte examine quels ſont les lieux où les troupes de l'Empereur peuvent paſſer ce fleuve; & il détaille les moyens qu'il faut prendre pour s'oppoſer à leur paſſage, les reſſources qu'on peut trouver dans l'alliance des

Princes & des Etats qui confinent ce fleuve &c. On y reconnoît partout les vues d'un grand Général & du meilleur Citoyen.

L'itinéraire ou *l'explication de tous les cols & paſſages du Dauphiné verſants en Savoie & en Piément* termine le premier Volume de la Bibliothèque Militaire. On ne peut trop recommander la lecture de ce morceau, il mérite l'attention de ceux qui veulent approfondir la guerre des montagnes. Nous avons peu de Mémoires ſur cette partie de l'Art Militaire. Elle en eſt peut-être la plus difficile, *dit M. le Baron de Zur-Lauben ;* parce que les obſtacles, qui naiſſent à chaque pas au milieu des montagnes, ne peuvent être ſurmontés que par une prudence très-active & laborieuſe, & par une patience inébranlable.

Le ſecond Volume de ce Re-

cueil commence par un Mémoire de M. le Baron de Zur-Lauben sur Arnaut de Cervole ou Cervolle, dit *l'Archi-Prêtre*, Chambellan du Roi de France Charles V. Capitaine-Général des Routiers, *Compère* & *Conseiller* de Philippe Duc de Bourgogne. Nous indiquerons les principaux évènements de l'Histoire de cet homme extraordinaire, dont la naissance & la vie méritoient d'être éclaircies.

Arnaut de Cervole naquit en Perigord d'une famille qui tenoit un rang distingué dans la Noblesse de cette Province. Mezerai s'est trompé, quand il a dit que ce Gentilhomme étoit Bourguignon de naissance. Les Auteurs contemporains l'appellent *Archi-Prêtre de Vezzins.* M. le Baron de Zur-Lauben conjecture que le nom d'*Archi-Prêtre* que portoit Arnaut de Cervole, lui venoit

d'un *Archi-Prêtré* qu'il poſſédoit, quoique marié. C'eſt à la bataille de Poitiers donnée le Lundi 19* Septembre 1356, & dans laquelle il fut fait priſonnier, qu'Arnaut de Cervole paroît pour la première fois dans l'Hiſtoire. Il obtint ſa liberté l'année prochaine. La France étoit alors en proie à tous les déſordres de l'Anarchie. La priſon du Roi Jean, l'eſprit de révolte que ſouffloient les Emiſſaires du Roi de Navarre, & l'épuiſement des Peuples mettoient le Dauphin Régent dans l'impoſſibilité de ſoudoyer le grand nombre de Gens d'armes qu'on avoit ſur pied. Ces troupes n'étant pas payées, ſe débande-

* M. le Baron de Zur-Lauben marque cette bataille au 18. Septembre, elle ſe donna le 19. (Voyez Froiſſard, Daniel, l'Art de vérifier les dates, M. le Préſident Hénault, &c.)

rent & ravagerent plusieurs Provinces, & sur-tout le Languedoc sous différents Chefs qu'elles se choisirent. Telle fut l'origine de ces fameuses *Compagnies*, ou Sociétés de *Routiers*. Il faut voir dans l'Ouvrage de notre Auteur les différentes étymologies du mot *Routiers*, en Latin *Ruptarii* ou *Rupturarii*, ou *Rutarii*. L'Histoire des Routiers & des excès cruels qu'ils commirent en France, pourroit fournir la matière de plusieurs Dissertations, & répandroit beaucoup de jour sur l'Histoire du Royaume dans le 14e siècle.

Arnaut de Cervole, à la tête des *Compagnies de Routiers*, rançonna le Pape Innocent VI. & toute la Cour d'Avignon. *Il vint dans cette Ville*, dit Froissard, *sur bonne condition, & la plûpart de ses gens; & fut aussi révéremment reçu comme s'il eût*

été fils au Roi de France. D'Avignon il se rendit en Bourgogne : sa marche jettoit par-tout l'épouvante & l'effroi. On ne peut, sans frémir, lire le détail des ravages que ses troupes faisoient dans tous les lieux exposés à leurs courses. Il rentra dans la Provence au mois Mars 1358, & perdit beaucoup de monde devant Aix, dont il fut obligé de lever le siège.

Le Dauphin Charles, Régent du Royaume pendant la prison de son père, résolut de s'attacher l'Archi-Prêtre & ses troupes, dont il espéroit de grands services contre le Roi de Navarre qui avoit conçu le projet de se faire Roi de France. Cervole fut fait Lieutenant-Général en Nivernois & en Berri. Il commandoit l'Avant-Garde de l'armée du Comte de la Marche, Jacques de Bourbon, à la bataille de Brignais que li-

vra ce Prince aux *Tard-Venus.* C'eſt le nom que ſe donnoient d'autres Compagnies de Brigands, *qui ſe nommerent les Tard-Venus*, dit Mezerai, *voulant dire que les autres qui les avoient précédés, avoient moiſſonné la France, & qu'eux ne feroient que la glâner.* Le Comte de la Marche fut défait, & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues dans le combat. L'Archi-Prêtre demeura priſonnier. En 1362, il épouſa Jeanne, Dame de Château-Vilain en Champagne. Cette même année, il aſſiſta le Comte de Vaudemont contre les Ducs de Lorraine & de Bar.

Lorſque Philippe IV, fils du Roi Jean, fut prendre poſſeſſion du Duché de Bourgogne, il donna le commandement de ſes troupes à l'Archi-Prêtre Cervole qui le ſervit utilement contre pluſieurs Seigneurs de la Comté de

Bourgogne lesquels s'étoient révoltés. Il se trouva dans l'armée que conduisoit en Normandie du Guesclin contre les partisans du Roi de Navarre ; mais il ne voulut point combattre à la journée de Cocherel : on lui en fit un crime auprès du Roi : il se justifia, suivant Froissard, en disant que le Captal de Buch ayant été le Général des Navarrois à la bataille de Cocherel, *il n'avoit pu s'armer contre lui.* Sur quoi M. le Baron de Zur-Lauben dit qu'apparemment Cervole tenoit quelques Terres en Fief du Captal qui étoit de la Maison de Foix.

Les services que l'Archi-Prêtre rendit au Duc de Bourgogne, lui mériterent & lui valurent la place de *Conseiller* de ce Prince, qui l'appelloit aussi son *Compère.*

La paix ayant été conclue entre la France & la Navarre, Arnaut de Cervole devenu Chambellan

du Roi Charles V. consentit à mener contre les Turcs toutes les Compagnies de Routiers qui, depuis tant d'années, désoloient le Royaume. On vouloit leur faciliter le moyen d'expier leurs crimes par cette Croisade. L'Archi-Prêtre, à la tête des Routiers, s'avança sur les frontières de l'Alsace pour pénétrer, par l'Allemagne & la Hongrie, dans le pays des Infidèles. Mais le projet de la Croisade échoua par la mésintelligence des Princes qui devoient concourir à son exécution. Arnaut de Cervole & ses troupes se répandirent dans l'Alsace qu'ils pillerent. Les Suisses armerent contre l'Archi-Prêtre, qui fut forcé de se retirer dans le Comté de Bourgogne. Ce fut-là sa dernière expédition. De retour en France, il crut devoir renoncer à la qualité de Chef des Compagnies ; il passa

tranquillement le reste de ses jours, & mourut en 1366.

Ce Mémoire qui occupe 145 pages, est rempli de critique, de recherches & d'érudition. Le style éloigné de toute affectation, est tel que le demande ce genre d'Ouvrage, c'est-à-dire qu'il est clair & naturel.

Il s'est glissé une légère faute à la page 63 de ce II. Volume. On y place (Note 3e) la bataille de Creci en 1341. Ce n'est probablement qu'une faute d'impression. Cette bataille si fatale à la France se donna le 26. Août 1346.

Nous réservons pour un autre Article de nos Mémoires la suite de cette Bibliothèque Militaire.

ARTICLE CXV.

PHYSIQUE DES COMÉTES dans le ſentiment de l'Impulſion & du Plein. (Volume *in*-12. de 243 pag. ſans la Préface.) Par le P. Bertier de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences. *A Paris de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LX.

CE Livre a pour Epigraphe : *Nullius jurare in verba Magiſtri* ; & cet Axiôme eſt comme l'ame de tout l'Ouvrage. L'Auteur crée, pour lui-même & pour tous ceux qui trouveront ſes raiſons perſuaſives, une nouvelle explication des Comètes. Il réfute par conſéquent tous les autres ſyſtêmes ; mais on ne peut allier plus de modeſtie & d'égards

avec plus de liberté. Ni les Anciens, ni les Modernes, ni les Cartésiens, ni les Attractionnaires ne peuvent se plaindre des procédés qui regnent ici. Le P. Bertier emprunte quelque chose de toutes les opinions ; il les respecte toutes dans ce qu'elles ont de vrai & d'utile ; il se sert avantageusement des découvertes faites avant lui. Comme c'est aux Observations sur-tout qu'il s'attache pour établir sa doctrine des Comètes, il recueille exactement, tout ce qui a été vu jusqu'ici ; mais il a soin en même temps de remarquer en quoi, comment & pour quelle raison le torrent des Physiciens s'est éloigné des phénomènes pour embrasser de pures Théories. Il ne dissimule ni l'ascendant qu'ont pris de grands Hommes sur quantité d'esprits plus portés à croire qu'à examiner, ni les inconvé-

nients de cette voie d'autorité si déplacée en Physique, & si reprochée aux Sectateurs d'Aristote. Il rappelle enfin tous les droits de la raison, de l'observation, de l'expérience; & il entre en matière par la réfutation des divers sentiments sur la nature des Comètes : c'est l'objet du premier des trois Livres que présente ce Traité.

Il n'est presque plus nécessaire de prouver contre Aristote & ses Disciples, que les Comètes ne sont point des exhalaisons rassemblées dans notre Athmosphère. On sait que les exhalaisons ne peuvent ni s'élever ni s'embraser à la hauteur où nous voyons les Comètes, tant *sublunaires* ou inférieures à la Lune, que *surlunaires*, c'est-à-dire placées au-delà du Tourbillon terrestre où la Lune fait ses révolutions.

L'Auteur montre ici, selon

toutes les régles de la bonne Physique, l'absurdité du systême des exhalaisons, soit du Soleil, soit de la Terre, soit des autres Planètes, & l'impossibilité de la génération des Comètes par ce systême. Ainsi se trouve réfutée non-seulement l'opinion Péripatéticienne qui ne considéroit que les exhalaisons de la Terre; mais aussi l'idée tout-à-fait fausse d'Hévélius qui attribuoit les Comètes aux exhalaisons des autres Planètes, & l'imagination de Kepler qui croyoit pouvoir expliquer ces phénomènes par les éruptions du Soleil.

D'autres ont abandonné ces éruptions, & se sont attachés aux rayons mêmes du Soleil. Selon eux, ces rayons, après avoir éclairé l'Univers, se mettent en masse, s'enflamment, forment les Comètes, puis retombent dans le Globe solaire pour réparer ses pertes.

On voit que ce ſont des Newtoniens qui ont eu recours à cette hypothèſe, croyant ſatisfaire en même temps aux difficultés qu'on leur fait touchant les pertes qu'éprouve continuellement le Soleil dans le ſyſtême du vuide. Mais cette explication eſt entièrement frivole : ni les rayons du Soleil ne ſe mettent en maſſe à la hauteur où l'on voit les Comètes; ni l'Athmoſphère de chaleur & d'embraſement, qu'on ſuppoſeroit cauſée par le Soleil, ne s'éleve à la région de ces phénomènes ; ni les Comètes ne retombent dans le Globe ſolaire; & l'on voit plutôt qu'elles remontent après leur Périhélie en s'éloignant du Soleil. Enfin tout s'écroule dans cette hypothèſe; *& c'eſt perdre le temps*, dit notre Auteur, *que de la réfuter.*

Deſcartes eſt venu nous enſeigner que les Comètes ſont des

Planètes qui errent ſur l'extrémité du Tourbillon ſolaire ſans y entrer. Cela eſt détruit par les Obſervations qui démontrent que les Comètes deſcendent bien avant dans la région des Planètes inférieures, & ſouvent même dans le Tourbillon de la Terre : cette raiſon n'a laiſſé aucune reſſource aux Cartéſiens. Toutes leurs ſubtilités ont également échoué contre l'argument tiré de la route que tient le fluide où ſont entraînées les Comètes. Ce fluide eſt mû d'Occident en Orient, & les Comètes vont ſouvent d'Orient en Occident, du Midi au Nord : comment accorder ces contrariétés ? Le fluide vecteur ne doit-il pas entraîner avec lui les corps qui nagent dans ſon ſein ? Il n'y a nulle replique à cette objection.

On en eſt venu au ſyſtême de Newton pareillement déclaré

pour les Cometo-Planètes ; mais avec cette différence, que ce Philoſophe Anglois place les Comètes dans le Tourbillon ſolaire, & qu'il leur fait décrire des Ellipſes extrêmement allongées. Ainſi, ſelon cette doctrine, les Comètes ſont tantôt dans le voiſinage du Soleil, & tantôt elles s'en éloignent prodigieuſement. Le premier cas arrive, quand elles deſcendent à l'apſide inférieure, & le ſecond, quand elles remontent à l'apſide ſupérieure. Notre Auteur, très-perſuadé des talents de Newton en matière de Géomètrie & de Calcul, en appelle de ſes déciſions ſur ce qui concerne la Phyſique & même l'Aſtronomie. Il combine les Obſervations du docte Allemand Hévélius avec les principes des mouvements ; & il en conclut 1° que les fondements du ſyſtême Newtonien ne ſont pas ſolides. 2° Qu'il

éprouve des difficultés insolubles. Le développement de ces deux choses remplit tout le reste du premier Livre.

Le systême, *dit-on*, ne porte pas sur des fondements solides : par exemple, de ce que les Comètes paroissent périodiquement, on en conclut que ce sont des Planètes ; mais tout autre corps poussé par des forces semblables auroit le même cours, & rempliroit les mêmes périodes. On ajoûte que les Comètes décrivent des ellipses fort allongées ; mais d'abord il y a lieu de douter de ces ellipses : les Observations portent à croire que ce sont plutôt des paraboles. Ensuite quand ce seroient des ellipses, est-ce que d'autres corps que des Planètes ? est-ce que des Globes de feu, des Tourbillons formés dans le fluide de l'Ether, ne pourroient pas aussi décrire des ellipses ?

On rassemble après cela XIV. grandes objections contre le système Newtonien des Cometo-Planètes ; & toujours les Observations servent de base aux arguments. Il s'ensuit que les Comètes, telles qu'on les a observées & qu'on les observe encore, n'ont point les propriétés qu'on attribue aux Planètes, & qu'elles en ont d'une toute autre espèce : par exemple, leur noyau se confond souvent avec la lumière environnante ; il se divise quelquefois en plusieurs parties; il laisse échapper des traits ou rayons de lumière : trois phénomènes qui ne conviennent point aux Planètes. Ensuite la couleur des Comètes est toute différente de celle des corps Planètaires; elles disparoissent promptement sur-tout les sublunaires ; elles tombent si près du Soleil, qu'elles en sont comme brûlées; ou elles

s'en éloignent si fort, que toute chaleur & toute lumière leur manque : défauts d'analogie par conséquent avec les autres Planètes. Mais de plus les Comètes n'ont point de croissant comme les corps opaques qui roulent dans les Cieux ; elles ont une couronne & une traînée de lumière ; elles sont multipliées comme à l'infini, & de ce nombre prodigieux il y auroit tout à craindre si c'étoient des Planètes malfaisantes, comme quelques Newtoniens le disent ; si elles pouvoient tomber dans le Soleil, comme Newton lui-même l'a pensé. Quelle différence encore, quant aux mouvements, entre ces corps lumineux & les Planètes ? Celles-ci sont toujours directes par elles-mêmes ; elles ne sortent jamais du Zodiaque ; elles ont des Orbites peu excentriques ; leurs Orbites ne s'entre-

lacent pas les unes dans les autres ; elles vont comme de compagnie pour ſe renvoyer de l'une à l'autre la lumière & la chaleur ; elles décrivent des ellipſes d'autant moins allongées qu'elles ſont plus loin du Soleil ; elles ſont vues autant de temps après qu'avant leur Périhélie &c. On a pour les Comètes des aſſertions, ou plutôt des obſervations toutes contraires ; on les voit tantôt directes, & tantôt rétrogrades dans le Zodiaque & dans toutes les autres régions du Ciel ; dans des Orbites très-excentriques, & d'autant plus allongées qu'elles ſont ſupérieures : ces Orbites peuvent choquer celles des Planètes, & en être choquées : nul rapport de chaleur & de lumière entre ces corps errants çà & là d'une extrémité à l'autre : nulle comparaiſon entre la durée des Comètes avant & après le Périhélie ;

elles ſe font voir beaucoup plus long-temps avant qu'après ce paſſage &c. Ce long détail de phénomènes oppoſés, cette ſuite de diſparités très-ſenſibles n'exprime que foiblement l'attaque vive & redoutable qu'on dreſſe & qu'on preſſe ici contre l'hypothèſe Comèto-Planétaire de Newton. On lira tout cet Article ; &, ſi l'on eſt Newtonien, on ſentira la néceſſité de venir au ſecours du ſyſtême, ſans quoi cette machine courroit grand riſque de ſe détruire.

Mais ſi les Comètes ne ſont rien de ce qu'on a dit juſqu'à préſent, que ſont-elles donc ? C'eſt ce que notre Auteur recherche dans ſes deux autres Livres, dont le premier traite des Comètes *ſublunaires*, & le ſecond des Comètes *ſurlunaires* : deux termes, ou deux eſpèces de corps qu'on doit bien diſtinguer.

On produit d'abord cinq exemples de Comètes ſublunaires ; ſavoir, celle de 1348 vue à Paris*, celle de 1750 à Breſlaw, celle de 1755 à Weſcio en Suède, celle de 1756 à Avignon & en d'autres lieux de Provence, enfin une autre de 1756 encore obſervée à Breſlaw. Des circonſtances qui

* L'Hiſtoire de ce Phénomène eſt dans la ſeconde Continuation de Nangis à l'année 1348. Il eſt dit que ce Globe lumineux parut avant le coucher du Soleil ; qu'auſſi-tôt, après le coucher de cet Aſtre, il ſe montra beaucoup plus gros & plus éclatant ; & qu'enfin il diſparut dans la nuit même. Notre Auteur dit (page 115) que cette Comète *ſe montra le ſoir ſuivant*, & ſuppoſe qu'elle dura un jour : le Continuateur de Nangis ne lui donne point cette durée, il la fait diſparoître quelques heures après ſon apparition ; & cette circonſtance eſt encore plus favorable au ſyſtême qu'on veut établir ici.

ont accompagné ces corps lumineux, on conclut que c'étoient des Comètes, & tout-à-la-fois des Tourbillons d'Ether formés dans ce fluide, qui se trouvoit alors pressé extraordinairement entre la Terre, la Lune, le Soleil & les Planètes voisines de la Terre. Imaginez des Tourbillons d'eau, qui se forment autour des piles d'un pont, ou entre des bateaux qui descendent avec moins de rapidité que le courant où ils sont emportés : c'est une image des Tourbillons d'Ether roulants au voisinage des Planètes, & causés par la compression de ces Globes solides.

Ces Tourbillons de matière éthérée sont lumineux, parce que leurs couches inférieures ayant plus de vîtesse que leurs couches supérieures contigues, elles les frottent en tournant, & produisent la lumière. Ces mêmes Tourbillons

ont

ont une traînée ou queue lumineuse, quand ils sont opposés au Soleil ; car alors les rayons, tant du Soleil que du fluide, se mêlant, parce que ceux du Soleil traversent le fluide, il se fait une suite ou continuation de lumière, qui est la traînée ou la queue inhérente à la Comète. Le P. Bertier explique fort en détail & avec toute la capacité d'un vrai Physicien tout ce qui peut concerner cette matière. Il paroît ne point douter que les cinq Globes de feu, cités plus haut, n'aient été des Comètes ; il ne reconnoît là ni Météores, ni Aurores Boréales ; il écarte toute idée d'exhalaisons, de tourbillons d'air, de phénomènes, en un mot, formés & dissipés dans l'Athmosphère. Ses développements sur ce point méritent d'être lus, étudiés, examinés. Nous desirerions qu'il eût marqué, autant qu'il lui étoit pos-

sible, les époques de ces cinq Comètes. Celle de 1348 arriva au mois d'Août; celle de 1750 à Breslaw, le 9. de Févr. 11 h. du soir *; celle de 1756 à Avignon le 3. de Mars 6 h. du soir; celle de la même année à Breslaw le 1er d'Août après 9 h. du soir; pour celle de 1755 en Suède, nous n'avons pu trouver sa date précise, quoique nous l'ayions cherchée avec soin dans la Gazette de

* Le P. B. indique bien cette date en deux endroits; mais il dit (p. 109) que *le jour de l'apparition de quatre des Comètes sublunaires*, dont il a fait mention, *n'étant pas venu à sa connoissance, il n'a pu vérifier son raisonnement* (touchant la position des Planètes) *que sur la Comète de Breslaw 1756*, laquelle parut, selon lui, *le 24. Septembre*. Or, 1° il a connu de plus la date de la Comète de 1750, puisqu'il l'indique deux fois. 2° La Comète de Breslaw 1756 parut le premier d'Août, non *le 24. Septembre*.

France, qu'on nomme pour garant de ce phénomène. Au reste, le petit défaut d'exactitude que nous relevons ici, n'influe point dans le fond de l'Ouvrage, & n'altère en rien le système des Tourbillons interplanétaires.

Il y a, dans ce second Livre de notre Auteur, un morceau très-considérable sur l'existence d'un fluide ou éther d'une densité sensible & remplissant tous les espaces célestes : c'est, à proprement parler, la réfutation du vuide Newtonien. On produit cinq grandes Preuves en faveur de ce fluide.

Premiére Preuve. *Le mouvement de toutes les Planètes d'Occident en Orient, & dans le plan du Zodiaque.* Cette uniformité de direction & de situation montre que ces grands corps sont emportés par un fluide environnant & d'une densité sensible.

Otez ce fluide, les Planètes occuperont les diverſes régions du Ciel, & ſuivront, dans leur cours, toutes ſortes de directions. Le Créateur ne dérogera pas pour elles à la loi de variété qu'il obſerve dans ſes autres Ouvrages.

SECONDE PREUVE. *Les divers rapports de grandeur, de vîteſſe, de proximité qu'on remarque dans toutes les Planètes.* I. Elles ont d'autant plus de vîteſſe de rotation ſur elles-mêmes qu'elles ont plus de grandeur. Jupiter, par exemple, dont la grandeur eſt de 27 diamètres terreſtres, tourne ſur lui-même en moins de 10 heures ; & la Terre, qui n'a que ſon diamètre, tourne en 24 heures. II. Les Satellites tournent d'autant plus vîte autour des Planètes principales, que celles-ci ont plus de vîteſſe de rotation. Le premier Satellite de Jupiter tourne autour de cette Planète

en moins de 43 heures ; & la Lune ne fait sa révolution autour de la Terre qu'en 27 jours 7 heures. III. Les Satellites tournent d'autant plus vîte, qu'ils sont plus proches de la Planète principale. Cela est certain par les Tables des révolutions observées dans les Satellites de Jupiter & de Saturne. IV. Les Planètes tournent d'autant plus vîte autour du Soleil, qu'elles en sont plus près : ainsi Mercure tourne en 4 mois, Vénus en 7, la Terre en un an, Mars en deux, Jupiter en 12, Saturne en 30 ans. Or, reprend notre Auteur, *si les Planètes sont dans un fluide, tous ces rapports ont une cause, une raison suffisante & nécessaire même de leur existence :* c'est ce qu'on justifie par toutes les régles de la bonne Physique. Un Lecteur intelligent les devinera, & en fera l'application sans peine.

Troisiéme Preuve du fluide ſenſiblement denſe & réſiſtant. *Le cours des Comètes ſelon toutes les directions.* Il ſeroit arrivé, dans le vuide, que ces Comètes auroient ſouvent choqué les Planètes, & les auroient forcées de prendre la direction contre l'ordre des Signes, ou d'Orient en Occident. *Il faut donc, puiſque cela n'eſt pas, que les Planètes ſoient emportées par un fluide qui leur donne ſa direction, & qui ait pu la leur rendre, lorſque quelque Comète la leur aura ôtée.* Cet argument eſt d'une force invincible, ſur-tout contre ceux des Newtoniens qui croient le monde éternel.

Quatriéme Preuve. *La propagation de la lumière.* Si l'on ſupprime le fluide qui remplit les eſpaces céleſtes, il faut que le Soleil pouſſe ſans ceſſe de ſon ſein les molécules de ſa propre

ſubſtance : ce qui entraîne une foule de difficultés. On en détaille ici quelques-unes, non frivoles & triviales, comme pluſieurs qu'on a produites aux Newtoniens, & qu'ils ont réfutées aiſément.

Cinquiéme Preuve. *L'analogie des mouvements qui ſe font ſur la Terre, & que nous connoiſſons.* L'impulſion a lieu dans les corps qui ſont à notre portée, & dont nous pouvons juger ; pourquoi l'excluroit-on des Orbites céleſtes ? Pour abandonner ce principe de mouvement, & pour lui ſubſtituer l'Attraction, *il faudroit*, dit notre Auteur, *nous donner des preuves bien convaincantes, qu'il n'en eſt pas ici de l'inconnu comme du connu ;* c'eſt-à-dire que le privilège de l'Attraction devroit être prouvé par des raiſons directes & poſitives, non ſimplement par des

difficultés contre l'impulsion ; *difficultés*, ajoûte le P. Bertier, *qu'on démontre fort bien être peu solides*. Telle est l'idée sommaire de la défense du plein, & conséquemment du systême de notre Auteur sur les Comètes ; car il lie si bien cette partie avec l'autre, qu'on ne peut guères se dispenser d'admettre les Tourbillons d'Ether pour la formation des Comètes, si l'on conserve toute la doctrine du plein & de l'impulsion.

Le troisième Livre de cette *Physique des Comètes* est lui seul plus étendu que les deux autres Livres pris ensemble. Il ne contient cependant que trois Propositions & quelques Corollaires ; mais le développement de chaque Proposition, sur-tout de la troisième, est fort étendu. Par la première & ses preuves, on voit que les Comètes surlunaires ont

toutes les propriétés qu'on remarque dans les ſublunaires, qu'elles ſont lumineuſes, tranſparentes, accompagnées d'une traînée de feu, errantes en tout ſens, placées à diverſes diſtances du Soleil, décrivant des portions de paraboles, ſuſceptibles d'augmentation, de diminution & d'une diſſipation totale, &c. Dans la ſeconde Propoſition, on montre que très-probablement il y a des Planètes ſupérieures à Saturne, leſquelles ne nous ſont point viſibles à cauſe de leur trop grande diſtance; mais on n'accorde point aux Newtoniens que ces Planètes ſi élevées & ſi éloignées de nous ſoient des Comètes. Celles-ci ont une lumière propre, elles roulent dans des Orbites très-allongées: les Planètes au contraire ſont des corps opaques; & plus leur diſtance eſt grande, plus

leurs Orbites approchent de la ligne circulaire, &c.

S'il y a des Planètes supérieures à Saturne, il se forme entr'elles, comme entre les autres Planètes connues, des Tourbillons sphériques, lumineux, décrivant des paraboles, accélèrant leur vîtesse à mesure qu'ils s'approchent du centre de leur révolution, errants selon toutes les directions, se rendant visibles dans leur périhélie, &c. En un mot, ces Tourbillons sont de vraies Comètes. Et c'est au moyen de ces Tourbillons que notre Auteur, dans sa troisième Proposition, explique les grandes Périodes, ou le retour des Comètes qui se voient de loin à loin, comme au bout de 75, de 180, de 575 ans. Il fait servir aussi très-ingénieusement à la formation de ces Tourbillons ou Comètes, l'effort du Tourbillon de Sirius qu'il estime être le plus

voiſin du Tourbillon ſolaire. Cet effort eſt la preſſion que fera ce Tourbillon de Sirius ſur les dernières couches du Tourbillon ſolaire : preſſion qui retrécira le canal de la matière étherée, comme il eſt retréci par le concours des Planètes ; & de-là encore une fois naît la formation des Tourbillons-Comètes. Au reſte, ce que l'Auteur imagine ſur ces grands corps partis de points plus élevés que Saturne, ne l'empêche pas d'admettre d'autres Tourbillons-Comètes formés au-deſſous de Saturne, & toujours mis au rang des Comètes ſurlunaires ; parce que ces Tourbillons ſont fort ſupérieurs au Tourbillon terreſtre, & qu'ils ont le Soleil pour centre de leur révolution.

S'il ne falloit pas terminer notre Extrait, nous ferions remarquer comment, dans le ſyſtême du P. Bertier, la force projectile

jointe avec la gravitation fait décrire aux Tourbillons-Comètes les paraboles qu'on leur voit parcourir : comment les Planètes attirent les Comètes, & s'attirent réciproquemment entr'elles ; Attraction toutefois improprement dite & aſſujettie réellement aux loix d'une vraie impulſion : comment les poſitions des Planètes étant périodiques & leurs rencontres très-fréquentes, on voit beaucoup de Comètes, & quelques-unes dont le retour peut être prévu, calculé, attendu : comment les Tourbillons-Comètes peuvent ſe mouvoir dans l'Ether, quelque denſe qu'il ſoit, ſans perdre leur mouvement au-bout d'un petit nombre de leurs diamètres parcourus &c. Sur ce dernier objet, on trouve ici une excellente inſtruction touchant la manière dont le mouvement ſe communique des ſolides aux

fluides. Nous renvoyons à ce morceau, aux Corollaires déduits des principes répandus dans tout l'Ouvrage; & en général, nous croyons que la lecture de ce Traité doit intéresser tous les Amateurs de la bonne Physique. Quand le systême qu'on y établit sur les Comètes, ne seroit pas préférable aux opinions déja connues, (Proposition que nous sommes très-éloignés d'embrasser) on trouveroit toujours, dans ce Livre, quantité d'observations utiles, agréables, clairement proposées & vraiment instructives.

ARTICLE CXVI.

ÉLOGE DE HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi. Discours qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1760. *Par M. THOMAS, Professeur en l'Université de Paris au Collège de Beauvais.* (*In*-8°. pages 48.) A Paris, chez Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, Grand'Salle du Palais. M. DCC. LX.

POUR louer dignement un homme tel que M. Daguesseau, il a fallu partager les points de vue, & décomposer, en quelque sorte, le sujet. M. Thomas considère ici le *grand Magistrat*, le *Savant profond*, l'*Homme*

juste, c'est-à-dire vertueux & irréprochable dans la conduite: dernier trait qui fait le mérite essentiel du Tableau. Qu'est-ce, en effet, que le zèle des Loix & des Sciences sans la vertu? Périandre, Usurpateur de Corinthe sa patrie, allia quelques principes de Gouvernement avec beaucoup d'orgueil. Les Gracques aimerent le Peuple, cultiverent l'éloquence, & n'en troublerent pas moins le repos de Rome. Ces noms ne méritent que les reproches de la postérité.

L'Eloge, dont on nous trace ici le plan, ne laisse rien à desirer. M. Daguesseau posséda tous les talents qu'exige la haute Magistrature, tous les avantages que donne la culture des Lettres & toutes les qualités de l'homme de bien. Dès son entrée dans le Temple de la Justice, il se *regarda comme une victime dé-*

vouée au bien public, c'est-à-dire qu'il embrassa tous les travaux, & qu'il se livra aux détails les plus *épineux* de la Magistrature. » Démêler l'erreur & le mensonge à travers le labyrinthe » des procédures ; dissiper les » ombres dont la vérité est toujours couverte par elle-même, » & celles dont l'obscurcit encore la méchanceté des hommes ; approfondir les plus grandes questions, & ne pas négliger les plus simples ; suppléer » par la réflexion aux secours » tardifs de l'expérience ; arracher les épines dont les affaires » sont semées, & y répandre l'ordre & la lumière ; mêler partout la profondeur du raisonnement aux charmes de l'éloquence ; diriger la balance de » la Justice, & lui donner le mouvement du côté où elle doit » pencher ; tels sont les soins &

» les travaux qui occupent ſans » ceſſe un grand Magiſtrat. «

Tel eſt auſſi le portrait de M. Daguesſeau dans les places qu'il remplit ſucceſſivement d'Avocat du Roi au Châtelet, d'Avocat-Général au Parlement, de Procureur-Général dans la même Cour. Celui qui eſt revêtu de cette dernière Magiſtrature, » repréſente la patrie, veille à tous » ſes intérêts, les porte ſous les » yeux des Magiſtrats, ſuit ſans » ceſſe le mouvement de tous ces » reſſorts multipliés dont l'accord » produit l'ordre général. Avec » quel zèle, mais en même temps, » avec quelles lumières M. Daguesſeau remplit un miniſtère ſi » important! « Ce n'étoit toutefois que le prélude de plus grands honneurs & de fonctions plus difficiles. Bientôt on rend juſtice à ſon mérite en l'élévant à la dignité de Chancelier de France:

ce qui fait naître dans le cœur & ſous la plume de notre Orateur Académique, ce ſentiment plein d'admiration, d'étonnement peut-être : *O vertu, tu n'es donc pas toujours perſécutée ſur la terre !*

» Mais qu'eſt-ce qu'un Chan-
» celier, *reprend M. Thomas ?*
» C'eſt un homme qui eſt dépo-
» ſitaire de la partie la plus ſainte
» & la plus auguſte de l'autorité
» du Prince ; qui doit veiller ſur
» tout l'empire de la Juſtice ; en-
» tretenir la vigueur des Loix qui
» tendent toujours à s'affoiblir,
» ranimer les Loix utiles que les
» temps ou les paſſions des hom-
» mes ont anéanties ; en créer de
» nouvelles, lorſque la corruption
» augmentée ou de nouveaux
» beſoins découverts exigent de
» nouveaux remèdes ; les faire
» exécuter, ce qui eſt plus diffi-
» cile encore que de les créer ;

» observer d'un œil attentif les » maux plus ou moins graves qui, » dans l'ordre politique, se mê» lent toujours au bien ; corriger » ceux qui peuvent l'être ; souffrir » ceux qui tiennent à la consti» tution de l'Etat ; mais, en les » souffrant, les resserrer dans les » bornes de la nécessité ; connoî» tre & maintenir les droits de » tous les Tribunaux ; distribuer » toutes les charges à des hom» mes dignes de servir l'Etat ; » juger ceux qui jugent la terre ; » savoir ce qu'il faut pardonner & » punir dans des hommes dont la » nature est d'être foibles, & le de» voir de ne l'être pas ; présider à » tous ces Conseils où se pesent les » destins de l'Empire ; balancer » avec sagesse la clémence du » Prince & l'intérêt de la Justice ; » être auprès du Souverain le » Protecteur, & non le Calomnia» teur de la Nation. «

Octob. 1760. II. vol.

N'eſt-ce pas-là une carrière immenſe, une ſource intariſſable de travaux? Mais M. Dagueſſeau *aime la patrie*, il poſſéde au ſuprême degré *ce ſentiment tendre & ſublime, qui eſt l'ame des Républiques, & qui, dans les Monarchies, eſt à peine connu.* Ici nous croyons entendre notre célèbre Auteur de l'Eſprit des Loix, qui le premier a décidé que la vertu, c'eſt-à-dire, ſelon lui, l'amour de la patrie, n'entre point dans le principe du Gouvernement Monarchique : déciſion picquante qui doit engager tout François, tout Sujet de la Monarchie à ſe conſulter lui-même, à examiner s'il abandonne au Citoyen d'Amſterdam ou de Berne le privilège ineſtimable d'aimer la patrie. Comme il n'eſt pas à préſumer que M. Thomas ait voulu calomnier ſa Nation, prenons le mot de cenſure qu'il place en

cet endroit pour une ſorte d'avis qu'il donne à ſes Compatriotes de veiller ſur leurs penchants, ſur leurs démarches, ſur leurs diſcours, & de ne ſe permettre ni foibleſſe ni indifférence quand il s'agit de la patrie.

M. Dagueſſeau eſt ſur ce point un excellent modèle : *Si, pour ſauver l'Etat, il eût fallu un Decius, Dagueſſeau l'eût été.* Combien de fois ne reprima-t-il pas les ennemis du bonheur commun ; dans un temps de diſette, ces Monopoleurs avides, *ces hommes affreux qui calculent la misère publique pour connoître le profit qu'on en peut tirer, qui, pour amaſſer de l'or, égorgeroient la patrie ;* dans le détail des affaires, ces hommes barbares qui ſe nourriſſent de la ſubſtance des Citoyens, & *qui changent en brigandage l'art de rendre la juſtice ;* dans le mo-

ment d'une crise violente pour l'Etat, cet Artisan d'un système séducteur, cet *Etranger qui cherchoit, par inquiétude ou par ambition, à mêler sa fortune avec celle de la France!* L'amour de la patrie pressa même M. le Chancelier d'attaquer le désordre, les contrariétés, les abus de nos Loix. *Ce grand corps* de législation, espèce d'*édifice informe & monstrueux qu'on prendroit pour un amas de ruines entassées au hazard*, attira l'attention de ce fidèle Interprète de la Justice. Il auroit voulu remédier à tous les inconvénients, mais il savoit que *les Loix touchent aux fondements des Etats*, qu'il n'est point sûr de *renverser* ce Colosse antique; & *il forma le projet de le réparer sur un plan uniforme & combiné dans toutes ses parties.* Ce n'est point dans le corps de son Discours que M. Thomas expose les di-

verſes Loix qui ont été préparées & digérées par M. Dagueſſeau. Cette liſte, qui auroit pu embellir la Harangue d'un Spartiate, ne ſe prête pas également à l'éloquence d'Athènes; il a fallu placer dans des Notes l'état circonſtancié de ces grandes diſpoſitions politiques. On y voit toutes les précautions que prit le Solon de la France pour enchaîner la fraude & l'avarice. Ce Tableau, dit très-bien l'Orateur, eſt *le plus beau monument de la gloire* du ſage Chancelier.

Cicéron, plaidant la cauſe de Plancius, fait entendre que la probité & l'innocence des mœurs ſuffiſent au Magiſtrat; que le ſavoir & l'éloquence ſont deux qualités utiles, mais non eſſentielles pour obtenir les ſuffrages du public, &c. Tout cet endroit du Plaidoyer n'eſt, au fond, qu'une ſubtilité imaginée pour la défenſe

d'un Magiſtrat qui n'avoit pas le mérite des connoiſſances. Perſonne ne ſavoit mieux que Cicéron quelle eſt l'importance de l'étude & des lumières, dans ces places éminentes d'où partent les oracles qui décident de l'état & de la fortune des Citoyens. Cependant il eſt vrai que la Magiſtrature n'exige pas une érudition univerſelle. Cicéron dans la Capitale du monde, Bacon en Angleterre, l'Hôpital ſous le Regne des Valois, M. Dagueſſeau parmi nous furent des phénomènes. Ce dernier, comparable aux trois autres, ne *mit à ſes connoiſſances d'autres bornes que celles des Sciences : rien de tout ce qui a été penſé ſur la terre, ne put ſe dérober à ſes regards.* Les Langues, la Métaphyſique, la Morale, les Mathématiques, l'Hiſtoire, l'Eloquence, la Poëſie ſe joignirent en lui à la

Jurisprudence la plus profonde; il pénétra les Loix dans toute leur étendue & dans tous leurs rapports. » Je crois le voir élé-
» ver d'abord ses regards vers la
» Divinité, y contempler la Jus-
» tice telle qu'elle est dans sa
» source uniforme, immuable,
» éternelle; descendre de-là jus-
» qu'aux Loix des hommes, &
» les juger sur ce modèle su-
» blime. «

Ainsi parcourt-il d'un œil rapide » les Loix de ce Peuple
» qui fut Conquérant & Législa-
» teur (le Peuple Romain;) les
» Loix émanées de cette Puissance
» sacrée, qui, sagement combinée
» avec le Gouvernement, produit
» le bonheur & la tranquillité
» des Peuples, (les Loix Eccle-
» siastiques.) Enfin les Loix de la
» France, malgré leur mélange
» informe & grossier, ne peuvent
» ni rebuter son génie, ni lasser

» ſa patience. Et de-là il s'éleve » à des objets plus grands. Il » conſidère les Loix nées avec le » genre humain pour maintenir » la paix, pour limiter les maux » de la guerre, & ſur leſquelles » un petit nombre de Sages mé- » ditent en ſilence, tandis que » l'ambition des Rois tâche de les » effacer dans des flots de ſang, » Il paſſe enſuite aux Gouverne- » ments des Nations, décompoſe » les reſſorts de toutes ces ma- » chines immenſes, obſerve celles » qui, avec le moins de force, » produiſent les plus grands mou- » vements « Voilà donc l'enſemble reſpectable du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Eccléſiaſtique, du Droit Public, du Droit Romain, du Droit Coûtumier, réuni dans un ſeul homme très-ſavant d'ailleurs, & qui ſe trouve tout-à-la-fois Légiſlateur, Philoſophe,

Homme de Lettres, Orateur, Politique. *Je crains*, ajoûte notre élégant Panégyriste, *qu'une main mortelle ne paroisse trop foible pour avoir élevé un si vaste Edifice. J'ose attester mon siècle & la vérité que je n'outrage point, par la flatterie, les mânes de ce grand homme.*

Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est *l'accord des vertus & des talents* : dernier caractère qui acheve le portrait du Sage. A la tête des vertus de M. Daguesseau, l'Orateur place la *simplicité*, & pour en relever l'éclat, il oppose le luxe & le faste de cette décadence des siècles. » L'antique simplicité ne » subsiste plus que dans les ima» ges de nos ayeux, & déja même » nos yeux corrompus par le luxe » ne peuvent plus soûtenir la vue » de ces images sacrées. « Cependant tout sera perdu sans ressource

quand nous rejetterons tout ce qui rappelle la ſimplicité des premiers temps ; quand le Dictateur, qui retourne aux travaux champêtres, après avoir ſauvé la patrie, ne nous paroîtra plus un objet eſtimable, & quand nous ceſſerons d'admirer un Chancelier de France qui, malgré le *luxe* de la *Perſe* dont il eſt environné, conſerve en ſa perſonne l'auſtérité de Lacédémone & le déſintéreſſement de Rome naiſſante.

C'eſt la vertu d'un très-grand homme, *diſoit Cicéron*, que celle qui eſt utile aux autres, laborieuſe, dangereuſe, infructueuſe pour celui qui la poſſéde.* Ce mot raſſemble la plûpart des traits ré-

* Ea virtus videtur eſſe præſtantis viri, quæ eſt fructuoſa aliis, ipſi autem laborioſa, periculoſa, gratuita; *Lib. 2. de Orat.*

pandus dans le reſte de ce Diſcours.

» M. Dagueſſeau eſt le bienfaiteur des hommes..... ſes bienfaits n'ont rien de redoutable, » ni d'humiliant pour ceux qui » les reçoivent : il n'exige pas » même de reconnoiſſance : en » ſervant les malheureux, il croit » n'être que juſte.

» Ennemi de la molleſſe, une » vie dure & laborieuſe entretient ſans ceſſe la vigueur de » ſon ame ... Il voit la durée » comme un eſpace immenſe » dont il n'occupe qu'un point ; » il ſe hâte de jouir de cette » exiſtence paſſagère qui s'enfuit ; » il en ramaſſe toutes les parties ; » à meſure qu'elles s'échappent » du néant pour s'y replonger, » il les enchaîne par le travail, » & triomphe de la nature.

» Avec tant de reſſources (du » côté de la vertu) pouvoit-il

» n'être pas heureux même dans
» l'exil ?... Toujours égal à lui-
» même, il porte au sein de la
» retraite ce calme profond de
» l'ame qui l'avoit accompagné
» dans les orages de la Cour. La
» Religion, les Loix, l'Amitié,
» sa Famille, les Sciences, les
» Arts, c'est-à-dire tout ce qu'il
» y a de plus doux & de plus
» sacré sur la terre occupent &
» partagent son temps. Ses mains
» accoûtumées à porter les ba-
» lances de la Justice, ne dédai-
» gnent pas de s'abaisser à la cul-
» ture de la terre. Quelquefois
» il se délasse à tracer le plan
» de ses Jardins, où il réunit,
» comme dans sa conduite, ce
» double caractère de simplicité
» & de grandeur qui étoit natu-
» rel à son ame.

» Il se fût reproché à lui-même
» d'avoir d'autre fruit de ses tra-
» vaux que celui de faire du bien

» aux hommes : il ne peut donc
» pas compter les trésors qu'il a
» amassés, les Palais qu'il a cons-
» truits, les Terres qu'il a enfer-
» mées dans ses domaines ; mais
» des biens plus nobles & plus
» dignes de l'homme, les vertus
» qu'il a acquises, les grandes
» actions qu'il a faites, les mal-
» heureux qu'il a sauvés, les fa-
» milles indigentes qu'il soûtient :
» ce sont-là ses richesses. «

M. Daguesseau fut sensible à l'amitié, à la douceur qu'on goûte dans le commerce des Gens de Lettres, aux rapports tendres & sacrés que la proximité du sang forme dans l'enceinte d'une famille vertueuse, au plaisir de former ses enfants, de *les offrir à la patrie*. Mais ce qui met le comble au bonheur du Sage, c'est la Religion. Notre Orateur observe, dans une de ses Notes, que M. Daguesseau étoit » un

» Philoſophe Chrétien; que jamais
» il ne paſſa un jour de ſa vie,
» ſans lire l'Ecriture ſainte; qu'il
» éprouvoit ce qu'on a dit de ce
» Livre ſacré qu'on ne pouvoit
» le lire ſans devenir plus ver-
» tueux « &c. Nous répétons ici
que ces Notes ajoûtées au Diſ-
cours doivent être lues avec
ſoin : toutes ſont inſtructives,
pluſieurs remplies d'Anecdotes
curieuſes, quelques-unes revêtues
des ornements de l'éloquence.

Nous avons cité tant de traits
de la Pièce couronnée que les
Connoiſſeurs peuvent en juger,
même d'après notre Analyſe. Il
nous ſemble que M. Thomas allie
le ſentiment avec l'élévation des
penſées & avec la force des ex-
preſſions; que, ſi ſon Diſcours eſt
l'Eloge d'un très-grand Magiſtrat,
c'eſt auſſi l'Ouvrage d'un homme
de beaucoup d'eſprit. Seroit-il
permis d'obſerver que l'abon-

dance de la matière gêne ici les talents de l'Auteur ? Obligé de parcourir une vie pleine de vertus & de gloire, il ne peut insister sur tous les objets : il ne peut les manier, les développer, les faire servir aux mouvements de la grande éloquence. Les feux du génie oratoire ont besoin, comme ceux des Arts, d'être préparés, animés, poussés : quand leur activité doit s'étendre à une sphère trop vaste, l'effet est moins sensible sur chaque point de la circonférence. M. Thomas répand dans ses Notes une partie de la chaleur, dont il n'a pu faire sentir que les premières impressions dans quelques endroits de son Discours : & ces Notes nous ont paru de plus contenir un autre genre de mérite ; celui de traiter noblement l'Histoire : c'est peut-être ainsi que Tacite préludoit à ses Annales, en faisant l'Eloge d'A-

gricola. Au reste, voilà deux couronnes Académiques remportées successivement par M. Thomas; la première, pour avoir célébré les exploits militaires du Maréchal de Saxe; la seconde, pour avoir mis dans le plus beau point de vue les qualités politiques du Chancelier Daguesseau. C'est comme si le même Romain avoit été honoré de deux *Couronnes Civiques*, après avoir sauvé deux Citoyens illustres en vengeant leur nom de l'oubli, & en le faisant vivre dans la postérité.

ARTICLE CXVII.

DISCOURS SUR QUELQUES sujets de Piété & de Religion. (Volume *in*-12. pages 414.) Par le R. P. le Chapelain, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, chez Humblot, rue S. Jacques, &c.*

Il y a, dans ce Volume, cinq Discours sur des objets fort considérables ; & de plus un Ouvrage de piété d'environ 50 pages, contenant un *Exercice pour la Messe*, dédié à Madame Louise de France, qui l'avoit demandé à l'Auteur.

Le premier Discours est une Apologie des Ordres Religieux : matière délicate à cause des préjugés du Monde. Combien de personnes regardent les Ordres

Religieux comme inutiles, & décident, ſans héſiter, qu'il ſeroit à propos de les détruire ! Combien d'autres, plus modérés en apparence, mais non moins prévenus au fond contre ces Sociétés régulières, déclarent qu'on devroit en fermer l'entrée à la jeuneſſe, & ne permettre les derniers engagements qu'à l'âge mur ! On combat ici pour la vérité, pour la Religion ; & l'on avance deux Propoſitions ; la première, que les Ordres Religieux, loin d'être inutiles, ſont devenus moralement néceſſaires dans le Chriſtianiſme ; la ſeconde, que c'eſt ſingulièrement à la jeuneſſe de peupler les Ordres Religieux, comme les autres Etats du Chriſtianiſme.

Pour appuyer la première Propoſition, qui fait l'objet de la première Partie, on montre que, s'il ne fallut pas toujours des

Ordres Religieux, il en faut maintenant dans le Christianisme, 1° *Pour soûtenir la Foi dans les pays déja Chrétiens, & pour l'établir dans le reste du monde.* 2° *Pour perpétuer la perfection Chrétienne, qui s'anéantit de jour en jour au milieu du monde.* 3° *Pour arrêter la colère du Dieu de justice, sans cesse irrité par les désordres du monde.* 4° *Pour servir d'asyle à une infinité de Chrétiens qui, à raison de leur foiblesse, sont obligés de quitter le monde.* Dans le développement de ces quatre grandes preuves, l'Auteur place tout ce qu'on a jamais dit de plus instructif & de plus fort sur la matière présente.

Nous citons un trait qui se rapporte à la première Preuve, & qui concerne les parties du Ministère que le Clergé Régulier exerce sous l'autorité des pre-

miers Pasteurs. » J'oserai le dire » ici, sans déroger au respect » dont je suis pénétré pour le ca- » ractère & la dignité du Sacer- » doce ; non, ce n'étoit point » assez des Prêtres de Jesus-Christ » trop occupés d'ailleurs & trop » peu nombreux pour fournir à » tout. Non, dans ces siècles de » fausse Philosophie & de vérita- » ble impiété, il ne suffisoit pas de » la sainte Tribu de Lévi pour » soûtenir la Foi dans les pays » déja Chrétiens & Catholiques. » Malgré l'ardeur & l'activité du » zèle dont l'Ordre Ecclésiastique » est animé, la Foi de l'Eglise » toujours plus combattue à me- » sure qu'elle s'éloigne de son » origine, demandoit encore de » nouveaux Soldats pour sa dé- » fense ; elle demandoit des Lé- » gions formées & aguerries sans » cesse au combat par ce genre » de vie austère, qui les dispose

» aux travaux d'une guerre, où
» ils ont à vaincre & le monde
» & l'enfer ; elle demandoit de
» ces hommes que le loisir de la
» solitude & leur éloignement du
» monde mît en état de prêcher,
» d'exhorter, de catéchiser sans
» cesse, de recueillir tous les pé-
» cheurs à qui il seroit permis de
» recourir à eux dans le Tribunal
» de la Pénitence ; elle deman-
» doit des hommes qui, dans le
» silence du Cabinet, pussent en-
» fanter sans cesse, au besoin, les
» plus savants Ecrits, pour con-
» fondre tous les libelles que
» pourroit enfanter l'impiété con-
» tre les Dogmes du Christia-
» nisme ; pour justifier contre les
» vaines subtilités de l'hérésie, le
» sens des Ecritures interprêtées
» par la vraie Eglise ; pour ven-
» ger les Pères & les Docteurs,
» par des Editions fidèles de leurs
» Ouvrages, de tant d'erreurs qui

» leur étoient faussement attri-
» buées par les ennemis de la
» Foi ; elle demandoit, en un
» mot, des Troupes auxiliaires,
» telles que furent toujours appel-
» lées les diverses Religions dont
» l'Eglise Romaine est remplie,
» des troupes toujours prêtes à
» porter le secours de leurs for-
» ces par-tout où elles seroient
» appellées par les besoins pres-
» sants du Christianisme, &c. «

Il s'agit ensuite de réfuter ceux qui veulent exclure la jeunesse de l'entrée dans les Ordres Religieux ; & l'Orateur traite ce point en faisant voir que, par cette manière de penser, on porte évidemment atteinte, & *aux droits souverains de Dieu qui peut appeller la jeunesse ainsi que les autres âges, à le servir dans la Religion ; & au respect dû à l'Eglise qui permet toujours à la jeunesse de se consacrer à Dieu*

dans la Religion ; & au salut éternel de la jeunesse qui risqueroit de se perdre, en attendant qu'elle eût droit d'entrer dans la Religion ; & à l'ordre même de la société qui ne pourroit tirer nul service de la jeunesse jusqu'au moment qui la décideroit pour le Monde ou pour la Religion. Quatre branches de Preuves, qui remplissent tout le reste du Discours, & dont les Lecteurs attentifs ne perdront pas un seul trait. Ils observeront que la force de ces arguments dépend des principes de la Religion ; principes trop méconnus, ou trop peu respectés par les Adversaires des Ordres Religieux & du plan de législation qui leur est propre. Ces hommes, comme on l'observe ici, raisonnent en Politiques & non en Chrétiens. Ils ne pensent qu'aux intérêts de ce monde, & nullement à ceux de la Religion.

Ils n'envisagent que le bien de la patrie, qu'ils entendent même & qu'ils apprécient à leur manière. La Loi de Jesus-Christ, la vocation divine, l'honneur de l'Eglise sont des objets qui disparoissent à leurs yeux, ou dont ils croient pouvoir disposer à leur gré.

Une autre observation qui n'échappera point aux Lecteurs, c'est qu'on parle ici de l'Etat Religieux en lui-même ; c'est qu'on suppose les Ordres Réguliers tels qu'ils doivent être, & tels que plusieurs sont encore capables d'édifier, d'instruire, de confondre les mondains par l'éclat des plus sublimes vertus. Un Orateur Chrétien ne fait jamais l'Eloge des Institutions déchues, des Sociétés qui ne conservent plus l'Esprit de leurs Fondateurs. L'Eglise & la Patrie laissent périr ces corps désormais inutiles, ou bien

la Providence ſuſcite des Hommes extraordinaires qui les rappellent aux Obſervances primitives. En un mot, c'eſt dans leurs points de vue de ſainteté, d'utilité, d'édification publique que l'Auteur a conſidéré les Ordres Religieux. Quand il prononça ce Diſcours, il avoit ſous les yeux une des plus illuſtres Maiſons de la Viſitation : c'étoit un modèle tout propre à vérifier les preuves, & à leur donner un nouveau degré de force.

Le ſecond Diſcours fut prononcé le 20. de Juin 1755, pour la Profeſſion de Madame d'Egmont, Religieuſe du Calvaire. Ce ſacrifice, qui diſoit tant de choſes aux perſonnes du grand monde, dirigea auſſi le Prédicateur dans tout le plan de ſon Sermon. » Il eſt un monde, » *dit-il à cette Dame*, qui vous » condamne ; & c'eſt un monde

» injuſte que je dois confondre.
» Il eſt un monde qui vous plaint ;
» & c'eſt un monde aveugle que
» je dois éclairer. Il eſt un monde
» qui vous regrette ; & c'eſt un
» monde ami de la vertu que je
» dois conſoler..... En trois mots,
» juſtifier la ſageſſe de votre ſa-
» crifice aux yeux du monde in-
» juſte qui vous condamne ; *ce*
» *ſera la première Partie.* Eclai-
» rer ſur le bonheur de votre
» ſacrifice le monde aveugle qui
» vous plaint ; *ce ſera la ſeconde*
» *Partie.* Conſoler, autant qu'il
» eſt en moi, de l'éternité de
» votre ſacrifice, le monde rai-
» ſonnable & Chrétien qui vous
» regrette ; *ce ſera la troiſième*
» *Partie.* « Voilà un deſſein tracé tout-à-fait en grand : la ſuite de l'Ouvrage aggrandit encore ces nobles idées.

Dans la première Partie, il y a trois réflexions deſtinées à faire voir combien ce ſacrifice

a été ſage, réfléchi, raiſonnable. On veut, dans les perſonnes qui ſe conſacrent à Dieu, une pleine connoiſſance du monde qu'elles abandonnent; une pleine connoiſſance de la Religion qu'elles embraſſent; une pleine connoiſſance d'elles-mêmes qu'elles ſacrifient. Nulle de ces diſpoſitions n'a manqué à la victime illuſtre, qui eſt l'objet de ce Diſcours: elle a certainement connu le monde, elle a connu la Religion, elle s'eſt connue elle-même. Sur le premier Article, l'Orateur indique quelques-uns des rapports que les bienſéances du rang l'obligerent d'entretenir avec le monde; mais, comme cette Dame avoit toujours été fort Chrétienne au milieu du grand monde, l'Auteur ſe corrige en quelque ſorte, & ſaiſit l'occaſion de charger le portrait du monde, ou plutôt de le

rendre tel qu'il eſt & qu'il ſera toujours. » Je me trompe : non, » vous ne l'avez pas entièrement » connu : malgré l'uſage qu'il » vous a fallu faire de ſon com- » merce, il vous a échappé dans » ce qu'il a de plus frappant, ce » monde impoſteur que vous re- » noncez aujourd'hui : car, dites- » moi, je vous prie, vous avoit-il » dévoilé dans tout leur jour ces » grands traits qui le caractèri- » ſent & dont je pourrois le pein- » dre à vos yeux, ſans qu'on pût » m'accuſer d'erreur ou d'exagé- » ration ? Vous avoit-il fait connoî- » tre, par exemple, & toute la » duplicité de ſes intrigues, & » toute la biſarrerie de ſes capri- » ces, & toute l'injuſtice de ſes » diſgraces, & toute l'indignité » de ſes ſervices ? Vous avoit-il » laiſſé pénétrer toute la fureur » des dépits qui le dévorent, » tout le néant des grandes ba-

» gatelles qui l'occupent, toute la
» tyrannie des cruelles passions
» qui l'agitent ? Vous avoit-il
» fait même entrevoir, & toute la
» bassesse qui mène à ses gran-
» deurs, & tous les remords atta-
» chés à ses richesses, & toute
» l'amertume qui suit ses folles
» voluptés ? Vous avoit-il décou-
» vert enfin tant de cruautés, de
» trahisons, de perfidies, de bri-
» gandages même qu'il inspire à
» ses Favoris les plus illustres, &
» qui, de ce que l'on appelle le
» beau & le grand monde, font
» aux yeux du vrai Chrétien le
» monstre le plus méprisable &
» le plus affreux ? Non, mes
» chers Auditeurs, &c. « Mais de
ce que le monde avoit caché ses
noirceurs à cette personne aussi
distinguée par ses vertus que par
son rang, l'Auteur tire un argu-
ment favorable au parti qu'elle a
pris. Si le monde s'étoit décou-

vert à elle avec toutes ses fausse-tés, avec toute sa honte, y au-roit-il eu tant de mérite à le sacrifier ? Ce morceau est heureusement placé & traité avec finesse.

Le troisième Discours est *sur l'Incrédulité des Esprits-forts du siècle :* & d'abord il faut bien saisir la pensée de l'Auteur. Il n'attaque pas directement les Incrédules ; il parle à des Chrétiens, à des hommes convaincus de leur Religion ; mais il craint que leur Foi ne soit ébranlée par les progrès de l'Incrédulité ; par le scandale que donnent les Esprits-forts si répandus dans le monde ; par l'estime qu'on témoigne si souvent pour ces ennemis de l'Evangile. Il entreprend de prémunir ses Auditeurs contre ce genre de séduction ; &, pour cet effet, il avance deux propositions qui forment le plan de

tout le Discours. La première est *que l'Incrédulité des Esprits-forts du siècle n'a rien qui doive nous troubler dans la Foi de notre Religion.* La seconde est *que l'Incrédulité des Esprits-forts du siècle a même de quoi nous affermir & nous confirmer dans la Foi de notre Religion.*

Si l'on pénètre aisément les causes de l'Incrédulité ; si l'on trouve, dans le caractère & dans les passions des Esprits-forts, le germe de leurs écarts en matière de Religion, on se rassûre sans peine contre l'illusion de leurs exemples. Or voilà ce que développe notre Orateur, & ce qui remplit toute la première Partie de son Discours. » Je ne suis » point surpris, *dit-il*, que l'In- » crédulité se glisse dans ces Es- » prits tout éclairés & tout péné- » trants qu'ils me paroissent : » Pourquoi ? Parce que les plus forts

» Eſprits, dès qu'ils ſont vaincus » & ſuperbes, bientôt la vanité » doit les faire rougir de leur » Foi; parce que les plus forts » Eſprits, dès qu'ils ſont témé» raires & préſomptueux, bien» tôt la préſomption doit attirer » la perte de leur Foi; parce que » les plus forts Eſprits, dès qu'ils » ſont livrés aux intérêts de leur » cœur, bientôt, pour juſtifier » leurs paſſions, ils doivent ſacri» fier leur Foi; « c'eſt-à-dire en trois mots qu'on devient incrédule par vanité, par préſomption, par libertinage. Eſt-ce donc-là un ſi grand myſtère? Et doit-on ſe laiſſer ébranler par un enchaînement de cauſes ſi aiſées à concevoir?

L'incrédulité des Eſprits-forts ne doit-elle pas plutôt nous affermir dans notre Foi? Sans doute, *reprend notre Orateur*, ſi l'on conſidère & le principe de leur

incrédulité, & les ſyſtêmes de leur incrédulité, & les objections de leur incrédulité. (Trois choſes dont on détaille les rapports dans la ſeconde Partie.) *Principe de leur incrédulité qui démontre de plus en plus la Divinité même de Jeſus-Chriſt : ſyſtême de leur incrédulité qui fait mieux connoître la ſageſſe infinie de Jeſus-Chriſt : objections de leur incrédulité, qui ſont mieux ſentir la vérité inébranlable des Myſtères révélés par Jeſus-Chriſt.* Il y auroit quantité de traits à recueillir de ce Diſcours très-approfondi dans les objets qu'il embraſſe. Nous n'indiquons qu'un morceau de la première Partie & de l'endroit où il s'agit de la vanité des prétendus Eſprits-forts. » S'ils » renoncent à leur Foi & s'ils » prennent hautement le parti de » l'Incrédulité, non ce n'eſt point » qu'ils aient découvert quelque

» nouveau foible dans cette Re-
» ligion qui regne dans le monde
» depuis tant de ſiècles, & qu'ils
» voient encore aujourd'hui re-
» gnante dans le plus Chrétien de
» tous les Empires; c'eſt qu'il fau-
» droit ſe ſoumettre; c'eſt qu'il
» faudroit s'humilier; c'eſt qu'il
» faudroit ſe confondre avec ce
» qu'ils appellent le Peuple & le
» commun des hommes; c'eſt
» qu'aſpirant à ſe diſtinguer, à
» paroître des hommes ſupérieurs
» ſur tout le reſte, & y réüſſiſſant
» peut-être, il faudroit, pour être
» Chrétiens, s'abaiſſer & deſcen-
» dre à penſer comme le Vul-
» gaire ſur le point de la Reli-
» gion, ſe réduire à cette peti-
» teſſe myſtérieuſe de l'enfance
» canoniſée par Jeſus-Chriſt, &
» qui doit être un modèle pour
» les Eſprits les plus élevés: *Niſi*
» *efficiamini ſicut parvuli, non*
» *intrabitis in regnum cœlorum*;

» c'eſt qu'en un mot ils ne pour-
» roient ſe diſtinguer dans cette
» Religion divine, que par une
» humilité, une modeſtie, une
» ſoumiſſion plus apparente &
» plus marquée dans eux que
» dans le commun : diſtinction
» inſupportable à l'orgueil & à
» la vanité qui les domine.« Dans cette première Partie du Diſcours, il faut bien diſtinguer la vanité des Incrédules, de leur témérité, & de leur préſomption. La vanité fait qu'ils ne veulent pas penſer comme le Vulgaire, & la préſomption les porte à ſonder les Myſtères, à juger des vérités mêmes qui ſurpaſſent leur raiſon.

Le quatrième Diſcours eſt un Sermon *ſur la Paſſion de Jeſus-Chriſt*; & l'objet de l'Auteur eſt de comparer l'état de cet Homme-Dieu dans ſa Paſſion avec la fauſſe confiance de la plûpart des hommes. Que Jeſus-Chriſt Sauveur, &

voulant racheter le genre humain, souffre & meure pour cette fin, c'est une conduite qui n'a rien de surprenant; mais que les hommes déterminés à persévérer dans le péché, se reposent sur les mérites de l'Homme-Dieu souffrant & mourant, c'est une sorte de Mystère incompréhensible... Voilà le fond de ce Discours, dont la première Partie expose les trois caractères des souffrances & des satisfactions de Jesus-Christ : douleurs intérieures, excès d'ignominie, tourmens de toute espèce. La seconde Partie trace le plan de la véritable Pénitence : c'est celle qui doit affliger le cœur, humilier l'esprit, crucifier la chair. On voit que c'est le parallèle des trois états de Jesus-Christ dans sa Passion : parallèle tout à la honte du monde, & qui doit le faire trembler. Le grand monde, par exemple, con-

noît-il la pénitence qui crucifie la chair ? » Cherchons-la cette » pénitence, & si quelques-uns » se flattent de la connoître encore, voyons ce qu'il leur en » coûte pour se parer du nom » de cette vertu. Pénitence du » monde, c'est-à-dire moins de » plaisirs évidemment coupables & » défendus, moins de luxe & de » faste, moins de bruit & de » scandale, moins de déréglement » & de désordre dans la con- » duite. Pénitence du monde, » c'est-à-dire quelques moments » de loisir dont on ne sait que » faire, & qu'on destine à prier ; » quelque fidélité à certains exer- » cices qui n'ont rien de rigou- » reux ; quelques larmes peut-être » échappées à une ame naturelle- » ment tendre & sensible ; mais » du reste, Pénitence du monde, » vie paisible, commode, déli- » cieuse même, où le corps n'est

» pas moins l'objet de mille soins
» superflus, où les sens ne perdent
» rien de leurs droits, où
» l'amour-propre n'a pas moins
» d'empire, pour regner avec
» moins d'éclat, où la mollesse
» même acquiert de nouveaux
» charmes, parce qu'elle est assez
» déguisée pour paroître permise,
» & ne donner plus d'inquiétudes
» ni de remors. En un mot,
» Pénitence du monde, Pénitence
» qui ne crucifie ni la chair, ni
» ses concupiscences ; & dès-là
» Pénitence fausse & sans valeur ;
» qui, loin de vous donner droit
» aux mérites de Jesus-Christ
» mourant, attire sur vous tous
» ses anathêmes, & vous découvre
» dans sa Croix le signe infaillible
» de votre réprobation.
» Non, vous n'êtes, sans doute,
» ni des Religieux, ni des Solitaires ;
» mais sans être des Solitaires
» par état, n'êtes-vous pas

» des Chrétiens? N'êtes-vous pas, » comme parle S. Paul, des hommes incorporés à Jeſus-Chriſt, » des hommes revêtus de Jeſus-Chriſt, des hommes crucifiés » avec Jeſus-Chriſt, des hommes » morts avec Jeſus-Chriſt, des » hommes enſevelis avec Jeſus-Chriſt? &c. «

Le cinquième Diſcours, dont nous ne dirons qu'un mot, enſeigne *l'obligation de l'aumône & ſon étendue :* obligation de l'aumône la plus indiſpenſable, & *par rapport à Dieu qui la commande, & par rapport au prochain qui la reçoit, & par rapport au riche qui la donne ;* c'eſt tout l'ordre de la première Partie, & toute la ſeconde en dépend. Car l'Auteur dit : *L'aumône eſt un devoir indiſpenſable par rapport à Dieu, elle doit donc être proportionnée à la quantité de vos biens :* première conſé-

quence. *L'aumône est un devoir indispensable par rapport au prochain ; elle doit donc être proportionnée aux besoins présents qu'il éprouve :* seconde conséquence. *L'aumône est un devoir indispensable par rapport à vous-mêmes ; elle doit donc être proportionnée au nombre & à la grièveté de vos péchés :* dernière conséquence. Telle est *l'étendue* du précepte de *l'aumône*.

L'Exercice pour la Messe, qui suit ces Discours, est tout en affections & en prières. Il est intitulé : *L'Ame Chrétienne au Sacrifice de la Messe*. On y parcourt les diverses sortes de Sacrifices qui peuvent se rapporter au grand Sacrifice de Jesus-Christ. On y rassemble tous les sentiments capables de nourrir la piété d'une ame aussi saintement disposée que l'est la Personne auguste pour qui ce petit Ouvrage a été composé.

Les Discours dont nous avons donné une idée, sont déja si connus, qu'il est inutile d'en marquer les caractères & le mérite. Il nous semble, en général, que l'Auteur touche le but de la vraie éloquence ; que ses preuves accumulées comme en grouppe & poussées vivement, sont propres à opérer la persuasion ; que son style très-nombreux & communément très-fort répond à l'énergie des pensées. L'Auteur a corrigé quelques expressions dans l'*Errata* qu'il faut consulter.

ARTICLE CXVIII.

LA LOGIQUE de l'Esprit & du Cœur, &c. Par M. D..... A la Haye; & se trouve à Paris chez Cailleau Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. André, 1760. (*In*-12. pages 102.)

LA Logique s'étoit bornée jusqu'à présent à perfectionner l'esprit : on ne soupçonnoit pas même que la réforme du cœur pût lui appartenir. Voici un Auteur qui vient renverser ou plutôt rectifier ces idées. Selon lui, le cœur ainsi que l'esprit a sa Logique : il regne une analogie marquée entre les idées & les sentiments. Quoique les passions n'aient pas un rapport aussi exact avec les jugements, les

raiſonnements, la méthode, il n'eſt cependant pas impoſſible de les plier aux mêmes régles ; & les principes de la Dialectique ont droit de diriger la volonté. C'eſt d'après cette idée que l'Auteur a entrepris ſa nouvelle Logique : c'eſt ſous ce point de vue qu'il veut qu'on conſidère *ſon Eſſai.* Nous nous ſervons de ce terme ; car il permet de croire que la matière n'y eſt point aſſez approfondie ; il déclare même qu'il laiſſe *aux hommes de génie à porter le flambeau de l'analyſe dans une région juſqu'à préſent inconnue, & qui ne recèle pas moins de tréſors que le nouveau monde.*

Il eſt un plan qu'on ſuit communément en Logique, parce qu'il paroît le plus naturel. On traite d'abord des idées, on paſſe enſuite aux jugements : les raiſonnements, comme plus compliqués,

n'ont que la troisième place : la dernière est réservée à la méthode, cette opération qui suppose toutes les autres, qu'elle est chargée d'appliquer à la recherche ou à l'exposition de la vérité. M. D..... a calqué sur ce plan sa Logique *de l'esprit & du cœur*. Il place au premier rang les *idées* qu'il fait marcher de front avec *les sentiments* : aux *jugements ou propositions* il associe ce qu'il appelle *les collections de sentiments*. *Les passions* ont leur Théorie, qui figure ici avec la Théorie du *raisonnement*. On finit par essayer sur le corps entier *des passions* la *méthode*, qui sert aux opérations de l'esprit. C'est-là tout le fond de l'Ouvrage. On y trouvera, sans doute, des vues ; mais il seroit plus plein, plus raisonné, si l'Auteur avoit plus consulté l'importance de la matière, que l'état actuel de notre littérature.

Lorſqu'il n'eſt point queſtion de prononcer en Métaphyſicien ſur les idées, on ſait aſſez ce qu'elles ſont ; parce qu'on n'eſt point tenté d'aller au-delà du ſimple ſentiment qui nous apprend ſi bien à les diſtinguer. Mais veut-on raiſonner ſur leur caractère diſtinctif, remonter à leur commune origine, aſſigner la part que peut prétendre à leur production l'eſprit qui en eſt comme le dépoſitaire? on s'embarque dans des hypothèſes gratuites : on bâtit des ſyſtêmes dont ſouvent le moindre défaut eſt de manquer par les fondements : on laiſſe le vrai qu'on tenoit, pour courir après le vrai-ſemblable qui échappe ; & à l'humiliation d'une ignorance qu'on partage avec le reſte des hommes, on ajoûte le triſte mérite d'avoir un ſentiment ou plutôt une erreur à ſoi. M. D... n'a point donné dans cet écueil

qu'il lui étoit facile d'éviter. S'il a connu les différentes opinions sur l'origine des idées, il n'en a parlé qu'en passant, & sans se permettre d'examiner la matière. On pourroit lui reprocher d'avoir mis les idées innées sur le compte de *la vieille Philosophie*, (p. 29.) Descartes est, à proprement parler, le père des idées innées; & le Cartésianisme est encore trop près de son berceau pour avoir acquis le droit d'être appellé *la vieille Philosophie*. Les Critiques trouveront donc ici ou une erreur de fait, ou une expression impropre & déplacée.

Si l'on peut former comme plusieurs classes des idées différentes qui sont les éléments de toute notre Science, ne pourroit-on pas *enclasser*, pour ainsi dire, cette multitude confuse de sentiments qui nous agitent ? L'Auteur qui est entré dans un certain

détail ſur les *cathégories* des idées, auroit bien dû riſquer les *cathégories* des ſentiments. Son plan l'y invitoit ; & à en juger par l'eſprit d'analyſe qui regne dans ſon Livre, il s'en ſeroit tiré avec honneur. Il eſt vrai qu'il veut laiſſer à ſon Lecteur le mérite de faire par lui-même la découverte : mais ce mérite qui pourroit tenter la vanité, couteroit à la pareſſe ; & la plûpart des Lecteurs n'y prétendront rien. Ils ne liſent que pour s'épargner la peine de penſer.

L'eſprit qui juge, prononce ſur le rapport de ſes idées. Si le rapport eſt tel qu'on l'énonce, le jugement eſt vrai. Si le rapport eſt différent, le jugement eſt faux. Ces principes peuvent, avec quelque modification, s'appliquer aux ſentiments : de même que les idées, ils ont entre eux leur rapport. Dans les collections que

nous en formons, nous ne devons admettre que ceux qui s'assortissent, & dont l'*honnêteté* est comme la base. La Morale nous apprendra quels sont les sentiments *honnêtes*, parce qu'elle nous instruira de nos devoirs ; & la Logique de l'Auteur nous apprendra à lier entre eux ces sentiments, à les subordonner les uns aux autres, à leur donner cette *unité morale* sans laquelle il n'y a rien de fixe dans la conduite.

Les raisonnements sont les rapports des jugements ; rapports conséquemment composées, & qui ont leurs régles particulières. Il seroit à souhaiter que ces régles pussent s'appliquer avec la même facilité aux *passions*. L'Auteur qui ne perd point de vue son double objet, propose d'abord un principe général pour servir comme de pierre de touche à

tous les raiſonnements : il eſſaie enſuite ſon principe ſur les différentes paſſions, l'*ambition*, la *vanité*, &c. Prétend-il par-là les corriger & redreſſer tous leurs Sophiſmes ? L'avantage ſeroit trop flatteur ; mais il ne paroît que trop démontré par l'expérience, que la Logique n'y peut rien.

Nous ne ſuivrons point notre Logicien dans ce qu'il dit de la Méthode. C'eſt toujours la même marche : ſa régularité la rend peut-être un peut rop monotone ; mais c'eſt aſſez le défaut de tous les Ouvrages didactiques. D'ailleurs l'Auteur écrit communément bien, ſes réflexions ſont juſtes, & en général le Livre donne de la Logique une idée qui n'eſt ni trop chargée, ni trop ſuperficielle. *On aſſûre que cet Ouvrage eſt de l'Auteur de l'*ART DU CHANT*, publié en 1755.*

Octob. 1760. II. vol.

ARTICLE CXIX.

MÉMOIRE SUR LES DÉFRICHEMENTS. (In-12. pages 320.) A Paris, chez la Veuve D'Houry, rue de la vieille Bouclerie, &c. M. DCC. LX.

VOici un Ouvrage dont il faut parler non-seulement avec éloge, mais avec une sorte de vénération. Un Militaire, homme de condition, saisit les intervalles de ses Campagnes pour améliorer l'Agriculture dans les terres qu'il tient de ses Ancêtres. Il descend, pour cela, dans tous les détails champêtres & méchaniques, dont la réflexion & l'expérience lui ont prouvé l'utilité. Il anime son récit de vues patriotiques, de sentiments d'humanité, de projets où la bien-

faiſance a plus de part encore que l'intérêt public & particulier. Il traite d'ailleurs tout ce ſujet ſans faſte, ſans prétentions, ſans enthouſiaſme. Sa manière eſt douce, modeſte, claire & inſtruçtive.

Ce Mémoire comprend deux Parties ; la première, purement de pratique, expoſe la méthode des diverſes façons de défricher les différentes eſpèces de terres. La ſeconde, mêlée de pratique & de ſpéculation, contient l'Hiſtoire des défrichements de l'Auteur, & propoſe des moyens d'encouragement pour étendre & multiplier les mêmes travaux. Il nous eſt impoſſible de repréſenter les détails de la première Partie, & c'eſt aſſez d'en donner une idée ſommaire.

L'Auteur raiſonne d'abord ſur ce qui peut faire connoître la nature & les qualités des ter-

reins. Il faut sonder à huit ou dix pieds : la forme de la sonde & la manière de l'employer sont deux points expliqués & placés même sous les yeux dans une Planche gravée. Il importe après cela de combattre les ennemis, & de détruire les obstacles de la nouvelle culture : ces ennemis sont sur-tout la quantité excessive de Gibier, qui dévaste les Grains, les Plantes, les Bois. Combien de terres *d'un grand produit ont entièrement changé de face, parce qu'elles ont été livrées à la discrétion du Gibier !* Il faut donc écarter, par tous les moyens permis, ces mauvais voisins : leçon peut-être plus aisée à donner qu'à exécuter, si ce n'est qu'on ne soit soi-même grand Seigneur, maître de la Chasse dans un canton, ou qu'on n'ait l'humanité de permettre aux Particuliers les voies de fait contre l'invasion

des Bêtes fauves & des Lapins.

Quant aux principaux obstacles qui se rencontrent dans les défrichements, on sait que c'est l'eau, les pierres, les racines. L'Auteur indique en peu de mots les moyens de vaincre ces difficultés, puis il passe à la qualité des terres incultes. Croiroit-on que notre France est encore dans près de sa moitié comme la Siberie; sauvage, déserte, aride? On y voit des landes, des bruyères, des sables vifs & brûlants, &c. Cependant il n'y a point de sol qu'on ne puisse améliorer, changer même & rendre fertile. On distingue ici les terres mauvaises, les terres médiocres, & les bonnes terres. *L'ordre des défrichements exige & suit cette gradation.*

Par les façons & les labours qu'on donne aux mauvaises terres, on vient à bout de leur faire

porter du Sarrasin, du Bois, (surtout des Sapins;) & en les améliorant par des engrais, on les met en état de donner des Légumes, du Seigle, & même de très-beau Bled. Il faut suivre ici la méthode de l'Auteur : on travaille sur un mauvais fonds, c'est le cas du *labor improbus*, & des attentions d'un Maître résolu de créer, en quelque sorte, une nouvelle terre.

Il y a plus d'avantages dans les terreins médiocres. Ils produisent ordinairement de la lande, de la bruyère, des fougères, des ronces &c. le tout entremêlé d'herbes. Nos Provinces sont pleines de ces sortes de campagnes ; & l'Auteur les défriche par l'opération de l'*Ecobue*. Elle consiste à peler la terre, à rassembler & brûler les gazons qu'on a enlevés. Les cendres qui en proviennent, fertilisent ces terreins ;

Avec quel intérêt l'Auteur parle de ces monceaux de cendres ! *Ils forment*, dit-il, *toute notre richesse ; plus on en aura, & plus le défrichement sera fertile.* Comme il importe de savoir *écobuer* les terres & les brûler, on insiste beaucoup sur ce point dans la première Partie de ce Mémoire. On décrit l'*Ecobue* qui est une espèce de grande tranche recourbée, de 16 pouces de long sur 8 pouces & demi de large par en-bas, & de 3 pouces seulement auprès du manche. Toutes les pièces de cet outil sont aussi gravées ; & l'on n'oublie point d'avertir qu'on emploie *le meilleur fer pour sa construction.* Il est aisé d'imaginer qu'après l'opération de l'*Ecobue*, il faut encore bien des labours, des façons, des engrais pour ces terreins médiocres. L'Auteur entre dans tous les détails dont un entr'autres

mérite bien de l'attention : il concerne l'art de faire des fumiers artificiels. On ne perdra rien de cette inſtruction.

Les bonnes terres en friche ſont toujours le déshonneur des pays qui les poſſédent. Ces terres ſont graſſes, argileuſes, glaiſeuſes; elles portent de grandes épines, de hautes bruyères, &c. Pour les défricher, on pratiquera auſſi l'*Ecobue* & le brûlement des gazons; enſuite on pourra ſemer du Froment dès la première année. On conçoit que, chemin faiſant, l'Auteur parle des bonnes manières de labourer & de ſemer; mais il ne diſtingue pas les différentes charrues, tant anciennes que nouvelles. Il *remarque ſeulement* que toutes *doivent reſſembler à ces belles machines d'autant plus admirables qu'elles ſont moins compliquées & plus ſimples.*

Dans la ſeconde Partie de ſon

Mémoire, l'Auteur fait l'Histoire de ses défrichements. La maxime qu'il ne faut ni parler ni écrire de soi & de ses opérations, n'a point lieu dans un objet tel que celui-ci. Un Militaire qui feroit parade de ses prouesses ou de sa naissance, pourroit se rendre ridicule; mais on ne doit que des éloges à un bon Citoyen qui dit: *J'ai trouvé, dans la Terre de mes pères, beaucoup de terres incultes, beaucoup de fainéants & de misérables; j'ai tâché de bonifier les terres, d'occuper les hommes, de chasser la misère.* Il n'y a point de faste à se cantonner dans une Province pour voir, de ses propres yeux, défricher des landes, travailler des manœuvres, croître de jeunes arbres, revivre tout un canton qui périssoit auparavant d'inaction & d'indigence. C'est ce qu'a fait notre sage Auteur, & ce qu'il

décrit ici, en nous retraçant presque cette belle vie qui méritoit d'être célébrée par un Poëte tel que Virgile.

At ſecura quies & neſcia fallere vita,
Dives opum variarum : at latis otia fundis,
Speluncæ, vivique lacus ; at frigida Tempe,
Mugituſque boum ; molleſque ſub arbore ſomni
Non abſunt : illîc ſaltus, & luſtra ferarum,
Et patiens operum, parvoque aſſueta juventus, &c.

Georg. Lib. II.

C'eſt le réſultat d'un travail de 22 ans que notre Auteur nous expoſe. Il avoit tout à faire, ou plutôt tout à réformer. » Je me trou» vois, pour ainſi dire, tranſporté » au milieu d'une Iſle déſerte ; il

» s'agiſſoit de faire chez moi un
» établiſſement auſſi neuf que les
» premières habitations de l'Amé-
» rique ; il y falloit de nouvelles
» Loix : l'œconomie étoit un objet
» eſſentiel dans une entrepriſe
« auſſi couteuſe & auſſi longue.
» Je convins aiſément, avec les
» gens du canton, de leurs gages
» qui ne ſont pas ordinairement
» conſidérables dans cette Pro-
» vince (d'Anjou)... Ces gens-là
» ſont robuſtes & très-peu ſujets
» à maladies : tant il eſt vrai que
» la frugalité contribue principa-
» lement à la bonne ſanté! « Comment des gens qui ne vivent que de *ſoupe au beurre*, de *légumes*, de *fruits*, de *laitage* & de *gros pain*, qui ne mangent point de viande, & ne boivent point de vin, ſeroient-ils malades?

Il n'y a point d'eſpèce de culture que l'Auteur n'ait tentée dans ſes terres. Outre les grains de

toutes ſortes, les plants d'arbres ont été multipliés comme à l'infini; & les Muriers blancs n'ont pas été oubliés. Parler de Vers à Soie & de Cocons aux Payſans de ce canton, eût été, avant ce temps-là, un langage inintelligible. Aujourd'hui la Soie que l'Auteur envoie devider à Tours, ſe trouve meilleure que celle de Provence & de Dauphiné. Imaginer des prix d'Agriculture pour ces Cultivateurs, auparavant très-pareſſeux & très-découragés, fut comme le chef-d'œuvre des réflexions de l'Auteur. Il voulut prendre ces gens-là du côté de l'intérêt & de l'amour-propre. Il fit publier, en Janvier 1754, qu'il donneroit chaque année, le jour de l'Aſſomption, deux Prix à ceux qui auroient fait venir le plus beau Bled. Ces Prix ſont une ſomme d'argent aſſez conſidérable pour le pays, & une Médaille

d'argent du poids & de la grandeur d'un écu de 6 livres. Après le rapport des Experts, la proclamation des Prix & des Vainqueurs est faite à l'issue de la Messe Paroissiale. Ces Vainqueurs ont jusqu'à l'Assomption suivante une place distinguée dans le Chœur de la Paroisse, & *portent, pendant tout le cours de cette année, leur Médaille attachée à la boutonnière de leur habit avec un ruban verd qu'on leur donne en même-temps.* Au bout de l'année, d'autres Vainqueurs succédent; mais la Médaille reste toujours à ceux qui l'ont gagnée. *Ils sont les maîtres d'en disposer..... mais il ne s'en est trouvé aucun, jusqu'à présent, qui ait voulu vendre sa Médaille; tous la gardent comme un titre glorieux dans leur famille.* Ce seul mot répété dans les Palais des Grands pourroit leur apprendre ce que c'est que

le cœur de l'homme, & combien il eſt aiſé à la Politique de l'intéreſſer au bien commun. Voilà des Payſans qui ne boivent que de l'eau, & qui conſervent, dans leur chaumière, une pièce d'argent, parce qu'ils la regardent comme une preuve de leur induſtrie & comme un titre d'honneur. Faut-il s'étonner après cela que les Laboureurs Chinois, à qui l'Empereur fait eſpérer le rang de Mandarin, & l'honneur de prendre du thé avec le Gouverneur de la Ville voiſine, n'épargnent rien pour réuſſir dans les travaux de l'Agriculture?

L'Auteur de ce Mémoire étant Militaire de profeſſion, la guerre de Bohème & de Bavière le retira de ſes terres depuis 1742 juſqu'en 1748, mais il donna de ſi bons ordres, que les défrichements commencés furent ſoûtenus avec ſuccès. Dans les petits

intervalles du Service, au-lieu de ſe livrer aux plaiſirs ou au culte preſque ſuperſtitieux de la Fortune, il revenoit voir ſes heureuſes campagnes, & donner le coup-d'œil important d'un Maître auſſi reſpecté que chéri de ſes Domeſtiques & de ſes Vaſſaux. A la paix, il reprit en plein les rênes de ce Gouvernement champêtre; & il ne paroît pas l'avoir quitté depuis ce temps-là. Il faudroit réunir, ſous un coup-d'œil, toutes les particularités de cette culture, toutes les attentions de ce Seigneur intelligent, par rapport aux diverſes parties d'amélioration, dont une terre conſidérable eſt ſuſceptible. Prairies, Vignes, Jardins, Vergers, tout a été mis en valeur : Chauſſées, Ponts, Chemins, Bâtiments, tout a été réparé, augmenté, embelli. C'eſt la lecture du Mémoire entier, qui fera connoître ce que peut un

ſeul homme qui a du zèle, de l'application, du courage, &, au-deſſus de tout, le deſir de chaſſer d'un canton la misère avec tous les déſordres qu'elle entraîne.

De ce récit, ſupérieur, pour l'importance, à toutes les collections d'Hiſtoire qui ſurchargent nos Bibliothèques, l'Auteur paſſe à des obſervations tout-à-fait en grand ; & c'eſt ce qui remplit tout le reſte de ſon Ouvrage, depuis la page 249 juſqu'à la fin. Sous Henri IV. » les Traitans demanderent au Baron de Roſny, » s'il prétendoit gouverner la » France, comme il avoit conduit » ſa Terre de Roſny : & ce grand » homme répondit que c'étoit ſon » intention... Son plan étoit juſte. » Les principes pour la régie d'une » Terre ſont les mêmes que pour » celle d'un Etat ; mais la façon » de les appliquer eſt quelquefois » différente. « Il convient donc

fort à un Auteur tel que celui-ci, de donner des ouvertures pour l'amélioration de toute l'œconomie politique, pour l'encouragement de l'Agriculture, la multiplication des beſtiaux, le rétabliſſement des chemins, la meilleure manière de percevoir les ſubſides, la diminution du luxe dans la Capitale, le banniſſement de la fainéantiſe & du libertinage, le progrès des Arts néceſſaires & utiles, &c. Toutes ces choſes ſont repréſentées par notre Auteur avec autant de modeſtie que de vérité. Nous renvoyons pleinement à ſon Ouvrage, qui auroit tenu une place diſtinguée dans la Bibliothèque de Sparte; parce qu'il ne recommande que des travaux utiles, & qu'il ne peut qu'augmenter le bonheur public.

ARTICLE CXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE ROUEN.

NIcolas & Richard Lallemant, Imprimeurs-Libraires, viennent de publier la ſeconde Edition du *Dictionnaire Univerſel François & Latin, tiré des meilleurs Auteurs.* (In-4°. de 1300 pages.) Par le P. le Brun, de la Compagnie de JESUS. La première Edition de ce Livre parut il y a cinq ans, & ſe trouve épuiſée, quoiqu'on eut tiré beaucoup d'Exemplaires. Nous ſavons que ces ſortes de Livres qui vont

entre les mains d'une jeunesse pétulante & dissipatrice, ne passent point à la seconde génération ; mais il est toujours remarquable qu'un Ouvrage si récent & assez dispendieux ait déja besoin d'une seconde Edition. C'est qu'en effet ce Dictionnaire surpasse tous les autres du même genre. Ceux qui en font un usage continuel, y trouvent de l'exactitude, de l'abondance, de la netteté, & un choix d'Auteurs qui suppose une grande lecture.

L'Auteur avoit laissé des augmentations qui ont trouvé leur place dans cette seconde Edition. Les S[rs] Lallemant ont veillé avec un soin extrême à la partie Typographique : ce qui n'est pas un travail médiocre vis-à-vis d'un Livre plein de citations, mêlé de divers caractères, chargé de signes, &c.

On distribue aussi cette seconde

Edition à Paris, chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques.

M[rs] Lallemant publient en même temps une nouvelle Edition du *Petit Apparat Royal, Dictionnaire François & Latin, &c. avec le Dictionnaire Géographique à la fin.** (Volume in-8°. 1030 pages.) Dans cet Ouvrage, les Libraires susdits ne sont pas de purs Artistes, ils y paroissent aussi en qualité d'Auteurs; puisque dès 1713 ils ont commencé à augmenter ce Dictionnaire, & à le mettre dans une forme commode pour les Enfants, &c. La présente Edition est encore enrichie d'un

* Nous avertissons que, dans ce Dictionnaire, il s'est glissé une faute au mot *Hocstet*. On y place la malheureuse bataille du 15. d'Août à l'année *1703*, c'est *1704* qu'il faut lire.

grand nombre de mots & de phrases, revue & corrigée en entier. On voit à la tête un Avertissement un peu polémique contre l'Edition faite à Paris ces dernières années, laquelle n'est autre, pour le fond, que celle de M^rs^ Lallemant. Quant aux Additions qu'on y a faites, c'est encore un sujet de Critique. On en verra tout le détail, si l'on juge à propos de suivre cette courte Préface. Nous y apprenons, par occasion, que ces habiles Typographes vont donner un *Florus Variorum* qui sera très-soigné. On doit se ressouvenir de la bonne Traduction de Phèdre qui est sortie du même Laboratoire, tant Littéraire que Typographique. Cette façon d'enrichir la Littérature rappelle les temps des Etiennes, qui étoient Auteurs & Imprimeurs.

On trouve aussi à Paris l'Ap-

parat Royal chez Despilly, rue S. Jacques.

DE RENNES.

CORPS d'observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établi par les Etats de Bretagne. Années 1757 & 1758. (*In*-8°. pages 300.) Chez Jacques Vatar, Place du Palais, &c.

Cet Ouvrage bien fait & bien imprimé reparoîtra dans un des Articles de ces Mémoires.

DE BOURGES.

Un Poëte Latin de cette Ville a fait des Vers pour célébrer la Fête, ou, si l'on veut, les deux Fêtes de Monseigneur l'Archevêque qui s'appelle *George-Louis.* Il y a quatre petits Chants dans la composition de ce Poëte, &

de la facilité, de l'aisance, de l'aménité dans quelques-uns des détails de cette Poësie : par exemple, l'embarras de choisir des fleurs est ainsi exprimé :

Flora suos modò deseruit mœstissima Xystos ;
Et fluxas, nimiùm prodiga, luget opes.
Illius Imperium lustranti, oculisque vaganti
Perpaucæ veniunt, obvia turba, rosæ.
Circùm aderant alii non vili nomine flores,
Qui possent calathos ritè replere meos.
Certatim at cuncti vellent cùm fingere fertum
Præsulis, inque pias dona venire manus ;
Anxia mens, & quos aliis sibi præferat anceps,

Inter opes me a s torpet & hæret
inops.

. . . .

Cùm desint flores, & nil nisi vota supersint
Accipe pectus amans, perpetuamque fidem.

Cette pensée est simple, mais bien exprimée; & la Poësie Latine si abandonnée aujourd'hui, a toujours de grands droits sur nos Eloges.

L'Auteur est M. BUVAT DE LA SABLIERE, déja connu par d'autres compositions en ce genre, qui ont réussi.

D'ORLÉANS.

Conférences Monastiques de l'Avent & du Carême. (Volume *in*-12. de 450 pages.) Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. *Chez Rouzeau, &c.* Il y a onze Conféren-

ces dans ce Volume. Ce ſont des Diſcours moins longs & plus aſcétiques, que ne le ſont d'ordinaire les Sermons. Les ſujets qu'on traite, ſont le *jugement dernier*, le *vœu de ſtabilité*, la *ſolitude*, (bis) l'*obſervance du Carême*, la *contemplation*, la *chaſteté*, la *pauvreté Religieuſe*, l'*obéiſſance Religieuſe*, (bis) la *converſion des mœurs*. Il n'y a qu'un vrai Religieux qui ait pû donner les leçons qu'on trouve ici. Tout y eſt analogue aux devoirs des perſonnes ſéparées du monde : les ſaints Livres & les Pères paroiſſent preſque par-tout, & la raiſon met en œuvre ces précieux monuments de la piété. L'Auteur excelle dans les morceaux de ſentiment. Son ſtyle s'élève alors, & ſe pare ſans affectation de ces ornements qui ſont comme les fleurs du ſaint Cantique de Salomon. Cet excellent Livre a eu

l'Approbation du R. P. Abbé de la Trape, grand Connoiſſeur en ce genre. On pourroit citer beaucoup de traits qui feroient ſentir l'importance de ces Diſcours, & les fruits qu'on en peut retirer; mais ces traits frapperont encore plus dans l'Ouvrage même qui *ſe trouve auſſi à Paris.*

DE TOULOUSE.

PRIX propoſés par l'Académie Royale des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, pour les années 1761, 1762 & 1763.

La Ville de Toulouſe, célèbre par les Prix qu'on y diſtribue depuis long-temps à l'Eloquence, à la Poëſie & aux Arts, voulant contribuer auſſi au progrès des Sciences & des Lettres, a, ſous le bon plaiſir du Roi, fondé un Prix de la va-

leur de cinq cents Livres, pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le Sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé, en 1757, pour Sujet du Prix de 1760, *les moyens de reconnoître les contre-coups dans le corps humain, & d'en prévenir les suites.*

Dans le nombre des Ouvrages présentés pour ce Prix, quelques-uns ont mérité les Eloges de l'Académie, & particulièrement celui qui porte pour devise ces paroles de Celse : *Ut alimenta sanis corporibus Agricultura, sic sanitatem ægris Medicina promittit.*

Mais, comme entre ces Pièces, certaines se bornent aux contre-

coups de la tête ; que, dans celles qui ont embrassé ceux du tronc & des extrémités, les Articles qui s'y rapportent sont peu approfondis ; & qu'en général aucun des Ouvrages présentés n'explique le Méchanisme des contre-coups dans un détail suffisant pour déterminer quelles sont les connoissances qu'on peut en tirer sur le siège & la nature des lésions produites par ces accidents ; l'Académie s'est déterminée à réserver le Prix, & à le joindre à celui de 1763, qui sera de mille livres, & pour lequel elle propose le même Sujet.

On sait que le Sujet proposé pour le Prix de 1761, qui sera de 2000 liv. *est l'état des Sciences & des Arts dans le Royaume de Toulouse sous les Rois Visigots, & quelles y furent les Loix & les Mœurs sous le Gouvernement de ces Princes.* Et les Auteurs ont été avertis qu'ils doivent s'attacher à rendre sensibles les changements

que la domination des Vifigots a produits dans le pays que renfermoit le Royaume de Touloufe.

Quant au Prix de 1762, qui eft auffi de 2000 liv. on eft inftruit encore qu'il a pour Sujet de *déterminer la direction & la forme la plus avantageufe d'une Digue, pour qu'elle réfifte avec tout l'avantage poffible aux efforts des eaux, en ayant égard aux diverfes manières dont elles tendent à la détruire*; & que les Auteurs qui compoferont pour ce Prix, doivent avoir principalement en vuë les Digues ou les Epis deftinés à changer le cours des rivières, & les principes de Dynamique relatifs à la folution de ce problême, fans toutefois négliger la pratique.

Les Savants font invités à travailler fur ces Sujets, & même les Affociés étrangers de l'Académie. Ses autres Membres font exclus de prétendre au Prix.

Octob. 1760. II. vol.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algèbriques.

Les Auteurs écriront au-bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Devise ; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse.

louſe. Dans ce dernier cas, il en donnera ſon Récépiſſé, ſur lequel ſera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec ſon numero, ſelon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adreſſés au Secrétaire, doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au dernier Janvier des années pour le Prix deſquelles ils auront été compoſés.

L'Académie proclamera, dans ſon Aſſemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Tréſorier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part.

S'il y a un Récépiſſé du Secré-

taire, le Prix ſera délivré à celui qui le repréſentera.

L'Académie, qui ne preſcrit aucun ſyſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

De Paris.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, une *Addition à l'Eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine.* Par M. Deparcieux, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Ce ſont 32 ou 33 pages *in*-4°. avec quatre Tables, trois pour les rentes viagères aux deniers 20, 18, 16, & une pour les ordres de mortalité du genre humain.

M. Deparcieux donna ſon *Eſſai* en 1746, & nous en publiâmes l'analyſe dès le mois de Février de cette même année. Aujourd'hui cet Auteur reprend

un point qu'il n'avoit fait qu'indiquer dans ſon *Eſſai.*

On demande quelle ſeroit l'augmentation d'une rente viagère de 6 liv. 8 ſ. 6 d. provenant d'un fonds de 100 liv. conſtitué ſur un enfant de 3 ans, ſi, à la fin de chaque année, le Rentier ne recevoit point la rente qui lui ſeroit due, & s'il la conſtituoit en viager comme un nouveau fonds, eû égard à l'âge où il arrive d'année en année, en partant des rentes perpétuelles aux deniers 20, 18, 16. Ce ſont les trois cas qu'on propoſe. Mettons encore cette hypothèſe dans un plus grand jour.

Voilà un enfant de 3 ans complets nommé Titius. On met ſur ſa tête une rente viagère, dont le fonds eſt de 100 liv. & l'on ſuppoſe le denier 20. Si Titius reçoit ſa rente au bout de l'année, c'eſt-à-dire ayant 4 ans

complets, il aura 6 liv. 8 f. 6 d. & fi chaque année il continue de recevoir, il n'aura jamais que la même fomme; mais fi Titius ou celui qui gère fon bien, ne reçoit point ces 6 liv. 8 f. 6 d. & s'il les conftitue auffi en viager comme un nouveau fonds, la fomme croîtra. On demande de combien; & c'eft ce que M. Deparcieux a calculé, c'eft ce qu'il a rendu dans les Tables de fon Addition.

Au moyen d'une régle de trois, on voit que la première augmentation eft de 8 f. 2 d. lefquels ajoûtés à 6 liv. 8 f. 6 d. donnent à Titius pour fa cinquième année complette la fomme de 6 liv. 16 f. 8 d. de rente annuelle fa vie durant. Mais fi, au-lieu de recevoir cette fomme, il la laiffe encore par forme de nouveau fonds, elle croîtra, & à fa fixième année complette, il

pourra recevoir (comme le montre la Table) la somme de 7 liv. 5 s. 2 d. & le progrès se fera ainsi de suite, en sorte que ne recevant toujours rien chaque année, & constituant toujours de nouveau sa rente, Titius, à l'âge de 94 ans, auroit 6134069 liv. 19 s. 2 d. ce qui est énorme, & néanmoins très-bien calculé. Que seroit-ce si Titius vivoit cent ans, comme M. de Fontenelle? Dans ses six dernières années, sa rente deviendroit presque égale aux revenus d'un riche Souverain. Aussi M. Deparcieux avertit-il que, si l'Etat créoit jamais de pareilles rentes, il seroit de la prudence des Ministres de ne permettre l'augmentation que jusqu'à l'âge de 75 ou 80 ans. Ne seroit-il pas encore bien honnête de recevoir, à 75 ans, la somme de 2900 liv. 5 s. 11 d. & à 80 ans celle de 8255 liv.

17 ſ. 8. d. pour un premier fonds de 100 livres ? On verra volontiers tout ce détail dans l'*Addition* de M. Deparcieux, avec deux ou trois autres annéxes que nous ſupprimons pour abréger.

L'Univers énigmatique. Par le Marquis Caraccioli, Colonel au Service du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. *In*-12. nouvelle Edition, &c. Ce titre d'*Univers énigmatique* n'exprime pas tous les caractères de l'Ouvrage. L'Auteur en convient, il a voulu ſe cacher un peu, & propoſer auſſi une ſorte d'*énigme*, afin de ne pas *effaroucher* les gens. M. Caraccioli traite preſque tous les ſujets qui concernent la Religion, il attaque preſque tous les ennemis du Chriſtianiſme & de la Catholicité. Il fait voir qu'il y a des *myſtères* par-tout, & que ceux de la Révélation ſont infiniment

plus dignes de captiver nos esprits qu'une foule de systêmes obscurs & révoltants qu'il plaît aux Incrédules de nous proposer. Cet Auteur est plein de zèle & de chaleur pour la cause qu'il défend. Il allie la force à la piété, le ton de raillerie & quelquefois d'invective, aux charmes de la persuasion. Quoique son Ouvrage ne se soûtienne pas dans toutes ses parties, qu'il soit trop long sur certains Articles, trop concis sur d'autres, trop peu exact en quelques endroits, en général il est rempli de traits excellents : il n'est ni ennuyeux, ni trivial : il présente des points de vuë propres à l'Auteur ; des arguments très-efficaces contre les ennemis de la Révélation, & beaucoup de morceaux vivement écrits. *Le titre porte Francfort & Liège, on doit en trouver des Exemplaires à Paris.*

On publie le premier Volume (*in*-4°.) d'un Livre intitulé : *La Science du Gouvernement*, &c. Par M. de Réal, Grand-Sénéchal de Forcalquier. Cet Ouvrage est, à proprement parler, le *Code des Princes*, & le *Moniteur des Grands*. On y parle des Loix & des Législateurs, des diverses sortes de Gouvernements, de leurs avantages & de leurs défauts, &c. C'est un composé de Morale, d'Histoire, de Politique, de Religion. Le style en est grave, soûtenu, clair & instructif. *Nous tâcherons de faire bien connoître cette importante production.*

Nous parlerons aussi bientôt de trois autres Livres estimables.

Traduction nouvelle du Prophète Isaïe, avec des Dissertations & des Remarques. Par feu M. Deschamps, Docteur de Sor-

bonne, & Curé de Dangu, Diocèse de Rouen. (Volume *in*-12.) Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

Nouveaux Eclaircissements sur l'origine & le Pentateuque des Samaritains. Par un Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Maur. (Volume *in*-8°.) Chez Nyon, Chaubert, Claude Hérissant, &c.

Les Vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. l'Abbé PÉRAU, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XXIII. tout entier sur M. de Turenne. (Volume *in*-12.) Chez Desprez, rue S. Jacques, &c.

Il paroît une nouvelle Estampe, gravée, par le S[r] Tardieu, d'après le Tableau de M. de Largillière. C'est le portrait de feu

M. Oudry, Peintre du Roi & Profeſſeur en ſon Académie, exécuté de la grandeur des portraits de Mrs les Peintres & Sculpteurs, Officiers de cette Compagnie. Ce Portrait en buſte dans une ovale eſt orné, ſur ſon piédeſtal, des attributs de Peinture & de Muſique, composés & deſſinés par M. Oudry lui-même, & convient à la tête du Recueil des Fables de la Fontaine, gravées ſur les Deſſeins du même Artiſte. Le quatrième & dernier Volume de ce beau Livre paroît, & nous en rendrons compte au plutôt.

L'Eſtampe de M. Oudry ſe vend à Paris chez l'Auteur, Graveur du Roi, rue des Noyers, à côté du Commiſſaire. Le prix eſt de 3 livres.

A l'occaſion du Portrait de M. Oudry, nous aurions ſouhaité pouvoir tracer une Notice littéraire de cet excellent Artiſte;

mais nous n'avons pu nous procurer les lumières convenables, ni ſur l'état de ſes Ouvrages, ni ſur le détail de ſa vie. Nous obſervons ſeulement que ce Peintre commença par peindre l'Hiſtoire, mais que, d'après les conſeils de ſes amis, il ſe donna particulièrement à la repréſentation des Animaux : talent qu'il poſſéda au ſuprême degré. C'étoit d'ailleurs un homme aiſé dans le commerce de la vie, facile dans ſes compoſitions, laborieux néanmoins, & preſque auſſi appliqué à nous rendre les attitudes des Animaux, qu'il eſt agréable de rechercher la variété en ce genre. Il avoit des obligations aux Chaſſeurs, aux Amateurs de Collections d'Hiſtoire Naturelle, & nous lui devons aujourd'hui le beau la Fontaine, & quantité de ſujets extrêmement agréables. Ce Peintre eſt mort en 1755, âgé de 69 ans.

On a distribué le *Prospectus* d'un *Journal Eccléſiaſtique*, ou *Bibliothèque raiſonnée des Sciences Eccléſiaſtiques*; Ouvrage *dédié à S. A. Monſeigneur le Prince Louis de Rohan, Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg*. M. l'Abbé Dinouart, ci-devant Auteur en partie du Journal Chrétien, donnera déſormais ce Journal Eccléſiaſtique. On aura XIV. Volumes par an, du caractère de Petit-Romain, du même format & du même prix que le Journal de Verdun : ce qui fera 8 liv. 8 ſ. par an ; prix modique pour un Livre de cinq feuilles fort chargées d'impreſſion. Le Libraire eſt Barbou, rue S. Jacques, bien célèbre par la bonté de ſes Preſſes. Le *Proſpectus* donne une très-grande idée de l'entrepriſe, ſurtout de l'abondance des matières qui ſeront traitées dans ce Journal ; du ſoin qu'on prendra de

recueillir les Pièces manuſcrites anciennes & nouvelles, relatives à cet objet &c. *Le premier Volume de ce Journal a dû paroître ces jours derniers.*

Le Sieur le Rouge, Ingénieur, Géographe du Roi, rue des grands Auguſtins, publie un Livre (quarré-long) intitulé : *Le parfait Aide-de-Camp, où l'on traite de ce que doit ſavoir tout jeune Militaire qui ſe propoſe de faire ſon chemin à la guerre ; avec des Notes ſur différents Ouvrages de Campagne, & ſur les Plans des principaux camps des guerres de 1740 & 1756 ; enſemble la Deſcription d'un inſtrument nouveau, pour lever promptement toute ſorte de Plans : Ouvrage enrichi de 55 Planches.* Il y a une trentaine de pages de Diſcours ou d'Explications, le reſte eſt en Planches. L'Auteur diſcute

fort bien les opérations de l'Aide-de-Camp, & donne une idée de tous les postes qu'on voit ici gravés. Le tout est précédé de bons avis (pas trop févères pourtant) pour la conduite des jeunes Militaires. L'Ouvrage se vend 6 liv. relié, & 5 liv. broché. On fait espérer une suite, & l'Auteur est assorti de toutes sortes de Cartes relatives à la guerre.

BAUCHE, Libraire à Paris, Quai des Augustins, délivre aux Souscripteurs les Tomes III. & IV. de l'*Ornithologie*, ou *Histoire des Oiseaux*. Par M. Brisson. Les augmentations considérables, dont l'Auteur a chargé le troisième Volume, ont obligé de le partager en deux. Le Libraire espère que les Souscripteurs ne se plaindront point du retard, attendu qu'ils recevront effectivement trois Volumes qui ne leur se-

ront comptés que pour deux.

La souscription sera encore ouverte pour quelque temps sur le pied de 120 liv. en feuilles pour les six Volumes qui en feront sept, le troisième en faisant deux.

M. MACLOT commencera le Dimanche 16. Novembre 1760 sur le soir après Vêpres, un nouveau Cours de Géographie public & gratuit, dont chaque leçon durera une heure & demie. Sa demeure actuelle est au Caffé du Fort qui fait le coin des rues de la Verrerie & des Arcis, & face à celle des Lombards. Il se servira des *Institutions abrégées de Géographie* qu'il a données au Public l'année dernière, & qui se trouvent chez Vincent Libraire, rue & vis-à-vis S. Severin. *Nous avons rendu compte de ce Livre qui est clair & instructif.*

PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, pour l'année 1762.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propose pour le Prix des Arts, fondé par M. CHRISTIN, qui sera distribué à la Fête de S. Louis 1762, le sujet suivant : *Trouver une manière nouvelle de décreuser la Soie, sans altérer ni sa qualité, ni son lustre.*

Il est constant que nos Etoffes sont supérieures à celles de la Chine, par le goût du Dessein & par la perfection du travail. On ne peut néanmoins disputer à celles-ci des qualités qu'on desireroit trouver dans les nôtres. Les Etoffes de la Chine conservent leur éclat à l'épreuve des lavages & des teintures. Le blanc

ſur-tout s'y maintient ſans aucune altération. Pourquoi nos Etoffes n'ont-elles pas les mêmes avantages? On peut en attribuer la cauſe à notre manière de décreuſer la Soie avec le Savon; pratique inconnue aux Chinois. L'Huile qui abonde dans la compoſition du Savon, eſt nuiſible à la blancheur qu'on veut donner à la Soie, & lui fait perdre ſon éclat. Ces inconvénients font deſirer à l'Académie la découverte d'un autre moyen pour préparer les Soies à la teinture; & rien ne paroît plus important pour nos Manufactures déja ſi recommandables, que de leur acquérir ce nouveau degré de perfection.

Toutes perſonnes pourront aſpirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Aſſociés réſidants hors

de Lyon auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'une manière lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un Billet cacheté, qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités. La Pièce qui aura remporté le Prix, sera la seule dont le Billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se seront fait connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon :

Chez M. Bollioud Mermet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arsenal :

Ou chez M. de Fleurieu,

auſſi Secrétaire perpétuel, rue Boiſſac :

Ou chez AIMÉ DELAROCHE, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne ſera reçu après le premier Avril 1762. L'Académie, dans ſon Aſſemblée publique, qui ſuivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les ſuffrages.

Le Prix eſt une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

Cette *Médaille* ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part, dreſſée en bonne forme.

LETTRE à M. l'Abbé de MONTMORILLON, Comte de Lyon, sur un Phénomène observé en Normandie.*

J'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur, un phénomène, que j'ai observé dans le Ciel le 24. de Juillet dernier. Sur les 10 heures du soir, pendant que la Lune étoit fort claire, je découvris, vers l'Ouest, une lumière éclatante au milieu d'une petite obscurité : elle avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel bien marquées, disposées de manière que le rouge étoit du côté de la Lune, & le violet du côté diamétralement opposé. Cette lumière s'étendoit un peu plus de haut en-bas que de côté.

Quoique nous ne voyions ordinairement l'Arc-en-Ciel que dans la partie du Ciel opposée au Soleil qui le forme, & en

* Il s'agit ici d'un Arc-en-Ciel lunaire observé par M. l'Abbé Neveu. Quoique ce phénomène soit connu des Physiciens, on l'observe néanmoins assez rarement, & c'est ce qui nous fait adopter, avec plaisir, la Lettre ci-jointe.

tournant le dos à cet Astre ; je ne doute point néanmoins que la lumière que je voyois, ne fût une partie d'Iris formée par le brisement & la réflexion des rayons de la Lune, qui se rompoient dans un nuage ou gros brouillard fort élevé, que la Mer envoyoit sur la côte où j'étois. Dans cette persuasion, j'ai tâché de mesurer l'angle de cette lumière, & autant que j'en ai pu juger avec l'instrument que j'avois alors, je l'ai trouvé, à peu-près, égal à celui de l'Arc-en-Ciel ordinaire.

Pendant près de deux heures qu'a paru le phénomène, j'ai remarqué que cette lumière faisoit le même chemin que la Lune, & qu'elle précédoit cet Astre en conservant toujours le même angle. La Lune a donc quelquefois ses Arcs-en-Ciel aussi-bien que le Soleil. Je ne vous rappellerai pas, Monsieur, cette couronne éclatante par toutes les couleurs de l'Iris, que j'observai, il y a douze ans, autour du disque de la Lune. Voici quelque chose de plus positif & de plus curieux.

Dans le même voisinage de la Mer où j'ai fait l'observation susdite ; durant le mois de Décembre 1756, on vit, entre les 5 & 6 heures du matin, un Arc-en-Ciel formé par la lumière de

la Lune, aussi beau & avec des couleurs aussi vives que l'Iris qui paroît pendant le jour. Comme la Lune étoit pleine, & qu'elle penchoit alors vers son couchant, elle alloit briser ses rayons dans un nuage obscur, qui répandoit vers l'Est une petite pluie semblable à une rosée abondante. Le Spectateur, placé entre le nuage & l'Astre de la nuit, jouit assez long temps d'un phénomène, qui ne nous paroît peut-être rare, que parce que nous sommes rarement dans le cas de l'observer. Qui sauroit, selon l'expression de M. de Fontenelle, prendre toujours la Nature sur le fait, jouiroit souvent de spectacles aussi nouveaux qu'agréables.

J'ai l'honneur d'être Votre, &c.

NEVEU, Prêtre.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Octobre 1760.
II. Volume.

ARTICLE CXII. Dichiarazione dei Disegni del Reale Palazzo di Caserta, &c. *Explication des Desseins du Palais Royal de Caserte, &c.* 2501

ART. CXIII. *Histoire de Nismes, &c.* 2513

ART. CXIV. *Bibliothèque Militaire, &c.* 2531

ART. CXV. *Physique des Comètes dans le sentiment de l'Impulsion & du Plein.* 2555

ART. CXVI. *Eloge de Henri-François Daguesseau, &c.* 2582

ART. CXVII. *Discours sur quelques sujets de Piété & de Religion.* 2603

ART. CXVIII. *La Logique de l'Esprit & du Cœur, &c.* 2628

ART. CXIX. *Mémoire sur les Défrichements.* 2636
ART. CXX. Nouvelles Littéraires. 2652

Errata pour Octobre, I. vol.

Pag. 2385, *lig.* 20, philosoque, *lis.* philosophique. *p.* 2462, 2463, dans quelques Exemplaires de ce Journal le *fol. recto* se trouve à la place du *fol. verso* & *vicissim.* Cette méprise a été rectifiée dans les autres Exemplaires.

Pour Octobre, II. vol.

Pag. 2618, *lig.* 1, vaincus, *lis.* vains. *p.* 2634, *lig.* 17, composées, *lis.* composés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Sept. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1760.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* *SOUVERAIN* DE *DOMBES*.

NOVEMBRE, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉ'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 771 volumes : Sçavoir,

ANNÉ'ES.	VOL.	ANNÉ'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	15.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1760.

ARTICLE CXXI.

COLLECTION ACADÉMIQUE composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célébres Académies & Sociétés Littéraires étrangères, des Extraits des meilleurs Ou-

vrages périodiques, des Traités particuliers & des Pièces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médécine & l'Anatomie. Traduits en François & mis en ordre par une Société de Gens de Lettres; dédiée à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé. Tome V. de la Partie étrangère; & le second Volume de l'Histoire Naturelle séparée, contenant les observations de J. Swammerdam sur les Insectes, avec des Notes & trente-six Planches en Taille-douce. (*In*-4°. pages 638.) A Dijon, chez Desventes; & à Paris, chez Jean Desaint & Ch. Saillant, &c.

DANS ce Tome, on nous donne un Abrégé de l'Ouvrage intitulé : *Biblia Naturæ.* C'est l'Hif-

toire des Insectes, écrite en Hollandois par Swammerdam, & donnée en Latin par le Docteur Gaubius. Ce Volume, quoiqu'il ne contienne qu'un Abrégé, ne sera pas le moins précieux de cette COLLECTION ACADÉMIQUE. Aussi le vendra-t-on séparément; le prix n'en sera que de quinze livres en papier ordinaire. Les Planches gravées dont il est enrichi, prouvent d'autant plus la modicité du prix, qu'elles sont fort chargées, & que la netteté & l'exactitude du Burin n'y laissent rien à desirer.

Dans l'Avertissement qui est à la tête de ce Tome, on trouve la vie de Swammerdam. Il naquit à Amsterdam le 12. Février 1637, & mourut le 22. du même mois en 1680. Ses talents & son goût pour l'Histoire Naturelle se déclarerent dès l'enfance. Pendant toute sa vie il n'en fut pas

moins traversé dans cette étude, toujours par son père, & souvent par la fortune. Quand l'un eut cessé de le persécuter, & l'autre commencé de le favoriser, il lui survint des maladies qui le conduisirent promptement au tombeau peu d'années après la mort de son père. L'Histoire de sa vie ne comprend que l'Histoire de ses travaux, de ses découvertes, de ses disputes & de ses voyages. Amsterdam & Leyde furent les principaux théâtres de ses recherches & de ses observations. On retrace ici le souvenir des méthodes & des inventions qui hâterent si heureusement ses progrès dans la carrière, où un penchant invincible l'avoit engagé. Dans le cours de cet Ouvrage, on n'en regrette pas moins qu'il n'ait pas découvert quelques-uns de ses secrets, & qu'il se soit contenté d'en faire mention.

En abrégeant cette Hiſtoire, on n'y a fait que des retranchements qu'on ne croit nuiſibles ni au plan, ni aux découvertes de Swammerdam. Ces retranchements s'étendent *à ſes raiſonnements* ſur les fins de la nature, à toutes ſes digreſſions *ſur la misère* de l'homme, aux perſonnalités qui lui échappent contre ſes Adverſaires & aux diſcuſſions où il réfute des opinions décréditées. On a encore fait moins de grace à ſes réflexions *moitié chagrines, moitié dévotes*. Dans toute l'étendue de ce Volume, nous ne nous ſouvenons pas d'avoir rencontré le nom de *Dieu*. On a peut-être cru devoir prendre cette précaution (trop extrême auſſi dans un Ouvrage où il ne s'agit que des œuvres de la puiſſance divine,) afin qu'il ne reſte pas la moindre trace des rapports que Swammerdam en-

tretint avec la Bourignon* & de l'empire que cette fameuſe Enthouſiaſte avoit acquis ſur l'eſprit de ce Naturaliſte. Quoiqu'il en ſoit, venons maintenant à l'Ouvrage même, dont nous ne pouvons donner qu'une courte notice.

Swammerdam diviſe ſon Hiſtoire des Inſectes en quatre Parties. Dans la première, il conſidère l'Inſecte dans l'état de Nymphe : cet état *eſt la baſe de toutes les transformations, de toutes les métamorphoſes, ou plutôt de tous les développements ſucceſſifs de l'Inſecte.* Dans la ſeconde Partie, il diſſipe les *nuages qu'une mauvaiſe Philoſophie* a répandus ſur cette matière. Dans la troiſième, il aſſi-

---

* La Bourignon étoit au ſiècle précédent une illuminée célèbre dans la Flandre par ſes viſions, ſes écrits & ſes relations.

gne les *quatre ordres de développements* qu'il ſubſtitue aux prétendues transformations des Inſectes. Dans la quatrième, il explique & vérifie en quelque ſorte ces ordres par des exemples particuliers qui font ici proprement l'Hiſtoire des Inſectes ; car les trois premières Parties n'occupent que 19 pages de ce Volume : la quatrième remplit tout le reſte.

Cette diviſion de l'Ouvrage eſt amenée par un exorde qui répond à la richeſſe & à la magnificence du ſujet. » La Nature nous » étonne par la grandeur des ou- » vrages qu'elle a produits en » déployant, pour ainſi dire, toute » ſa puiſſance ſur la matière, & » qu'elle a répandus avec tant de » profuſion dans les profondeurs » de l'eſpace : mais elle ne nous » eſt pas moins incompréhenſi- » ble, lorſque, travaillant à la » formation du plus petit Inſecte,

» elle concentre toutes ſes forces
» dans un ſeul point. Le grand
» nous accable, le petit nous
» échappe ; & la chaîne immenſe
» qui unit ces deux extrêmes, ne
» nous eſt connue qu'imparfaite-
» ment, parce qu'il n'eſt point
» d'anneaux intermédiaires de
» cette chaîne, qui ne tiennent par
» quelques fils à l'un ou à l'autre
» de ces deux extrêmes « &c. Sur ce début, on peut juger du ſtyle de tout l'Ouvrage : il ne peut pas être par-tout auſſi élevé ; les détails où il faut s'étendre, n'en ſont pas ſuſceptibles ; mais par-tout il eſt clair & inſtructif.

Aux yeux du Vulgaire, nous dit-on (Ch. II.) rien ne paroît plus merveilleux » que la tranſ-
» formation d'un animal rampant
» en un animal aîlé ; cependant
» cette transformation n'a rien de
» plus ſurprenant que les change-
» ments ordinaires qui ſe remar-

» quent dans tous les êtres vivants.
» Pour s'en convaincre, il ne faut
» qu'observer de près les grada-
» tions de cette prétendue méta-
» morphose, & considérer com-
» bien elle est exactement con-
» forme au développement des
» animaux & à l'accroissement
» des plantes : ainsi tout ce qu'on
» trouve d'incompréhensible dans
» cette matière, est l'ouvrage de
» l'imagination des hommes ; &
» tout ce qu'ils y trouvent de mer-
» veilleux, est l'effet de leur igno-
» rance.« On sera, sans doute, surpris de voir dans deux Chapitres qui se suivent de si près, Swammerdam se récrier d'abord sur l'incompréhensibilité de la Nature dans ses moindres opérations, & sitôt après reléguer cette incompréhensibilité parmi les fantômes de l'imagination, & les illusions de l'ignorance. Cette contradiction se leve aisément dans le Texte ori-

ginal. Swammerdam prétend ſeulement que les voies & l'action de la Nature ſont auſſi merveilleuſes & incompréhenſibles dans ſes petits que dans ſes grands ouvrages ; mais que les progrès qu'elle ſuit dans le cours de toutes ſes opérations, ſont ſi gradués & ſi nuancés, que le paſſage d'un animal rampant à l'état d'un animal aîlé n'a rien de plus miraculeux & de plus inconcevable, c'eſt-à-dire, rien de plus rapide & de plus bruſque que le trajet d'un embryon à une plus parfaite organiſation, ou que l'épanouiſſement d'une fleur qui, pour éclore, rompt le bouton & les tuniques dont elle étoit enveloppée. Ainſi la merveille que l'imagination forge, ou que l'ignorance ſuppoſe ici, & que Swammerdam proſcrit, n'eſt que la rapidité du ſaut qu'on prête à l'opération de la Nature, quand, faute de l'avoir

bien obſervée, on ſe perſuade qu'elle tranſporte l'Inſecte ſubitement de la ſphère des reptiles à celle des oiſeaux. C'eſt en cela que conſiſte cette transformation imaginaire que Swammerdam traite d'erreur & d'illuſion. Si le Traducteur eût un peu moins généraliſé les idées de ſon Auteur, il eût rendu plus fidèlement ſa penſée. Pour s'en convaincre, il ne faut que recourir au Texte Latin que nous allons tranſcrire. *Quidquid hîc ex eadem* (transformatione) *difficile putamus, non niſi à noſtra ipſorum phantaſia confectum eſſe videtur. Ut adeo omnis hujus admirationis fons in ſola conſiſtat ignoratione indolis & naturæ Nymphæ & Cryſalidis, utpote in quibus animalculum ipſum, ut flos in ſuo folliculo, abſconditum hæret.* Cette obſervation facilitera l'intelligence de

tout le ſyſtême qu'en peu de mots nous allons expoſer.

Le Ver ou la Chenille ne devient un Papillon brillant, ou un autre Animal aîlé, que par un accroiſſement naturel. Tous les changements qu'il éprouve avant que d'arriver à ce dernier période, ne ſont que des degrés qui l'en approchent inſenſiblement, juſqu'à ce que ſes membres aient acquis la forme, l'étendue, la conſiſtence, la force, l'agilité & la ſoupleſſe qui leur ſont néceſſaires pour l'eſſor ſubit auquel cet Animal eſt deſtiné. Le Ver ſort de ſon œuf, comme la Plante ſort de ſa graine : il ſe couve ſous ſa coque, comme elle germe ſous ſon envéloppe : l'un & l'autre acquiert dans ſa priſon des forces pour la briſer. Tous deux s'élèvent par des proportions graduées & comme parallèles, l'un à l'état de Nymphe, l'autre à

la forme d'un bouton. Enfin le Papillon éclot de sa Nymphe *, comme la fleur d'un bouton. Alors tous les deux obtiennent la fécondité qui les perpétue. Les mêmes accroissements s'observent dans le *Têtard*, qui devient Grenouille : les changements qui lui arrivent, ne sont ni des transformations, ni des métamorphoses. La forme dont il se dépouille, n'étoit que l'étui où croissoient & se fortifioient ses organes cachés : en quittant cette forme empruntée & passagère, il devient un Animal parfait. Ces formes successives qu'il avoit prises auparavant, n'étoient que des voiles qui couvroient & favorisoient l'œuvre secret de la Na-

* *Nymphe*, *Aurelie*, *Chrysalide*, *Fève* & *Necydale* sont ici autant de termes synonymes : ils *ne signifient qu'une seule & même chose.*

ture. Swammerdam la ſuit avec la plus vive attention dans tout le cours de ſon travail. En multipliant ſes obſervations phyſiques & ſes diſſections anatomiques, il la ſurprend dans tous les inſtants, dans toutes les phaſes, pour ainſi dire, où paroiſſent ſenſibles ces révolutions qui étonnent le Vulgaire ignorant, & qui, pour le Spectateur éclairé, ne ſont que le produit d'une opération continue, ſourde & inviſible.

Dans ces procédés où la Nature emploie tant de voiles pour cacher ſa marche, Swammerdam reconnoît toujours la ſimplicité & l'uniformité de ſes voies. Si elle ſe permet quelquefois des ſauts qui paroiſſent auſſi bruſques qu'imprévus, ils n'en ſont pas moins préparés par une marche lente & appropriée au terme qu'elle ſe diſpoſe à franchir. Ce ſont des ombres douces dont les nuances

s'éclairciſſent inſenſiblement, juſqu'à ce que la lumière en perce & diſſipe tout-à-coup le nuage. Le Papillon eſt donc enfermé dans le Ver, comme le Ver l'eſt dans ſa coque. La Nymphe s'achève dans le Ver où elle eſt comme emmaillotée: en rompant les liens de ce berceau, en ſe dégageant de ces ſortes de langes, s'il eſt permis de parler ainſi, la Nymphe préſente les traits du Papillon aſſez ébauchés pour ne s'y pas méprendre, quand on la conſidère avec des yeux attentifs & exercés.

A meſure que le Papillon change d'état ou de figure, ou plutôt à meſure que ſon organiſation ſe perfectionne ſous différentes enveloppes qu'il abandonne dans les différents périodes de ſon âge, il change de nourriture comme de formes; mais preſque toujours avant que de paſſer d'un âge à

l'autre, il ſe prépare au changement de forme & d'aliment par un repos & par un jeûne qui annonce ſa métamorphoſe prochaine, ou plutôt un nouveau développement de ſes membres & de ſes organes. Il ſemble même qu'en atteignant les différentes ſtations qui partagent l'eſpace où ſa carrière doit ſe terminer, ſon goût devient plus délicat dans la même proportion que ſa forme devient plus agréable. Le ſommeil profond & l'abſtinence auſtère qui précédent le jour de ces grandes révolutions, ne ſont qu'un régime néceſſaire à la diſſipation de ces humeurs groſſières & ſuperflues qui s'oppoſeroient au développement de ſes membres. Pendant ce régime, les organes dont il a beſoin pour ſe ménager une meilleure ſubſiſtance, ſe dégagent des fourreaux inutiles où ils étoient inviſibles &

immobiles : ainſi, en avançant dans la carrière de ſa vie, l'animal croît encore moins qu'il ne ſe perfectionne. Ses organes deviennent plus fins & plus déliés, à meſure qu'il lui faut une nourriture plus exquiſe & plus recherchée. Ainſi la Nature, ou, pour dire encore mieux, la Providence pourvoit à l'éducation & à la perfection, à la génération & à la propagation des animaux par des moyens auſſi infaillibles que ceux dont elle ſe ſert pour l'entretien du Regne Végétal ; ou ſi elle laiſſe moins à faire aux Végétaux, c'eſt qu'elle leur donne moins d'inſtruments & d'induſtrie, pour ſuppléer aux beſoins d'une plus grande indigence. Envers les hommes, elle paroît encore plus œconome, quoique leur enfance ait des beſoins plus étendus, & des reſſources plus foibles : mais, dans leur eſpèce, l'inſtinct qui lie les

pères & les mères à leurs enfants, n'eſt pas ſeulement phyſique comme parmi les purs animaux; il eſt moral, c'eſt-à-dire réfléchi & raiſonné. Il n'eſt pas ſeulement excité par le ſentiment, il eſt éclairé par l'entendement: s'il s'endort ou s'aveugle, il eſt réveillé par le remords dont l'action eſt également lumineuſe & ſenſible. Ainſi, dans cet Univers, l'ordre de la Providence s'étend à tous les Etres & proportionne à leurs natures différentes ſes ſoins généraux & particuliers.

Pour revenir aux changements ſucceſſifs qu'éprouvent les Inſectes, ce ne ſont jamais, *dit Swammerdam*, que des *accroiſſements ſinguliers*, & *inconnus* juſqu'à préſent *aux Obſervateurs*. Ils ſont ſi *étranges*, que l'*imagination humaine* n'eût jamais pu en avoir le moindre ſoupçon; il

n'y a que *le flambeau de l'observation* qui ait pu nous éclairer sur de si merveilleux phénomènes. Ils sont admirablement décrits dans l'Introduction à l'Anatomie du Papillon *diurne coloré.* » On verra, *dit l'Auteur*, un » petit Animal perdre insensible- » ment le mouvement de tous » ses membres, renoncer à la » nourriture, s'enfermer, pour » ainsi dire, dans son tombeau, » & se disposer de lui-même à » mourir : c'est cependant dans » cet état de mort apparente que » ses membres vont acquérir une » toute autre perfection, jusqu'à » ce qu'enfin il paroisse ressusciter » à nos yeux, revêtu des cou- » leurs les plus éclatantes. Ce » n'étoit, il y a quelques jours, » qu'un Insecte rampant, condam- » né à se nourrir d'aliments cruds » & grossiers, & à se traîner avec » beaucoup de difficulté, pour se

» procurer cette chetive nourri-
» ture ; aujourd'hui qu'il est sorti
» de sa prison pour la seconde
» fois, (car il passe deux fois par
» l'état de Chrysalide) il ne se
» nourrit plus que du nectar le plus
» pur ; & sentant tout le prix du
» nouveau présent que lui a fait
» la Nature, il agite ses aîles sans
» cesse, & voltige dans les airs
» & sur les fleurs qui lui présen-
» tent un suc délicieux & propre
» à lui servir d'aliment, &c. «

Mais comment un Papillon qui quitte sa Chrysalide, peut-il *étendre & arranger* avec tant d'ordre & de symmétrie ses aîles, ses jambes? &c. » Ses quatre aîles, *répond*
» *Swammerdam*, sont renfermées
» par leurs extremités dans une
» même enveloppe commune
» avec les deux dernières paires
» de jambes antérieures : les an-
» tennes sont roulées dans de pe-
» tites membranes ligamenteuses;

» la trompe eſt fixée pareillement
» dans la partie antérieure du
» crâne. Cela poſé, on conçoit
» qu'à meſure que les jambes &
» les pièces tendues du crâne ſe
» retirent vers la queue avec la
» dépouille, il faut abſolument
» que toutes les parties, dont
» on vient de parler, s'y éten-
» dent & s'arrangent ſymmétrique-
» ment, l'une à côté de l'autre,
» parce que les pellicules liga-
» menteuſes qui tiennent à ces
» parties, ſont comme autant de
» poulies qui ſervent à les éten-
» dre & à les allonger, à meſure
» qu'elles ſe déroulent elles-mê-
» mes & qu'elles ſe retirent en
» arrière avec la dépouille. « Pour
bien comprendre tous ces curieux
détails, il faut recourir au Livre &
aux Planches : au moyen de ces
ſecours, on ſe familiariſe d'autant
plus aiſément avec ces objets
qu'ils reviennent ſouvent dans

l'Histoire des autres Insectes volants, tels que sont tant d'espèces de Mouches, dont quelques-unes, quoique *venues de Vers mal conformés, n'ont cependant rien de difforme.* Nous nous sommes spécialement attachés au Papillon, parce que c'est l'exemple le moins étranger au commun de nos Lecteurs.

Swammerdam ne se flatte pas d'avoir épuisé la matière sur aucun Article : il communique ses doutes aussi sincèrement que ses découvertes ; il craint qu'on ne se fie trop à ses conjectures ; il encourage les Amateurs de l'Histoire Naturelle ; il les exhorte à ne pas s'arrêter où il en est resté ; il leur montre dans le lointain des régions où il n'a pas pénétré. Par-tout on l'admire comme un Savant plein de candeur & de modestie, qui avoue sans peine ce qu'il ignore, & qui publie

ſans faſte ce qu'il croit ſavoir.
» Quel eſt l'homme, *s'écrie-t-il*, » capable de connoître tous les » changements qui s'opèrent même » dans un ſeul Inſecte ? .... Que » le nombre de nos connoiſſances » eſt petit, en comparaiſon de ce » qui nous reſte à apprendre ! «

Dans ſon Avertiſſement, l'Editeur attaque hautement l'opinion que, de ſon aveu, Swammerdam *avoit le plus à cœur d'établir*, c'eſt *l'impoſſibilité de la génération ſpontanée.* Il lui *ſemble* que ce zèle de ſon Auteur *prouve la foibleſſe de ſa Métaphyſique.* Cependant, après avoir ſérieuſement examiné les arguments qu'on y oppoſe, nous ne ſommes pas encore perſuadés de leur force. C'eſt ce que nous pourrions faire ſentir au Lecteur ſi la matière n'étoit trop étendue & trop ſujette à des diſcuſſions qui n'entrent pas dans le plan de nos Mémoires.

ARTICLE CXXII.

ACTES DE NOTORIÉTÉ, donnés au Châtelet de Paris sur la Jurisprudence & les Usages qui s'y observent; avec des Notes. Par M. J. B. DENISART, Procureur au Châtelet de Paris. (Volume *in*-4°. de 600 pages.) *A Paris, chez Savoye, rue S. Jacques; & le Clerc, Grand'Salle du Palais.* M. DCC. LIX.

DEPUIS que les hommes ont des intérêts à démêler ensemble, les Loix se sont multipliées, les Coûtumes se sont établies, les formes de Procédures se sont diversifiées presqu'à l'infini. Quand il n'y auroit qu'un Code au monde, & quand la Justice seroit administrée avec

toute l'équité & toute la préciſion que l'eſprit humain pourroit imaginer, il ſeroit encore impoſſible que la façon de procéder fût conſtante & uniforme. Le Légiſlateur ne peut prévoir tous les cas, c'eſt une ſorte de néceſſité qu'à la longue il ſe forme une Juriſprudence d'uſage qui eſt, à proprement parler, la pratique des Tribunaux. On connoît cette pratique dans les lieux où elle eſt reçue, on s'y conforme dans le détail des affaires; mais l'Etranger l'ignore ou en doute; & l'on appelle *Etranger*, à cet égard, quiconque ne poſſéde ni emploi, ni office dans le Tribunal où cette Juriſprudence eſt ſuivie.

Suppoſons donc qu'on s'informe auprès des Juges mêmes de leur pratique, qu'on leur demande des Actes qui certifient les maximes regnantes parmi eux;

ces Pièces seront des *Actes de Notoriété* * donnés dans ce Tribunal ; & voilà ce que M. Denisart, Procureur au Châtelet de Paris, a recueilli, rédigé, enrichi de Notes ; voilà ce qu'il publie dans ce Volume précédé d'une Table des Sommaires & suivi d'une Table des Matières, l'une & l'autre très-commodes. Il y avoit déja eu une sorte de Recueil dans le goût de celui-ci, c'étoit un Ouvrage imprimé en 1709 chez Coignard, contenant les Actes de Notoriété donnés au Châtelet, dans le temps que M. le Camus étoit Lieutenant-Civil. Mais le travail du Compilateur étoit fort peu de chose ; il avoit omis quantité de Pièces relatives à son objet, & il ne

* On les appelle, en Provence, des *Certificats sur les Usages des Jugements.*

s'étoit pas donné la peine d'ajoûter des Explications & des Notes aux endroits qui en avoient besoin. M. Denisart a profité de cet Essai, mais il donne un Ouvrage tout nouveau par l'étendue des matières & par l'abondance des Notes qui l'accompagnent. Nous voulons citer quelques exemples, qui donneront une idée favorable de cette collection.

Qu'une personne domiciliée à Paris meure dans cette Ville, si un Commissaire du Châtelet appose le scellé chez cette personne, il *a droit de suite*, c'est-à-dire qu'il peut apposer le scellé par tout le Royaume dans les maisons & habitations de la même personne ; & l'inventaire peut être continué par les Notaires de Paris, ou par ceux à qui les Officiers en donneront la commission. Ce Privilège est spécial, remarquable, & mérite d'être

connu de tout le monde, vu la grande influence que la Capitale a aujourd'hui ſur tout le reſte du Royaume. M. Deniſart obſerve ici deux choſes, la première, que le droit de ſuite a lieu, lors même que les ſcellés n'ont pas été apposés de l'Ordonnance de M. le Lieutenant-Civil ; la ſeconde, qu'il faut, pour le Droit de ſuite, que la perſonne ſoit domiciliée à Paris, & non pas qu'elle y faſſe ſimplement *un ſéjour momentané.*

Mais on demande ce qui conſtitue le domicile à Paris? *C'eſt*, dit M. Deniſart, *l'habitation réelle & la volonté de fixer cette habitation* à Paris ; & comment jugera-t-on de cette volonté? C'eſt, *porte l'Acte de Notoriété*, ſi l'on tranſige devant Notaire pour un loyer de maiſon ; ſi l'on paye les charges de la Ville, la capitation, la taxe des pauvres;

ſi l'on réſide un an & un jour dans cette Capitale ; ſi l'on a ſoin d'y faire ſes Pâques. En prenant ces précautions, on acquiert même le droit de Bourgeoiſie, ce qui entraîne beaucoup de Privilèges que M. Deniſart détaille.

Les Loix ſont toujours favorables à ce qui intéreſſe le bien total du genre humain. On a permis aux Créanciers de faire ſaiſir les meubles des Débiteurs, notamment les chevaux de main & de carroſſe ; mais on a excepté les chevaux qui ſervent au labour des terres : c'eſt ce que certifie un *Acte de Notoriété* du 4. Avril 1693. Notre Auteur profite de cette occaſion pour expoſer les divers objets d'exception en matière de ſaiſie : on doit laiſſer aux perſonnes ſur leſquelles on fait une ſaiſie-exécution, les choſes dont elles ont abſolument beſoin pour ſuſtenter leur vie & pour ſe cou-

vrir ; aux Eccléſiaſtiques, on n'enlève point les effets ſervants à l'Office divin, ni les Livres *juſqu'à concurrence de la valeur de 150 livres*, ni les honoraires dûs pour leur ſervice actuel, ni les revenus de leurs titres. On ne ſaiſit ni les penſions accordées par le Roi aux Officiers des Troupes, ni les gages des Officiers de la Maiſon du Roi, ni les appointements des Gouverneurs & de l'Etat-Major des Places, ni les appointements des Commis prépoſés aux Fermes du Roi ; ni les arrérages des rentes de Tontines, & autres rentes dues par le Roi, déclarées inſaiſiſſables par les Edits de leur création &c. Tout cet Article, diſtribué dans les Notes de M. Deniſart, eſt très-utile pour la pratique.

Un des Articles les plus curieux de cette collection eſt celui qui concerne les Droits des Juſtices

haute, moyenne & baſſe. L'Auteur rapproche de ce ſujet toutes les diſpoſitions des Ordonnances & des Arrêts, entr'autres celles qui décident que les Juſtices ne peuvent être accordées que par le Roi ; que le Seigneur Haut-Juſticier ne peut ni inſtruire, avec le Juge Royal, le procès d'un Eccléſiaſtique accuſé de crime, ni connoître des matières bénéficiales, ni prétendre le droit d'Aubaine ſans une conceſſion particulière du Roi, &c. Toute cette inſtruction eſt curieuſe.

On doit lire à la page *405 & ſuiv.* ce qui concerne les réparations locatives, c'eſt-à-dire celles que les Locataires ou Fermiers ſont obligés de faire faire pendant leur jouiſſance, & quand ils ceſſent de jouir. Il ſembleroit que la Coûtume auroit dû prévoir tous les cas qui touchent cette matière ; mais elle ne dit

rien de précis ſur cela, elle confond les réparations locatives avec celles qui ſont à la charge des Propriétaires. M. Deniſart entre dans tous les détails qu'on peut ſouhaiter, & il conclut par quatre Articles fort judicieux. » 1° Qu'il » importe aux Locataires de faire » dreſſer un état des lieux dans » leſquels ils entrent; parce que » cet état fait la loi du Propriétaire & du Locataire, pour remettre les choſes, lors de la ſortie, dans le même état qu'elles » étoient lors de la location, &c. » 2° Que, quoiqu'il ſoit d'uſage » de condamner le Locataire à » rétablir les choſes caſſées ou » péries par ſa faute, on ne peut » pas exiger de lui qu'il les rende » meilleures qu'elles n'étoient. » 3° Qu'on ne peut pas l'aſſujettir à réparer les choſes caſſées » ou péries par vétuſté ou par » l'uſage auxquels elles étoient

» naturellement destinées . . . . .
» 4° Que les Fermiers & Loca-
» taires ſont tenus des groſſes ré-
» parations, & de tous les évène-
» ments qui ſurviennent faute par
» eux d'avoir fait les réparations
» locatives dont ils étoient tenus. «
On ſent, au reſte, l'eſprit d'équité qui a fait naître & dirigé toutes ces explications.

Nous n'inſiſterons pas davantage ſur les particularités contenues dans ce Volume. On peut aſſûrer qu'il contient quantité de choſes qu'on chercheroit inutilement ailleurs, & qu'il ſeroit fort à ſouhaiter que l'Auteur voulût entreprendre le même travail ſur les Actes de cette nature, qui ont été donnés dans les autres Tribunaux du Royaume. On auroit par-là un Supplément très-étendu & tout de pratique pour les Coûtumes. On mettroit les Particuliers & même les Juges

en état d'accélerer la décision des affaires, d'empêcher de mauvais Procès, d'épargner des Procédures dispendieuses &c. M. Denisart renvoie de temps en temps à sa *Collection de décisions nouvelles*, &c. Ouvrage donné en forme de Dictionnaire il y a six ans, & qui se trouve aussi chez Savoye & le Clerc. *Nous l'avons annoncé dans nos Mémoires.*

ARTICLE CXXIII.

CORPS D'OBSERVATIONS de la Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts, établie par les Etats de Bretagne. Années 1757 & 1758. (Volume *in*-8°. pages 284, sans y comprendre l'Avertissement de 38 pages.) *A Rennes, chez Jacques Vatar, &c.* M. DCC. LX.

CET Ouvrage est destiné à instruire le Public, & surtout la Bretagne, sur la nature des objets que se propose la Société établie dans cette Province; sur l'avantage qu'on en doit retirer; sur les progrès qu'on fait & qu'on peut faire dans une carrière si vaste & si utile; sur les encouragements que les Etats propo-

ſent pour hâter ces progrès & pour exciter l'émulation ; ſur les obſtacles qui s'y oppoſent ; ſur les moyens qu'on doit employer pour les lever ; ſur les obſervations qu'on préſente à la Société, & ſur les lumières qu'elle y puiſe, ou qu'elle acquiert d'ailleurs.

Cette Société a un Bureau établi dans chaque Diocèſe : il eſt compoſé de Membres choiſis dans les trois Ordres, Clergé, Nobleſſe, Tiers-Etat. Le Bureau de Rennes eſt comme le centre de la correſpondance commune. Tous les habitants de la Province ſont fort invités de communiquer à ces Bureaux tout ce qu'ils ont pu obſerver, inventer ou imaginer dans tous les genres qui intéreſſent l'amélioration de l'Agriculture, la perfection de l'induſtrie & l'augmentation du Commerce. On leur tient ici un compte auſſi exact & auſſi éten-

du qu'ils le permettent, des fonds qu'ils fourniſſent au tréſor de la Société. Il ne faut que ſaiſir l'eſprit de cette Compagnie, tel qu'il ſe montre dans toutes les pages de cet Ouvrage, pour ſentir combien un établiſſement de cette nature eſt déja précieux.

Depuis cet établiſſement, la Bretagne peut ſe conſoler de n'avoir aucune Académie purement littéraire. Le ſtyle de ces Mémoires n'en eſt ni moins correct, ni moins élégant : la plume qui les a rédigés, caractèriſe un Ecrivain à qui il ne manque aucune eſpèce de mérite Académique.

Cette nouvelle Société eſt donc en Bretagne comme un dépôt public où toutes les connoiſſances viennent ſe réunir pour ſe diſperſer enſuite dans toute cette grande Province. Les Aſſociés ne s'occupent que du ſoin d'éclai-

rer l'Agriculture, & d'animer les Arts, d'abolir les pratiques vicieuſes & de rectifier les méthodes imparfaites, de remonter à la ſource des abus, d'indiquer les remèdes quand on a pu les découvrir & d'en ſolliciter la découverte quand on les ignore. Les Etats de Bretagne ſe prêtent généreuſement à fournir tous les ſecours d'argent & de crédit, qui ſont néceſſaires pour encourager l'émulation, pour affranchir l'induſtrie, pour obtenir au Commerce la liberté qui en eſt l'ame & la vie, pour demander l'abolition des privilèges excluſifs qui en ſont la peſte & la ruine.

Dans l'*Avertiſſement* qui n'eſt ici rien moins qu'un hors-d'œuvre, dans les *Obſervations* qui le ſuivent & qu'on appelle *Préliminaires* par rapport au fond de l'Ouvrage, dans le compte fidèle qu'on rend des opérations,

de leurs ſuccès, des échecs même qu'ont eſſuyés les nouvelles tentatives, il eſt aiſé de voir que tout le travail de la Société eſt dirigé ſur les meilleurs principes. Par-tout on s'attache aux objets les plus utiles ; » ainſi des inſtru-» ments de labourage plus ſim-» ples & plus commodes, des » Moulins à l'huile, ou des Mou-» lins à ſcie, des machines pro-» pres à abréger le travail des Ar-» tiſans & des Fabriquants, l'in-» troduction de nouvelles induſ-» tries qu'on eſt à portée d'exercer, » comme la fabrication du Linge » ouvré, des petites Etoffes de » Fil ou de Laine, voilà ce qu'elle » (la Société) déſire le plus de » voir s'accréditer ou s'établir. » Ce n'eſt qu'après avoir porté à » la perfection les Arts qui font » ſubſiſter la multitude, qu'on doit » ſonger à ceux qui demandent » une dextérité & des connoiſ-

» ſances, dont la plûpart des hom-
» mes ne ſont pas capables. « On exhorte même les Lecteurs *à s'occuper plutôt de ce qui devroit être dans ce Corps d'Obſervations, & qui ne s'y trouve pas, que de ce qu'il peut renfermer d'utile.*

Comme nous avons déja rendu compte dans nos Mémoires des Réglements faits par les Etats en 1757 pour la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, nous n'inſiſterons plus ici ſur cet Article, & nous paſſons au morceau très-important qu'on donne ſous le titre d'*Obſervations Préliminaires.*

» La Bretagne eſt la Province
» du Royaume qui a le plus de fa-
» cilités pour le Commerce. Riche
» de ſes propres productions, en-
» richie par celles de pluſieurs
» Provinces, qui y deſcendent par
» la Loire, ſes Ports nombreux &
» ſûrs la mettent en état de com-

» muniquer avec tous les Peuples.
» Le Commerce & la Navigation
» s'y sont établis d'eux-mêmes ;
» mais les Arts si nécessaires au
» Commerce, & l'Agriculture qui
» est tout-à-la-fois la base d'un
» grand Commerce, & le pre-
» mier des Arts, n'y ont pas fait
» les mêmes progrès. « De-là s'ensuit qu'on ne sauroit trop accélérer l'*accroissement des Arts, & sur-tout la perfection de l'Agriculture :* sans elle, il n'est pas possible que le Commerce se soûtienne long-temps. » Cette vérité,
» *ajoûte l'Auteur*, qui appartient
» à tous les temps, à tous les pays,
» semble être devenue plus lumi-
» neuse, depuis que les intérêts
» du Commerce ont une influence
» si marquée sur les principales
» opérations politiques. Chaque
» Gouvernement s'applique au-
» jourd'hui à faire les plus abon-
» dantes exportations, & travaille

» à n'importer que le moins qu'il » eſt poſſible.« Au reſte, on n'emploie point en Bretagne comme en Suède, » la violence & les » châtiments pour exciter les Peu- » ples à cultiver : moyens tou- » jours dangereux. Il eſt difficile » de perſuader aux hommes qu'on » les conduit au bonheur, lorſ- » qu'on leur fait prendre une » route ſemée d'épines, & gar- » dée par des Satellites armés de » fouets.«

Pour réveiller, dans la Bretagne, la culture & l'induſtrie, on cite l'exemple de l'Italie où viennent de ſe former de nouvelles Académies, qui ne s'occupent que de ces objets dont *l'utilité répond plus aux beſoins de première néceſſité.* On calcule les pertes que ſouffre cette Province depuis que l'Etranger, devenu plus Cultivateur ou plus induſtrieux, ſe paſſe des denrées qu'elle

lui fourniſſoit , ou lui enlève le profit de la main d'œuvre. On montre aux Bretons le cercle que forment l'Agriculture, les Arts & le Commerce : on leur prouve qu'il n'eſt pas poſſible *d'entamer une de ces parties ſans détruire ce cercle.* » Le Commerce, *con-» tinue-t-on*, ſeroit ruineux, s'il » ſe réduiſoit au tranſport des » matières brutes : les Etrangers » les prépareroient & viendroient » enſuite nous les revendre fort » cher. Les Arts, ſi néceſſaires au » Commerce, ſeroient inutiles dans » un Etat, ſi les productions de la » terre ne fourniſſoient pas les » matières ſur leſquelles ils s'exer-» cent. C'eſt donc évidemment » l'Agriculture qui eſt le principe » de tout Art, de tout Commerce. » Elle ſubſiſte par elle-même, » parce qu'elle eſt d'étroite né-» ceſſité pour la conſervation des » hommes, le reſte ne ſubſiſte que

» par elle. Ainſi, quoique la cul-
» ture diminue lorſque le Com-
» merce languit, il n'en eſt pas
» moins vrai qu'une Agriculture
» floriſſante appelle les Arts en leur
» fourniſſant des matières à meil-
» leur marché. Les Arts à leur tour,
» lorſqu'ils ſont bien entretenus,
» ouvrent mille routes au Com-
» merce par où s'écoule le ſuper-
» flu des productions & de l'in-
» duſtrie nationale, & par où ren-
» trent l'aiſance & les richeſſes. «

Quelque attentive que ſoit la Société à ſe fixer aux objets d'utilité, elle ne laiſſe pas de ſe relâcher, à cet égard, quand elle rencontre des riſques qui pourroient lui faire manquer ſon but, s'il n'étoit jamais permis de s'en éloigner, ni de s'en écarter dans aucune circonſtance. Ainſi en formant une *Ecole de Deſſein*, quoique *le vœu de la Province fût plutôt de former de bons Artiſans,*

que

que d'accroître le nombre des Artistes, on a cependant souffert que quelques Elèves, au-lieu de se borner à tracer des surfaces régulières, des assemblages de charpente &c. se soient attachés à dessiner des fleurs & même la figure. *Peut-être*, dit l'Historien de la Société, *eut-il été dangereux de contrarier leur goût avant que l'Ecole de Dessein fût assez affermie.*

Tout cet Ouvrage est marqué au coin de la bonne foi, qui caractérise les Bretons. Si l'on avoit embrassé des erreurs, ou trop accueilli certains préjugés, on les abandonne, on les réfute, dès qu'on s'en apperçoit. Les Bleds de Bretagne, *avoit-on dit*, transportés à Bordeaux, y donnent pour nos Colonies des farines qui surpassent celles qu'on y envoie de Bretagne : c'est une illusion, & l'on en avertit le Lecteur.

Bordeaux ne charge ſur ſes Vaiſſeaux que ſes farines ; Nérac, & ſur-tout Moiſſac fourniſſent les meilleures. Les Bleds de Bretagne ſont réſervés pour la conſommation de Bordeaux même.

Parmi les moyens adoptés par les Etats de Bretagne pour améliorer la culture & perfectionner l'induſtrie, il n'y en a point de mieux entendu que de propoſer aux Laboureurs & aux Artiſans de bonnes méthodes & d'excellents modèles, & de leur décerner des récompenſes proportionnées aux ſuccès qu'ont leurs efforts. Les noms de ceux qui ont couru avec avantage dans cette lice, & qui ont remporté des prix, ſont conſignés avec gloire dans les Annales de la Société. Il y auroit quantité d'autres traits à remarquer dans ces Obſervations préliminaires, puiſqu'elles préſentent XXIV. Articles remplis de dé-

tails ; mais notre attention doit ſe porter ſur ce qui forme l'Ouvrage même, c'eſt-à-dire ſur le *Corps d'Obſervations* faites par la Société. Ce grand Recueil d'inſtructions embraſſe l'Agriculture, les Arts, le Commerce. Nous allons parcourir les principaux objets compris dans cette diviſion.

I. Ce fut le 16. Février 1757 que la Société s'aſſembla pour la première fois : l'Article des *Prairies artificielles* occupa la ſéance. M. le Baron de Pontual y expoſa ſon procédé *pour former des Prairies de grand trefle, des Prés à fleurs rouges.* De-là on paſſa à la Luzerne, au Ray-Graſſ, au Sainfoin, aux Turneps &c. Il réſulte de toutes les Obſervations dont on nous rend compte, qu'à la faveur de ces Prairies artificielles, 1° On défriche à peu de frais beaucoup de terreins ſtéri-

les, & qu'on en tire une recolte avantageuse : 2° Que la plûpart des mêmes semences réussissent également dans les terres épuisées qu'on laisse reposer pour se refaire, & que ces moissons artificielles, loin de fatiguer ces terres, réparent leurs forces, & remplacent avec usure ces années de repos, qui, dans les usages ordinaires, ne sont que des années de stérilité : 3° Que ces moissons nouvelles sont pour les bestiaux une nourriture succulente qui les préservera de la langueur, de la maigreur, du dépérissement qu'ils éprouvent quand l'herbe est en trop petite quantité, ou quand elle est d'une qualité vicieuse : 4° Que ces Prairies sont autant de moyens pour suppléer à la disette des fourages & des engrais, &c. De tous ces détails œconomiques, on conclut » qu'on ne peut trop s'attacher

» aux Prairies artificielles & aux » cultures propres à entretenir le » bétail pendant l'hyver. Le bé- » tail, *ajoûte-t-on*, eſt par lui- » même une grande richeſſe; d'un » autre côté, il eſt d'étroite né- » ceſſité pour aſſûrer d'abondan- » tes moiſſons. Fortifier cette » branche, c'eſt aſſûrer les ſuccès » les plus prompts & les plus conſ- » tants à toutes les parties de » l'Agriculture. « On recherche ici les cauſes de ſa décadence en Bretagne, on indique les voies qu'il faudroit prendre pour l'en relever; mais on déclare en même temps que, *ſans l'appui des Etats & ſans les graces du Gouvernement*, il n'eſt pas poſſible de la tirer de l'*état languiſſant* où elle eſt tombée.

Un des points ſur leſquels on inſiſte le plus, c'eſt l'exportation des grains. La prohiber ou ne la permettre qu'à quelques Privilé-

giés, c'eſt tarir la fécondité des campagnes, c'eſt la borner preſque au ſeul beſoin de leurs habitants, c'eſt rendre le Laboureur néceſſairement inſenſible à l'abondance de ſes récoltes, c'eſt le décourager ſans ſe réſerver le droit de lui en faire aucun reproche. » Il » n'y a, *dit-on après de bons* » *Auteurs*, que la liberté d'ex- » porter les grains qui puiſſe raſ- » ſûrer contre les années de di- » ſette. Le moyen le plus infail- » lible de manquer de Bleds, » c'eſt d'en interdire la ſortie. » Nous avons nourri l'Angleterre, » tandis que nous avons fait libre- » ment un Commerce qu'elle s'é- » toit interdit. Elle nous fournit » des grains pour des ſommes » immenſes, depuis qu'elle a at- » taché une récompenſe à l'ex- » portation, & que nous y atta- » chons des peines. «

Dans le Royaume, on n'a dé-

fendu la ſortie des grains que pour favoriſer nos Fabriques, *pour baiſſer le prix de la main-d'œuvre, & pour mettre l'Ouvrier en état de donner ſon temps & ſon travail à meilleur marché.* Or, c'étoit-là ſacrifier le Laboureur au Manufacturier : l'un ne pouvant, comme l'autre, vendre ſa denrée à l'Etranger, le Fabriquant l'achete au prix qui lui convient : le Laboureur qui ne peut ſe paſſer des Etoffes & des Toiles du Fabriquant, les achete en concurrence avec l'Etranger qui y met l'enchère. C'eſt donc au plus haut prix poſſible que le Laboureur achete ce qui lui manque, comme c'eſt au plus bas prix poſſible qu'il vend ſa marchandiſe. Ainſi la conſommation du Bled étant reſſerrée dans des bornes étroites, le Laboureur n'a plus trouvé *dans la vente de quoi ſe dédommager des frais &*

des riſques de la culture. Il a donc ceſſé de cultiver *les mauvaiſes terres, & même les médiocres.* Il s'eſt attaché aux meilleures où les frais de la culture ſont moindres & la vente plus ſûre. Ici on découvre l'influence de ces funeſtes principes ſur la Bretagne : elle ſe manifeſte par le ſpectacle des terres en friche, où l'impreſſion du ſoc reſte encore gravée. Jamais on ne cultive qu'autant qu'on conſomme dans le pays où la denrée circule : gêner la circulation, c'eſt donc diminuer la conſommation, & par conſéquent la culture. Il n'y a qu'à défendre l'exportation de nos Vins, de nos Eaux-de-vie & de nos Huiles, pour en réduire la culture à la ſeule conſommation intérieure, & pour en cauſer la diſette. Il vaudroit autant démolir nos Manufactures, & en meſurer le nombre ſur nos

ſeuls beſoins, que de prohiber la ſortie de nos Toiles & de nos Etoffes. *Par quel miracle*, demande-t-on, *des prohibitions* meurtrières pour nos Manufactures, pourroient-elles vivifier notre Agriculture ?

On trouvera ici des précautions pour ſe garantir des dommages cauſés par les pluies qui ſurviennent quelquefois pendant la moiſſon. Quant à la culture du Lin, on renvoie aux *Eſſais de la Société de Dublin*, dont nous avons parlé dans nos Mémoires.

Œconomie Rustique. Sous ce titre on nous donne d'excellentes Obſervations ſur les Bois, les Muriers, les Abeilles, les Ruches, les Moutons, les Engrais, &c. C'eſt dans le Livre même qu'il faut étudier ces précieux détails où nous ne pouvons nous engager.

II. Dans ſes Obſervations ſur les Arts, comme dans toutes les autres, c'eſt toujours aux objets de la plus grande utilité que ſe porte d'abord l'application de la Société. Elle s'éleve au-deſſus des préjugés de ce monde frivole, qui laiſſe aux habitants de la campagne le ſoin de s'occuper d'inſtruments, de machines, & de travaux ruſtiques tels que le ſemoir, la herſe, le filage & le pliage des Toiles, la teinture, &c. On trouve ici une curieuſe Deſcription de la belle machine inventée par M. de Kergariou, pour le tranſport des grands Arbres. Au reſte, les Lecteurs qui ne conçoivent pas l'importance de ces objets, ſeront bien ſurpris, quand, pour les déſabuſer, on leur apprendra que » c'eſt la filature qui tire d'un » arpent de terre des environs de » Bruxelles, des valeurs égales au

» revenu de toute la Province de » Champagne ... « & quand un Ecrivain Anglois leur fera » remarquer que le filage est la » partie la plus avantageuse des » Manufactures, parce qu'on y » emploie des femmes & des » filles à qui on ne trouveroit pas » d'autre occupation. « Afin de nous convaincre du mérite attaché à tous les genres d'industrie, on nous transporte chez nos voisins & nos rivaux ; on nous montre l'estime qu'ils en font & le profit qu'ils en retirent. De leurs travaux & de leurs succès, on conclut avec la plus lumineuse évidence que » l'activité de nos » concurrents doit nous faire sentir que nous ne saurions trop faire » d'efforts pour étendre notre in» dustrie; & que, si elle ne s'é» tend pas, elle court risque de » s'éteindre. «

III. L'Article du Commerce

contient beaucoup d'Obſervations ſur la Pêche, les Toiles, les Etoffes, les Papiers, les Huiles, le Savon, les Glaces, les Cires & les Bougies. Toutes ces branches ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi lucratives qu'elles pourroient l'être en Bretagne : la Société ne ſe contente pas de former des vœux pour en tirer un meilleur parti, elle enſeigne tout ce qu'il faut faire pour relever ces diverſes branches de Commerce, & pour les conduire avec toute l'intelligence & toute l'induſtrie dont elles ſont ſuſceptibles. Par exemple, dans la Pêche de la Sardine, ſon zèle s'attache à indiquer les *abus* & les *gênes* qui s'y ſont introduits : elle en eſt d'autant plus allarmée qu'ils tendent à ruiner ce Commerce, & à détruire les autres Pêches qui ſe font ſur les côtes de Bretagne. L'abus principal conſiſte dans les

appâts qu'on emploie d'ordinaire à cette Pêche. Ces appats sont composés du frai de plusieurs poissons dont ils diminuent tellement l'espèce, qu'on en craint la destruction. Un autre inconvénient de ces appâts, c'est qu'ils corrompent la Sardine. De-là vient qu'ils sont prohibés par les loix; mais comme on ne veille point à leur observation, l'abus regne à la faveur de l'impunité.

» Les gênes qui nuisent au » Commerce de la Sardine, dé- » coulent toutes d'un droit établi » sur l'Huile qu'en expriment » les *Presseurs.* « Ce droit *surpasse le profit* qu'on pourroit tirer des *Presses.* » Or, *ajoûte-* » *t-on*, tout Commerce qu'on dé- » livre d'entraves, s'étend de lui- » même, son accroissement n'a » de bornes que l'impossibilité de » la consommation ou l'épuise- » ment de la matière sur laquelle

» il s'exerce. « Les Sardines preſ-ſées forment une branche importante de Commerce ; 1° par la quantité qui s'en exporte ; 2° par les Huiles que ces Preſſes fourniſſent pour éclairer le peuple, pour mêler avec le brai dont on enduit les Vaiſſeaux, pour préparer les cuirs des Tanneurs, &c. 3° par les avantages que cette Pêche procure à la Marine en lui formant ſans ceſſe des Matelots.

Ce n'eſt là qu'un foible échantillon de ce qu'on développe ici ſur tous ces objets de Commèrce, pour les rendre plus profitables à la Bretagne. Les bons Ouvrages que nous avons ſur ces matières, ſont familiers à l'Ecrivain qui prête ſa plume à la Société. En ouvrant au Public le dépôt des connoiſſances qu'elle acquiert, elle n'épargne rien pour le groſſir par le moyen de ſes correſpon-

dances avec toutes les autres Provinces du Royaume, & même avec les Nations étrangères. Elle annonce des Essais, elle en propose, sans hazarder aucun résultat comme certain, avant qu'il soit constamment avéré. Dans tous les cantons de la Province, elle anime si vivement le progrès de l'Agriculture & de l'industrie, que tout ce qu'il y a de plus distingué dans le Clergé, dans la Noblesse & dans la Magistrature, conspire hautement à seconder son zèle.

En voyant, dans les campagnes comme dans les attéliers de la Bretagne, tant de Citoyens illustres s'épuiser en frais & en fatigues, pour éclairer & perfectionner la culture & l'industrie, ne pourroit-on pas présager à cette Province la même fertilité qui enrichissoit l'Italie, quand les champs de son domaine étoient

cultivés par les Généraux de ses armées? Alors, *dit Pline*, parmi ses Laboureurs, l'Italie comptoit des Triomphateurs : la charrue qui, entre leurs mains, ouvroit les guerets, étoit chargée de leurs lauriers : Pline est tenté d'attribuer les abondantes moissons qui couvroient alors l'Italie au sentiment que le sol avoit d'une si noble culture. *Quæ ergo tantæ ubertatis causa erat ? Ipsorum tunc manibus Imperatorum colebantur agri, ut fas est credere, gaudente terrâ vomere laureato & triumphali aratore.* (L. 18. Hist. Nat.)

Selon Columelle, la terre n'est point sujette aux maux qu'éprouvent ses habitants. Les fruits qu'elle donne ne fatiguent & n'épuisent point ses forces ; la vieillesse n'en tarit point la source. C'est une mère, *ajoûte le même Auteur*, qui, comme les Dieux, jouit

d'une jeunesse éternelle : *Divinam & æternam juventam sortita.* Si elle cesse de produire, ce n'est point à l'intempérie du Ciel, c'est à notre négligence qu'il faut s'en prendre : *Nec reor intemperantiâ cœli nobis ista, sed nostro potiùs accidere vitio.* Nous en avons abandonné la culture à de vils esclaves, dont la main ingrate & coupable, loin d'aider sa fécondité, ne se plaît qu'à en étouffer les principes : *Rem rusticam pessimo cuique servorum velut carnifici noxio dedimus.* Nos pères étoient jaloux de cet emploi ; plus ils étoient vertueux, mieux il s'en acquittoient : *Quam majorum nostrorum optimus quisque optimè tractaverit.* (L. 2. de re rusticâ.)

L'Edition de cet Ouvrage répond à sa composition : la Typographie n'a rien épargné pour le Papier, les Caractères, la cor-

rection des feuilles, & la propreté de l'exécution. Les ornements que la Gravure y a joints, mettent le comble à ces agréments. Le Frontiſpice, les Planches & les Vignettes ſont du meilleur goût. Les Deſſeins ſont tous appropriés aux matières que chaque titre annonce. A la tête, on voit une Cerès qui commande à toutes les parties de la Culture, des Arts & du Commerce. Le morceau qui traite en particulier de l'Agriculture, préſente les travaux du labourage: celui des Arts eſt orné d'une Vignette, où les opérations de la filature du Lin & du Chanvre ſont rendues au naturel: enfin l'Article du Commerce donne comme en ſpectacle la *Bourſe de Nantes*; le tout gravé avec la plus grande fineſſe, & dans la plus exacte préciſion.

ARTICLE CXXIV.

LETTRE A M. L'ABBÉ TRUBLET sur l'Histoire. (*In*-8°. pag. 31.) A Bruxelles; & se trouve à Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, &c.

Il y a, dans cette Lettre, des choses non-seulement neuves, mais extraordinaires. Le Chancelier Bacon disoit, au commencement du dernier siècle, que, pour bien écrire l'Histoire, il falloit joindre les causes aux évènements; c'est-à-dire, selon lui, qu'il étoit nécessaire de remarquer le caractère des Peuples, les controverses des Religions, les avantages & les inconvénients des Loix, l'éclat des vertus, les suites de certains vices qui ont influé dans les affaires publiques, &c.

Voilà une grande inſtruction plus connue des Hiſtoriens de l'Antiquité que de ceux des temps modernes. On s'eſt plaint ſouvent que nos Auteurs ſe contentoient de raconter les actions des Princes, de leurs Miniſtres, de leurs Généraux, & qu'ils n'entroient point aſſez dans l'examen des reſſorts ſecrets, qui ont fait agir les Maîtres du monde, qui ont élevé ou précipité les Nations, qui ont multiplié le bien ou le mal ſur la terre.

Ce reproche eſt fondé; mais M. d'Epremeſnil, Auteur de la Lettre à M. l'Abbé Trublet, porte ſes vuës bien plus loin. Quand on ſeroit auſſi attentif que Tacite à pénétrer les myſtères de la Politique; quand on développeroit, comme Guichardin, les paſſions des hommes, pour y trouver les raiſons de tout ce qui arrive dans le monde, on ne toucheroit point

encore le but qu'on nous propose ici.

L'ame des choses humaines & la cause première des évènements dont l'Histoire fait mention, est, selon M. d'Epremesnil, le commerce & le commerce seul. Qu'on ne s'y méprenne pas ; ce n'est point le Négoce. *Le Négociant est à l'Etat ce que le Courtier est au Négociant : le Commerce est opérations d'Etat à Etat, de Nation à Nation : le Négoce est opérations de Négociant à Négociant.*

Cette Lettre, trop courte assûrément pour l'importance de l'objet, est donc destinée à indiquer l'influence qu'a le Commerce, non-seulement sur les guerres, mais sur les Arts, sur les Sciences, sur les Mœurs, sur la Philosophie, sur la Religion même. L'Histoire traite ou doit traiter de tout cela, & c'est ce que

Bacon desire & enseigne ; mais le Commerce donnant l'impression à toutes ces choses, il faut donc que l'Histoire insiste sur le Commerce. Prenons garde encore : ce n'est pas *sur le profit*, comme Montagne reproche à Guichardin, d'avoir été chercher là les motifs des évènements publics : le *profit* est, en quelque sorte, l'affaire des particuliers ; & notre Auteur parle des Empires. Il prend le Commerce dans sa notion la plus étendue, dans la nécessité qu'ont eue les hommes de cultiver la terre, & de s'aider mutuellement dans leurs besoins réciproques. En ce sens, les idées de M. d'Epremesnil se rapprochent des idées communes. Véritablement la constitution de tous les Etats & le train de toutes les affaires politiques supposent toujours dans les hommes le desir de se procurer de

l'aisance ; & comment se la procure-t-on sinon par le Commerce ? Mais entrons avec l'Auteur dans quelques détails.

» Les guerres sont ce qui figure » le plus dans toutes les Histoires ; » mais l'objet de ces guerres nous » est-il bien développé ? On peut, » pour le moins, en douter. On ne » voit que le dessein de conqué» rir une Province, une Ville, » un Village. Penser qu'on ait » fait ces expéditions, seulement » pour avoir du terrein & des » sujets de plus, je crois que c'est » se tromper. Je ne doute nulle» ment que, si l'on recherchoit » bien les vraies causes de ces » faits d'armes, on trouveroit que » cette Province, Ville ou Vil» lage, produisoit ou des denrées » qui manquoient à l'Etat & qu'on » vouloit se procurer, ou une in» dustrie utile qu'on vouloit en» lever à son voisin, ou étoit un

» passage qui gênoit les exporta-
» tions, ou facilitoit trop les im-
» portations, ou enfin une posi-
» tion avantageuse pour une in-
» dustrie qu'on ne pouvoit placer
» nulle part chez soi aussi utile-
» ment. « On vérifie ces principes par l'exemple de quelques guerres. Celle qui embrase aujourd'hui une partie de l'ancien & du nouveau Monde, appuie extrêmement la thèse de M. d'Epremesnil. » Quels efforts le Roi
» de Prusse n'a-t-il pas faits pour
» couvrir du manteau de la Reli-
» gion le desir ardent qu'il a de
» faire passer le Commerce de la
» Saxe dans ses Etats patrimo-
» niaux ? Quelles sommes immen-
» ses l'Angleterre n'a-t-elle pas
» sacrifiées, pour intéresser ce
» Prince à détourner l'attention
» de l'Europe qui se portoit toute
» entière sur le dessein qu'a la
» Grande-Bretagne d'anéantir le

» Commerce & la Marine de la
» France ? La postérité n'en sera
» point la dupe : d'excellents Mé-
» moires l'instruiront mieux que
» nous ne l'avons été par nos
» Pères. «

On objecte Rome : mais Carthage vient tout-à-propos pour tourner les guerres du Peuple Romain en intérêts de Commerce. La fierté Romaine ne vouloit point d'égale : elle voyoit Carthage étendre ses bras dans toutes les contrées de la terre, & ramasser des trésors prodigieux. *L'anéantissement d'une République si dangereuse pour la puissance de Rome fut juré*, & Carthage périt. Ainsi *le Commerce a été l'origine & la cause des guerres Puniques, qui ont procuré à l'Univers un exemple terrible.*

Des Guerres on passe aux Sciences & aux Arts..... De la nécessité du Commerce est venue la Na-

vigation, la perfection de l'Astronomie, la découverte d'une infinité de Plantes, la connoissance plus étendue des Métaux, des *Matières colorantes*; par conséquent la Chymie, l'Histoire Naturelle, & une multitude de Curiosités physiques.

Tant de révolutions arrivées dans les Arts, dans les richesses publiques, dans les forces nationales, ont nécessairement opéré une grande *commotion dans les esprits*: on s'est livré à une *infinité de méditations*; & de-là s'est formée cette Science, qu'on appelle *Philosophie*. Mais comme le vrai Philosophe distingue toujours le vrai du spécieux, le raisonnement du sophisme, » la » vraie Religion ne peut qu'ac» quérir un nouveau lustre dans » ces méditations du Philosophe... » Le flambeau de la Philosophie » ne peut que jetter une lumière

» plus vive & plus attrayante ſur
» la Religion, & la Philoſophie
» eſt en grande partie le fruit du
» Commerce.... Malheureuſement
» on endoſſe ſouvent le manteau
» du Philoſophe, ſans en prendre
» le véritable eſprit : on ne s'en
» ſert que pour le mettre entre
» ſes yeux & la lumière : on
» s'accoûtume à ne la plus voir,
» les ténébres s'épaiſſiſſent, l'in-
» crédulité les accompagne, &
» d'efforts en efforts, l'homme
» devient auſſi méchant qu'il
» puiſſe l'être. Voilà les maux
» qu'entraîne le Commerce.« Mais
l'Auteur fait bien ſentir que ces
maux ſont une ſuite des abus introduits dans les détails du Commerce. La queſtion ſeroit donc, pour la conduite, de ſavoir par quels moyens on ſe garantiroit de ces *abus*. Car ſi le Commerce ne peut ſe faire ſans entrer dans des détails ; & ſi les hommes

abuſent toujours des détails de Commerce, il ſera néceſſaire que la fauſſe Philoſophie prenne toujours le deſſus, qu'elle faſſe toujours tort à la vraie Religion; & alors le Commerce ne pourra être qu'une choſe très-pernicieuſe. L'Auteur, qui promet des développements pour la ſuite, eſt très-capable d'examiner cette queſtion & de la traiter d'une manière également Chrétienne & Philoſophique.

En attendant, il conclut toujours que le Commerce eſt la vraie cauſe de toutes les révolutions des Empires. Il obſerve que l'Hiſtoire ne fait voir nulle part cette influence générale du Commerce..... que cet objet a même été jugé indigne de la majeſté du genre hiſtorique, parce qu'on l'a confondu très-mal-à-propos avec l'intérêt vil & mépriſable des particuliers. Il deſire qu'il s'élève, en

France, une Académie qui n'embrasse que la Science du Commerce; qui s'occupe non simplement des détails relatifs à l'Agriculture, au Commerce & aux Arts, mais qui approfondisse & développe les principes &c. Enfin, après avoir exposé ses vues, il dit à M. l'Abbé Trublet : *Homme de Lettres & né dans une Ville de Commerce*, vous êtes en état d'en juger.*

Cette Lettre est d'un Politique consommé dans l'Art de tirer parti du Commerce. Le style est plus ferme que brillant; le sujet assez vrai pour intéresser la raison, & assez paradoxal pour picquer la curiosité.

* S. Mâlo.

ARTICLE CXXV.

BIBLIOTHÉQUE Militaire, Historique & Politique. Par M. le Baron de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier ès Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses de Sa Majesté, & Associé-Correspondant-Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Trois Volumes *in*-12.) *A Cosmopolis ; & se vend à Paris chez Vincent, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc de Bourgogne, rue S. Severin.* Suite de l'Article CXIV. au II. vol. d'Octobre.

UN des plus considérables morceaux qu'il y ait dans cette Collection, c'est l'*Abrégé*

de la vie d'Enguerrand VII. du nom, Sire de Couci, avec le détail de ſon expédition en Alſace & en Suiſſe. Ce Morceau occupe les deux tiers du ſecond Volume de la *Bibliothèque Militaire.* Il faudroit être bien Etranger à l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe, pour ignorer la ſplendeur du nom de Couci. On ſait le cri de guerre affecté aux Chefs de cette illuſtre Maiſon :

Je ne * ſuis Roi ni Prince auſſi,
Je ſuis le Seigneur de Couci.

Dès le temps de S. Louis, il avoit été décidé que les Sires de Couci partageoient avec les Ducs & les Comtes le *privilège d'amortir :* ils avoient, comme les grands Vaſſaux de la Couronne, des Offi-

* Meneſtrier, *Recherches du Blaſon*, Part. II. p. 81.

ciers pareils à ceux qui compoſoient la Maiſon de nos Rois. Ducheſne rapporte un acte de l'année 1166, par lequel on voit que Raoul I. Sire de Couci & de Marle, avoit un Chambellan, un Grand-Maître de ſa Maiſon, & un Bouteiller, *Camerarius*, *Dapifer*, *Buticularius*.

Enguerrand VII. dont il s'agit dans la Diſſertation de M. le Baron de Zur-Lauben, avoit pour mère Catherine, fille aînée de Léopold Duc d'Autriche & de Catherine de Savoie. Il épouſa en premières noces Iſabelle, ſeconde fille d'Edouard III. Roi d'Angleterre; & en ſecondes noces, une autre Iſabelle, fille de Jean I. Duc de Lorraine.

Léopold, Duc d'Autriche, étant mort ſans enfants mâles, Enguerrand VII. ſubſtitué aux droits de ſa mère, fille de ce Prince, reclama les biens qui lui revenoient

de cette ſucceſſion. Mais quels étoient les biens qu'il étoit en droit de répéter? M. le Baron de Zur-Lauben prouve invinciblement dans la ſeconde Section de cet Ouvrage, que le Sire de Couci ne pouvoit répéter que les biens allodiaux & mobiliers de ſon grand-père maternel, & nullement les grands Fiefs de l'Empire, qui ne pouvoient jamais tomber en partage qu'aux mâles. Il entre à cette occaſion dans une diſcuſſion très-ſavante ſur la nature des grands Fiefs & des Terres Saliques, dont la Coûtume & le Droit public d'Allemagne excluoient les femmes. L'Hiſtoire & la Juriſprudence de l'Empire lui fourniſſent un grand nombre d'autorités qui fixent l'étendue des prétentions légitimes d'Enguerrand de Couci ſur la ſucceſſion du Duc Léopold. Il relève, en paſſant, les mépriſes de beau-

coup d'Ecrivains anciens & modernes, qui, à la ſuite de Froiſſart, ont avancé qu'Enguerrand de Couci devoit hériter de la Haute-Alſace & du Duché d'Autriche. Après quoi viennent les réflexions ſuivantes, qui attaquent preſque tous les Ecrivains d'Hiſtoires générales & étrangères. » Nos objections, *dit-il*, » doivent prouver combien on » doit être ſur ſes gardes contre » tout ce qu'on appelle *Hiſtoire* » *générale* d'une Nation, & encore plus contre l'Hiſtoire générale d'un Empire tel que » celui de l'Allemagne. Ces ſortes » d'Ouvrages ne ſont jamais aſſez » approfondis : & comment le » ſeroient-ils, lorſque des Etrangers qui ne connoiſſent point » par eux-mêmes les pays dont » ils parlent, ou qui ignorent » même la Langue des Nationaux, ou du moins celle qu'ils

» parloient il y a quatre ou cinq
» cents ans, unique moyen de
» découvrir la vérité, & de dis-
» tinguer le pour & le contre,
» entreprennent des Histoires aussi
» vastes & aussi compliquées ? Il
» en seroit de même d'un Alle-
» mand qui oseroit écrire l'His-
» toire générale de France. « Ces réflexions critiques paroîtront peut-être trop austères à ceux de nos Lecteurs, qui se souviendront que la meilleure Histoire générale d'Angleterre que nous ayions, est, de l'aveu même des Anglois, l'Ouvrage d'un François (Rapin Thoyras.)

Enguerrand de Couci fut du nombre des Seigneurs François, donnés en ôtages pour la délivrance du Roi Jean. Il étoit alors à la fleur de son âge. Edouard III. Roi d'Angleterre, voulut s'attacher un Seigneur de cette importance; il lui rendit la liberté,

lui fit épouser la Princesse Isabelle sa seconde fille, & le créa Comte d'*Aumarle* & Baron de Bedfort. Peu d'années après son retour à Paris, Enguerrand vit la guerre se rallumer entre la France & l'Angleterre. Cet évènement l'embarrassa. D'un côté Sujet, Allié & Vassal du Roi de France; de l'autre, Gendre & Vassal du Roi d'Angleterre, il se faisoit un crime, *dit notre Auteur*, de tirer l'épée contre l'un ou contre l'autre: il prit le parti de passer en Italie avec le congé de Charles V. Il y servit utilement les Papes Urbain V. & Gregoire XI. contre les Visconti Galeas & Bernabò.

Ce fut en 1375 qu'il entreprit de faire valoir ses droits sur la succession de son ayeul maternel Léopold, Duc d'Autriche. Les circonstances lui étoient favorables: la trève qui venoit de se con-

clure à Bruges entre la France & l'Angleterre, laiſſoit ſans occupations une grande multitude d'hommes qui ne connoiſſoient d'autre métier que celui de la guerre. L'intérêt de l'Etat ſe trouvoit joint à celui du Sire de Couci. Il y avoit à craindre que les *Compagnies de Routiers* qui avoient déſolé pendant tant d'années nos plus riches Provinces, ne recommençaſſent encore leurs brigandages, depuis que la trève rendoit leurs ſecours inutiles à la France & à l'Angleterre. Il étoit donc à propos qu'un Chef de réputation raſſemblât ces Compagnies & les engageât dans quelque expédition hors du Royaume; comme avoit fait, peu d'années auparavant, Bertrand du Gueſclin, qui les avoit conduites en Eſpagne. Le Sire de Couci avoit tout ce qu'il falloit pour ſe les attacher. Pair de France & Gendre

du Roi d'Angleterre, il étoit également aimé de Charles V. & d'Edouard III. Auſſi dès qu'on ſut le projet qu'il avoit formé de faire la guerre aux Ducs d'Autriche, ces grandes Compagnies, la plûpart compoſées d'Anglois, de Flamands, de Bretons & de Picards, vinrent ſe ranger ſous ſes drapeaux. Enguerrand entra dans l'Alſace à la tête d'une armée de plus de 50 mille hommes. Il faut voir, dans l'Ouvrage de M. le Baron de Zur-Lauben, le détail de cette expédition, dont le ſuccès ne répondit pas aux eſpérances du Sire de Couci. Albert & Léopold, Ducs d'Autriche, incapables de réſiſter par eux-mêmes à de ſi grandes forces, eurent le bonheur ou le ſecret d'intéreſſer, à leur défenſe, les plus grands ennemis de leur Maiſon. Pluſieurs Cantons Suiſſes armerent en leur faveur, & remporterent des avan-

tages considérables sur les troupes du Sire de Couci, qui fut obligé de se prêter à un accommodement avec les Ducs d'Autriche. Il abandonna tous les droits qu'il prétendoit sur la succession de son grand-père maternel, moyennant la cession qu'on lui fit en toute propriété des Villes & Seigneuries de Buren & de Nidau. Il revint en France, & trouva dans les bontés & dans l'amitié de son Roi Charles V. de quoi se consoler du mauvais succès de son entreprise. Il eut la générosité de refuser deux fois l'épée de Connétable; la première fois, à la mort de Bertrand du Guesclin; & la seconde, après la disgrace d'Olivier de Clisson sous Charles VI. en 1392.

Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, voulant envoyer Jean Comte de Nevers son fils, avec une armée contre Bajazet à la

prière du Roi de Hongrie, crut, *dit notre Auteur*, ne pouvoit mettre ce jeune Prince en de meilleures mains que celles du Sire de Couci. Enguerrand ne put se refuser aux instances réitérées de Philippe.

Il partit, en Mars 1396, avec toute l'armée composée de près de deux mille Gentilhommes suivis presque tous par l'élite de leurs Vassaux. Il tailla en pièces dans une rencontre quinze ou vingt mille Turcs. Mais toutes les espérances s'évanouirent au siège de Nicopolis en Bulgarie. On sait que Bajazet vint fondre sur les Chrétiens, qu'il détruisit l'armée Françoise, & qu'il n'en conserva que les principaux Seigneurs qui furent obligés de se rendre prisonniers. Ce malheur arriva le 28. Septembre 1396.

Enguerrand mourut l'année suivante dans sa prison à Burse

en Bythinie. Il fut le dernier des mâles de ſa Maiſon, qui poſſéda la Baronie de Couci. On trouvera, dans l'Ouvrage de notre Auteur, une Ballade qui fut compoſée ſur la mort du Sire de Couci, par Euſtache des Champs, dit *Morel*, Poëte qui vécut ſous les Rois Charles V. & Charles VI.

Cette Diſſertation, dont nous n'avons fait qu'indiquer ſommairement les objets principaux, eſt remplie d'érudition. C'eſt le réſultat d'une lecture immenſe: en la parcourant, on eſt étonné de la quantité d'Ouvrages, de Chroniques & d'Hiſtoires que M. le Baron de Zur-Lauben a dû conſulter, & qu'il cite avec la plus grande exactitude. C'eſt ce que nous avons reconnu dans un grand nombre de paſſages que nous avons eu occaſion de vérifier.

Novembre, 1760.

Nous croyons pourtant qu'il s'est glissé une faute à la page 323 : il y est dit que l'*Ordonnance de Charles V. au Château de Melun, en Octobre 1374, donne le titre de Maréchal de France à Enguerrand VII. Sire de Couci.* Nous avons lu cette Ordonnance *portant Réglement sur la Tutelle des Enfants de France, en cas que le Roi* (Charles V.) *décédât avant que son fils aîné fût majeur.* (Voyez le Recueil des Ordonnances de nos Rois par M. Secousse, Tome VI. p. 49 & suiv.) Parmi les Princes, Prélats, Seigneurs &c. qui devoient composer le Conseil de Régence, le Roi nomme *Simon, Comte de Brenne ; Enguerrand, Sire de Couci ; Olivier, Sire de Clisson ; Loys de Sancerre & Mouton de Blainville, Maréchaux.* Comme c'est-là le seul endroit de l'Ordonnance où l'on

parle du Sire de Couci, il faut que ce ſoit d'après ce Texte que M. le Baron de Zur-Lauben conjecture qu'Enguerrand a été Maréchal de France. Or cette opinion ne nous paroît pas fondée : 1° Il faudroit donc également conclure de ce Texte que le Comte de Brenne (Brienne) & le Sire de Cliſſon ont été Maréchaux de France, quoiqu'ils ne l'aient jamais été. 2° Il faudroit admettre à la fois cinq Maréchaux de France, dans un temps où, ſuivant tous les monuments de l'Hiſtoire, il n'y en avoit que deux. Ce fut Charles VII. qui en créa un troiſième le 1er Février 1424. Ainſi, dans l'Ordonnance de Charles V, on ne doit reconnoître pour Maréchaux de France que *Louis de Sancerre & Mouton de Blainville.* 3° M. Pinard qui, dans ſa Chronologie Militaire (Tome II,) nous a donné une

liste si exacte des Maréchaux de France, n'y fait pas mention du Sire de Couci. Au reste, cette observation ne peut préjudicier en rien au mérite de cet Ouvrage; & nous la soumettons à la décision de M. le Baron de Zur-Lauben, lui-même Juge équitable & impartial en sa propre cause.

On trouve encore à la page 222 une Note qui n'est pas tout-à-fait exacte: on y lit que Philippe *le Bel*, père de Charles Quint & fils de Maximilien, *étoit Roi de Castille & d'Arragon*. Ce Prince fut véritablement Roi de Castille; mais il ne l'a jamais été d'Arragon. Il ne pouvoit, aux droits de sa femme, hériter de ce dernier Royaume qu'après la mort de Ferdinand le Catholique son beau-père. Or, Philippe est mort plusieurs années avant Ferdinand.

Parmi les différentes Pièces qui composent le troisième Volume de cette Bibliothèque Militaire & Politique, il y a deux Lettres assez curieuses de l'Empereur Maximilien à sa fille Marguerite d'Autriche, qui fut Gouvernante des Pays-Bas au commencement du 16e siècle. La première de ces Lettres contient une relation de la bataille de Marignan, cette journée si glorieuse à François I. Dans la seconde Lettre, l'Empereur fait part à sa fille d'un projet formé avec le Roi d'Angleterre, *pour divertir la ligue des Suisses contre les Franchois..... & résister aux injustes emprinses que font lesdits Franchois.* Vient ensuite un Mémoire fort étendu sur *les moyens de maintenir les Cantons des Suisses au service du Roi, au désavantage de ses ennemis.* L'Auteur de ce Mémoire est un M. de Limoges, dont M. le Baron

de Zur-Lauben dit qu'il n'a pu *découvrir la naiſſance & les qualités.* Cet Auteur paroît, dans ſon Ouvrage, trop favorable aux Cantons Proteſtants. A l'en croire, ceux-ci ſeroient les ſeuls ſur l'alliance deſquels la France pût ſolidement compter. M. le Baron de Zur-Lauben venge les Cantons Catholiques de tout ce qu'un pareil ſoupçon peut avoir d'odieux ; & dans les Notes judicieuſes dont il accompagne ce Mémoire, il préſente, pour ainſi dire, le contrepoiſon du Texte ; mais, en faiſant voir que les Cantons Catholiques ont été conſtamment fidèles à leurs Traités avec la France, il ne charge d'aucune accuſation les Cantons Proteſtants.

On lira certainement avec plaiſir deux Mémoires du Duc de Rohan, qui paroiſſent dans cette Bibliothèque pour la première

fois. L'un de ces Mémoires eſt intitulé : *Advis de Henri, Duc de Rohan, ſur le ſubjet des diviſions d'Hollande en l'an 1618.* Cette année forme une époque célèbre dans l'Hiſtoire des Provinces-Unies. La République déchirée par les deux factions ſi connues ſous les noms des *Gomariſtes* & des *Arminiens* penſa périr dans ſon berceau. Le Prince d'Orange Maurice, à la tête des Gomariſtes, fit condamner les Arminiens que favoriſoit le grand Penſionnaire Barneveldt. Ce ſage Républicain, victime de ſon zèle pour ſa patrie, fut immolé à l'ambition du Prince Maurice. Il mourut ſur l'échaffaut à l'âge de 72 ans. L'autre Mémoire du Duc de Rohan a pour titre. *Diſcours Politique de Henri, Duc de Rohan, compoſé pendant ſon ſéjour à Veniſe.* En liſant ce Mémoire, on doit ſe ſouvenir que le Duc de

Rohan l'écrivoit dans un temps où la France, la Suède, la Hollande, & presque tous les Princes de l'Empire étoient ligués contre la trop grande Puissance de la Maison d'Autriche. On doit aussi se rappeller, comme le remarque M. le Baron de Zur-Lauben, que le systême politique de l'Europe a depuis essuyé de grands changements. On trouve, à la suite de ces Mémoires, de nouvelles Anecdotes sur la vie du Duc de Rohan. Elles sont tirées d'une Lettre écrite en 1668 ou 1669, sur Benjamin Priolo, qui fut le Confident le plus intime du Libérateur de la Valteline. Cette Lettre renferme beaucoup de traits capables de répandre un nouveau jour sur la profonde Politique du Cardinal de Richelieu; elle nous instruit en même temps du motif secret de la haine qui animoit ce Ministre contre le Duc

Duc de Rohan. On y voit que le Cardinal avoit formé le dessein de marier son neveu, M. de Richelieu, à Mademoiselle de Rohan fille du Duc. Il s'en ouvrit à Benjamin Priolo, *auquel il dit que, s'il pouvoit faire condescendre M. de Rohan à cette alliance, il le combleroit de bienfaits.* Priolo se chargea de la négociation qui ne réussit pas. Le Duc de Rohan répondit à Priolo, *que qui étoit dans ses intérêts, ne devoit point lui avancer de telles propositions*; & qu'il ne consentiroit jamais à ce mariage. Le Cardinal-Ministre, irrité de ce refus, ne le pardonna point au Duc de Rohan. On verra dans cette Lettre la manière dont il se vengea. Mademoiselle de Rohan étoit le plus grand parti du Royaume. Plusieurs Princes étrangers la rechercherent en mariage. Elle épousa, en 1645, Henri de

Chabot, qui étoit son cousin au quatrième degré. (Voyez l'Hist. Généal. des grands Officiers de la Couronne, Tome IV. page 552.)

Le Discours que fit M. le Comte du Luc, Ambassadeur du Roi à la Diète du Corps Helvétique à Baden le 8. Juillet 1711., pour ranimer l'ancienne union des Cantons, est rempli d'une éloquence noble & touchante. Si les Cantons eussent suivi les sages maximes répandues dans ce Discours, la guerre civile de 1712, qui porta de si cruelles atteintes à l'union Helvétique, n'eût jamais déchiré la Suisse. M. le Baron de Zur-Lauben a fait un beau portrait du Comte du Luc dans le VII^e Tome de son Histoire Militaire des Suisses.

Les autres Pièces qui terminent ce Recueil, ne sont pas susceptibles d'extraits. Nous y ren-

voyons ceux de nos Lecteurs qui ſouhaiteront voir des relations détaillées des batailles de Stafarde & d'Almanza. Nous obſerverons ſeulement qu'il y a une petite erreur à la page 330 : on y dit, en Note, que *Philippe IV. Roi d'Eſpagne, étoit grand-père de Philippe V.* Philippe IV. étoit père de Marie-Therèſe, femme de Louis XIV. Il étoit donc biſayeul, & non pas ſimplement grand-père de Philippe V. petit-fils de Marie-Therèſe.

On doit ſouhaiter que M. le Baron de Zur-Lauben continue d'enrichir notre Littérature, en multipliant les Volumes de cette *Bibliothèque Militaire, Hiſtorique & Politique.* Les Hommes d'Etat, les Guerriers & les Savants y ſont également intéreſſés; parce qu'ils y trouveront tous de quoi s'inſtruire.

ARTICLE CXXVI.

JOSEPHI ALEXANDRI FURIETTI, utriusque Signaturæ Referendarii, Sacrarum Congr. Concilii & Residentiæ Episcoporum à Secretis. De Musivis, &c. *Traité des Ouvrages de MOSAIQUE.* Par M. Joseph-Alexandre FURIETTI, &c. *A Rome, chez Salvioni.* M. DCC. LII. (Volume *in*-4°. pages 153.)

EXPLICATION de la Mosaïque de Palestrine. Par M. l'Abbé BARTHELEMI, Garde des Médailles du Roi, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Londres, de Madrid, de Cortone, de Pesaro. (Volume *in*-4°. pag. 44.) *A Paris*,

des Sciences & Beaux-Arts. 2789.
chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LX.

RECUEIL d'Antiquités trouvées à Avenches, à Culm, & en d'autres lieux de la Suiſſe. Par M. SCHMIDT, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, Membre de l'Académie de Bavière, de Luques, & de la Société des Antiquaires de Londres. (Volume *in*-4°. pages 118, ſans la Table des Matières & les Planches.) *A Berne, aux dépens de la Société Littéraire, &c.* M. DCC. LX.

NOus réuniſſons ces trois Ouvrages, parce qu'ils traitent tous trois d'Antiquités en Moſaïque. Le premier, qui eſt de Monſeigneur Furietti, aujourd'hui Cardinal, eſt cité avec hon-

neur par les deux autres. Nous en avons nous-mêmes donné une Notice assez étendue au mois de Septembre 1755, mais c'étoit d'après une Lettre envoyée de Rome ; nous n'avions point alors le Livre du Prélat. Depuis que nous l'avons acquis, il nous a paru digne d'une nouvelle Analyse, qui sera néanmoins fort succincte pour ne point répéter ce qu'on a déja dans nos Mémoires.

Les deux autres Ouvrages sont deux Nouveautés intéressantes pour les Lettres & pour les Arts. En expliquant la Mosaïque de Palestrine, M. l'Abbé Barthelemy répand beaucoup de lumières sur l'Histoire, la Fable, la Géographie, les usages des Peuples, &c. En nous retraçant la Mosaïque d'Avenches & les autres Monuments de la Suisse, M. Schmidt nous apprend quantité de choses qui

nous étoient presque inconnues. Nous parcourons donc successivement ces trois Ouvrages pleins d'érudition & de bonne critique.

I.

Un Ouvrage de Mosaïque est un assemblage de petits morceaux de pierre, de marbre, de verre, diversement colorés, & tellement arrangés, qu'il en résulte une représentation d'objets, soit Animaux, soit Figures d'hommes, soit Paysages, &c. Chaque morceau est d'une seule couleur : ainsi les nuances diverses doivent être produites par différents morceaux artistement placés d'après un modèle ou dessein, que le Peintre en Mosaïque suit exactement. Il n'y a peut-être pas une grande invention dans les ouvrages de cette espèce ; mais on ne peut y méconnoître beaucoup d'adresse,

de patience & de propreté.

M. Furietti a recherché les définitions & l'origine de la Mosaïque : c'est le sujet des deux premiers Chapitres de son Livre, comme on l'a observé dans nos Mémoires de Septembre 1755. Le docte Prélat attribue les premiers Essais de cette Peinture aux Perses ; & l'on voit, en effet, dans le Livre d'Esther, que le pavé de la Salle où Assuérus donna son grand festin, étoit à la Mosaïque : *Pavimentum smaragdino & Pario stratum lapide, quod mirâ varietate pictura decorabat.* Les Grecs adopterent & embellirent cette partie des Arts : Pline décrit deux chef-d'œuvres de l'Artiste Sosus. M. Furietti en a fait graver un qu'il croit avoir retrouvé à Tivoli : c'est la figure d'un Bassin plein d'eau, sur les bords duquel on voit quatre Colombes, dont une boit, & les

autres arrangent leurs plumes au Soleil. On conçoit qu'un Antiquaire qui découvre une pièce de cette importance, rapproche toutes les conjectures qui peuvent identifier sa découverte avec ce que l'Antiquité vante le plus en ce genre. Le Public ne peut que gagner à cela beaucoup de recherches & d'érudition.

Le luxe des Mosaïques passa aux Romains. On en orna d'abord les Temples, puis les Palais des Grands & les Maisons des Particuliers. M. Furietti décrit ce progrès dans son troisième Livre: c'est aussi le lieu où il fait mention de la Mosaïque de Palestrine. Comme le torrent des Antiquaires, il l'attribue à Sylla; parce qu'on lit dans Pline, que Sylla mit une Mosaïque à Preneste (ou Palestrine) dans le Temple de la Fortune. Mais notre Auteur ne croit pas, avec le P. Kir-

cher, que ce Dictateur ait voulu représenter sur ce Monument les bisarreries de la Fortune. Tout est Egyptien dans cette Mosaïque. Il faut donc que l'idée de Sylla ait été de faire des allusions à l'Egypte. Ainsi le Prélat est persuadé que ce grand morceau d'Antiquité rend aux yeux du Spectateur l'entrée d'Alexandre en Egypte, & que le Dictateur Sylla a eu intention de peindre son propre bonheur par cette allégorie. M. l'Abbé Barthelemy n'adopte point cette explication, toute ingénieuse qu'elle est : il rejette encore plus hautement l'interprétation de Kircher : il en donne une nouvelle, qui n'est qu'à lui, & qu'on trouvera très-satisfaisante : nous en parlerons plus bas.

Le quatrième Chapitre du Livre de M. Furietti est destiné à rassembler les Mosaïques, qui ont été

faites dans le cours des deux premiers ſiècles de l'Empire Romain, c'eſt-à-dire depuis Auguſte juſques vers le temps de Dioclétien. Là ſe trouve une Notice ſuccincte du morceau trouvé à Avenches : mais, comme notre ſavant Auteur n'a pu en parler que d'après des relations imparfaites, ce qu'il en dit, n'eſt point aſſez inſtructif ; & d'ailleurs il rapporte cette Antiquité aux temps de Septime-Sevère. M. Schmidt, que nous entendrons auſſi bientôt, la fait remonter au ſiècle des Antonins.

Il a fallu enſuite répandre la lumière ſur la nuit des temps, & découvrir les Ouvrages de Moſaïque qui ont été produits depuis le Regne de Conſtantin juſqu'au X^e^ ſiècle. Cette tâche pénible n'a point découragé M. Furietti. Le cinquième Chapitre de ſon Ouvrage eſt ſingulièrement

eſtimable par les recherches qu'il a faites dans ces ruines des Arts & des Sciences. Il a trouvé des Moſaïques par-tout, & des Hiſtoriens ou des Monuments propres à fonder un témoignage ſur ce point d'Antiquité & de Critique. Il convient que, durant ces ſiècles de barbarie, l'habileté des Artiſtes dégénéra beaucoup ; il n'eſt point ſurpris que, vers l'an 1066, l'Abbé du Mont-Caſſin fit venir de Conſtantinople des Peintres en Moſaïques : ceux d'Italie étoient groſſiers & ſans génie ; mais l'Art ſubſiſtoit toujours, on en conſervoit l'eſtime & le goût.

Auſſi dès la première lueur de protection qu'on accorda aux Artiſtes capables d'entreprendre & de réuſſir, on vit les Moſaïques ſe multiplier dans les diverſes parties de l'Occident. M. Furietti expoſe, au ſixième & dernier Chapitre de ſon Ouvrage, l'état de

cette Peinture depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours : & cette exposition comprend des choses bien curieuses, parce que les belles Mosaïques de S. Pierre de Rome y sont expliquées en détail. L'Auteur y ajoûte les noms des plus habiles Maîtres en ce genre, & ceux des grands Peintres qui fournirent des modèles pour ces Ouvrages. Par exemple, on a dans S. Pierre dix grands morceaux de Mosaïque exécutés d'après les plus excellents Tableaux ; une Vocation de S. Pierre, d'après le Cavalier Lanfranc ; une Présentation de la Vierge, d'après Romanelli ; un S. Jérôme & un S. Sebastien, d'après Zampieri, ou le Dominiquin ; une Ste Pétronille, d'après Barbieri, ou le Guerchin ; un S. Erasme, d'après le Poussin ; un Baptême de Jesus-Christ, d'après Carle Maratte ; un Corneille le Centu-

rion, d'après Jules-César Procaccini ; un Martyre des SS. Processe & Martinien, d'après le Valentin ; un S. Longin, d'après le Passignani.

L'Ouvrage de M. Furietti a dû coûter beaucoup de soins à son Auteur ; & il suppose des connoissances fort étendues dans les Arts, dans l'Histoire, dans les Monuments de l'Antiquité.

I I.

M. l'Abbé Barthelemy commence sa Dissertation par l'examen des divers sentiments sur la Mosaïque de Palestrine. Pline dit qu'*on voit à Preneste* (ou Palestrine) *le pavé* de Mosaïque *que Sylla fit construire dans le Temple de la Fortune.* De ce Texte, tous les Antiquaires qui se sont picqués de décrire la Mosaïque de Palestrine, ont conclu

unanimement, & ſans même former ſur cela le moindre doute, que cette Moſaïque eſt celle de Sylla. Cependant, pour établir cette opinion, il devroit être prouvé 1° que l'Edifice où la Moſaïque a été trouvée au dernier ſiècle, étoit le Temple de la Fortune; 2° que, dans cet Edifice, il n'y avoit point d'autre Moſaïque que celle dont il eſt ici queſtion : deux choſes qu'on ſuppoſe comme certaines, mais qui ne le ſont nullement. La Moſaïque de Paleſtrine a bien été tranſportée dans le Palais des Princes de Paleſtrine, dont une partie comprend des reſtes du Temple de la Fortune; mais on n'a nulle preuve que l'endroit d'où cette Moſaïque a été tranſportée, fût auſſi un Temple conſacré à cette Déeſſe. M. l'Abbé Barthelemy conjecture avec bien plus de raiſon, que c'étoit un Temple dédié

à Sérapis & à d'autres Divinités Egyptiennes : Temple bâti par C. Valerius Hermaiſcus, Grec affranchi, qui vivoit du temps d'Hadrien. Cette conjecture eſt appuyée d'Inſcriptions trouvées à Paleſtrine : elles font foi qu'il y avoit, dans cette Ville, un Temple de Sérapis, dont Hermaiſcus fit la Dédicace ſous le Conſulat de Barbarus & de Regulus, c'eſt-à-dire l'an 157 de Jeſus-Chriſt, dix-neuf ans après la mort d'Hadrien.

Kircher a cru que la Moſaïque repréſentoit les maux & les biens que diſpenſe la Fortune. On voit ſur ce Monument des montagnes arides, des antres profonds, des bêtes féroces ; voilà, *ſelon cet Auteur*, l'emblême des maux. On y voit des palmes, des couronnes, des inſtruments de Muſique, des cérémonies Religieuſes ; voilà, *dit Kircher*, ce qui

dénote les biens avec la reconnoiſſance qu'en témoignent à la Fortune les heureux du ſiècle. Mais cette explication ne rend point compte des Figures & des Fêtes Egyptiennes qui ſont répandues dans toute la Moſaïque. *Le lieu de la Scène* eſt certainement *en Egypte*, dit M. l'Abbé Barthelemy, *& non à Preneſte*. Auſſi les autres Antiquaires ont-ils cherché à rapprocher l'Egypte des exploits de Sylla, qu'ils ſuppoſoient l'Auteur de la Moſaïque. C'eſt, ſelon M. Furietti, l'entrée d'Alexandre en Egypte. Sylla, Vainqueur du jeune Marius, vouloit ſe comparer au Conquérant de l'Aſie & de l'Afrique : il prétendoit repréſenter ſa bonne fortune par celle d'Alexandre, &c. Mais tout cela, *reprend notre Auteur*, eſt froid, obſcur, forcé, & ne donnoit aucune idée nette aux Romains qui n'avoient en-

core nulle connoiſſance des Fêtes d'Egypte.

» De tous les Princes, *conti-» nue M. l'Abbé Barthelemy*, dont » la préſence a dû remuer l'Egypte, » il n'en eſt point à qui tous les » détails de la Moſaïque convien-» nent mieux qu'à l'Empereur » Hadrien. Ce fut dans la quin-» zième année de ſon Regne, que » ce Prince paſſa de Syrie en » Egypte. Il y fit un ſéjour aſſez » long, la parcourut preſque » toute entière, & la combla de » bienfaits..... Hadrien rapporta » d'Egypte le goût des Monu-» ments qu'il avoit admirés : ſa » maiſon de Tivoli fut embellie » de Statues Egyptiennes, & ſon » voyage fut rappellé dans la » Moſaïque de Paleſtrine. « Ce fut C. Valerius Hermaiſcus qui, pour flatter Hadrien, fit bâtir le Temple de Sérapis, & qui en prit occaſion de retracer dans la Mo-

ſaïque les détails du voyage & du ſéjour de l'Empereur en Egypte.

Notre ſavant Antiquaire croit qu'Hadrien s'avança juſqu'aux confins de la Haute-Egypte & de l'Ethiopie, juſqu'à Syène & Eléphantine. Auſſi la Moſaïque repréſente-t-elle des Figures d'Ethiopiens, des Animaux & des Montagnes qui ne ſe trouvent que dans la Haute-Egypte. Il faudroit avoir ſous les yeux la Gravure de cette belle Antiquité pour bien ſentir la force des conjectures de M. l'Abbé Barthelemy. Il entreprend deux choſes dans ſa Diſſertation : la première eſt de faire voir qu'Hadrien & ſon voyage dans la Haute-Egypte ſont l'objet du Monument de Paleſtrine : la ſeconde eſt de rendre raiſon des diverſes figures d'Hommes, d'Animaux, d'Oiſeaux, de Temples, d'Obéliſques, de Batteaux, de Maiſons, d'Arbres, de Plan-

tes, & de mots Grecs, dont la Moſaïque eſt chargée. Ces deux choſes, ſur-tout la ſeconde, donnent lieu de répandre beaucoup d'érudition, & de montrer beaucoup d'eſprit dans ce Mémoire : c'eſt ce que notre Analyſe ne peut repréſenter au Lecteur : il eſt néceſſaire de recourir à l'Ouvrage même.

I I I.

La Ville d'Avenches, ſituée à ſept lieues de Berne, eſt célèbre dans Tacite, Ptolémée, Ammien-Marcellin, la Carte de Peutinger, &c. & elle conſerve pluſieurs Monuments de ſon ancienne ſplendeur. On nous parle ſur-tout d'une Moſaïque de 55 pieds de long ſur 36 de large, apperçue en 1708, & totalement découverte en 1751. M. Schmidt, Auteur de cette explication, préſente d'abord ſous un point de

vuë général tout l'enſemble de cette Antiquité. C'eſt un pavé diviſé en trois grands compartiments : les deux qui ſont aux extrémités, contiennent chacun 15 octogones, 8 quarrés, & 16 triangles. Celui du milieu, beaucoup moins large, préſente 4 quarrés oblongs, & au centre de tout l'ouvrage eſt un Baſſin qui a 6 pieds de diamètre, & un pied & demi de profondeur : ce qui fait croire que cette Moſaïque étoit deſtinée à orner une Salle de Bains. Nous avons obſervé plus haut que M. Furietti rapporte ce Monument, & toutes les autres Moſaïques trouvées en Suiſſe, au temps de Septime-Sevère: M. Schmidt convient que quelques-unes de ces Antiquités doivent être fixées à cette époque; mais il croit que celle d'Avenches remonte juſqu'au ſiècle des Antonins. Il en juge ſur-tout par

le Nymbe ou cercle de lumière qui entoure la tête de Bacchus, principale Figure dans cette Mosaïque. L'usage de ce Nymbe n'est point antérieur aux temps de Vespasien ; mais comme il paroît souvent dans les Monuments fort postérieurs à ce siècle, & qu'il pourroit par conséquent avoir été employé dans un Ouvrage contemporain de Septime-Sevère, notre Auteur fait observer que la Ville d'Avenches a eu sa plus grande célébrité sous les Regnes de Vespasien, de Titus, d'Hadrien & d'Antonin. Il ne faut pas en cette matière s'attendre à des preuves géométriques ; c'est assez de dire des choses plausibles, & c'est en ce point que réussit M. Schmidt. Sa Description est fort soignée ; &, comme celles de Mrs Furietti & Barthelemy, elle rapproche tous les traits d'Antiquité &

de Critique dont le ſujet étoit ſuſceptible.

Cette Ville d'Avenches a bien changé de mœurs. Sous les Romains & du temps de la conſtruction du Monument, elle étoit voluptueuſe : on en juge par les Figures répandues dans la Moſaïque. C'eſt Bacchus & Ariadne ; ce ſont des Compagnons du Dieu, des Bacchantes, des Danſes, &c. Tout, en un mot, reſpire la volupté & la joie dans cette Moſaïque : & voilà les effets de la conquête des Romains & de leur ſéjour dans un pays qui n'étoit peuplé avant eux que de Guerriers, de Laboureurs, & d'Hommes vertueux. Avenches, & en général la Suiſſe ſous les Maîtres qui la gouvernent aujourd'hui, abdique encore ces frivolités de Rome amollie par le luxe. Elle eſt aſſez ſavante pour connoître & expliquer ſes Monuments ; elle

eſt trop auſtère dans ſes Loix, pour conſerver les mœurs dont ces Monuments rappellent le ſouvenir.

On verra, dans l'Explication fort détaillée de M. Schmidt, toute cette Bacchanale d'Avenches. » Notre Moſaïque, *dit-il*, » repréſente une troupe joyeuſe » de ſuivants de Bacchus, hom» mes & femmes qui, par leurs » attitudes agréables & variées, » forment un enſemble des plus » riants. C'étoit auſſi le ſujet fa» vori du pinceau des Anciens. » On a trouvé, dans les Freſques » d'*Herculanum*, quantité de fi» gures de Bacchantes qui, pour » les Attributs & le Coſtume, » reſſemblent aux nôtres. Il faut » avouer que les Deſſeins d'*Her*» *culanum* ſont plus corrects que » ceux d'Avenches, dont les Fi» gures en général ont le défaut » d'être trop courtes, ſemblables » en cela aux Ouvrages de l'Ecole

» Flamande,

» Flamande, dont les Artiſtes ont
» peint des figures beaucoup trop
» larges & trop ramaſſées, ſentant
» le bas peuple, qu'ils ſe ſont
» propoſé pour modèle. Il ſeroit
» inutile de vouloir éviter ce re-
» proche, en diſant que, pour
» repréſenter les Compagnons de
» Bacchus, on a peut-être choiſi
» exprès cette ſorte de modèle:
» les ſuivants de Bacchus dans les
» Monuments anciens, quoique
» pas toujours *Sveltes*, ne ſont
» jamais d'une auſſi mauvaiſe
» proportion que les nôtres. «

On a trouvé quelques autres Antiquités près de la Moſaïque d'Avenches. Ce ſont des Fragments de Freſques & de Vaſes, & divers uſtenciles de luxe ou de ménage. Tout cela eſt peu de choſe en comparaiſon de la Moſaïque que ſa grandeur, ſon deſſein & pluſieurs de ſes parties

bien conſervées placent au nombre des plus belles découvertes.

Le Village de Culm, dans le Canton de Berne, a auſſi eu l'honneur de fournir ſes Antiquités que M. Schmidt fait bien connoître, & qu'il accompagne à ſon ordinaire d'explications ſavantes, curieuſes, inſtructives. Nous n'inſiſterons pas ſur ces particularités qui demandent le coup-d'œil des Amateurs.

ARTICLE CXXVII.

QUATRIÉME LETTRE sur la renaissance de l'Architecture Grecque, & en particulier sur la Basilique de S. Pierre de Rome.

MM. RR. PP.

APrès la mort de Michel-Ange, Ligorius eut en chef la direction de la Basilique de S. Pierre, & on lui associa Jacques Barozzio, connu sous le nom de Vignole. Pie IV. défendit très-sévèrement aux nouveaux Architectes de s'écarter en rien du plan arrêté. Vasari, plein de zèle pour la gloire de son illustre ami, & connoissant la présomption de Ligorius, agit fortement auprès de Pie V. successeur de

Pie IV. pour qu'il ne fût fait aucun changement dans le modèle laissé par Buonarrotti : ses représentations furent efficaces. Le Pontife s'étant apperçu que Ligorius, malgré les défenses portées, substituoit ses idées à celles de son prédécesseur, ôta à ce téméraire Artiste la conduite d'un Edifice où il auroit pu faire beaucoup de mal, mais où il ne fit absolument rien.

Vignole, resté seul, ne travailla jusqu'à sa mort arrivée en 1573, qu'à revêtir de pierre de Tivoli, autrement de Travertine, l'extérieur du Temple sur les Desseins de Michel-Ange. La construction languit sous le Pontificat de Pie V. qui dépensa de grandes sommes pour arrêter les entreprises des Turcs. Gregoire XIII. commença à orner l'intérieur de la Basilique ; & voici en quel état elle étoit lorsque Sixte V.

monta ſur la Chaire de S. Pierre. Tout le corps du Temple, tel que l'avoit conçu Michel-Ange, étoit achevé tant dans l'intérieur que dans l'extérieur. Le Tambour de la Coupole étoit élevé, & attendoit, depuis près de 24 ans, la Voûte qu'il devoit porter : ce terrible morceau avoit effrayé tous les prédéceſſeurs de Sixte, mais ce Pape ne s'effrayoit pas aiſément, & un de ſes premiers projets fut de faire achever la formidable Coupole. Il nomma, pour Architectes, Jacques de la Porte, digne Elève de Vignole, & Dominique Fontana, dont il avoit déja employé les talents pour le tranſport & l'érection de l'Obéliſque du Vatican.

Ces deux Artiſtes, avant de mettre la main à un ouvrage, dont il étoit ſi important de bien fixer d'avance toutes les dimenſions & de prévoir toutes les

difficultés, en tracerent le Dessein complet avec toutes ses proportions dans la vaste Basilique de S. Paul; & ils y joignirent celui des armures ou formes de charpente, sur lesquelles on devoit cintrer les Voûtes. Avec l'agrément du Pontife, ils s'éloignerent un peu, dans la courbe de ces Voûtes, du modèle de Buonarrotti: ils la firent plus elliptique, afin de donner encore plus de graces à la Coupole: ce qui les obligea aussi à faire quelques changements dans le Lanternon destiné à la couronner.

On commença donc cette mémorable Voûte le 15. Juillet 1588. Six cents Ouvriers animés par Sixte, y travailloient jour & nuit, & l'ouvrage alla si vîte, que la dernière pierre, benie par le Pontife après une Messe solemnelle, y fût placée le 14. Mai 1590, au bruit de l'Artillerie du Château

S. Ange. L'opinion commune de la plûpart des Architectes de ce temps étoit qu'une si énorme masse demandoit au moins dix ans de travail, & elle n'en couta que vingt-deux mois. Je doute que Michel-Ange, malgré l'empressement de Sixte V, eût conduit sa Coupole avec tant de précipitation. Ce grand Homme ne savoit point plier, quand il y alloit de sa gloire & de la perfection de ses ouvrages. La preuve qu'en pareil cas l'obstination devient presque une vertu dans un Artiste, c'est que la plûpart des Mathématiciens & des Architectes, qui, en 1743, examinerent les dommages considérables arrivés dans la Coupole de S. Pierre, les attribuerent en grande partie à la précipitation avec laquelle ce Monument avoit été construit.

Sixte V. n'eut cependant pas

la satisfaction de le voir entièrement achevé, parce qu'il mourut au mois d'Août de la même année 1590. Mais au mois de Novembre suivant, l'Edifice avoit reçu son couronnement; & ainsi en moins de vingt-neuf mois fut terminée la plus vaste & la plus belle Coupole qu'il y ait dans l'Univers: Monument digne d'être étudié par tous les Architectes, qui y trouveront tout ce que l'on peut rassembler de savant, d'ingénieux, de noble, de commode dans la production la plus difficile de leur Art; quoique, dans l'exécution, on y ait fait des fautes, qui ont altéré les principes & dérangé les combinaisons de l'Inventeur.

Presque tous les Auteurs qui ont parlé de la Coupole de S. Pierre, varient sur sa hauteur & sur ses principales dimensions. Dans le peu que je vais en dire, je m'at-

tache au Cavalier Fontana. Selon lui, le diamètre du Tambour eſt de 126 pieds, 8 pouces. La hauteur, depuis le grand Entablement qui couronne les Arcades, juſqu'à l'ouverture de la Lanterne, de 143 pieds, 8 pouces. La hauteur depuis le ſol du Temple, juſqu'à l'extrémité de la Croix, de 395 pieds. Le diamètre du Globe, de 8 pieds; la hauteur de la Croix, de 9 pieds. Il entra dans l'armure, ſur laquelle fut cintrée la Coupole intérieure, 1100 Poutres, dont 100 avoient 5 pieds de diamètre. Il fut employé 500 mille livres peſant de cordages, pour élever les matériaux; 30 milliers peſant de fer, pour lier les deux Coupoles l'une à l'autre, & ſerrer l'intérieur par deux cercles; un million de livres peſant de plomb pour le revêtement extérieur, & les frais

pour les ſeules Voûtes allerent à 200 mille écus d'or.

La Baſilique de S. Pierre étoit, à-peu-près, au point où Michel-Ange en avoit fixé la conſtruction complette : il n'y manquoit que le Portique, pour que l'Edifice fût à l'abri de toute innovation, & ne pût déſormais éprouver ni retranchement, ni accroiſſement qui en changeât la forme. Paul V. monta ſur la Chaire de S. Pierre en 1605. Ce Pontife, un de ceux qui ont le plus contribué à l'embelliſſement de la nouvelle Rome, voulut avoir la gloire de mettre la dernière main à un Monument qui devoit ſurpaſſer tout ce qu'il y avoit de beau dans le Monde en ce genre. Il demanda donc le Deſſein d'un Portique à neuf des plus célèbres Artiſtes de Rome, de Naples & de Florence; & cela même annonce un changement dans l'Ordonnance de

Buonarrotti, puiſque, ſi l'on avoit voulu s'y tenir, il ne s'agiſſoit que d'exécuter le Portique tel qu'il l'avoit deſſiné, & tout étoit fini. Mais il faut convenir qu'afin de faire un Edifice vaſte & libre de toute part, Michel-Ange paroiſſoit avoir oublié certaines pièces d'un uſage habituel dans les Temples du Chriſtianiſme, & dont on ne pouvoit abſolument ſe paſſer dans celui-ci. Il n'avoit déſigné, dans l'intérieur, aucun endroit pour le Chœur des Chanoines, pour la Sacriſtie, &c. il ne penſa pas non plus à en ménager dans l'extérieur, puiſqu'il vouloit que ſa Baſilique fût iſolée, & que de tout côté ſes contours fuſſent réguliers. Il devenoit donc néceſſaire d'étendre ſon plan, & cette extenſion ne pouvoit avoir lieu que du côté de l'Orient, où rien n'empêchoit de l'exécuter. De tous les Deſ-

ſeins propoſés pour ces nouveaux ouvrages, celui de Charles Maderne parut le meilleur ; & on l'agréa. Il conſiſtoit dans un prolongement de la branche Orientale de la Croix Grecque de Buonarrotti, avec trois Arcades qui donnoient entrée dans trois Chapelles de chaque côté, mais ſans allées ou bas-côtés intermédiaires, & l'on entroit dans cette Nef par le Portique de Michel-Ange. Les Voûtes & les Arcades de ce corps ajoûté n'avoient ni la hauteur, ni la largeur de celles du premier Temple, de ſorte qu'il n'en étoit, en quelque façon, que le Veſtibule.

La première pierre de la Nef de Maderne, fut poſée le 8. Mars 1607. Déja les murailles étoient hors de terre, lorſque de nouvelles vues firent ſuſpendre les travaux. Quelqu'un repreſenta que l'Edifice de Michel-Ange, quoi-

que très-vaste, ne l'étoit point encore assez, pour contenir la foule qu'attiroient à Rome certaines cérémonies extraordinaires, telles que celles de l'Année sainte, du Couronnement d'un Pape, d'une Canonisation &c. On ajoûtoit que, dans son enceinte, il ne renfermoit point tout le terrein consacré par l'ancienne Basilique, & où reposoient plusieurs Corps de Martyrs, de Papes, &c. Enfin que le Portique de Michel-Ange n'avoit & ne pouvoit avoir de Loges d'où les Pontifes pussent donner la Bénédiction au Peuple. Ces réflexions engagerent à faire dresser un nouveau plan. Maderne étendit celui que l'on avoit déja commencé. Il donna à ses Arcades les mêmes proportions que Buonarrotti avoit données aux siennes ; il poussa l'Ordonnance en Pilastres à la même hauteur : ce qui portoit la

Voûte de la Nef au niveau de celle qui exiſtoit déja. Dans ſon premier plan, il n'avoit point ménagé de Bas-Côtés, il en mit dans le ſecond, en reculant les Chapelles, qu'il fit auſſi plus grandes.

Fontana trouve trois défauts eſſentiels dans les proportions employées par Maderne, pour l'accroiſſement dont nous parlons. 1° Les Bas-Côtés auroient dû être aſſez éloignés de la grande Nef, pour enfiler les Arcades conſtruites par Michel-Ange, de ſorte que du bas du Temple l'œil pût percer ſans obſtacle juſqu'à l'extrémité de chaque Allée collatérale. C'eſt ce qu'il ne peut faire dans la diſtribution préſente, parce qu'il eſt arrêté par les Piliers de la Coupole, auxquels les Bas-Côtés ſe terminent déſagréablement. 2° Ces Bas-Côtés ſont beaucoup trop étroits, vu la largeur de la grande Nef. 3° L'eſ-

pace des mêmes Bas-Côtés qui ſépare chaque Chapelle de l'Arcade de la grande Nef à laquelle elle répond, étant beaucoup plus long que large, Maderne a été obligé d'élever ſes ſix petites Coupoles ſur un plan ovale ; forme d'une exécution difficile, & qui entraîne toujours certains contours forcés & des irrégularités ſenſibles, que l'Art du plus habile Architecte ne peut éviter. Un coup-d'œil ſur le plan général de la Baſilique vous dirigera dans l'application de la critique de Fontana. Le Portique de Buonarrotti exécuté auroit laiſſé voir les extrémités circulaires des branches de la grande Croiſée, ce qui auroit été d'un très-bel effet : mais on demanda à Maderne un Frontiſpice décoré de Campaniles, ce qui l'obligea de l'élargir tellement, qu'il maſque abſolument tous les contours du Tem-

ple. On travailla avec tant d'ardeur à ces grands ouvrages, qu'ils furent achevés en 1614, tels qu'on les voit aujourd'hui, à quelques ornements près.

Ainſi, après 108 ans d'un travail preſque continu, fut terminée la conſtruction de la Baſilique de S. Pierre, Edifice qui coûta des ſommes immenſes, & dont la ſeconde partie ne fut pas à beaucoup près auſſi habilement conduite par Maderne que l'avoit été la première par Michel-Ange. C'eſt ſur quoi je vais vous communiquer les obſervations des plus grands Maîtres de l'Art : on les lira d'autant plus volontiers qu'elles ſont ignorées, & que l'on entend quelquefois parler de certaines altérations arrivées dans cet auguſte Temple, ſans trop ſavoir en quoi elles conſiſtent & quelle en a été la cauſe.

Quand on forma le projet de

la reconſtruction de la Baſilique de S. Pierre, on ne fut pas libre dans le choix de l'emplacement. Toutes ſortes de raiſons obligeoient à ériger le nouveau Temple ſur le même terrein qu'occupoit l'ancien; & jamais il n'y en eut qui demandât de la part des Architectes plus d'habileté & d'attention. C'eſt un Vallon formé par deux côteaux du Mont Vatican, dont l'un regarde le Midi, & l'autre le Nord. Toutes les eaux qui ſortent de ces deux côteaux, viennent par-deſſous terre ſe rendre dans le Vallon, & ſur-tout dans la partie Méridionale qui eſt plus baſſe que l'autre. Outre cela, dans ce Vallon avoit exiſté autrefois le Cirque de Néron, & ce Monument étant ruiné au temps de Conſtantin, comme nous l'avons remarqué ailleurs, ſes fondements avoient ſervi à aſſeoir toute la partie

Méridionale de l'ancienne Basilique. Aussi avoit-elle toujours paru foible, & ce n'étoit qu'à force de réparations qu'on avoit réussi à la faire subsister jusqu'au Pontificat de Jules II. Bramante, en commençant la seconde, ne prit pas les précautions que sembloit lui prescrire un terrein mauvais par lui-même, & qui de plus s'étoit élevé de 15 pieds par les ruines du Cirque & d'autres anciens Edifices. Car, en creusant pour fonder le Portique, on trouva, à cette profondeur, l'ancienne voie triomphale. Il avoit fondé avec sa précipitation ordinaire les quatre Piliers de la Coupole ; & ces pièces essentielles étoient si mal conditionnées à tous égards, que tous les successeurs de Bramante commencerent toujours leurs opérations par assûrer de plus en plus la consistence des Piliers. Michel-Ange,

plus habile que tous ceux qui l'avoient précédé, fut encore plus attentif qu'eux. Pendant le temps qu'il fut chargé de la construction du Temple, il employa toutes les ressources de son Art & de son génie, pour donner à l'Edifice une solidité à l'épreuve des accidents les plus ordinaires.

Maderne étoit moins digne qu'un autre de succéder à Michel-Ange & d'ajoûter à son plan, puisque l'Architecture n'étoit point son Art, & que toute sa vie il n'avoit été connu que sur le pied d'un Ouvrier en stuc, accoûtumé à manier la chaux & le sable. Il se donna le titre d'Architecte sous Paul V. présenta un plan pour aggrandir la Basilique du Vatican, & soûtenu sans doute par quelque puissante protection, il fut préféré à tous ses concurrents, entre lesquels étoit le vieux

Dominique Fontana, l'Architecte de Sixte V.

Maderne n'apportant point à la construction de son Edifice les talents nécessaires, y fit des fautes de toute espèce; fautes qu'il auroit pu réparer, quand il s'en apperçut, mais qui aujourd'hui sont irréparables, parce qu'il aima mieux les pallier que d'y remédier efficacement. La première fut de ne pas examiner le terrein sur lequel il alloit bâtir. Il creusa des fondements de 15 pieds de profondeur; mais il s'arrêta trop-tôt, trompé par la solidité du fond qu'il rencontra: cette solidité n'étoit que factice; puisqu'elle venoit uniquement des restes de Voûtes & de fondements de l'ancien Cirque de Néron, lequel portoit lui-même sur un terrein mouvant.

A cette faute, Maderne en ajoûta une autre qui en rendit

les effets encore plus funeſtes. Quand le ſol auroit été des plus ſolides, la hauteur & la péſanteur de l'Edifice qu'on méditoit, exigeoient que les fondements fuſſent d'une grande largeur, conſtruits à la main de pierres vives & taillées au ciſeau ; qu'on établit dans tous les environs des maſſifs armés de contreforts en talut, qui appuyaſſent la partie des fondements ſur laquelle devoient porter perpendiculairement les murailles. On ne fit rien de tout cela : on ſe contenta de creuſer des foſſes, comme s'il s'étoit agi d'un Edifice ordinaire : on les remplit de chaux & de quartiers de pierres informes ; & l'on voit ce qui devoit arriver à une maçonnerie jettée au hazard & ſans ordre ſur un terrein plein d'eaux courantes, maçonnerie néceſſairement inégale vu le peu de liai-

ſon entre les différentes parties qui la compoſoient.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien de ce qui pouvoit conſtater l'inexpérience du nouvel Architecte, Maderne ſe trompa dans l'alignement de ſon Edifice. La ſurface du terrein où il travailloit, étoit couverte des débris de l'ancienne Baſilique, & des divers matériaux néceſſaires à une vaſte conſtruction. L'Architecte n'eut pas aſſez de lumières pour ſe conduire au milieu de ces embarras, & pour prolonger ſans déviation la ligne centrale du Temple de Michel-Ange ; il la fit fléchir du côté de l'Orient, enſorte que les fondements qu'il planta, faiſoient angle avec ceux de la partie déja conſtruite, d'où devoit réſulter, dans la ſuite, un coude ſemblable à ceux que nous voyons dans quelques Temples Gothiques.

Tandis qu'on travailla ſous

terre, Maderne ne s'apperçut point de ſon erreur, mais il la vit lorſque la maçonnerie fut au niveau du ſol ſupérieur : pour la réparer, le plus ſûr, quoique le plus diſpendieux, étoit de recommencer ces fondements, ou au moins d'ajoûter à leur largeur, afin de pouvoir redreſſer la ligne centrale, en redreſſant les deux lignes parallèles de l'enceinte. Maderne ne voulut point donner à connoître qu'il s'étoit groſſièrement trompé, & crut que, dans un Edifice auſſi vaſte que S. Pierre, la déviation ne ſeroit pas apperçue. Cependant, pour la rendre moins ſenſible, il redreſſa le plus qu'il put les murailles, & les ramena ſur la même ligne que les anciennes, mais ſans élargir les fondements ſur leſquels ces murailles courent en diagonale. Il arrive de-là qu'à l'extrémité qui touche en dehors

le Portique, les fondements n'ont qu'un pied quatre pouces de ſaillie ou de reſſaut hors de la perpendiculaire du mur qu'ils portent. C'eſt ce qu'on reconnut dans les viſites, qu'on fut dans la ſuite forcé de faire de cette partie de l'Edifice ; & par elle, on peut juger de l'irrégularité de celles dont je ne parle pas. Fontana aſſûre que, malgré les efforts de Maderne, les Architectes apperçoivent un coude dans la Nef de S. Pierre. Je me ſais bon gré de n'être pas aſſez habile pour découvrir ce défaut qui, après tout, doit paſſer pour nul, dès qu'il ne frappe point, que pour le ſaiſir il faut prendre en main le compas & la régle, que la beauté de l'Edifice & le plaiſir du Spectateur n'en ſont point altérés.

Maderne croyoit ſa réputation en ſûreté par les précautions qu'il

qu'il avoit prises ; lorsqu'un accident, auquel il devoit naturellement s'attendre, vint troubler sa joie. Presqu'au moment où il alloit terminer son ouvrage, l'extrémité Méridionale du Portique s'ouvrit tout-à-coup en plusieurs endroits, & menaça ruine : effet nécessaire de la foiblesse des fondements & de la mobilité du terrein. Car il est à remarquer que cet endroit étoit précisément le plus mauvais de tout le Vallon, & que là, comme dans un réservoir, se rendoient toutes les eaux des environs pour aller ensuite se décharger dans le Tibre. Afin de prévenir la chûte inévitable du Portique, Maderne fit creuser, mais à trop peu de distance des fondements, un seul puits qu'il remplit de chaux & de pierres. Cela n'ayant pas suffi, & le Portique conti-

nuant à s'ouvrir, on creusa d'autres puits qu'on remplit comme le premier. Le terrein prit alors un peu de solidité, & le Portique s'acheva. Mais la suite fit voir que ces précautions prises après coup n'avoient point détruit la cause du mal. C'est de quoi je vous entretiendrai la première fois que j'aurai l'honneur de vous écrire.

Je suis, &c.

9. Juillet 1760.

ARTICLE CXXVIII.

NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENTS sur l'origine & le Pentateuque des Samaritains. Par un Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Maur. (*In*-12. pages 259, ſans la Préface & la Table des Chapitres.) *A Paris, chez Nyon & Chaubert, Quai des Auguſtins; & Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.* M. DCC. LX.

LE Pentateuque eſt un des Monuments les plus reſpectables, puiſqu'il a un Dieu pour Auteur, & qu'il contient la première Révélation qui ſe ſoit faite aux hommes. Auſſi les Théologiens ont-ils été toujours jaloux de défendre l'intégrité & l'au-

thenticité des cinq Livres qui le composent : ils n'ont négligé aucune des preuves que pouvoient leur fournir la confrontation des autres parties de l'Ecriture, l'hiſtoire des Juifs, la dépoſition conſtante & avérée d'une tradition de pluſieurs ſiècles, l'impoſſibilité abſolue d'une ſuppoſition ou d'une altération eſſentielle. Ils ont, ſurtout dans ces derniers temps, produit avec complaiſance le Pentateuque Samaritain, comme une démonſtration également ſimple & lumineuſe qui fait tomber tous les ſyſtêmes imaginés pour diſtinguer l'Auteur du Pentateuque, du Légiſlateur des Juifs.

Cette démonſtration qu'on trouve chez tous les Controverſiſtes modernes qui ont eu à défendre les monuments de la Révélation, eſt traitée avec des ſoins particuliers dans les *Nouveaux Eclairciſſements*. Pour ne rien laiſſer

à desirer sur ce point, & pour donner à la preuve le degré de force & de développement dont elle est susceptible, l'Auteur a réuni tout ce qui concerne l'Histoire des Samaritains & de leur Pentateuque. Le Recueil, qui n'a en tout que douze Chapitres, est plein d'érudition : mais l'érudition y est si bien digérée, &, pour ainsi dire, si habilement fondue, qu'on ne voit ni digression déplacée, ni détail superflu. Une simple Notice ne répondroit point assez au mérite de l'Ouvrage. Essayons d'en donner une Analyse qui, sans sortir des bornes de l'Extrait, renferme ce qui nous a paru de plus intéressant dans ce Volume.

Après la prise de Samarie & la transmigration des dix Tribus, le Vainqueur jugea à propos de repeupler le pays. La nouvelle Colonie qu'il y envoya, étoit

tirée des différentes Provinces de ses Etats. L'Ecriture, à qui nous devons ce point d'Histoire, a soin de les spécifier. Les habitants venus de Cutha, comme les plus nombreux, furent fixés à Samarie. Ils retinrent d'abord le nom de *Cuthéens*. Dans la suite, ils s'appellerent Samaritains, & insensiblement la nouvelle dénomination prévalut au point de désigner la Colonie entière. On voit, par ce court exposé, que les Samaritains, à la réserve du petit nombre d'Israëlites qu'on n'avoit point transportés, étoient, dans leur origine, le rebut & la lie de plusieurs Nations Idolâtres; qu'ils n'avoient conséquemment aucune part aux promesses & à l'alliance de Dieu. Ils ont avoué cette origine, tant qu'ils n'ont pu la dissimuler, ou qu'il leur a été avantageux de ne point confondre leurs intérêts avec ceux des

Juifs. Ainſi, dans la prière qu'ils firent à Zorobabel, pour être aſſociés au privilège de rebâtir le Temple de Jérusalem ; dans la Lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès, Roi des Perſes, contre les Juifs renvoyés dans la terre promiſe ; dans la Requête qu'ils préſenterent, ſelon Joſephe, à Antiochus pour n'être point enveloppés dans la guerre qu'il avoit déclarée au Peuple de Dieu ; les Samaritains ſe donnoient ſimplement pour des Etrangers ſubſtitués aux anciens habitans. Mais, avec le temps, ils en ſont venus à ſe dire & même à ſe croire le ſang de Jacob. C'eſt ſur cette perſuaſion qu'ils ont ajuſté l'Hiſtoire fabuleuſe qu'on lit dans leur Chronique, & que les Samaritains modernes établis à *Naplouſe*, & qui ſe nomment *Sichimites*, parce que *Naplouſe* eſt l'ancienne *Sichem*, ſe qualifient dans la Let-

tre écrite à leurs prétendus frères d'Angleterre, *les seuls vrais Israëlites.* On peut voir Basnage cité par notre Auteur.

L'Evangile nous apprend qu'au temps de notre Seigneur Jesus-Christ il y avoit une antipathie décidée entre les Juifs & les Samaritains. Cette haine nationale s'étoit allumée quelques siècles auparavant. Le refus que fit Zorobabel d'accepter, pour la construction du Temple, les services des Samaritains, fut la première cause d'aliénation : on en vint bientôt à une rupture ouverte, à des hostilités déclarées. Dans la suite, Manassé, frère de Jaddus souverain Pontife, se retira auprès de Sannaballat, Gouverneur de Samarie, son beau-père. Cet esprit remuant & hardi qu'on avoit inquiété à Jérusalem sur son mariage avec une femme étrangère, profita de la disposition où

il trouva les Samaritains, & du crédit qu'il avoit sur l'esprit de Sannaballat, pour anéantir tout commerce de Religion avec ceux de Juda. Il fit ériger le fameux Temple de Garizim, dont il se fit donner la souveraine Sacrificature; & ce coup d'éclat, en consommant le schisme, éternisa la haine des deux Nations.

Les Samaritains, comme nous avons vu, ne connoissoient d'abord que le culte des Idoles; mais, long-temps avant Manassé, ils avoient embrassé la Loi de Moyse. L'Ecriture nous apprend l'origine & les circonstances de ce changement de Religion. Dévorés par des lions qui désoloient le pays, ils ne purent se délivrer de ce terrible fléau qu'en renonçant à leur idolatrie. Ils obtinrent d'Assharaddon un Prêtre Israëlite, qui fut chargé de les instruire dans la crainte du Sei-

gneur. C'eſt, au plus tard, de cette époque qu'il faut dater l'exiſtence du Pentateuque chez les Samaritains. Quelques Critiques ont prétendu qu'on devoit la réculer juſqu'au temps de la retraite de Manaſſé à Samarie; mais, comme l'obſerve très-judicieuſement notre Auteur, ces Critiques partent tous du faux ſyſtême qu'ils ſe ſont fait ſur l'Auteur du Pentateuque : ſyſtême où l'on tient qu'Eſdras a compoſé, ou du moins rédigé tout ce qui, dans le Pentateuque, n'eſt pas proprement la Loi de Moyſe. Or ce ſyſtême, indépendamment des autres raiſons, eſt contredit par le Pentateuque Samaritain. Car quels ſont les arguments de *Vandale*, d'*Hottinger*, de *Simon*, pour prouver que les Samaritains tiennent de Manaſſé leur premier Exemplaire du Pentateuque? Ils ſe retranchent ſur le défaut d'Exemplaires parmi les Iſraëlites

des dix Tribus, depuis le schisme de Jéroboam jusqu'à la captivité; ils allèguent l'idolatrie obstinée des Samaritains, malgré les instructions du Prêtre Israëlite; ils citent la conformité des deux Pentateuques, laquelle, selon eux, montre que l'un a été copié sur l'autre après les additions & les corrections d'Esdras; ils insistent sur ce que l'Ecriture ne fait aucune mention de Loi apportée par le Prêtre Israëlite aux Samaritains. Mais le culte de Dieu qui s'étoit toujours conservé dans une portion choisie d'Israëlites, & la succession constante des Prophètes au milieu des Tribus schismatiques prouvent qu'elles possédoient encore des Exemplaires de la Loi. L'idolatrie des Samaritains ne prouve rien : les Hébreux ne furent-ils pas idolâtres, malgré les miracles qu'ils avoient vus, & les instructions que Moyse leur avoit don-

nées ? La conformité des deux Pentateuques montre que les changements mis ſur le compte d'Eſdras ſont plus anciens. L'Ecriture ne dit pas expreſſément que la Loi fut enſeignée aux Samaritains par le Prêtre Iſraëlite ; mais elle dit que ce Prêtre leur *apprit la crainte du Seigneur :* expreſſion qui, dans le langage de l'Ecriture, *ſignifie tout le ſervice qu'on rend à Dieu, & par conſéquent l'obſervance de ſa Loi.* Sur des raiſons auſſi frivoles que le ſont celles qu'on vient de réfuter, peut-on donc tenir à un ſyſtême que les faits démentent, & qui a contre lui la tradition la plus reſpectable ?

Après avoir combattu l'opinion de ſes Adverſaires, notre ſavant Auteur établit le ſentiment reçu chez tous les vrais Critiques : ſentiment qui fait concourir l'exiſtence du Pentateuque

parmi les Samaritains avec la miſſion du Prêtre envoyé pour les inſtruire. Cette miſſion eſt la première preuve qu'on emploie ici d'après M. Baſnage, qui l'a très-bien développée dans ſon Hiſtoire des Juifs. On paſſe enſuite à *la* profeſſion qu'ont faite les Cuthéens, long-temps avant Manaſſé, de ſervir le même Dieu que les Juifs, & de lui offrir le même culte. On tire parti de l'animoſité réciproque des Juifs & des Samaritains depuis le retour de la captivité : animoſité qui ne permettoit point à ceux-ci de recevoir les Livres de la Loi de la main des premiers. Les caractères Hébreux que les Samaritains nous ont conſervés dans leur Pentateuque, tandis que le Pentateuque des Juifs eſt en caractères Chaldaïques, prouvent que les Samaritains ont été mis en poſſeſſion du Pentateuque, dans

le temps que les lettres Hébraïques étoient encore en usage, par conséquent avant le retour de la captivité : époque certaine de la substitution de l'Alphabet Chaldaïque. Nous passons sous silence les autres arguments, parce qu'on ne peut pas tout dire.

Un Manuscrit long-temps ignoré des Gens de Lettres ne peut voir le jour sans éprouver de leur part bien des contradictions. Tel a été le sort du Pentateuque Samaritain. On ne le connoissoit point en Europe avant que le P. Morin de l'Oratoire, plus heureux en cela que Scaliger, s'en fût procuré un Exemplaire. Charmé de la découverte, il l'annonça au Public avec cet enthousiasme qui caractérise si bien les Erudits, & qui, après tout, n'est point trop déplacé, quand il s'agit d'un objet de la plus grande importance. L'annonce ne prit pas

également parmi les Savants. On chicana les expreſſions du P. Morin : on ſoupçonna l'intégrité de ſon Manuſcrit : on prétendit même que ce Pentateuque qu'il ſoûtenoit conforme à l'Original, étoit un Ouvrage de rapport, fabriqué en partie ſur les Septante, & en partie ſur l'Hébreu Juif : on y trouva, ou du moins on voulut y trouver des altérations eſſentielles : on conclut enfin à ne lui donner aucune autorité. Les préjugés ont diſparu, les objections des *Hottinger*, des *Siméon de Muis*, des *Flavigni*, &c. ont été réduits à leur juſte valeur. Plus on s'eſt familiariſé avec le Pentateuque Samaritain, plus on lui a rendu juſtice ; & l'on convient aſſez unanimement aujourd'hui de ſon authenticité & de ſon intégrité. Il eſt vrai que, dans le Deuteronome ; au-lieu du nom d'*Hebal*, on a ſubſtitué le nom

de *Garizim*, cette montagne fameuse où fut construit le Temple schismatique des Samaritains ; mais cette falsification, quelle qu'en soit l'origine, ne prouve rien contre le reste de leur Pentateuque.

On sait que la Chronologie Samaritaine tient, en quelque sorte, le milieu entre la Chronologie de l'Hébreu & la Chronologie des Septante. Elle resserre encore plus que la première les temps avant le Déluge, elle augmente avec la seconde la période depuis le Déluge jusqu'à la 70^e^ année de Tharé, père d'Abraham. Comme elle n'a été connue que très-tard, les Chronologistes avoient pris parti pour le calcul réduit de l'Hébreu, ou pour le calcul étendu des Septante ; & si l'on excepte le P. Houbigant, qui s'est déclaré pour la partie du calcul Samaritain, qui regarde les

Patriarches d'avant le Déluge, & le Traducteur de l'Essai sur les Hiéroglyphes de Warburton, ainsi que les savants Auteurs Anglois de l'Histoire Universelle, qui admettent l'autre partie du calcul; cette Chronologie Samaritaine n'a point encore été mise en œuvre. Cependant, si nous en croyons l'Auteur que nous abrégeons, elle mérite la préférence: il entreprend même de le prouver, il entre pour cela dans le détail des défauts qu'on peut reprocher aux deux autres Chronologies, & dont celle des Samaritains est exempte. Comme ce détail est assez connu, on nous dispensera d'y entrer. Observons seulement que les trois Chronologies sont respectables; que ce qu'on appelle contradiction, n'est souvent qu'un mystère, c'est-à-dire une chose dont nous ne savons pas la raison; qu'on a tenté

plus d'une fois de concilier l'Hébreu avec les Septante sur la Chronologie, & que la conciliation n'a jamais été démontrée impossible.

Il sera donc toujours très-permis de s'attacher à la Chronologie Samaritaine, sur-tout pour les temps qui ont suivi le Déluge. Elle donne plus de terrein pour placer les origines des anciens Empires ; & cette commodité, qui lui est commune avec la Chronologie des Septante, n'est point à mépriser dans un siècle où l'on cherche à mettre en contradiction l'Ecriture avec l'Antiquité reconnue des Chaldéens, des Egyptiens, & sur-tout des Chinois. La multiplication du genre humain dans le second âge du monde est plus aisée à concevoir dans le calcul Samaritain que dans le Juif. Il est vrai qu'on a objecté que le nombre des

générations étant le même dans les deux calculs, & les hommes se multipliant seulement à raison du nombre des générations, les mêmes inconvénients se trouvent de part & d'autre pour expliquer la propagation des hommes après le Déluge. Mais cette objection qui paroît d'abord spécieuse, est très-bien résolue par notre Auteur. Elle suppose, en effet, que le nombre des générations a été précisément le même pour les trois familles issues de Noé. Or voilà une supposition tout-à-fait gratuite, lorsqu'on adopte le calcul Samaritain. Suivant ce calcul, les six premiers descendants de Sem n'ayant point commencé à engendrer avant l'âge de 130 ans, ne peut-on pas admettre que ceux de Cham & de Japhet eurent des enfants dès l'âge de 60 ans ou même plutôt, & par-là doubler ou même tripler les gé-

nérations de ces deux Patriarches. La même hypothèse ne peut avoir lieu dans le calcul Juif, vu l'intervalle étroit qu'il met entre chaque génération de Sem, puisqu'il ne donne qu'environ 30 ou 35 ans aux six premiers descendants de ce Patriarche, lorsqu'ils commencent à devenir pères. D'où il s'ensuit que l'avantage sur ce point-ci reste au calcul Samaritain. » Ce calcul soûtenu dans » toutes ses parties, exempt des » contradictions (*difficultés*) qu'on » remarque dans les deux autres » calculs, uniforme dans tous les » Exemplaires, facile à concilier » avec l'Histoire tant profane que » sacrée, impénétrable à tous les » traits de la Critique, apporté » en preuve par ceux-même qui » l'ont rejetté ; « l'Auteur a cru *pouvoir le donner pour l'Ouvrage pur & sans tache de Moyse*. Nous laissons aux Savants le soin d'ap-

précier cette assertion, qui paroîtra peut-être à quelques-uns exalter un peu trop aux dépens des deux autres, la Chronologie Samaritaine. Cependant il ne faut ici ni précipitation, ni préjugés; & sur-tout il est nécessaire de suivre toutes les preuves de l'Auteur.

Le Texte Samaritain a ses défauts, *sans préjudice de son authenticité. Cet aveu conduit son défenseur à établir des maximes; suivant lesquelles on puisse juger en quelles occasions la leçon du Samaritain peut être préférée, & en quelles autres elle doit être rejettée. La première régle est que, *lorsqu'un passage du Pentateuque, cité dans le nouveau Testament, souffre différentes leçons dans le Juif & le Samaritain, on doit préférer celle que le nouveau Testament autorise*.... Suivant la seconde,

entre deux leçons différentes du Juif & du Samaritain, dont l'une est embarrassée, confuse & difficile à expliquer; l'autre claire, simple, à la portée de tout le monde, c'est à la dernière qu'il faut s'arrêter..... Troisième régle, *où la leçon du Samaritain s'accorde mieux avec les régles de la Grammaire que celle du Juif, on doit la préférer.....* des *mots sont-ils transposés dans l'un des deux Textes, & remis à leur place dans l'autre? le dernier donne la véritable leçon:* c'est la Quatrième régle..... Le Pentateuque Samaritain présente des Additions de deux sortes; les unes ajoûtent réellement au Texte Juif, les autres ne sont que de simples répétitions. *Les Additions du premier genre doivent être conservées, si leur absence laisse un vuide & une interruption dans le Texte. Les Additions du second genre ne doivent*

point être retranchées, à moins qu'elles ne ſoient déplacées, & ne rompent le fil du diſcours. Les deux parties de cette cinquième régle portent ſûr le principe, *que toute leçon ancienne qui contribue à l'intégrité & à la perfection du Texte ſacré, doit être cenſée appartenir à l'Original.* L'Auteur qui, indépendamment des raiſons, ſait auſſi faire valoir les autorités, rapporte ici le ſentiment de quelques Modernes, & ſur-tout du R. P. Houbigant, qui, dans ſes Prolégomènes, a pris hautement la défenſe des additions & des répétions du Texte Samaritain..... Enfin, ſixième & dernière régle, *dans le cas où le Samaritain s'accorde avec les Septante, ſa leçon peut paſſer pour la meilleure : elle eſt la moins bonne, ſi les Septante appuyent la leçon Juive contre la Samaritaine.....* On ne

peut nier que ces régles ne ſoient dictées par une Critique ſaine & éclairée. Peut-être en eſt-il quelqu'une qui ſouffriroit des difficultés, ſoit en elle-même, ſoit dans l'application ; mais la diſcuſſion nous meneroit trop loin, & il nous reſte encore d'autres objets à parcourir.

Il eſt étonnant que des Critiques de Profeſſion aient pu confondre le Texte Samaritain avec de ſimples Verſions du Pentateuque. C'eſt cependant le défaut qu'Iſaac Voſſius reproche à Hornius. Les Auteurs de la *Synopſe des Critiques* ont auſſi commis la même faute, puiſqu'après avoir diſtingué la Verſion Samaritaine du Texte Samaritain, ils ne laiſſent pas d'appeller ce Texte une Verſion. Diſons du moins que c'eſt là une inexactitude dans l'expreſſion qui méritoit d'être relevée par notre Auteur.

Après

Après cette obſervation, il paſſe aux Verſions proprement dites, qui ſont au nombre de trois; la Verſion Chaldæo-Samaritaine, la Verſion Arabe, & l'ancienne Verſion Grecque des Samaritains. La première, ou la Chaldæo-Samaritaine, eſt un compoſé de Chaldéen & d'Hébreu : il s'y trouve cependant des mots & des expreſſions qui ne ſont ni de l'une ni de l'autre Langue. Pierre Duval, dans une de ſes Lettres au P. Morin, ſoupçonne que ces expreſſions ſont tirées de l'Arabe. Notre Auteur conjecture qu'il y en a auſſi d'empruntées des Philiſtins, de ceux d'Azot, de Tyr & de Sidon, & des autres Peuples voiſins de Samarie, dont les Idiomes particuliers ont pu influer en partie dans la Langue Samaritaine. Quoi qu'il en ſoit de la conjecture, la Verſion paſſe pour très-fidèle & très-littérale; & dans

nos Polyglottes où elle eſt imprimée avec le Texte Samaritain, la même Traduction Latine ſert pour les deux. Il y a cependant des altérations, des additions, des omiſſions qui n'ont point échappé aux Critiques. Notre Auteur en parle auſſi-bien que des Variantes que fourniſſent les différents Exemplaires : Variantes néanmoins qui ne regardent que les mots, & qui laiſſent ſubſiſter le même ſens.

L'Arabe étant devenu la Langue vulgaire des Samaritains, ils ont traduit le Pentateuque en Arabe. On ne s'accorde point ſur l'origine de cette Verſion. Quelques-uns la font poſtérieure à la Verſion Arabe du Juif Saadias, Verſion compoſée vers le dixième ſiècle ; mais ce ſentiment n'eſt point ſuffiſamment appuyé, ſi nous en croyons notre Auteur. Suivant lui, aucun monument ancien ou moderne n'atteſte que

les Samaritains aient fait long-temps usage de la Version de Saadias ; cependant c'est sur la supposition de ce fait que porte l'hypothèse dont il s'agit. Il est toujours certain, quelle que soit la date de la Version Arabe des Samaritains, que son exactitude & sa fidélité ont mérité les éloges de Walton ; éloges qui n'ont jamais été démentis. Quoique composée en Arabe, elle est écrite en anciens caractères Samaritains.

Les Critiques se sont partagés sur l'existence de la Version Grecque des Samaritains. Vossius & Hodi l'ont niée hardiment : le P. Morin, Huet, Simon, & plusieurs autres se sont déclarés pour l'affirmative. La question a paru si problématique à Walton, qu'il n'a rien osé décider. On paroît pencher ici pour ceux qui ont soûtenu que la Version étoit réelle,

on produit leurs raiſons qui ne ſont point à mépriſer. Les citations qu'ont fait les ſaints Pères des leçons du Texte Samaritain où il diffère de l'Hébreu-Juif, leçons qui ne peuvent pour la plûpart (c'eſt l'obſervation de Dom Montfaucon) avoir été priſes que d'une Verſion Grecque; le beſoin que les Samaritains établis dans les Provinces où le Grec étoit en uſage, ont eu d'une Verſion en Langue Vulgaire; le paſſage de leur Chronique où ils parlent d'une Verſion ancienne à leur uſage, que Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, préféra, comme ils le prétendent, à la Verſion des Septante; tels ſont les moyens qu'alléguent les défenſeurs de la réalité de cette Verſion Grecque: mais qu'elle ait exiſté ou non, il eſt certain qu'elle n'exiſte plus en entier, & que ce qu'on en produit aujourd'hui, ſe

réduit à un petit nombre de Fragmens, sur lesquels il est assez difficile de juger la Version entière.

Observons, en finissant, que l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, n'est point *une production de nouvelle date* : il y a près de quarante-cinq ans qu'il est sorti de la plume de son Auteur. On doit lui savoir gré de n'avoir point perdu de vue cette utile production. C'eût été dommage qu'elle fût demeurée au nombre des Ouvrages abandonnés ou des simples projets qui périssent tous les jours dans les Cabinets des Savants.

ARTICLE CXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

DE NANCY.

ON a imprimé, dans cette Ville, un Discours prononcé par M. l'Abbé Guyot au jour de sa réception à l'Académie. Cet Homme de Lettres, Prédicateur ordinaire de S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine, a lié les sentiments de sa reconnoissance avec une sorte de Dissertation *sur le Génie.* Nous ne dirons pas que cette Pièce est exemte de défauts. Le style de l'Auteur manque quelquefois de

clarté & de correction ; ses idées ne sont pas toujours suivies, analysées, dirigées à l'objet qu'il se propose : mais son Discours présente des beautés réelles, des traits d'érudition, de la finesse, des expressions fortes, des nuances de génie, &c. Voici en peu de mots le plan de cette Nouveauté Académique.

M. l'Abbé Guyot dit qu'il y a *des hommes de génie qui ont besoin d'être encouragés*, d'autres *qui ont besoin d'être réglés*, & qu'enfin *tout homme de génie a besoin d'une situation particulière pour se développer.* Ce dernier Article est exprimé d'une façon obscure, quoique prouvé clairement dans l'Ouvrage : car on montre fort bien que, pour le développement du génie, il faut l'heureuse influence du climat, les avantages du Gouvernement, le concours ou l'absence

des grands hommes ; les secours de l'éducation, &c.

Dans la première Partie, l'Auteur parle des *encouragements* dont a besoin le génie, & il donne ce mot d'instruction sur la Critique. » Elle ne peut être détour-» née du bien général par l'hu-» meur ou la passion, sans de-» venir mortelle au Génie. Elle » doit l'exciter & non le fatiguer, » l'éclairer & non l'offusquer, » le mesurer & non pas l'abattre. » On traite différemment des ir-» régularités & des désordres, de » simples écarts & des égare-» ments, des hardiesses & des » délires. C'est le cas d'appliquer » cette maxime d'Horace, que » quelques taches n'éclipsent point » un Soleil. Mais, s'il est permis » de pardonner beaucoup à l'essor » du Génie, si l'on peut lui passer » des productions défectueuses, » cette indulgence ne s'étend

» point aux monſtres qu'il peut
» enfanter, &c. «

Dans la ſeconde Partie, où il s'agit des régles dont a beſoin le Génie, M. l'Abbé Guyot peint en grand les écarts vrais ou prétendus de Mallebranche. « Un
» homme s'annonce, au dernier
» ſiècle, par ſon amour pour la
» *vérité*. Sous le titre modeſte de
» *Recherche*, on découvre un
» génie capable de faire une
» révolution parmi nos Philoſo-
» phes. Il charme ſes Lecteurs
» par les traits d'une imagination
» brillante ; il les attache par une
» chaîne *ſoûtenue* ; il parle à l'eſ-
» prit par un tiſſu de raiſonne-
» mens clairs & méthodiques ;
» il intéreſſe le ſentiment par ſa
» candeur & ſa bonne foi. On
» le voit créer ſes hypothèſes,
» les aſſembler, les ordonner en-
» tre elles. Elles prennent dans
» ſes mains un corps, un air de

» consistence : le Philosophe s'y
» méprend lui-même. Tout ce
» système se réalise dans l'ima-
» gination qui l'a formé : il n'a
» garde de s'en défier, lui qui
» interdit à ses Disciples tout
» essor & même tout exercice
» d'imagination. Et par cette il-
» lusion, des paradoxes obtien-
» nent, dans son esprit, le même
» hommage qu'il rend aux véri-
» tés du premier ordre. En le
» suivant, on a peine à se dé-
» fendre de partager sa convic-
» tion. Cependant il n'a fait que
» peu de Prosélytes, soit que la
» réflexion ait révoqué sur le
» champ le suffrage de l'enthou-
» siasme, soit parce que les pas-
» sions n'avoient rien à gagner
» à son système. « Cette dernière
raison est la bonne & la vraie.
Le système de Mallebranche sup-
pose ou exige trop de vertus pour
plaire à la multitude des Philo-

ſophes. Des gens bien perſuadés qu'ils voient tout en Dieu, qu'ils ſont toujours intimement unis à Dieu, ſe reſpecteroient trop pour rechercher les bagatelles du monde. En un mot, un ſyſtême de Philoſophie n'eſt jamais bien étendu, quand il faut être homme de bien, & même dévot, pour l'adopter pleinement.

Dans la troiſième Partie, on détaille tout ce que nous avons dit plus haut, Climat, Gouvernement; Concours ou abſence des grands hommes, &c. Il eſt des Génies qui veulent être placés à côté de leurs ſemblables, comme Cicéron & Céſar, Condé & Turenne; d'autres ne brillent que quand ils ſont ſeuls dans leur ſphère. *Trente ans plus tard*, Richelieu eût trouvé Louis XIV. qui *dictoit en Maître*, & le Cardinal *n'eût preſque rien fait* en ſecond. » Mahomet anéantit les

» Sciences autant par goût que
» par politique. Ses mesures étoient
» ruinées, si, dans sa marche, ce
» Génie eût rencontré quelque
» rival porté à l'amour des Arts.
» Devenu tout-à-coup Guerrier,
» sans avoir manié les armes;
» Prophète sans Révélation; Doc-
» teur sans Lettres, Mahomet eût
» échoué, si la Providence eût
» placé dans son siècle un Tu-
» renne pour commander les
» Arabes, un Bâcon pour les
» éclairer. «

A la réception de M. l'Abbé Guyot, le Directur de l'Académie (M. le Comte de Tressan) fit aussi un Discours dont nous ne détachons qu'un trait qui commence l'éloge du Roi de Pologne. » Stanislas s'éleva par
» ses vertus au milieu d'un Peu-
» ple libre: son nom auguste étoit
» cher à sa Patrie; les graces &
» la majesté brilloient sur son

» front avec la fleur de la jeu-
» nesse ; l'éloquence & la vive
» persuasion étoient sur ses lè-
» vres ; la connoissance & l'amour
» des Loix étoient dans son cœur ;
» l'audace des Héros éclatoit
» dans ses regards. Charles le
» choisit pour ami ; la Pologne
» l'élut pour Maître, & la Pro-
» vidence toujours impénétrable,
» mais toujours sage dans ses dé-
» crets, le trouva dès-lors assez
» grand pour l'éprouver « &c.
Tout le monde voudroit savoir tourner un éloge dans ce goût-là ; mais il n'appartient qu'à un grand Prince, qui est en même temps un grand Homme, de le mériter.

FRANCE.

DE PARIS.

Il est difficile de faire connoître une Nouveauté qui paroît sous le titre de *Giphantie*. (Deux *Novembre*, 1760.

Parties en deux Brochures *in-8°.*) D'abord ce mot est une énigme : il signifie apparemment *Spectacle de la Terre*, ou quelque chose d'approchant. L'Ouvrage est en effet une espèce de *Spectateur*. On imagine un homme qui voyageant en Guinée arrive, par des routes inconnues, à l'Isle *Giphantie*. Là un Sage traite avec le Voyageur de quantité d'objets philosophiques, la plûpart proposés en façon d'énigmes ou de symboles qui servent à caractériser Babylone & les Babyloniens, c'est-à-dire Paris & ses Habitants.

Dans les détails il se présente des morceaux qui font honneur à la vertu, à la Religion, à l'esprit & au style de l'Auteur ; mais l'ensemble est si chargé de fictions, si embarrassé d'incidents, si mêlé de catastrophes, si peu analogue aux pensées tranquilles d'un Lec-

teur philoſophe, qu'on perd preſque tout le fruit & tout le plaiſir du voyage de *Giphantie*. C'eſt une choſe étonnante que l'aſſemblage des Parties qui compoſent ce Livre. Il falloit être comme hors de ſoi-même pour imaginer un plan ſi extraordinaire, & ſe poſſéder parfaitement pour y répandre les beautés qu'on y admire. Il y a, par exemple, ſur la fin de la première Partie un excellent Abrégé de l'Hiſtoire du genre humain ; il y a dans la ſeconde (au Chap. des *Prédictions*) un Tableau auſſi vrai qu'agréable de l'état des Sciences parmi nous. En un mot, il y a beaucoup de belles choſes à *Giphantie* ; mais nous voudrions qu'elles fuſſent préſentées avec plus de naturel & de ſimplicité. *Cette ſingulière Production ſe trouve à Paris chez Durand, rue du Foin.*

Novembre, 1760.

Le Sieur le Maire, Graveur, continue de distribuer les *Traits de l'Histoire Universelle sacrée & profane d'après les plus grands Peintres & les meilleurs Ecrivains.* Ouvrage destiné principalement à l'éducation de la jeunesse. Nous avons vu les deux premiers Tomes de l'Histoire sacrée. (*In*-8°. chaque page présentant le trait historique en Gravure, & le Texte de l'Ecriture en Latin & en François.) L'Auteur s'étoit d'abord contenté de rendre les sujets au premier trait; mais on lui a fait observer que des Estampes ombrées prononcent toujours mieux l'action, & frappent plus les yeux de la jeunesse. Il a donc commencé dès l'Exode à jetter des ombres dans ses Estampes; & l'on ne peut disconvenir que l'Ouvrage ne soit plus analogue, de cette manière, à la fin que se propose le

Sieur le Maire. Il compte donner, sur le même plan, l'Histoire poëtique*, l'Histoire ancienne, l'Histoire de l'Eglise, & l'Histoire moderne. Chaque mois on distribue 20 Estampes de l'Histoire sacrée : ce qui forme une suite de 240 Estampes par an, moyennant 18 livres pour les Souscripteurs, & 24 livres pour les autres Acquéreurs. *On souscrit chez l'Auteur, rue S. Jean de Beauvais ; Desaint & Saillant, même rue ; les Frères Etienne, rue S. Jacques ; Lambert, rue de la Comédie ; Joullain, Marchand d'Estampes, Quai de la Megisserie.*

On voit en Gravure une sorte de curiosité Géographique ; une Mappemonde, ou deux Hémisphères chacun de 18 pouces de diamètre, & présentant aux yeux toutes les principales parties des

Mers & des Terres ; le tout exécuté très-proprement. L'idée primitive de cette jolie chose a été de contribuer aux études de Mademoiselle Lyttelton, jeune personne, d'une des premières Maisons d'Angleterre, & déja très-avancée dans la Géographie & dans l'Histoire. La Planche de cette Nouveauté est en la possession de M. de P. rue Taranne, qui a dirigé la Gravure.

Le Sieur Bomare de Valmont, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, Membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, ouvrira le Vendredi 21. de ce mois son sixième Cours public d'Histoire Naturelle en son Cabinet, rue de la Verrerie, à la Rose blanche, près de la rue du Coq. On sait quel a été jusqu'ici le succès de ce

Cours, où l'on expoſe tout ce qui concerne les trois Regnes, Minéraux, Végétaux, Animaux, & quantité d'autres objets, même relatifs aux Arts, aux beſoins & à l'agrément de la vie. Ce Cours devient d'autant plus intéreſſant, que le Sieur Bomare acquiert chaque année par ſes voyages dans le pays étranger, des richeſſes qui ornent ſon Cabinet, perfectionnent ſes leçons, ſatiſfont le coup-d'œil des Connoiſſeurs, donnent lieu aux Amateurs de former auſſi des ſuites d'Hiſtoire Naturelle. On avertit, dans le *Proſpectus*, que le Sieur Bomare fait des collections aſſorties dans chacun des trois Regnes.

L'ouverture ſe fera au jour indiqué ci-deſſus à 3 heures & demie de relevée : & le Démonſtrateur y prononcera un diſcours ſur le Spectacle de la Nature & ſur l'importance de ces Cours.

Novembre, 1760.

Avertissement pour un Cours annuel & gratuit de l'Histoire Universelle.

» *M. Philippe de Prétot*, Censeur Royal, est en possession depuis une grande suite d'années d'offrir au Public les moyens d'étudier l'Histoire, d'en tracer la méthode, & la marche des lectures. Les séances se tiennent dans son Cabinet; & pour y être admis, il n'est absolument question que de se faire connoître du Professeur. L'affluence des Auditeurs a prouvé jusqu'ici que le zèle désintéressé de M. *Philippe* leur étoit agréable, & leur constante assiduité a démontré que ses Conférences leur avoient été très-utiles.

» Les trois dernières années ont été consacrées non-seulement à l'Analyse Chronologique de l'Histoire Universelle sacrée & profane, ancienne & moderne,

» accompagnée des éléments de
» la Géographie ; mais on a eu en-
» core, entr'autres, les développe-
» mens entiers & parallèles des
» Hiſtoires de France, d'Angle-
» terre & d'Eſpagne, avec les Ob-
» ſervations relatives au local to-
» pographique de ces trois Monar-
» chies.

» Le Cours nouveau que M. *Phi-*
» *lippe* va commencer, aura poûr
» objet toutes ces matières, & ſera
» achevé dans une ſeule année.
» Ce ſera donc la méthode d'étu-
» dier l'Hiſtoire, l'Indication &
» la Notice des Ouvrages qu'il faut
» lire, enfin la connoiſſance abré-
» gée de l'origine, du progrès, de
» la grandeur & de la décadence
» de toutes les Nations qui ont fait
» quelque figure ſur le théâtre du
» monde. L'ordre le plus ſimple
» de ces Conférences ſera de ſuivre
» la filiation des Peuples, & de les
» préſenter ſucceſſivement à me-

» ſure qu'ils rempliſſent la terre.

» Pour l'Hiſtoire ancienne, l'examen raiſonné des quatre grandes » Monarchies ſera la baſe des » Conférences ; & , après l'inondation des Barbares qui ont démembré l'Empire Romain , il » ſera tout naturel d'expoſer comment ſe ſont formées les Monarchies qui ſont la matière de l'Hiſtoire moderne. Ce plan général » n'exclut point l'Hiſtoire des Puiſſances Aſiatiques telles qu'elles » ſubſiſtent actuellement ; & l'on » doit s'attendre à quelques détails » ſur les Arabes, les Sarraſins, & les » Turcs ſur-tout qui ont été les deſtructeurs de l'Empire d'Orient » vers le milieu du XV^e^ ſiècle.

» Les Colonies de l'Amérique » & les Etabliſſements qu'y ont » faits les Puiſſances de l'Europe , » nous intéreſſent aſſez pour y faire » quelque attention ; & ce ſera la » concluſion de ce Cours annuel » dans les dernières ſéances, »

» Le 16. de ce mois de No-
» vembre eſt le jour fixé pour la
» repriſe de ce travail périodi-
» que, qui commencera à 10 h. du
» matin, & durera juſqu'à midi. La
» demeure de M. Philippe eſt *rue*
» *de la Harpe, dans une grande*
» *maiſon neuve, vis-à-vis la rue*
» *des deux Portes.* «

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Novembre 1760.

ARTICLE CXXI. *Collection Académique, &c.* 2693

ART. CXXII. *Actes de Notoriété, &c.* 2716

ART. CXXIII. *Corps d'Obſervations de la Société d'Agriculture, &c.* 2727

ART. CXXIV. *Lettre à M. l'Abbé Trublet ſur l'Hiſtoire.* 2755

ART. CXXV. *Bibliothèque Militaire, &c.* Suite de l'Art. CXIV. au II. vol. d'Octobre. 2766

ART. CXXVI. Joſephi-Alexandri

Furietti, &c. De Musivis, &c. *Traité des Ouvrages de Mosaïque.*
Explication de la Mosaïque de Palestrine.
Recueil d'Antiquités, &c. 2788
ART. CXXVII. *Quatrième Lettre sur la renaissance de l'Architecture Grecque, &c.* 2811
ART. CXXVIII. *Nouveaux Eclaircissements sur l'origine & le Pentateuque des Samaritains.* 2835
ART. CXXIX. Nouv. Litt. 2862

ERRATA pour Octobre, II. Volume.
Page 2507, *lig.* 4, qui soûtiennent, *lis.* que soûtiennent. *p.* 2546, *lig.* 8, *Piement*, lis. *Piémont.* *p* 2548, *lig.* 8, l'année prochaine, *lis.* l'année suivante. *p.* 2596, lig. 10, *uxe*, lis. *luxe.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25 Octobre, 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1760.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE *SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

DÉCEMBRE, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 772 volumes: Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	16.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1760.

ARTICLE CXXX.

FABLES CHOISIES mises en Vers par J. de la Fontaine. Tome quatrième. (*In-folio.*) A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean

de Beauvais ; & Durand, rue du Foin. M. DCC. LIX.

NOus annonçons ici la fin d'un travail très-honorable aux Arts & à la Nation. C'eſt le quatrième & dernier Tome de la belle Edition des Fables de la Fontaine : Ouvrage entrepris avec zèle, ſoûtenu avec courage, & conſommé avec ſuccès par M. de Montenault. Cet eſtimable Editeur s'eſt livré tout entier à la gloire de notre Fabuliſte : il a ſacrifié ſon temps, ſon bien, ſon repos au plaiſir de mettre ce beau Livre dans le Public. Nous avons déja fait connoître une partie de ſes ſoins * ; mais nous les eſtimerions encore plus, s'il donnoit l'Hiſtoire ſecrete de tout l'Ouvrage ; s'il faiſoit le détail

* Voyez ces Mémoires, Janvier, Février 1759.

de tout ce qui a préparé la conſtruction de ces quatre brillants Volumes. Peinture, Deſſeins, Gravure en Taille-douce, Gravure en Bois, Fonte de Caractères, fabrication de Papiers, opération Typographique, impreſſion d'Eſtampes ; & la propreté néceſſaire à l'emploi de tous ces Arts ; & la vigilance dont on n'a pu ſe diſpenſer dans la conduite de cette grande machine ; & les négligences de la main-d'œuvre qu'il a fallu prévenir, corriger, ſupporter ; & les critiques bonnes & mauvaiſes qu'on a dû recueillir pour profiter des unes, & mépriſer ou réfuter les autres ; & tous les obſtacles des cauſes phyſiques & morales, contre leſquels on a été obligé de ſe roidir pour conduire l'entrepriſe à ſon terme : ce n'eſt encore là qu'une légère idée des travaux de notre Editeur. *Illi ro-*

bur & æs triplex circà pectus erat.

Sa tâche principale a été de mettre les Desseins de feu M. Oudry en état de paroître avec les agréments de la Gravure. On sait que c'est ce qui distingue cette nouvelle Edition. La Fontaine & Oudry ont partagé, en quelque sorte, l'Empire des Animaux. Le Poëte leur a donné la parole ; le Peintre a saisi leurs manières, leurs jeux, leurs attitudes. Le premier a su deviner ce qu'ils auroient dit, s'ils avoient formé une société entre eux ; le second a eu le talent de les rendre tels qu'ils sont. La Fontaine, dans ses Fables, s'est laissé entraîner par le Génie ; Oudry, dans ses Desseins, a eu pour guide l'Observation. L'un & l'autre ont produit deux chef-d'œuvres qui se trouvent réunis dans ces quatre Volumes *in-folio*.

Celui-ci comprend les trois

derniers Livres de la Fontaine ; c'eſt-à-dire 57 Fables & 69 Planches. On eſt déja prévenu qu'il y a quelquefois pluſieurs Planches pour un ſujet : c'eſt quand pluſieurs moments ou actions ſe préſentent dans le récit du Poëte. Par exemple, il y a deux Planches pour le *Diſcours à Madame de la Sablière* ; deux pour la Fable du *Berger & du Roi* ; deux pour celle des *deux Aventuriers & du Taliſman* ; deux pour celle de *la querelle des Chiens avec les Chats, & des Chats avec les Souris* ; deux pour celle du *Loup & du Renard* ; deux pour celle du *Roi, du Milan & du Chaſſeur* ; trois pour celle du *Corbeau, du Rat, de la Gazelle & de la Tortue* ; deux pour celle de *la Matrone d'Ephèſe* ; quatre pour celle de *Belphégor*. En ſuivant ce Recueil, nous allons indiquer quelques-unes des Gra-

vures qui nous ont le plus frappés.

Le Discours à Madame de la Sablière traite le point philosophique de l'ame des Bêtes. La Fontaine ne pouvoit goûter l'opinion de Descartes, il trouvoit plus que des machines dans les Animaux : il produit à Madame de la Sablière plusieurs exemples de leur industrie ; entr'autres celui de la Perdrix qui *fait la blessée*, pour attirer le Chasseur sur elle, & pour sauver ses petits encore incapables de voler : c'est le sujet de la première Planche. On y voit la Perdrix traînant l'aîle & guettée par le Chien-de-Chasse. Oudry n'avoit que cette action pour son Dessein ; mais il a su l'enrichir d'un agréable Paysage ; c'est le bord d'un Etang : la Perdrix est cachée dans des roseaux ; au-dessus s'éleve un Pont, & dans la partie supérieure

le l'Estampe un Château termine la vue. Le Chien qui guette la Perdrix, est rendu dans la plus exacte vérité.

L'autre exemple, produit par la Fontaine, est celui des deux Rats qui rencontrant un œuf, & voulant le dérober à la pillerie du Renard, imaginent cet expédient :

> L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras,
> Puis, malgré quelques heurts & quelques mauvais pas;
> L'autre le traîne par la queue.

La Planche met sous les yeux cette plaisante invention. Le Renard est encore dans le lointain : le fond paroît orné d'un beau Bois, avec un Regard de Fontaine : & afin que les *heurts* & les *mauvais pas* ne manquent point à la voiture, le Dessina-

teur a semé le chemin d'un bon nombre de cailloux. Au reste, c'est sur cette partie de l'Estampe, sur ce chemin que se réfléchit la lumière, afin de produire l'effet. Ces deux premiers morceaux ont été gravés par le Sieur Cars, dont on a, dans ce même Volume, quatre autres Estampes très-remarquables par leur beauté.

Tout le monde sait l'ingénieuse Fable contre les Curieux. La Tortue veut voyager ; deux Canards lui passent un bâton dans la gueule,

> Serrez bien, *dirent-ils*, gardez de
> lâcher prise,

puis ils l'enlèvent dans les airs ; & le voyage commence. Le monde qui voit *la Pélerine* au-dessus des clochers, s'émerveille, dit que c'est la *Reine des Tortues.* Elle veut s'applaudir de la dénomination, ou réfuter les

Rieurs : elle *lâche prise*, tombe & *créve aux pieds des Regardants.* C'eſt le vol des Canards portant les deux bouts du bâton, & la Tortue au milieu, que préſente la Planche. L'œil y contemple avec plaiſir le vague de l'air, & l'effort que font les Canards pour bien tenir le bâton en volant.

La Fable de l'*Araignée & de l'Hirondelle* étoit une des moins propres à exercer le crayon de M. Oudry, & le Burin de nos Graveurs. Ce ne ſont que deux très-petits objets ; c'eſt une Hirondelle qui entraîne, dans ſon vol, une Araignée avec ſes toiles. Mais M. Oudry a rempli le fond de ſon Deſſein par un Temple antique, qui imite fort celui de Minerve, dont on voit les ruines magnifiques à Athènes. On ſuppoſe que l'*Aragne*, comme parle la Fontaine, a été enlevée de ces

débris de Temple. Le coup-d'œil de ce vaste Edifice dit cent choses à un Connoisseur.

Dans la Planche qui représente l'*Enfouisseur & son Compère*, il y a encore un grand morceau d'Antiquité, un reste de Colonnade qui pare le fond du sujet. Ces ornements d'Architecture sont pris d'après les plus beaux Monuments de la Grèce. On a, par exemple, pour la Fable des *Compagnons d'Ulysse*, le Vestibule d'un Palais superbe qui doit être celui de Circé. Cette Planche d'ailleurs est admirable. Ulysse, au milieu de ses Compagnons transformés en Animaux, les flatte, les prie de redevenir hommes; mais nul d'entr'eux *ne veut changer d'état.* Il y a là un Lion, un Ours, un Loup, un Singe qui se ressentent bien de ce qu'ils sont dans la Fable, des Animaux jouissant de leur intel-

ligence. Ils ſemblent, dans la Figure, converſer avec Ulyſſe, l'entendre, & lui répondre.

Le Loup & les Bergers eſt une jolie Fable, qui apprend aux hommes qu'ils ſont les plus voraces des Animaux. Le Loup vouloit devenir ſage, tempérant, brouter l'herbe, *mourir plutôt* que d'attaquer un troupeau; mais voyant des Bergers qui ſe régaloient d'un *Agneau cuit en broche*, il rétracte ſon bon deſir, & reprend ſes premières inclinations. La ſcène eſt un feſtin champêtre à l'ombre d'un feuillage. Le Loup obſerve d'un air comme philoſophique le repas de ces Bergers, dont l'un découpe, & l'autre fait remplir ſon verre. Ce dernier a plus la mine d'un Soldat que d'un Berger: c'eſt peut-être un petit défaut, compenſé toutefois par la légèreté de l'attitude & par l'agrément de tout ce mor-

ceau. Le Sieur Moitte l'a gravé : on a, dans le Recueil, deux ou trois autres Planches de lui, entr'autres celle du Cheval qui *desserre un coup de pied* dans la machoire du Loup curieux de lire *autour de la semelle* le nom de ce Coursier. Le Renard est là, faisant son métier d'Animal *des plus madrés* ; & ces trois Figures sont parlantes.

La Fable des *deux Aventuriers & du Talisman* a deux Planches, dont la première nous paroît la plus belle. Les deux Aventuriers ont tout-à-fait l'air de deux gens sans aveu. Il y a dans leur attitude, vis-à-vis du Talisman, une activité, un feu de conversation qui rend cette Estampe fort picquante : elle est du Sieur Martenasie, qui en a gravé quelques autres de ce même Volume. Celle des *Dieux voulant instruire un fils de Jupiter*,

(Fable allégorique pour M. le Duc du Maine) eſt ſingulièrement frappante par le grand jour de l'Olympe, qui eſt répandu ſur toutes les Figures.

La belle Fable du *Berger & du Roi* contre l'ambition, eſt auſſi diſtribuée en deux Planches. Dans la première, que nous eſtimons la plus digne du ſujet, le Roi paroît ſur un grand Balcon qui fait partie d'un Veſtibule ſoûtenu de Colonnes : dans le fond eſt la vue d'un côté du Palais. Le Berger & ſon troupeau ſont au-deſſous du Balcon, le Berger, comme de raiſon, fort reſpectueux & fort reconnoiſſant des attentions du Roi qui le *fait Juge ſouverain*. Cette Figure (du Berger) eſt deſſinée avec la plus grande vérité. Dans la ſeconde Planche, le nouveau Juge envié, calomnié, injurié, tout homme de bien qu'il eſt, renonce à ſa dignité, &

s'enfuit du Palais. L'attitude de cet homme fuyant paroît un peu gênée ; la Figure est même tombante : peut-être a-t-on voulu la fixer un moment dans cette posture, pour donner le temps au Berger de faire sa harangue & ses adieux au Roi. Du reste, le fond de cette seconde Estampe est fort orné & fort majestueux.

La Lionne & l'Ours, Fable assez courte, borne l'Estampe à ces deux Figures ; mais elle n'en est pas moins agréable. La Lionne se désole, outre mesure, de la perte de son fan : l'Ours, animal solide, & qui touche d'abord les grosses raisons, la harangue très-bien. Sa mine est d'un Moniteur qu'on a droit & intérêt de croire. Le Paysage est une Forêt ; & la Gravure est du Sieur Lempereur, qui en a exécuté plusieurs autres dans ce Tome IV^{e} : celle, par exemple, des *Lapins*, sujet aima-

ble par le jour naiſſant ou finiſſant, c'eſt-à-dire, l'*heure de l'affût* dont parle la Fable : celle du *Roi, du Milan & du Chaſſeur*, (ſeconde Planche) c'eſt un vrai morceau d'Hiſtoire par la multitude & l'importance des perſonnages : celles de *Belphégor*, (ſeconde & troiſième Planches :) la ſeconde préſente une querelle de Madame Honeſta contre Roderic (Belphégor,) & la troiſième eſt le moment où Roderic s'abouche avec Matthéo. Les fonds de ces Eſtampes ſont analogues aux ſujets. Pour la ſeconde, on ſuppoſe la terraſſe d'un beau Jardin, où Madame Honeſta ſemonce Roderic appuyé ſur le piédeſtal d'un beau Vaſe antique. Pour la troiſième Eſtampe, on ne ſuppoſe que la chaumière de Matthéo, ſimple Fermier de campagne.

Il y a, dans ce Volume, quan-

tité d'autres belles Planches, ou plutôt toutes ſont picquantes; & les plus bornées ſont quelquefois les plus belles. Par exemple, celle des *deux Chévres* eſt la nature même. Celle *du Cerf malade* préſente l'animal languiſſant, ſouffrant : on diroit qu'il a été deſſiné d'après un Cerf bleſſé & étendu ſur la terre. Celle *de l'Aigle & la Pie* n'eſt preſque rien par le ſujet; on ne voit que deux Oiſeaux en l'air : mais la perſpective aërienne & le joli payſage relevent tout ce morceau.

Nous renvoyons aux détails très-abondants & très-variés de ce Volume. Il nous eſt agréable de remarquer que l'Ouvrage, bien-loin de ſe reſſentir des dégoûts ou des négligences qu'entraînent preſque toujours les grandes entrepriſes, a, ce ſemble, acquis de nouvelles perfections.

Le dernier Volume ajoûte, en quelque ſorte, au mérite des trois autres ; & l'enſemble des quatre forme un des plus beaux Livres & des plus ſinguliers dont on ait enrichi le Public depuis l'invention des deux Arts, Imprimerie & Gravure.

Les Fables de la Fontaine, exécutées en Eſtampes, ont commencé à fournir de nouvelles richeſſes aux Cabinets des Grands, des Riches, des Amateurs. Premièrement on ſépare les Planches des quatre Volumes, on les met ſous des bordures, & l'on en forme une ſuite de 276 ſujets ; eſpèce de Galerie complette où la Fontaine & Oudry étalent leurs richeſſes & leurs leçons. C'eſt pour ſatisfaire ſur ce point le goût des Curieux, que M. de Montenault a laiſſé vendre quelques corps d'Eſtampes ſéparées du Texte, en faiſant une remiſe

du quart ſur le prix total. On ſait que les Exemplaires complets ſont vendus 400 liv. *en très-grand papier*, 348 liv. *en grand papier*, & 300 liv. *en papier ordinaire.* C'eſt ſur ce taux qu'on doit évaluer la diminution accordée aux Acquéreurs des Planches ſéparées. Au reſte, cette ſéparation laiſſant auſſi un nombre d'Exemplaires du Texte pur & ſans Planches, l'Editeur promet de faire délivrer cette curioſité Littéraire & Typographique pour le quart du prix total ; & l'on conçoit qu'alors les quatre Volumes pourront aiſément ſe relier en deux.

Un autre uſage de ces Fables miſes en ſpectacle par la Gravure, c'eſt de préſenter des modèles pour l'exécution de pluſieurs Ouvrages d'agrément, pour la parure des Hôtels & des Palais. On tranſporte en effet ces

ſujets de la Fontaine & d'Oudry ſur des Tapiſſeries, ſur des Fauteuils, ſur des Boiſeries &c. on en fait des deſſus de portes ; on en décore les Ouvrages d'Orfèvrerie & de Bijouterie ; on les exécute ſur les Equipages du goût le plus nouveau. Voilà certainement du luxe ; mais il ne vient ni de la Fontaine, ni d'Oudry. Leurs compoſitions ſont modeſtes & inſtructives : les choſes qu'ils repréſentent, gourmandent les vices, & ridiculiſent les paſſions. Ce ſont donc les hommes qui tournent ces moralités au profit même du luxe : & après tout, il vaut encore mieux qu'ils empruntent ces allégories, ces apologues ingénieux, que tant de bizarreries qui choquent la raiſon ou la pudeur. Les belles Fables de *Philemon & Baucis*, du *ſonge de l'habitant du Mogol*, du *Vieillard & des trois jeunes hommes*,

du *Corbeau*, *de la Gazelle*, *du Rat*, *& de la Tortue*, & cent autres pareilles sont préférables aux aventures de Roman, & aux turpitudes de la Mythologie.

A la fin de ce quatrième Volume, on a mis en trois pages une Explication du Frontispice, des Vignettes & des Culs-de-Lampes contenus dans tout l'Ouvrage. Nous croyons avoir déja hazardé quelques traits d'éclaircissements sur ces mêmes points dans nos deux premières Analyses. M. Bachelier, très-habile Peintre de Fleurs, & Auteur des Desseins qui ont servi aux Vignettes & Culs-de-Lampes de cette Edition, explique ici lui-même les idées qu'il a eues. Nous apprenons que cet Artiste a fait exécuter ces ornements sur un Service de Porcelaine à la Manufacture Royale de Sève, dont il est le Directeur quant à la

partie

partie des Fleurs & du Deſſein. Ainſi preſque tous les Arts auront obligation au zèle de M. de Montenault ; & ſa belle Edition contribuera au plaiſir de ceux-mêmes qui n'acquerront pas le Livre.

Il ne doit pas craindre que les Editions faites à Dreſde & à Leyde faſſent tomber la ſienne. Ces Editions ſont des *in*-8°. où par conſéquent tout eſt réduit & comme dénaturé : ce ne ſont plus que de petites Planches, dans le goût de celles dont on orne les Livres ordinaires. Cependant le prix eſt de 120 liv. ſomme, à proportion, plus forte que celle de l'Edition de Paris, vu d'une part la médiocrité, & de l'autre l'excellence de l'Ouvrage. Les Connoiſſeurs jugeront de tout. Il ne nous reſte qu'à nommer les Graveurs qui ont eu part à

ce Volume. Outre ceux dont nous avons fait mention, on trouve les Sieurs Aliamet, le Grand, Chenu, Flipart, Beauvais, Prévost, Paquier, Tardieu, Teucher, Avelines, Marvie, Defehrt, Dupuis, Chauffard, Gallimard, Duret, Chedel, Gaillard, Ouvrier, Baquoi, Radigues, Poletnich, Floding, Menil, & la Demoiselle Elisabeth Cousinet.

ARTICLE CXXXI.

BIBLIOTHÉQUE Portative des Pères de l'Eglise, &c. Tome IVe. *(in-4°.* pag. 600.) Contenant S. Jean-Chrysostome & S. Cyrille d'Alexandrie. *A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

CETTE Bibliothèque des Pères est si connue, que nous sommes dispensés d'en rappeller la méthode, les caractères, les avantages & les succès. Ceux qui n'auroient pas suivi le progrès de ce Livre, pourroient revoir les Notices que nous avons données des trois premiers Volumes aux mois de Janvier & d'Août 1759, & de Mars 1760.

Ici nous entrons dans le qua-

trième Volume par l'Hiſtoire de l'illuſtre S. Jean-Chryſoſtôme. C'eſt une ſorte d'Abrégé Chronologique des actions de cet admirable Docteur de l'Egliſe. Les traits principaux ſont indiqués avec ſoin ; mais il auroit fallu s'élever au genre le plus ſublime de l'Eloquence, ſi le plan de cet Ouvrage avoit permis de peindre en grand cet excellent homme, que les Anciens appellerent *la lumière de l'Univers & la bouche de l'Egliſe.* S. Chryſoſtôme allia les rigueurs de la pénitence avec les travaux de l'Epiſcopat. Il fut un Orateur véhément & un Paſteur plein de charité. Il ne craignit ni les diſcours du monde, ni les intrigues de l'envie, ni le poids des tribulations, ni les horreurs de la mort. Il aima les Solitaires, les pauvres, les affligés, S. Paul & JESUS-CHRIST : tous les biens de la terre lui

furent indifférents. Ses Œuvres ſont l'expreſſion vive de ſa belle ame. Celui qui n'auroit été qu'éloquent & bel-eſprit, n'eût jamais parlé ce langage. Il falloit la foi & *l'enthouſiaſme* ſurnaturel * de Chryſoſtôme, pour produire ces Homélies qui contiennent tant de vérités, qui combattent tant de vices, qui parlent à tant d'eſprits différents, qui recommandent en tant de manières & avec tant de force la pratique de l'amour divin, qui donnent tant de conſolation aux malheureux, qui inſpirent tant de reſpect pour les Myſtères de Dieu, &c. S'eſt-il trouvé quelqu'un que la lecture réfléchie de ces chef-d'œuvres n'ait pas rendu meilleur ? En écoutant ce ſaint Evêque, ne

* C'eſt le terme dont ſe ſert S. Nil en parlant de S. Chryſoſtôme : *Hominem entheum, virum divinum.*

conçoit-on pas le desir de lui ressembler en quelque chose ; d'imiter sa foi, son désintéressement, sa générosité, sa patience, son zèle ; d'être, comme lui, la ressource des affligés & le bienfaiteur du genre humain ?

Ces premiers traits d'éloge que nous consacrons à la mémoire éternelle de S. Chrysostôme, se trouvent comme épars dans ce Volume de *la Bibliothèque Portative des Pères*. On y annonce presque toutes les époques & presque tous les évènements qui concernent le saint Docteur. On y donne un Abrégé assez instructif de sa doctrine, & l'on termine tout ce grand morceau par un Recueil de 392 Sentences spirituelles tirées de ses Œuvres. On n'attend pas de nous un Extrait de cette Analyse ; il nous suffit d'en approuver la méthode, & d'en recommander la lecture.

Voici cependant une obſervation qui ne doit pas nous échapper, puiſqu'elle intéreſſe, en quelque ſorte, l'idée qu'on a de la prudence & de la modération de S. Jean-Chryſoſtôme.

On dit, après quelques Anciens & une foule de Modernes, que le ſaint Docteur fut accuſé, au Conciliabule du Chêne, du crime de lèze Majeſté; parce que, *dans un diſcours, il avoit comparé l'Impératrice Eudoxie à Jezabel :* accuſation dont il ne paroît aucun veſtige dans les Actes de ce Conciliabule. Mais qu'elle ait été faite, comme on le prétend, c'eſt peut-être une choſe vrai-ſemblable, vu l'injuſtice & l'animoſité de ſes ennemis; toujours eſt-il vrai qu'on n'a nulle preuve que S. Chryſoſtôme ait appellé Eudoxie *Jezabel.* Palladius, le plus ancien des Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire du

Saint, se contente d'observer que ses Accusateurs lui imputerent cette vivacité ; il n'assûre point que l'imputation fut fondée sur un fait réel. D'ailleurs la dénomination prétendue de *Jezabel* tient à l'Histoire qu'on raconte de l'injustice commise, dit-on, par l'Impératrice, lorsqu'elle dépouilla une Veuve de la Vigne qu'elle possédoit : action qu'on prétend avoir été hautement & vivement blâmée par S. Chrysostôme. Or, ce récit approche beaucoup de la Fable, comme on le prouve dans les Actes des Saints, (Volume IV. de Septembre;) & au surplus le caractère doux & pacifique du saint Evêque invite à penser qu'il a beaucoup mieux ménagé ses termes, en parlant d'une Princesse qui étoit l'épouse de son Souverain.

Il en est apparemment de cette Anecdote comme de celle

que tant d'Auteurs ont adoptée, en racontant la seconde persécution qui fut faite par l'Impératrice à S. Jean-Chrysostôme. On dit qu'au sujet des danses qui se faisoient autour de la Statue d'Eudoxie, le saint Docteur invectivant contre ce scandale, s'écria : *Hérodiade est furieuse ; elle danse encore, & demande la tête de Jean.* Mais cette invective se lit dans une Homélie que tout le monde aujourd'hui regarde comme fausse : sur quoi l'on peut voir la judicieuse critique qu'on en fait dans les Actes des Saints, IV^e Volume de Septembre déja cité plus haut. L'Auteur de la *Bibliothèque Portative* n'a point recueilli cette fausseté ; & c'est un mérite de plus dans son Ouvrage.

Il a fait un très-bon choix des Sentences spirituelles de saint Jean-Chrysostôme. Il pouvoit ajoûter beaucoup à ce Recueil,

le saint Docteur ayant été un des plus grands Maîtres de Morale que Dieu ait donnés à son Eglise ; mais il faut se borner dans un Abrégé. Voici quelques exemples.

» C'est afin de nous obliger à » l'aimer, que Jesus-Christ nous » a menacés de l'Enfer, & qu'il » nous a promis son Royaume. » Aimons-le donc, comme il est » si juste que nous l'aimions : » c'est-là notre grande récom» pense, c'est notre Royaume cé» leste, ce sont nos plaisirs, ce » sont nos délices ; c'est notre » honneur, c'est notre gloire, » c'est notre lumière, c'est notre » souveraine félicité. « On sent quelle est la force & la chaleur du sentiment qu'énonce ce peu de paroles. Dans le Texte original, il y a : *Aimons le donc comme il faut l'aimer* ; ce qui paroît indiquer non-seulement l'obliga-

ion, mais les caractères de l'amour divin.

» Ce sont de simples pêcheurs, » des faiseurs de tentes, des publicains, des ignorants & des » idiots qui ont vaincu des Orateurs, des Savants, des Philosophes, & qui les ont vaincus » en très-peu de temps, au milieu d'une infinité de périls, » malgré la résistance des Rois & » des Peuples, l'opposition de la » nature, la longue possession » de l'Antiquité, la force de la » coûtume, & la violence des » Démons qui mettoient tout en » usage pour s'y opposer. « Saint Chrysostôme ajoûte le dénombrement de ces obstacles : » Ils ont » employé, *dit-il*, contre l'Evan» gile, les Monarques, les Chefs » des Républiques, les Peuples, » les Villes, les Barbares, les » Grecs, les Philosophes, les Rhé» teurs, les Sophistes, les Litté-

» rateurs, les Loix, les Tribu-
» naux, les ſupplices & tous les
» genres de mort. Mais toutes
» ces forces ſe ſont diſſipées,
» comme la pouſſière, à la pa-
» role des pécheurs.

» Tenez-vous dans une rue où
» dans une place publique, &
» demandez à tous ceux qui
» vont & viennent, ce qu'ils veu-
» lent faire; & vous n'en trou-
» verez peut-être pas un ſeul
» qui aille pour une affaire ſpiri-
» tuelle. Tous ne courent que
» pour des choſes terreſtres. « Le
Texte de ſaint Chryſoſtôme ne
porte point l'Adverbe *peut-être*:
Vous ne verrez perſonne, dit-il,
*qui s'empreſſe pour une affaire
ſpirituelle.* Au reſte, cette judi-
cieuſe & touchante Obſervation
a été répétée dans pluſieurs Li-
vres modernes, parce qu'elle a
ſon application pour tous les
temps.

» Il y a bien de la différence
» entre l'humilité, & la bassesse
» qui nous porte souvent à des
» complaisances & des flatteries
» indignes. « Cette Sentence est exprimée avec plus d'énergie dans S. Chrysostôme. *Autre chose est*, dit-il, *l'humilité, autre chose la bassesse, la flatterie, l'adulation.* Il avoit dit aussi plus haut : *Autre chose est la vanité, autre chose la liberté, la grandeur d'ame.*

» Quand les chagrins & les sol-
» licitudes des choses du monde
» déchirent l'ame, ils détrui-
» sent toute sa vertu & toute sa
» force. « Il y a dans le Texte du saint Docteur : *Quand les chagrins & les soins tendent l'ame outre mesure, il la privent de sa force.* C'est la comparaison de l'arc trop bandé qui perd son ressort.

Parmi ces Sentences, il y en

a d'admirables ſur l'Euchariſtie, la Communion, la Prière, l'Aumône, la Modeſtie, la fuite des Spectacles, le détachement du Monde, &c. La plûpart nous ont paru bien traduites, quoique toujours inférieures pour l'expreſſion à la force du Texte original. C'eſt le défaut de toute Verſion : & ce défaut ſe remarque particulièrement quand il s'agit des Œuvres de S. Chryſoſtôme; parce que ce ſaint Père, plein de ſentiment & d'onction, avoit beſoin, en quelque ſorte, d'une Langue comme la ſienne dont le propre eſt de s'inſinuer, de plaire, de perſuader, de gagner le cœur par l'harmonie du diſcours.

Après l'Analyſe des Œuvres de S. Chryſoſtôme, laquelle occupe plus des deux tiers de ce Volume, l'Auteur place S. Cyrille d'Alexandrie, c'eſt-à-dire

l'Hiſtoire de ſa vie & de ſes Traités, tant de Controverſe que de Morale. S. Cyrille étoit neveu de ce fameux Théophile qui avoit perſécuté S. Jean-Chryſoſtôme. Il y a des moments où les Saints mêmes croient devoir épouſer les querelles de leurs parents. S. Chryſoſtôme étoit mort; mais ſon nom encore rayé des ſacrés Dyptiques paſſoit dans l'Egliſe d'Alexandrie pour le nom d'un proſcrit, d'un homme chargé des anathêmes de l'Egliſe. Ces ſentiments paſſionnés durerent quelque temps ſous S. Cyrille; mais enfin la vérité ſe fit jour dans cet eſprit droit, & S. Chryſoſtôme fut remis au nombre des Evêques dont la mémoire étoit chère aux Fidèles. C'eſt un grand avantage pour S. Cyrille de n'avoir pas ſoûtenu les démarches violentes de ſon oncle. La poſtérité honore le

neveu, & Théophile a besoin de beaucoup d'indulgence pour n'être pas compté parmi les Esprits factieux & entreprenants qui ont troublé l'Eglise.

L'Auteur de cette Bibliothèque enrichit la vie de S. Cyrille d'une Notice qui concerne Nestorius, & qu'il a tirée de M. Fleury. Dans le reste il suit, à-peu-près, D. Ceillier, selon le plan que nous avons expliqué en rendant compte du premier Tome de cette Bibliothèque. Il ajoûte néanmoins, dans l'Article des Sentences, quelques traits d'après le Texte même, entr'autres (page 537) un fort bel endroit concernant les motifs de craindre les jugements de Dieu. Nous n'insisterons pas plus long-temps sur ce Volume de la *Bibliothèque Portative :* Ouvrage (nous le répétons) fait avec goût, & digne d'occuper les personnes qui n'ont

ni le temps, ni les avances nécessaires pour lire les Ouvrages des Pères dans leurs sources.

ARTICLE CXXXII.

HISTOIRE DU BAS-EMPIRE en commençant à Constantin le Grand. (Tome quatrième *in*-12. pages 475.) Par M. Le Beau, Professeur Emerite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.* M. DCC. LIX.

LE progrès de cet Ouvrage nous fait voir *les Romains avilis par les vices avant que*

d'être vaincus par les Barbares. C'est l'Observation de M. le Beau, qui nous donne, dans ce Volume, les Regnes de Valentinien I. & de son frère Valens; avec le commencement des Regnes de Valentinien II. & de Gratien. Sous ces Princes, il y a certainement plus de vices que de vertus dans l'Histoire de l'Empire; & ce sont des vices nationaux, des vices produits par l'altération des principes du Gouvernement. Mais il se trouve encore, parmi les particuliers, de de fort grands hommes; & dans les conditions subalternes, des vertus dignes d'instruire la terre. Nous n'avons guères ici qu'à remarquer quelques traits des principaux personnages qui tinrent la scène du monde depuis l'an 364, jusqu'à l'an 379, intervalle qu'embrasse ce quatrième Tome.

Valentinien fut élu Empereur

après Jovien, & associa promptement son frère Valens à l'Empire. Celui-ci regna dans l'Orient; Valentinien retint l'Afrique, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, la Grande-Bretagne & l'Illyrie. Ces Princes se partagerent aussi les Généraux d'armées; espèce de possession plus précieuse que celle des Provinces & des Royaumes, quand le mérite militaire est joint à la fidélité. Valentinien fut Guerrier, Politique, reglé dans ses mœurs, éloquent, mais d'une sevérité excessive, d'une infléxibilité de justice qui dégénéroit en dureté ou même en cruauté. La colère, la présomption, l'avarice lui firent commettre des actions indignes d'un Prince, & le priverent du plus flatteur de tous les biens, de l'affection des Peuples. Comme son frère Valens avoit moins de mérite & des défauts encore plus grands

que lui, Valentinien brille dans l'Histoire par le contraste de ce Collégue qui fut, dit notre Auteur, *sans lumières pour connoître ses devoirs, sans activité pour les remplir, injuste, sanguinaire, & qui ne fit paroître de vigueur qu'à persécuter l'Eglise.* On sait que Valens fit son capital d'appuyer & d'étendre l'Arianisme.

En lisant l'Histoire, nous sommes toujours flattés de trouver des traits où la majesté des Princes se développe. Nous aimons que, dans les choses & dans les occasions où ils doivent commander, personne ne s'avise de leur disputer ce droit suprême. Quand Valentinien eût été choisi par les troupes pour succéder à Jovien, les Soldats frappant sur leurs boucliers (ce qui étoit le préliminaire d'une sédition) demanderent à grands cris qu'il se nommât un Collégue; mais le

nouvel Empereur leur fit cette belle harangue, qui est dans Ammien Marcellin, & que M. le Beau rend parfaitement. Il dit d'un ton de Maître à ces séditieux : » Braves Défenseurs de nos Provinces, vous venez de m'honorer du diadème. Je connois » tout le prix de cette préférence » à laquelle je n'ai jamais aspiré.... » Il dépendoit de vous tout-à-l'heure de me choisir pour votre Souverain ; c'est à moi maintenant à décider des mesures » qu'il faut prendre pour votre » sûreté & pour votre gloire. Ce » n'est pas que je refuse de partager ma puissance : je sens tout » le poids de la Couronne ; ..... » mais votre élection ne se soûtiendra qu'autant que vous me » laisserez jouir des droits dont » vous m'avez revêtu... Reposez-vous de tout sur ma vigilance : » en me donnant l'Empire, vous

» ne vous êtes réservé que l'hon-
» neur d'une fidèle obéissance &c.«
La noble fermeté de ce discours, continue notre Auteur, *arrêta les murmures..... Valentinien acquit dès-lors toute l'autorité qu'auroit pu procurer un long Regne soûtenu avec dignité ; & ces fières Cohortes qui, un moment auparavant, prétendoient lui commander, frappées d'une impression de respect qui dura autant que sa vie, le conduisirent au Palais, au milieu de leurs aigles & de leurs enseignes, avec toutes les marques d'une entière soumission.*

Quelle figure, au contraire, fait, dans l'Histoire, l'Empereur Valens à la première nouvelle du soulevement de Procope? Celui-ci ayant pris les marques de la dignité Impériale, » Valens tomba
» dans le même abattement où
» la révolte de Scribonien avoit

» autrefois plongé l'Empereur
» Claude : il ne ſongeoit plus
» qu'à dépoſer le diadème, & il
» eut beſoin de toute la fermeté
» de ſes Officiers pour ſoûtenir
» ſa foibleſſe : ſur leurs remon-
» trances, il ſe détermina à dé-
» fendre ſa Couronne. « Ce Procope lui-même, qui étoit allié de la Maiſon de Conſtantin, & qui oſa diſputer le Trône à Valens, n'étoit au fond qu'une *ame foible & ſans caractère.* Il allia beaucoup d'inſolence à la plus aveugle ambition. Il fit une démarche où l'on ne voit que de la révolte, de la témérité, de la baſſeſſe, des évènements mal concertés, des ſuccès propres à précipiter la chute de ce rebelle. Procope, après un fantome de regne & beaucoup de violences, périt ſous le glaive d'un Bourreau.

Qu'eſt-ce encore que la plû-

part des perſonnages qui parurent alors dans les affaires politiques ? Un Petrone, (beau-père de Valens) *homme auſſi mal fait d'eſprit que de corps, ſans honneur, ſans pitié, ſans humanité...* comparable *aux Séjans, aux Cléandres, aux Plautiens, & à tous ces Miniſtres déteſtés que la poſtérité compte au nombre des crimes de leurs Maîtres;* un Lampadius, Préfet de Rome, dont la vanité alloit juſqu'au ridicule ; un Maximin, qui *remplit Rome & l'Italie de ſang & de larmes ;* un Modeſte, Préfet du Prétoire, flatteur mépriſable de Valens, politique ſans Religion, adorateur de la fortune, perſécuteur des gens de bien, ſur-tout quand ils étoient déclarés contre l'Arianiſme ; un Comte Romain qui, dans la charge de Commandant des troupes en Afrique, exerçoit toutes ſortes de cruautés,

de

de ſcélérateſſes & d'impoſtures ; un Pallade & un Héliodore, qui *firent périr plus de Nobleſſe que n'en auroit détruit une maladie contagieuſe* ; un Proconſul Feſtus, violent, injuſte, inhumain, diſputant de barbarie avec Maximin, l'homme le plus ſanguinaire de ce temps-là ? &c. On ne voit guères que deux ou trois honnêtes gens dans la Cour des Empereurs. Le plus célèbre eſt Théodoſe, qui eut le rare avantage de laiſſer un fils plus vertueux encore & plus homme de génie que lui. Ce fut le grand Empereur Théodoſe que Gratien ſe donna pour Collègue, & qui joua un rôle ſi diſtingué dans la ſuite.

S'il y eut peu d'hommes de mérite & de vrais Citoyens au ſervice de Valentinien & de Valens, l'Egliſe, dans le même temps, poſſéda les plus brillantes

lumières. Athanaſe, Baſile, Ambroiſe attirerent les regards de l'Orient & de l'Occident. Le premier *eut encore l'honneur d'être la première victime* des fureurs de l'Arianiſme. Chaſſé d'Alexandrie, il trouva un aſyle dans le tombeau de ſon père, & il y demeura pendant quatre mois. Mais » Valens craignit que » ſon frère ne prît en main la » défenſe de ce Prélat reſpecté » de tout l'Empire : il envoya » ordre de le rétablir dans ſon » Egliſe, où ce généreux Athlète » ſignalé par tant de combats, » cinq fois banni & cinq fois » rappellé, toujours perſécuté avec » l'Egliſe, & triomphant avec elle, » demeura paiſible pendant les ſix » dernières années de ſa vie. «

S. Baſile *fut un rempart inébranlable contre lequel vinrent ſe briſer toutes les forces de l'Héréſie.* Notre Auteur raconte en

détail l'entrevue de ce grand Evêque avec le Préfet Modeste, & comment celui-ci étonné de la fermeté infléxible du Prélat lui dit : *Personne ne m'a encore parlé avec une pareille hardiesse* ; à quoi saint Basile repartit froidement : *C'est apparemment que vous n'avez encore rencontré aucun Evêque :* Réponse qui frappa Modeste au point qu'il alla dire à l'Empereur : *Prince, nous sommes vaincus par un seul homme.* Toute la suite des rapports du saint Evêque avec Valens & avec son Ministre est fidèlement présentée par M. le Beau. On voit, dans ce morceau d'Histoire, que le Prince & le Préfet, tout furieux Ariens qu'ils étoient, finirent par révérer S. Basile, & par lui donner même des témoignages de protection. Le premier s'intéressa à *la subsistance* & au *soulagement des malades* de Cé-

ſarée ; l'autre *n'oſoit rien refuſer à la recommandation* de ſaint Baſile.

En Occident, Valentinien maintenoit la Religion Catholique. Quand S. Ambroiſe paſſa du rang de Gouverneur de Province au Siège Epiſcopal de Milan, l'Empereur agréa ce choix. *Il fut flatté d'apprendre que ſes Magiſtrats fuſſent jugés dignes de l'Epiſcopat* : & comme dès les premiers jours de ſon adminiſtration, Ambroiſe ſe plaignit de quelques abus qui s'étoient gliſſés dans la Magiſtrature, Valentinien lui répondit : *Je connoiſſois votre franchiſe, elle ne m'a pas empêché de vous donner mon ſuffrage. Continuez, comme la Loi divine vous l'ordonne, de nous avertir de nos erreurs.*

Toutes ces choſes, déja bien connues par l'Hiſtoire de l'Egliſe, n'ont pu être omiſes dans l'Hiſ-

toire de l'Empire. M. le Beau s'étend davantage sur les Loix des Empereurs. Communément elles étoient beaucoup meilleures que leur conduite : ce qui n'est point trop surprenant, vû la différence qu'il y a entre connoître le bien & le pratiquer.

Vers l'an 370, l'instruction publique s'altéroit extrêmement dans Rome. » Plongés dans la » débauche, les jeunes gens ne » venoient plus aux Académies » de cette Capitale que pour sa- » tisfaire aux formes de l'usage. » Ils ne fréquentoient que les » jeux, les spectacles, les femmes » de mauvaise vie. Le cours des » études étoit devenu un cours » de libertinage & de désordre. » La Matricule des Professeurs » étoit encore remplie ; mais leurs » leçons étoient abandonnées. Les » plus habiles Maîtres, au milieu » de leurs Ecoles froides & soli-

» taires, craignant d'éloigner leurs » Disciples par une régularité que » l'autorité publique n'auroit pas » soûtenue, & de peupler à leurs » dépens les Académies de Pro- » vince, se croyoient forcés de » tolérer les déréglements, de par- » donner l'ignorance, & de passer » tout, hors la soustraction de leurs » honoraires. Valentinien sentit » la nécessité de la réforme sur » un objet si important, & donna » dans cette vue une Constitution » célèbre, « dont notre Auteur détaille les dispositions. » Cette » Loi, *ajoûte-t-il*, étoit vrai- » ment digne d'un grand Prince, » si l'on eût tenu la main à l'exé- » cution. Mais, dans les mala- » dies politiques, la vue des » maux fait multiplier les remè- » des; & le défaut de vigueur » & de constance, dans l'usage » de ces remèdes, rend à la fin » les maux incurables. «

M. le Beau s'attache aussi à faire un récit exact des guerres qui troublerent l'Empire durant cet intervalle de 14 ou 15 ans. Il recherche avec soin les origines des Peuples Barbares qui donnerent de l'inquiétude aux Empereurs. Ce furent sur-tout les Goths, les Bourguignons, les Huns, les Alains. Les Goths, sortis originairement de la Scandinavie, se répandirent le long de la Mer Baltique, puis se fixerent sur les bords des Palus Méotides; de-là ils envoyerent divers essains vers les embouchures du Danube, & commencerent à se rendre redoutables dans les Provinces Romaines. Sous Valens, les Visigoths ou Goths Occidentaux, commandés par Athanaric, donnerent du secours à Procope, & firent des courses sur les terres de l'Empire. Valens se tira glorieusement de cette guerre (en

367,) qui donne lieu à notre Auteur de tracer un tableau intéressant de tout ce qui concerne la Nation des Goths. Il fait connoître aussi les Bourguignons, Peuple Vandale, qui eut quelques démêlés avec Valentinien.

Mais la Notice qu'il donne des Huns, est singulièrement curieuse; parce qu'elle remet sous les yeux du Lecteur les découvertes qu'a faites sur cette Nation M. de Guignes, Auteur très-savant de l'Histoire moderne des Huns. On sait présentement, à l'aide des Livres Chinois, que les anciens Huns habiterent au Nord de la Chine, & que leur origine remonte plus de deux mille ans avant Jesus-Christ. M. le Beau décrit ici succinctement les transmigrations de ce Peuple, & il y joint ce détail sur ses mœurs.

» Les Huns étoient de tous les
» Barbares les plus affreux à voir.

» Ce n'étoit qu'une masse in-
» forme ; & les Romains les com-
» paroient à une pièce de bois à
» peine dégrossie. Ils avoient la
» taille courte & ramassée, le
» cou épais & rentrant dans les
» épaules, le dos courbé, la tête
» grosse & ronde, le teint noir,
» les yeux petits & enfoncés,
» mais le regard vif & perçant.
» Ils s'étudioient encore à aug-
» menter leur difformité natu-
» relle. Dès que les enfants mâ-
» les venoient au monde, les
» mères leur écrasoient le nez,
» afin que le casque pût s'appli-
» quer plus juste à leur visage ;
» & les pères leur tailladoient les
» joues, afin d'empêcher la barbe
» de croître..... Leur façon de
» vivre n'étoit pas moins sau-
» vage que leur figure. Ils ne
» mangeoient rien de cuit, & ne
» connoissoient nulle espèce d'as-
» saisonnement. Ils vivoient de

» racines crues, ou de la chair
» des animaux un peu mortifiée
» entre la selle & le dos de leurs
» chevaux. Jamais ils ne ma-
» nioient la charrue : les prison-
» niers qu'ils faisoient à la guerre,
» cultivoient la terre & prenoient
» soin des troupeaux. Ils n'habi-
» toient ni maisons, ni cabanes :
» toute enceinte de murailles leur
» paroissoit un sépulcre ; ils ne
» se croyoient pas en sûreté sous
» un toît..... Ils transportoient
» toute leur famille dans des cha-
» riots traînés par des bœufs.
» C'étoit-là que leurs femmes
» renfermées s'occupoient à filer
» ou à coudre des vêtements pour
» leurs maris, & à nourrir leurs
» enfants, &c. « Il faudroit voir toute la suite de cette Notice, où l'Auteur continue d'exposer les usages de ces Huns qui ne *manquoient ni de pénétration, ni de finesse*, & qui se picquoient de

la plus exacte bonne foi, quoiqu'ils fussent très-adonnés à l'yvrognerie, au libertinage, & qu'ils aimassent beaucoup l'or & l'argent.

Les Chinois confondent les Alains avec les Huns; mais, comme on l'observe ici, *la figure des Alains annonçoit une autre origine. Ils étoient de haute stature & d'une belle physionomie. Ils avoient les cheveux blonds, le regard plus fier que farouche... Leur façon de vivre tenoit de celle des Huns; mais ils étoient moins sauvages, &c.*

Valens périt dans la guerre contre les Goths en 378; &, comme il ne laissa que deux filles, tout l'Empire revint aux enfants de Valentinien I. c'est-à-dire à Valentinien II. & à Gratien. Le premier n'avoit en-

core que huit ans ; Gratien en avoit vingt ; & il eut, avec plusieurs excellentes qualités, le bon esprit d'associer à l'Empire Théodose âgé de 33 ans, *qui joignit à la plus brillante valeur la prudence d'un âge avancé.* C'est le Regne de ce Héros qui remplira le cinquième Volume de cette Histoire très-estimable & très-digne de l'accueil qu'on lui fait dans le public.

ARTICLE CXXXIII.

PLAIDOYERS & Mémoires, contenant des Questions intéressantes, tant en matières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce, avec les Jugements & leurs motifs sommaires, & plusieurs Discours sur différentes matières, soit de Droit, soit d'Histoire. (Tomes III. IV. V. *in*-12.) Par M. Mannory, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Claude Hérissant, rue neuve Notre-Dame.* M. DCC. LIX. M. DCC. LX.

DEs trois Volumes que nous annonçons, le premier roule sur des matières criminelles, savoir, des accusations de rapt de

séduction, des suppositions de personne & d'état, des enlevements d'effets, des rebellions à Justice, &c. Le second embrasse quelques matières bénéficiales, comme Brévets de joyeux avènement & de serment de fidélité, dévoluts, courses ambitieuses, notifications de grades, &c. Le troisième présente diverses Causes plaidées au Châtelet.

On connoît déja, par le compte que nous avons rendu des deux premiers Volumes de l'Auteur, l'attention avec laquelle il a traité toutes les affaires qui lui ont été confiées : on a pu remarquer les traits qui caractèrisent sa manière de raisonner, de presser ses Adversaires, de mettre en évidence la force de ses moyens : on n'aura pas oublié que la plûpart des Causes dont il s'est chargé étoient bonnes, puisqu'il a été beaucoup

plus ſouvent vainqueur que vaincu. Toutes ces choſes ſe retrouvent dans les trois Volumes que nous annonçons, & ils ont l'avantage de préſenter quelques objets recommendables par leur importance & même par leur ſingularité.

On a ſouvent obſervé que l'Eloquence dut être plus floriſſante chez les Grecs & chez les Romains, qu'elle ne l'eſt dans nos Gouvernements modernes, ſur-tout dans ceux qui ſont Monarchiques. La raiſon qu'on en donne, c'eſt que, chez ces anciens Peuples, les Orateurs traitoient des affaires d'Etat, au-lieu que les nôtres ſont bornés à des controverſes domeſtiques. Cette obſervation, vraie à quelques égards, eſt ſuſceptible de reſtriction. Nous voyons, dans Démoſthène & dans Ciceron, des Cauſes qui pourroient paſſer pour

moins considérables que ne le sont certains objets qu'embrasse M. Mannory.

On inquièta, par exemple, il y a environ 45 ans, M. de Maudave sur son état, on lui intenta une accusation de rapt de séduction. Ce Gentilhomme s'étoit marié avec une personne de qualité, nommée Mademoiselle de Couserans, qui n'eut pas le bon esprit d'être contente de son mariage. Au péril de se déshonorer, elle attaqua son époux & tout ensemble une fille qu'elle en avoit eue. L'entreprise étoit mal concertée, & ne réussit point. Mais M. Mannory, Avocat de M. de Maudave, eut à résoudre une difficulté fort singulière. Son Client, né de très-légitime mariage, avoit contre lui un Extrait Baptistére, où le nom de sa mère avoit été changé en un autre. Par un mal-entendu ou une mé-

priſe unique en ce genre, la Femme-de-chambre de Madame de Maudave ſe trouvoit nommée dans l'Acte au-lieu de ſa Maîtreſſe. Sur ce fondement, on attaqua la naiſſance de M. de Maudave, & il fallut bien des recherches pour découvrir l'erreur.

Cet obſtacle levé, on paſſa au prétendu crime de ſéduction, & c'étoit un ſecond Procès. M. Mannory le plaida comme le premier. Il écrivit des Mémoires pour l'un & pour l'autre; mais, dans le ſecond, il tenta un moyen dont les Orateurs d'Athènes & de Rome lui avoient donné l'exemple. Il tâcha d'émouvoir les Juges par le ſpectacle de l'enfant auquel on diſputoit ſon état. » Je hazardai, » *dit-il*, une Peroraiſon, dont le » ſuccès ne me paroiſſoit pas cer- » tain. Je ſentois qu'elle tendoit » à tirer des larmes de mes Au-

» diteurs, ſi mon diſcours pre-
» noit, ou à les faire rire, à mes
» dépens, ſi je manquois mon
» coup. J'oſai en courir les riſ-
» ques. Je fis mettre debout ſur
» le banc qui étoit devant moi,
» la jeune de Maudave âgée de
» ſept ans, & je dis : Que reſte-
» t-il donc, Meſſieurs, dans cette
» Cauſe ? « Ici l'Orateur rappella
ce que ſon Client avoit eu à
ſouffrir de ſa belle-mère, de ſon
épouſe, de l'exil, de la captivité,
des inquiétudes inſéparables d'un
Procès criminel, &c. puis il fixa
les regards de l'aſſemblée ſur
l'enfant même ; il toucha les
grands reſſorts de l'amour pater-
nel. » Votre père, *ajoûta-t-il
en parlant à cette jeune per-
» ſonne*, n'a penſé qu'à vous
» rendre votre honneur ; & les
» peines qu'il a ſouffertes, pour
» y parvenir, ſont de nouveaux
» liens qui vous l'attachent.

» Puissent toutes ces peines assûrer » à cet enfant chéri une conti» nuité de bonheur ..... Que la » Dame de Maudave (mère de » l'enfant) n'a-t-elle osé soûtenir » l'éclat de cette Audience ? Elle » ne pourroit, sans doute, refuser » de se joindre à nous, pour for» mer de pareils vœux : & ces » justes sentiments, en la rappro» chant de sa fille, la rendroient » peut-être à son époux. Ma Pero» raison réussit, *continue M. Man*» *nory* ; la jeune enfant fit son » effet. La moitié des Auditeurs » tirerent leurs mouchoirs, & les » autres battirent des mains. «

Il y a une fort grande différence entre lire des Plaidoyers dont les objets ont 40 ans d'antiquité, & suivre les Audiences où ces discours sont prononcés. Tout est muet, en quelque sorte, dans un Livre ; & tout parle dans une Cour où il s'agit de la for-

tune & de l'état des Citoyens. Nous ne rappellerons donc pas les diverſes conteſtations où le miniſtère de M. Mannory a été employé ; nulle ne nous a échappé, & nous croyons qu'elles ſont toutes de bons modèles pour la manière de traiter ce genre contentieux qui eſt inſéparable de la profeſſion d'Avocat. Mais il faut préſenter au Public des traits généraux, & ce Recueil en fournit un aſſez grand nombre : par exemple, l'Auteur traite judicieuſement & habilement ce qui concerne les décrets de priſe de corps.

» L'innocence, *dit-il*, ne raſ» ſûre pas contre cette procédure » trop ſérieuſe, & dont les ſeuls » délais néceſſaires ſont acca» blants. Il eſt quelquefois pru» dent d'éviter un Accuſateur » puiſſant. On peut craindre des » témoins qu'il eſt ſouvent trop

» facile de corrompre. Une lon-
» gue priſon , la perte de ſa li-
» berté , bien toujours ineſtima-
» ble , le déſordre de ſon eſprit
» allarmé des rigueurs de la Juſ-
» tice, tout cela peut faire fuir
» l'homme le plus courageux &
» le moins coupable. On ne peut
» donc pas dire que ſon abſence
» fait ſa confeſſion. Car ſa con-
» feſſion ſeule , s'il étoit préſent ,
» ne le condamneroit pas..... Il
» faut également, contre l'abſent
» & contre le préſent, des preu-
» ves qui inſtruiſent la religion
» du Juge..... S'il n'y a point de
» preuves, l'Accuſé doit être ſup-
» poſé innocent ; & l'on ne con-
» damnera pas un innocent uni-
» quement, parce qu'il ne ſe pré-
» ſente pas « &c. Toute la ſuite développe de plus en plus ces principes. Ce morceau, au reſte, eſt encore tiré du grand Procès de M. de Maudave.

Décembre, 1760.

Dans un autre intenté, il y a 15 ou 16 ans, au Marquis de S. Remy, pour une prétendue rebellion contre la Justice, M. Mannory qui écrivit en faveur de cette Cause & qui la gagna, trace en peu de mots les obligations d'un Avocat. » Dépouillé de passions, l'Avocat doit éviter, avec » un grand soin, de prendre celles » de ses Clients. Sous sa conduite, » ses Clients doivent même paroître perdre les leurs. Les discussions les plus vives, les plus » animées, rectifiées par la sagesse » & par la pureté de son ministère, ne doivent jamais paroître que des prétentions légitimes & mesurées; & dès que » les fonctions de l'Avocat sont » ouvertes, on ne doit plus appercevoir la mauvaise humeur » du Client. Tout doit céder à la » raison du Défenseur.« Avec ces excellents principes, il semble que

tous les Plaidoyers devroient être exemts de vivacités, de railleries, d'invectives, d'épiſodes inſultants contre les Parties adverſes. Cependant quels abus en ce genre ! Qui voudroit s'en rapporter au Prince même des Orateurs, à Cicéron, ſur les qualités de ceux contre qui il plaidoit ?

M. Mannory ajoûte à la fin d'un de ſes Plaidoyers prononcés au Châtelet un autre avis également ſenſé & important. C'eſt que les jeunes Avocats doivent ſe tenir en garde contre la jalouſie. » Dans cette noble carrière, » *dit-il*, les talents peuvent être » différents & les rangs les mê» mes. Des Orateurs peuvent ne » ſe pas reſſembler pour le ſtyle » & pour le caractère de l'élo» quence, & être cependant éga» lement parfaits ; enſorte qu'il » ſeroit difficile de décider aux» quels on aimeroit mieux reſ-

» sembler, & qui mérite, à plus
» juste titre, la supériorité..... La
» jalousie ne leur est donc pas
» pardonnable. Elle décèle trop de
» foiblesse. C'est manquer d'amour
» propre, que de croire devoir
» envier les autres. Les Avocats
» qui se distinguent, doivent se
» traiter comme des émules, &
» non pas comme des rivaux. Il
» faut qu'ils se picquent de par-
» tager leur gloire, plutôt que
» de se la disputer. C'est à eux
» de s'aider les uns les autres,
» & de ne jamais chercher à se
» nuire. Ils se doivent récipro-
» quement leurs secours, leurs
» conseils, leur suffrage : & la
» supériorité de leurs talents leur
» doit faire sentir qu'il est plus
» avantageux, même pour leurs
» succès, d'avoir de dignes Ad-
» versaires, que de n'en trouver
» que de foibles..... Quels plus
» dignes modèles peut-on offrir
» aux

» aux jeunes Avocats que Cicé-
» ron & Hortenſius ? Les talents
» de ces Orateurs Romains aſſû-
» roient leur amitié. Il n'y avoit
» entre eux de combats que ceux
» de la déférence & de la conſi-
» dération. Ils ſe regardoient tou-
» jours dans les actions les plus
» brillantes comme ſupérieurs l'un
» à l'autre : & ces ſentiments
» ſoûtenoient la liaiſon la plus
» tendre & la plus parfaite. L'eſ-
» time l'avoit formée : elle s'ac-
» croiſſoit par le reſpect, &c. «
Notre Auteur ajoûte encore beaucoup de choſes ſur ce même ſujet, & finit ſon éloquente inſtruction en excuſant la longueur de l'épiſode. *On me le pardonnera*, dit-il, *il ne ſauroit paroître étranger à mon objet principal & unique, qui eſt d'être utile à mes jeunes Confrères.*

Il y a, parmi les Cauſes Bénéficiales, traitées au quatrième Vo-

lume de cette Collection, un objet ſingulier, & qui attira toute l'attention du Grand-Conſeil en 1721. Louis XIV. avoit accordé en 1711 le Brevet de ſerment de fidélité pour l'Egliſe Métropolitaine d'Arles. Louis XV. avoit accordé en 1716 le Brevet de joyeux avènement pour la même Egliſe. En 1720, il vaqua un Canonicat qui fut auſſi-tôt requis par les deux Brevetaires. Procès au Grand-Conſeil pour ſavoir qui des deux Concurrents devoit l'emporter. Il eut été beau, ſans doute, de faire comme dans la primitive Egliſe, où les gens fuyoient au déſert pour n'être pas chargés d'un miniſtère Eccléſiaſtique ; mais ces choſes ne ſe pratiquent pas ſi communément au 18^e^ ſiècle. Il fallut donc diſputer cette Prébende.

On convenoit bien que le Brevet de joyeux avènement l'em-

porte ſur le Brevet de ſerment de fidélité ; mais tous les exemples qu'on citoit, étoient des graces accordées par le même Roi. Dans le cas de cette inſtance, le Brevet de Louis XV. ſe trouvoit en concurrence avec celui de Louis XIV. & l'on n'avoit jamais vu une eſpèce pareille. Les Avocats diſcuterent donc ce point de Juriſprudence Eccléſiaſtique. M. Cochin plaida pour le Brevetaire de joyeux avènement ; & M. Mannory pour le Brevetaire de ſerment de fidélité. On peut juger que les efforts de la raiſon & des convenances furent encore plus mis en œuvre par le dernier de ces Orateurs que les Loix ou les Uſages de nos Egliſes, puiſque l'affaire étoit ſans exemple. Enfin M. Mannory gagna ſa Cauſe. *On crut ne pouvoir refuſer à la mémoire de Louis XIV. le reſpect que Louis XV.*

auroit souhaité lui-même qu'on lui rendît : & le Brevet de joyeux avènement fut obligé, pour la première fois, de céder à celui de serment de fidélité.

On lira volontiers ces trois nouveaux Volumes de Plaidoyers & de Mémoires. Le premier (qui est le troisième du Recueil) contient de plus un *Discours préliminaire sur la réunion du Dauphiné à la Couronne de France.* Les deux Volumes suivants présentent, en deux morceaux séparés, la *Traduction de l'Oraison funèbre de Louis le Grand, prononcée par le P. Porée, au mois de Novembre 1715.* Ces Pièces sont des hors-d'œuvres qui enrichissent les Volumes. La Traduction de l'Oraison funèbre fut bien reçue dans sa naissance, & a été réimprimée en 1735. C'est ici la troisième Edition, plus correcte que les précédentes, & de plus avouée de l'Auteur.

ARTICLE CXXXIV.

CINQUIÉME LETTRE sur la renaissance de l'Architecture Grecque, & en particulier sur la Basilique de S. Pierre de Rome.

MM. RR. PP.

POur ne point interrompre le récit des accidents arrivés à la Basilique de S. Pierre, je passe tout-d'un-coup de l'année 1615, dans laquelle fut achevé le Portique par Maderne, à l'année 1638, où le Bernin commença les Campaniles. Tout le temps qui sépare ces deux époques, fut employé à la décoration intérieure du Temple, Article que je me suis engagé de ne pas toucher.

Depuis la mort de Michel-Ange, Rome n'avoit point eu d'Artiste qui en approchât plus que le Bernin par la trempe du caractère, par la multiplicité & l'excellence des talents. Le Bernin, né à Naples, étoit Peintre, Sculpteur & Architecte, d'un esprit élevé & de mœurs sevères. C'est à la Sculpture qu'il doit le plus grand éclat de sa réputation : mais s'il m'étoit permis de hazarder un jugement sur le mérite de cet homme célèbre, j'oserois dire que, dans les Monuments d'Architecture qu'il a conduits, on trouve un goût plus sain & plus antique, que dans les morceaux de Sculpture travaillés ou par lui-même, ou sur ses desseins, quoiqu'en Architecture, il ait aussi fait quelques fautes, qu'on pourroit appeller fautes d'imitation & de routine. En général il est manièré dans ses Sta-

tues drapées ; il prodigue autant l'étoffe, que les Grecs l'épargnoient ; il y met un fracas qui ſuppoſe toujours ſes figures au milieu des tempêtes ; il les fait paroître maigres, fatigue l'œil & le rebute. Il dut le commencement de ſa fortune à Urbain VIII. qui, bon Connoiſſeur en talents, le chargea, pendant tout ſon Pontificat, d'entrepriſes importantes pour la Baſilique du Vatican. Les plus conſidérables furent l'érection du Baldaquin de la Confeſſion de S. Pierre ; & la conſtruction des Campaniles dont je vais parler.

Maderne n'avoit ſi fort élargi la façade du Temple, qu'afin de pouvoir ériger, ſur les extrémités, des Tours qui lui donnaſſent de la grace, & augmentaſſent celle de la Coupole. Mais la foibleſſe du Portique l'avoit empêché d'exécuter ſon deſſein dans toute ſon

étendue. Perſonne après lui n'oſa le reprendre ; & il ſembloit qu'on eût abſolument renoncé aux Campaniles, lorſque Urbain VIII. entreprit de les faire conſtruire. Le Bernin étoit ſon Artiſte favori, & ce fut lui qu'il chargea de cette opération.

Les Tours, telles que les imagina l'Architecte, paroiſſoient ne devoir ſervir qu'à la décoration : il n'étoit guères poſſible d'y placer des Cloches d'une certaine groſſeur. Le plan étoit une eſpèce d'Octogone, ſur lequel s'élevoit un Ordre Corinthien, préſentant à chacune des grandes faces quatre Colonnes iſolées, dont les deux des extrémités portoient l'Entablement en reſſaut. Les petites faces qui, à proprement parler, n'étoient que des angles tronqués, étoient formées de gros maſſifs, principaux points d'appui de toute la machine, &

n'avoient pour ornements que des Pilaſtres. Sur ce premier Ordre il s'en élevoit un ſecond auſſi Corinthien, & diſtribué de la même manière, mais de plus petite proportion. Au-lieu de Soubaſſement continu, les Colonnes avoient des Piédeſtaux liés l'un à l'autre par une Baluſtrade, & l'Entablement portoit quatre Statues. Le tout étoit couronné par une eſpèce de Lanterne à quatre Arcades, ornée de Conſoles, de Candelabres, & terminée par un Globe ſurmonté d'une Croix : ce qui donnoit à l'enſemble une forme pyramidale. La hauteur de tout ce morceau étoit de 164 pieds 6 pouces.

Ce Campanile pris en lui-même étoit d'une grande élégance, mais il ne ſe raccordoit pas bien avec le Portique qui lui ſervoit de baſe. La raiſon générale eſt qu'il eſt preſque impoſſi-

ble qu'un grand morceau d'Architecture, dont toutes les parties n'ont point été inventées & deſſinées en même temps & par le même Architecte, ait cette harmonie qui naît des corrections que fait dans ſon plan, avant de l'exécuter, l'Artiſte qui l'a conçu. Une raiſon plus particulière eſt que les Colonnes du Portique ayant plus de 8 pieds de diamètre, les Campaniles ſeroient devenus d'une hauteur exorbitante, ſi l'on avoit entrepris d'y obſerver une dégradation proportionnée à l'Ordonnance du Portique, laquelle eſt giganteſque. Le Bernin ayant à travailler après un Architecte qui n'étoit rien moins qu'habile, & trouvant une baſe qu'il n'étoit point en ſon pouvoir de réformer, imagina ce qu'il crut y convenir le moins mal, & propoſa le modèle que j'ai décrit, & qui fut approuvé par Urbain VIII.

Dans l'érection de ces Tours, le Bernin débuta par une faute dont on ne l'auroit pas cru capable, attentif, comme il l'étoit ordinairement, à tout ce qu'il faisoit. Il ne pouvoit pas ignorer ce qui étoit arrivé sous Maderne, lorsque l'on construisoit l'extrémité Méridionale du Portique. Avant de la surcharger d'un nouveau poids, il convenoit donc qu'il s'assûrât de la solidité des fondements dont il avoit tant de raisons de se défier. Il est vrai qu'il les fit visiter par des Chefs-Maçons; mais ces manœuvres se trouverent être précisément les mêmes qui avoient travaillé sous Maderne, & qui dès-lors étoient intéressés à répondre de leur ouvrage. Ils firent un rapport infidèle au Bernin qui, sur la foi d'autrui, commença le 2. Janvier 1638 le Campanile du côté du Midi. Il en avoit achevé les deux

Ordres complets, lorſque la partie du Portique ſur laquelle ils portoient, fit quelques mouvements, & qu'il s'y ouvrit en pluſieurs endroits des lézardes conſidérables.

On peut juger quelles clameurs s'éleverent contre le Bernin, qui avoit beaucoup de rivaux & quelques ennemis, parmi leſquels étoit le Boromini. On n'épargna pas Urbain VIII. lui-même, à qui l'on reprochoit que la préférence accordée au Bernin dans la direction de tous les ouvrages publics, étoit injurieuſe à Rome, où il ne manquoit pas d'habiles Artiſtes, qu'on laiſſoit dans l'obſcurité, pour élever un ſeul homme. A en croire les Détracteurs, le Campanile menaçoit d'une ruine inévitable, laquelle entraîneroit infailliblement celle du Portique.

Le Bernin ſe défendit de ſon

mieux ; mais il faut avouer qu'il avoit une mauvaise cause à soûtenir. Il prétendit que son Campanile n'avoit point perdu son aplomb ; que ce qu'on regardoit comme des crévasses qui annonçoient la foiblesse des fondements, n'étoit que la suite ordinaire des efforts d'un Edifice qui prend son assiette ; qu'enfin il n'avoit commencé à travailler que sur l'assûrance qu'on lui avoit donnée, que le Portique étoit en état de porter une surcharge. Sur ce dernier point le Bernin avoit été trompé, parce qu'il n'avoit pas employé l'œil du Maître, le seul bon & recevable en pareille circonstance. De plus, les crevasses qui s'étoient ouvertes dans son ouvrage, naissoient d'un détachement sensible de parties ; elles regnoient dans toute la hauteur du Portique, & pénétroient jusques dans les deux Ordres du

Campanile : ce qui venoit, non pas d'un affaissement perpendiculaire & simultanée, mais du mouvement irrégulier d'une partie des fondements qui cédoit & rompoit sa liaison avec le reste. Cela suffisoit pour démontrer que toute la masse avoit perdu son aplomb : point difficile à vérifier autrement, à raison de la grande hauteur, de la multitude des ressauts & des ornements qui interrompoient la ligne perpendiculaire.

Cependant soûtenu de la protection & de l'amitié déclarée d'Urbain VIII. le Bernin auroit triomphé de la cabale ennemie, si le Pontife n'étoit pas mort en 1644. Il fut remplacé par Innocent X. dont la faveur se déclara d'abord pour le Boromini. Celui-ci en profita pour écraser un Artiste, dont il étoit, en quelque façon, l'Elève, mais dont, à beau-

coup près, il n'égaloit pas le mérite. Il anima ſon parti, & les cris recommencerent. Le Pape forma une Congrégation, nomma des Experts pour examiner l'état du Portique & du Campanile ; & ce fut alors que ſe manifeſterent l'inattention de Maderne & l'imprudente crédulité du Bernin. D'habiles Architectes qui viſiterent les fondements du Portique du côté du Midi, les trouverent preſque entièrement dégradés par les eaux courantes qui les inondoient de toutes parts, en avoient emporté les ciments & produit par-tout d'énormes cavités. En conſéquence de ces obſervations, les mêmes Architectes propoſerent de faire quelques réformes dans le Campanile, afin de le rendre plus léger, en même temps qu'on fortifieroit le pied de l'Edifice. C'étoit l'avis des amis du Bernin ; mais

ſes ennemis vouloient la deſtruction totale de ſon ouvrage. Ils firent jouer tant de reſſorts, qu'enfin Innocent X. ordonna qu'on abbattît le Campanile : ce qui fut exécuté en 1647. Il en avoit couté cent mille écus Romains pour l'élever ; il en couta douze mille pour le détruire : les non-valeurs de cette force ſe rencontrent ſouvent dans la conſtruction de S. Pierre.

Les raiſons qui engagerent à détruire le Campanile, ont depuis empêché d'en tenter de nouveau l'exécution. C'eſt une décoration qui auroit été de trop, ſi l'on avoit laiſſé au Temple la forme que lui avoit donnée Michel-Ange, mais qui paroît aujourd'hui néceſſaire pour rompre la monotonie d'une façade beaucoup trop baſſe pour ſa largeur.

Voilà, MM. RR. PP., tout ce

que me fournit l'hiſtorique de la conſtruction de S. Pierre de Rome. Ce n'eſt pas que, depuis les accidents dont je viens de vous parler, il n'en ſoit arrivé, dans ce grand Monument, beaucoup d'autres au moins auſſi funeſtes ; mais ce ſeroit abuſer de votre complaiſance, que de vous entretenir plus long-temps d'un ſujet qui a fourni matière à de gros Volumes. Je me contenterai donc de vous indiquer deux Anecdotes célèbres, qui regardent la Coupole en particulier, & que vous trouverez exactement détaillées dans la vie du Bernin par Baldinucci, & dans les Mémoires du Marquis Poleni ſur les importantes réparations faites à la Coupole en 1743.

Baldinucci vous inſtruira de la calomnie atroce répandue en 1680 contre le Bernin, lorſqu'à l'occaſion d'une lézarde qu'on

découvrit dans l'intérieur de la Coupole, il fut accusé d'avoir creusé les Piliers qui la portent, & de les avoir extrêmement affoiblis par cette opération. La seule inspection des plans du jeune San-Gallo, de Peruzzi & de Michel-Ange, suffisoit pour justifier le Bernin; mais ses ennemis n'avoient garde de les mettre sous les yeux du Public; & puis le Public une fois prévenu s'obstine assez souvent à ne vouloir pas voir les objets les plus évidents. Le Bernin n'essuya que le commencement de l'orage excité contre lui; mais il passa les derniers mois de sa vie dans l'amertume, & sa mémoire ne fut vengée que deux ans après sa mort.

Des amples & savants Mémoires du Marquis Poleni, il résulte que les dommages qu'a éprouvés la Coupole de S. Pierre, ont été

occaſionnés par la foudre qui frappe fréquemment cette partie du Temple, par la précipitation avec laquelle elle fut conſtruite ſous Sixte V. par les placages faits en divers temps pour renforcer les Piliers, placages qui n'ont jamais pu ſe lier ſolidement avec le reſte; enfin par les travaux de Maderne, leſquels étant foibles & ayant éprouvé bien des ſecouſſes, ont pu communiquer leur ébranlement à la partie conſtruite par Michel-Ange. Tous les Mathématiciens & les Architectes conſultés en 1743 ſur les nouveaux accidents qui allarmerent Rome, ne s'accorderent pas ſur la cauſe du mal; mais tous convinrent que le vrai & ſeul moyen de le réparer, & d'en prévenir un plus grand, étoit de ſerrer la Coupole intérieure par des cercles de fer : ce qui fut exécuté d'après

les mesures données par le Marquis Poleni, & sous la direction du Sieur Vanvitelli, un des plus habiles Architectes de ce siècle.

Il ne nous reste plus qu'à faire quelques réflexions sur S. Pierre de Rome pris dans sa totalité, afin d'avoir une juste idée d'un Edifice, sur lequel l'imagination est sujette à s'égarer, ou en n'y trouvant point de défauts, ou en lui supposant des beautés extravagantes, si je puis m'exprimer ainsi. Il est certain que tout n'est point parfait dans la Basilique du Vatican; mais les défauts de détail qui s'y rencontrent, se perdent dans les grandes beautés de l'ensemble; & parmi ces défauts de détail, il faut distinguer ceux qui naissent ou d'une pratique moins habile de la grande Architecture, ou d'un goût moins pur dans certaines décorations accessoires. Ceux de cette espèce n'in-

fluent point ſur l'excellence du reſte, & ne ſauroient altérer la beauté du coup-d'œil, vu la grandeur du vaiſſeau qui les fait diſparoître. En général, les autres défauts ne ſont apperçus que des Architectes du premier ordre, leſquels ont encore beſoin de réflexions & de raiſonnements pour aſſûrer la juſteſſe de leurs obſervations. Preuve bien déciſive que les défauts qu'ils y trouvent, ſont peu ſenſibles, & dès-lors ne font aucune impreſſion déſagréable ſur le commun des Spectateurs. Ce qui n'échappe à perſonne, eſt l'obſcurité des Aîles collatérales de la partie conſtruite par Maderne. Elle vient de ce que ces Aîles ne reçoivent preſqu'aucune lumière directe. Les petites Coupoles dont il ſemble qu'elles devroient en tirer une plus abondante, ne s'élevent point en dehors au-deſſus des grandes

Voûtes, & le jour n'y entre qu'à moitié intercepté par d'autres parties de l'Edifice qui dominent ces Coupoles.

La diſtribution intérieure eſt auſſi ſimple qu'elle peut l'être; & certes cette ſimplicité fait une grande partie du mérite de la Baſilique. Dès qu'on vouloit un Edifice qui, par ſa capacité, ſurpaſſât tous les Temples anciens & modernes, il ne ſuffiſoit pas d'embraſſer beaucoup de terrein dans les murs d'enceinte: il falloit encore le diſtribuer de manière, que de groſſes maſſes trop multipliées dans les principaux points de vue, n'abſorbaſſent point la ſurface, ou qu'en la diviſant en trop de petites parties, on n'ôtât point à l'enſemble cette majeſté que produiſent les grandes diviſions. J'ai peine à croire que tous les Temples dont le Soria, Architecte Romain du der-

nier siècle, nous a donné des plans, aient existé. Mais si l'Auteur n'a pas travaillé d'imagination, on peut dire que les Anciens se sont quelquefois égayés à faire du bisarre; puisque, parmi les Monuments dont je parle, il s'en trouve plusieurs qui paroissent plutôt des labyrinthes que des Temples. Mais il est bon de remarquer que ces Edifices étoient très-petits, n'étoient destinés à aucune grande cérémonie; & que dès-lors les Architectes, sans manquer leur objet principal, pouvoient suivre leur caprice & déployer toutes les ressources de leur Art.

Ces jeux d'imagination auroient été déplacés dans un Monument comme S. Pierre, qu'on ne pouvoit rendre trop libre, vû le but qu'on se proposoit en le construisant. C'est à quoi s'appliqua particulièrement Michel-

Ange, dont l'eſprit juſte & net ne prit point le change ſur ce qui devoit faire le principal mérite de ſon Temple. Il le débarraſſa d'une multitude de petits recoins imaginés par Antoine San-Gallo ; & tout eſt tellement dégagé dans les quatre branches de la Croix, que rien n'y dérobe la vue des ſaints Myſtères qui ſe célèbrent au centre.

Une longueur de 544 pieds de l'Orient à l'Occident, & de 412 du Midi au Nord ; une largeur de 82 pieds dans la grande Nef, & de 68 pieds 8 pouces dans la Croiſée ; une hauteur de 152 pieds ſous Voûte ; des Arcades de 40 pieds d'ouverture, forment, dans la Baſilique du Vatican, des eſpaces qui rendent les proportions coloſſales abſolument néceſſaires dans les Statues & les figures des Tableaux. En les regardant à une diſtance de trois

ou quatre pieds ſeulement, en un mot d'aſſez près pour que l'œil ne ſoit point diſtrait & attiré hors du champ du Tableau, ou au-delà des contours de la Statue, on eſt preſque choqué d'un Giganteſque qui n'eſt point dans la nature ; mais pour peu que l'on s'en éloigne, on ſe trouve au milieu de tant de grandes maſſes, dans un air ſi vague, que ces Figures, ſans ceſſer tout-à-fait de paroître coloſſales, ceſſent d'étonner, parce qu'elles rentrent dans les proportion des objets qui les environnent. A chaque extrémité de la Croiſée ſont trois petits Tableaux, des meilleurs que renferme la Baſilique; mais, pour ſavoir qu'ils y ſont, il faut preſque les toucher de la main. Ils ne décorent donc que les Autels où ils ſont placés. Au contraire, du milieu même de la grande Nef, on ap-

perçoit distinctement les Tableaux des Chapelles qui sont au-delà des Aîles collatérales. C'est que les sujets y sont traités en grandes proportions, d'où résulte un grand effet à une distance de plus de 60 pieds.

Michel-Ange, comme nous l'avons remarqué, auroit exécuté l'Ordonnance intérieure en Colonnes, si l'ouvrage de Bramante ne l'avoit pas nécessairement forcé à l'exécuter en Pilastres: mais, par ces Colonnes, je ne crois pas qu'il faille entendre des Colonnes tellement isolées, qu'elles pussent former des Allées collatérales couvertes en Plate-bandes, comme celles de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève. Quelques mots de Fontana me font conjecturer que l'idée de Buonarrotti auroit été de séparer les Arcades par des Colonnes couplées entièrement détachées du mur, &

portant l'Entablement en reſſaut, comme le portent les Colonnes des anciens Thermes de Dioclétien : au-lieu qu'aujourd'hui ces Arcades ne ſont ſéparées que par des doubles Pilaſtres. Aux Piliers de la Coupole il auroit diſpoſé ſes Colonnes, comme les a diſpoſées M. *Soufflot* aux Piliers de la ſienne. Par-là il auroit joint un nouveau degré de nobleſſe à la ſolidité néceſſaire dans un Edifice auſſi vaſte, & où il y a en l'air tant de Voûtes qui exigent de forts appuis. L'ouvrage de Bramante gêna Michel-Ange, en ce que le premier ayant achevé les Piliers de la Coupole dans les proportions que comportent les Pilaſtres, il n'étoit plus poſſible d'en reſſauter l'Entablement; & dès-lors, pour ne point rompre l'harmonie, il fallut continuer en Pilaſtres toute l'Ordonnance du Temple.

Quant à la partie de la décoration, il faut s'imaginer que tout ce que la Peinture, la Sculpture, l'Art de jetter en Bronze, de revêtir de Marbre &c. peut produire de plus riche & de plus exquis, se trouve rassemblé dans la Basilique du Vatican. La France a la gloire d'avoir fourni des Artistes dignes d'y partager avec les Italiens l'admiration des Etrangers. Les Statues de le Gros, de Monnot, de Slodtz se soûtiennent vis-à-vis des morceaux de l'Algarde, du Bernin, de Rusconi. Les Tableaux du Poussin, de Vivien, de Subleyras, rapprochés de ceux du Dominicain, du Guerchin, de Lanfranc, fixent encore les yeux, & balancent les suffrages des Spectateurs. J'ai l'honneur d'être, &c.

1, Octob. 1760.

ARTICLE CXXXV.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE de la Province de Normandie, avec des Observations critiques & historiques. Par un Docteur de Sorbonne.* (Tomes I. & II. *in*-4°.) A Caën, chez Pierre Chalopin, Imprimeur-Libraire, rue Froide-Rue, proche l'Eglise Notre-Dame, 1759.

CEs deux Volumes embrassent tout ce qui s'est passé de considérable en Normandie depuis l'établissement de la Religion Chrétienne dans cette Province, jusqu'au milieu de l'onzième siècle. L'abondance & la variété des matières nuisent ici au tra-

* M. Trigan, Curé de Digôville.

vail du Journaliſte. Pour rendre un compte exact de cette Hiſtoire, il faudroit ſuivre l'Auteur dans la fondation des Egliſes, dans l'érection des Evêchés, dans l'énumération des Monaſtères & des Abbayes, dans le détail des vertus & de la vie des ſaints perſonnages qui, pendant près de huit ſiècles, ont illuſtré cette grande & riche Province. Il faudroit paſſer ſucceſſivement d'un Diocèſe dans un autre; préſenter la ſuite chronologique des Evêques, des Abbés, &c. parler des changements introduits dans les Mœurs, dans les Uſages, dans le Gouvernement; donner le précis des actes des différents Conciles tenus dans la Province Eccléſiaſtique de Normandie; ne point oublier la révolution qui fit paſſer la Neuſtrie ſous la domination des Normands, &c. Or, tous ces objets ſi multipliés, ne fuſſent-

ils qu'indiqués, formeroient eux ſeuls un aſſez gros Volume. Nous laiſſerons donc la partie hiſtorique à laquelle nous renvoyons nos Lecteurs, & nous nous bornerons à parler de quelques-unes des obſervations que l'Auteur a répandues dans ces deux premiers Tomes : elles y occupent près de trois cents pages. Nous nous arrêterons à celles qui nous paroîtront ou plus intéreſſantes, ou plus ſuſceptibles d'Extrait.

Nous commencerons par l'Obſervation qui a pour objet S. Godard, Archevêque de Rouen. S. Godard, & S. Médard, Evêque de Noyon & de Tournai, ont vécu dans le même temps : leurs noms ont un certain rapport, *dit notre Auteur*, leurs Reliques ont été rejointes, & leur Fête ſe célèbre au même jour. Voilà le fond ſur lequel il

a plû aux Faiſeurs de Légendes de broder & d'embellir l'hiſtoire de ces deux ſaints Evêques, en établiſſant entr'eux les traits de la reſſemblance la plus ſingulière.

On a donc dit que ces deux Saints furent frères, & même jumeaux, nés & baptiſés le même jour, qu'ils furent ordonnés Prêtres & Evêques le même jour, & qu'ils moururent le même jour dans la même année : tout ceci prend un air de merveilleux bien capable de rendre ſuſpecte cette Anecdote. Auſſi, quelque ancienne que ſoit cette opinion, & quoiqu'elle ait même été adoptée par des Ecrivains aſſez modernes, notre Auteur expoſe les raiſons qui autoriſent à la rejetter.

La vie de S. Médard fut écrite en Vers & en Proſe peu de temps après ſa mort, par Fortunat, Evêque de Poitiers. Dans le dixième ſiecle, un Moine, dont le nom

n'eſt pas connu, en fit une nouvelle ; & Radbode, Evêque de Noyon, en compoſa encore une autre dans l'onzième ſiècle. Aucun de ces Auteurs ne fait mention de S. Godard. Gregoire de Tours, contemporain de Fortunat, a parlé de S. Médard dans ſon Hiſtoire des François & dans ſon Livre de la gloire des Confeſſeurs. Bede & Adon parlent auſſi du même Saint dans leurs Martyrologes au 8. de Juin ; on n'y trouve rien qui ait trait à S. Godard. Penſera-t-on, *dit notre Auteur*, que tous ces Ecrivains, chez qui S. Médard fut ſi célèbre, aient ignoré de pareilles circonſtances de ſa vie, ou que les ayant connues, ils n'aient pas daigné en dire un mot ? Cette preuve, il eſt vrai, n'eſt que négative ; mais, en pareille matière, une preuve de cette eſpèce, & fondée ſur un tel ſilence, ſemble avoir

une force à laquelle il n'eſt pas aiſé de réſiſter. Voici quelque choſe de poſitif, au moins contre une partie des traits de reſſemblance ou de conformité allégués entre les deux Saints.

Que S. Médard & S. Godard aient été frères, nés & baptiſés le même jour, *pourſuit notre Auteur*, c'eſt un fait qui ne ſe concilie point avec le ſilence des Ecrivains les plus voiſins du temps où ces Saints ont vécu. Mais quand on s'obſtineroit à tenir cette tradition, il devroit toujours paſſer pour conſtant qu'ils n'ont point été ſacrés Evêques le même jour, & qu'ils ne ſont pas morts le même jour, du moins de la même année. La preuve en eſt facile & convaincante.

S. Godard étoit Evêque de Rouen l'an 511 : cela eſt prouvé par ſa ſouſcription au premier Concile d'Orléans tenu cette

année. Sophrone, Evêque de Vermandois, aſſiſtoit au même Concile; & il eut pour ſucceſſeur Allomer, qui ne mourut que vers l'an 530. Ce fut à celui-ci que ſuccéda S. Médard dans le même Evêché qu'on appelle *de Noyon* aujourd'hui. S. Médard ne fut donc Evêque que dix-neuf ans au moins après S. Godard, en ne comptant même que de la date du Concile. Or il paroît d'ailleurs que l'Epiſcopat de S. Godard a dû précéder cette date de plus de quinze ans. Il avoit ſuccédé à Creſcence, & Creſcence étoit mort vers l'an 494, à s'en tenir à la ſuppoſition d'Orderic-Vital, qui compte quatre-vingt-douze ans depuis la mort de Creſcence juſqu'à celle de S. Prétextat, l'un de ſes ſucceſſeurs, arrivée en 586.

De plus S. Godard étoit mort au moins avant l'an 533, temps

auquel le ſecond Concile d'Orléans nous préſente ſon ſucceſſeur ; & S. Médard alors aſſez nouvellement Evêque, & qui le fut quinze ans, ne mourut que vers l'an 546. L'opinion ſur la conſécration & ſur la mort de ces deux Saints aux mêmes jours des mêmes années ne peut donc plus ſubſiſter.

Si l'on objecte, en faveur de l'ancienne opinion, les fragments d'une Proſe attribuée à S. Gregoire de Tours, & trois Vers Latins attribués à S. Ouen, Evêque de Rouen ; notre Auteur répond qu'il n'eſt pas prouvé que ces morceaux ſoient en effet de ces deux Saints. Nous ajoûterons qu'avant notre Auteur, le célèbre Hadrien de Valois & les Bollandiſtes ont réfuté le prétendu Synchroniſme de S. Godard & de S. Médard. (Voyez *Acta Sanctorum, die 8. Junii.*)

Un trait faux ou vrai de la vie de S. Romain, Evêque de Rouen, fournit la matière de la dixième Obſervation renfermée dans le premier Volume. C'eſt, *dit-on*, l'origine du privilège de la *Fierte*, privilège dont l'Egliſe de Rouen eſt en poſſeſſion de temps immémorial. On prétend qu'un Dragon d'une énorme groſſeur infectoit les environs de cette Ville, & dévoroit les paſſants. S. Romain plein de tendreſſe pour ſon peuple, forma le deſſein de délivrer le pays de ce monſtre cruel : & comme il étoit difficile de trouver quelqu'un qui osât aller l'attaquer, le ſaint Prélat prit avec lui un meurtrier déja condamné à mort, ou qui ne pouvoit l'éviter. Il entra dans la caverne du Dragon, & muni du Signe de la Croix, il ſaiſit le monſtre, & le remit au meurtrier qui le conduiſit au

milieu de la Ville : le Dragon y fut brûlé, & le Criminel eut sa grace. Le Roi Dagobert ayant entendu parler de cette action, voulut en savoir le détail : S. Romain le lui fit. Alors, pour en perpétuer le souvenir, ce Prince accorda au Clergé de l'Eglise Cathédrale de Rouen le privilège de délivrer chaque année un meurtrier le jour de l'Ascension, jour auquel ce miracle s'étoit, *dit-on*, opéré.

Cette aventure du Dragon a trouvé bien des Incrédules. Les uns ont * dit que le Dragon n'étoit apparemment autre chose que

* Notre Auteur semble lui-même adopter cette explication ; car, après avoir parlé de l'inondation de la Seine, il dit : » Une tradition très-ancienne... » nous produit un autre miracle de » notre Saint, plus célèbre encore que » le précédent, « *si ce n'est pas le même*, Tome I. p. 194.

la rivière de Seine dont le débordement fut réprimé par S. Romain, ainſi qu'on le lit dans ſa vie. Pour appuyer cette explication métaphorique, on a recours à la Langue Grecque : ὕδρα ou ὕδρος, dans cette Langue, ſignifie un *Serpent aquatile.* Il peut ſe faire, *dit-on*, qu'on ait ainſi figurément exprimé l'inondation de la *tortueuſe* rivière, & que, ſur cette idée, on ait bâti l'Hiſtoire du Dragon. A cette occaſion, *dit notre Auteur*, on cite S. Iſidore de Séville, qui prenant droit ſur l'origine Grecque du même mot, a dit quelque choſe de ſemblable de l'Hydre de Lerne vaincue par Hercule.

D'autres ont dit que ce Dragon en figure qu'on porte à Rouen aux Proceſſions des Rogations & du jour de l'Aſcenſion, & que le peuple, prévenu de ſon idée, prend pour la repréſentation du Dragon

vaincu par S. Romain, n'eſt, en effet, que la repréſentation du Démon, Dragon infernal vaincu par Jeſus-Chriſt. Et, pour ſe perſuader, *ajoûte-t-il*, que cette figure n'a point un rapport néceſſaire à aucun fait particulier qui regarde l'Egliſe de Rouen, il ſuffit d'obſerver que ç'a été dans certains ſiècles un uſage preſque général, & qui ſubſiſte encore en pluſieurs Egliſes, de porter de pareilles figures aux mêmes Proceſſions, & dans les Solemnités Paſchales. Cela ſe voit dans l'Ordre Romain, & par le témoignage d'un ſavant Evêque qui, dans le 13ᵉ ſiècle, écrivit un Livre des Offices divins. (Voyez *Guillaume Durand. Rat. Div. Off. in Rogat.*)

Cette aventure du Dragon fut attaquée vivement au commencement du dernier ſiècle. Le ſavant Nicolas Rigault en fut un

des plus redoutables Adversaires. Il s'appuyoit d'une preuve négative assez forte pour faire impression sur les esprits. Il donna la vie de S. Romain tirée d'un Manuscrit envoyé d'Angleterre au Président de Thou. Or, cette vie fait bien mention du débordement de la Seine réprimé à la prière du saint Evêque ; mais elle ne dit pas un mot du Dragon : aventure cependant trop singulière & trop célèbre pour être omise, si elle eût été connue dans le temps que cette vie fut écrite. Rigault sut profiter avec avantage de ce silence, & le fit valoir contre l'authenticité du miracle du Dragon. Les Défenseurs de ce miracle ne demeurerent pas sans replique : à la vie donnée par Rigault ils opposerent un autre Manuscrit que l'Eglise de Rouen reçut autrefois de l'Abbaye de Haumont, & qu'ils prétendirent

être pour le moins auſſi digne de foi que celui d'Angleterre. Il faut voir dans notre Auteur tout le détail de cette Controverſe hiſtorique.

M. Trigan expoſe avec aſſez d'impartialité les raiſons qui militent pour & contre l'aventure du Dragon : ſans prendre lui-même aucun parti, il laiſſe à ſes Lecteurs le ſoin de juger & de décider. Nous remarquerons, en paſſant, que c'eſt-là en général le ton dominant, & peut-être auſſi le défaut de toutes ces Obſervations & Diſcuſſions critiques. M. Trigan n'auroit pas dû être ſi modeſte ou ſi réſervé. D'ailleurs n'eſt-ce pas penſer trop avantageuſement du commun des Lecteurs, que de les croire en état de porter eux-mêmes une déciſion, que l'Auteur, malgré ſes lumières, trouve ſouvent embarraſſante & difficile ? Quand on

lit une Dissertation, c'est dans le dessein & l'espérance d'être instruit, & de savoir à quoi s'en tenir. On ne s'attend pas à n'y trouver que de nouvelles raisons de douter. Enfin, suivant la sage maxime que notre Auteur lui-même établit, (Tome I. p. 588,) *ce qui ne nous apprend rien, n'a pas droit de nous arrêter.* Nous reconnoissons pourtant qu'il y a, dans la plûpart de ces Observations, beaucoup de recherches également curieuses & savantes.

Au reste, quelle que soit l'origine du privilège de la Fierte, ce privilège n'en est ni moins réel, ni moins incontestable. Il étoit connu dès le 12^e^ siècle, & alors même il ne passoit pas pour nouveau.

M. Trigan écrivit, en 1747, à M. l'Abbé le Bœuf une Lettre sur quelques particularités de la vie de S. Victrice, huitième

Evêque de Rouen. Cette Lettre reparoît, mais avec plus d'étendue, dans des Obſervations ſur le même Saint. Comme nos Mémoires (ſecond Volume de Mai 1747) en ont rendu compte, nous n'en parlerons pas ici.

La partie Typographique de cet Ouvrage n'eſt point aſſez ſoignée ; il s'y eſt gliſſé beaucoup de fautes. En voici une qui auroit dû trouver place dans l'*Errata.* On lit (page 215 du ſecond Volume) qu'après la mort de Charles le Chauve, *l'Empire vaqua quarante ans entiers.* Charles le Chauve mourut en 877 : il eut en moins de cinq ans pour ſucceſſeurs à l'Empire ſes deux neveux Carloman & Charles le Gros. Le premier mourut en 880, & le ſecond en 888. L'Empire ne vaqua donc point quarante ans après la mort de Charles le Chauve. (Voyez Ste Mar-

des Sciences & Beaux-Arts. 2997
the Hist. de la Maison de France, Liv. 7.)

ARTICLE CXXXVI.

TRAITÉ DE L'ÉDUCATION corporelle des Enfants en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux Citoyens. (Volume *in*-12. de 429 pages, sans le Discours préliminaire.) Par M. DES-ESSARTS, Docteur en Médecine. *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

CE Traité est marqué au coin du zèle le plus courageux. Pénétré de l'importance du sujet qu'il entreprend de traiter, M. Des-Essarts ne ménage aucun des préjugés & des abus que le luxe

& la molleſſe autoriſent dans le grand monde. Il n'eſt pas plus indulgent pour les routines & les mauvaiſes pratiques qui regnent parmi le Peuple groſſier, & qui rendent l'Education corporelle des Enfants ſi vicieuſe, quelquefois même ſi meurtrière. Le ſtyle de cet Auteur eſt clair, ſimple, correct, aſſez animé : en quelques endroits la lecture de ſon Ouvrage eſt preſque auſſi touchante qu'elle eſt par-tout inſtructive.

Dans l'étendüe de quatre Chapitres qui forment la diviſion du Traité, on ſuit l'Enfant depuis le moment de ſa conception juſqu'à l'âge où il doit ſortir de la tutèle des Nourrices & des Gouvernantes. D'abord on preſcrit aux Femmes enceintes le régime qui convient à leur état. Elles doivent ne ſe nourrir que d'aliments faciles à digérer ; & la quantité de ces aliments doit être

proportionnée aux forces de leur estomac. Les viandes faites fournissent le suc le plus doux, le plus salutaire, & par conséquent le plus convenable. On doit s'abstenir des mets âcres, salés, *fumeux*, en un mot de tout ce qui peut dépraver les liqueurs. Dans la Pædotrophie de Ste Marthe, nous trouvons ces préceptes revêtus des charmes de la Poësie Latine. On nous permettra cette citation & quelques autres du même Poëte, qu'on lit si peu aujourd'hui, & qui mérite cependant de n'être jamais oublié.

. . . Tibi sit potûs, tibi cura legendi
Summa cibi: & quodcunque legis, tamen utere parcè.
Improba ne fortè ingluvies etiam optima quæ sunt
Corrumpat, nimiâ infirmus cùm mole laboret

Ventriculus, nec jam possit satis esse coquendo.
Cruda nocent genus omne, nocent & salsa; malamque
Si quid amaritiem sapit, ingratumque palato est:
Mollior esca eadem est melior, &c.

Lib. 1.

L'air influe autant que le régime dans l'œconomie animale de la Mère & de l'Enfant. Il ne sauroit donc être trop doux, trop tranquille, trop pur & trop tempéré. On s'expose à de fâcheux inconvénients en bravant les intempéries de l'atmosphère, en respirant un air trop sec & trop échauffé. Le sommeil & la veille doivent être également modérés: l'ame sur-tout doit être exemte de passions violentes, de frayeurs subites, de joies excessives, d'envies ridicules: quatre sortes d'ennemis que M. Des-Essarts combat avec

avec force. Sainte-Marthe, moins habile dans la Médecine, mais bon Citoyen & bon Poëte, disoit aussi avec une extrême précision :

> Vince æstus animi, nec te immoderata cupido ;
> Tristitiesve, metusve agitent, aut noxia sæpè
> Gaudia, & infirmam turbant quæ plurima mentem.
>
> *Ibid.*

Des soins qu'exige l'Enfant dans le sein de sa Mère, l'Auteur passe à ceux qu'on lui doit après sa naissance. La méthode ordinaire d'emmailloter est pernicieuse. M. Des-Essarts en interdit l'usage ; du moins ne le permet-il qu'en le réduisant à quelques jours, plutôt pour assûrer que pour gêner la situation de l'Enfant. Il proscrit la plûpart de ces langes

dont on le garotte ; il borne tout cet attirail à ce qui eſt néceſſaire pour envelopper le corps, & pour le garantir des injures de l'air, ſans lui laiſſer aucune entrave qui puiſſe incommoder, contraindre ou captiver ſes membres. Selon l'Auteur, la force réelle de l'enfant *dépend de ſon accroiſſement dans toutes les parties de ſon corps :* toute ligature s'oppoſe à cette fin, gêne la circulation dans les membres qu'elle comprime, & par-là produit des difformités, des infirmités, &c.

Le lait eſt la meilleure nourriture qu'on puiſſe donner à un enfant ; & le lait de ſa mère eſt préférable à tout autre. Ici l'Auteur réclame contre l'indolence & le luxe qui ont fait imaginer de confier les enfants à des Nourrices étrangères. La Nature ne manque guères de s'en venger par les maux dont cette prati-

que eſt la ſource ou l'occaſion : la mère & l'enfant perdent ſouvent la ſanté, & quelquefois la vie, parce qu'on ceſſe de ſuivre la route qui eſt indiquée par la Nature même, ou plutôt par la Providence.

On défend ici la bouillie aux enfants juſqu'à l'âge de ſept ou huit mois. Pendant tout ce temps, le lait de la Nourrice leur ſuffit : en ne prenant que cette nourriture, ils feront moins ſujets aux vers & à d'autres maladies. La bouillie ordinaire n'a nullement l'approbation de notre Auteur : il en détaille les défauts, auſſi bien que la maniere très-mal-propre & très-bruſque dont on la donne. » Que l'enfant ait faim » ou non, qu'il en veuille ou » qu'il n'en veuille pas, il faut, » malgré lui, qu'il l'avale. En vain » il la rejette, ſa Nourrice la lui

» repousse impitoyablement avec » le doigt, ou avec la cuiller, » & profite de l'instant où ses » cris lui font ouvrir la bouche, » pour la lui pousser jusques dans » l'œsophage ; de sorte qu'elle ne » le croit nourri que quand il est » presque suffoqué. «

M. Des-Essarts préfère une bouillie plus simple : elle se fait avec la mie d'un pain où il n'entre que de la fleur de froment : on écrase cette mie dans un linge blanc, on la délaye peu-à-peu avec le lait froid, jusqu'à ce qu'il ne reste aucun grumeau ; & avant que de donner ce mêlange à l'enfant, *on le chauffe un peu en l'exposant à un feu très-doux.* Il seroit encore mieux de dissoudre la mie de pain dans de l'eau bien chaude, & d'y verser ensuite le lait *qu'on ne devroit employer qu'au sortir de la vache.* Dans les commencements,

il suffiroit de donner cette nourriture une fois le jour, avant le coucher de l'enfant. Quand on est sûr qu'il la digère bien, on pourroit la lui donner une seconde fois vers les 10 ou 11 heures du matin; *jamais davantage.* Nous entrons dans ces détails, pour faire connoître la marche de cet Ouvrage qui abonde en régles de pratique; mais il faut concevoir que l'Auteur appuie ses leçons de principes & de raisonnements, & qu'il y ajoûte l'autorité des plus habiles Médecins.

On ne doit jamais sévrer les enfants avant huit, & rarement avant douze ou quinze mois. Leur délicatesse oblige quelquefois d'attendre qu'ils aient vingt mois ou même deux ans. Avant le sévrage, M. Des-Essarts leur défend la viande; & s'ils sont foibles, il prolonge la défense jus-

qu'à ce qu'on les voie assez robustes pour la digérer. Il y a bien des mesures à prendre pour empêcher que cette nourriture ne nuise à leur santé. L'usage des fruits crus, des sucreries, de la pâtisserie, du vin, doit aussi leur être interdit : point d'autre boisson que de l'eau *sans saveur, sans odeur, claire & limpide* : on ne permet même de la rougir que dans un âge avancé. Le Poëte cité plus haut célébroit aussi, en très-beaux Vers, l'usage de la bonne eau pour le premier âge de la vie.

. . . Nec verò, me judice, mollibus annis
Convenit igniti penetrabile nectar Iacchi,
Sed puræ potiùs lymphæ liquor, undè receptæ
Mollescant epulæ stomacho, seseque resolvant,

In gracilesque fluant, nullo discrimine, venas.

Pædot. Lib. 2.

La pousse des dents forme ici un Article considérable. On y enseigne les moyens d'adoucir les douleurs de la dentition, d'amollir les gencives, de les ouvrir quand elles résistent aux efforts de la dent. Au reste, l'Auteur ne dissimule pas que *l'état où se trouve l'enfant* (dans une dentition bien difficile) *est une maladie très-dangereuse, & malheureusement très-négligée.* On abandonne ce soin à des Nourrices ignorantes, & il en résulte des accidents terribles, des convulsions, des coliques, des fièvres violentes, & la mort même. Nous ne voudrions pas omettre les avis que nous donne aussi Sainte-Marthe, pour accélérer le succès de la dentition.

Ille quidem fluido querulus puer admovet ori
Exiles digitos, & quà pote se juvat ipsum.
Tu tamen hunc melior nisi juveris ipsa laborem,
Nullus erit: sed enim digitos priùs illinc molli
Vel cerebro leporis, siculæ vel roribus hyblæ.
Tum leni humorem affrictu sensim elice, donec
Prævius exierit, factoque foramine demùm
Dens novus emergat, perque ora rubentia candens
Emicet, ut rubris inclusum fortè corallis
Candet ebur, facili arte manus quod dædala rasit.

Pædot. Lib. 3.

Dans l'habillement des enfants, M. Des-Essarts ne permet rien qui serre le col, les reins, les

jarrets, les pieds &c. Ce qu'il interdit le plus ſévèrement, c'eſt l'uſage des corps de baleine. Ils dérangent, *dit-il*, la ſtructure de la poitrine, ils empêchent le mouvement de la colonne vertebrale, du diaphragme & des organes de la digeſtion, auſſi bien que l'élévation des côtes. Ils troublent la circulation du ſang, ils nuiſent à la nutrition, ils gênent la reſpiration, & cauſent des ſquirres, des cancers, &c. L'énumération des incommodités & des maladies qui en proviennent, eſt effrayante. De-là vient que l'Auteur ne conſeille pas plus pour les adultes que pour les petits enfants l'uſage de ces corps..... On ſait que le célèbre M. Winſlow publia autrefois un Mémoire très-inſtructif contre cette infléxible & pernicieuſe machine. M. Des-Eſſarts rappelle cet Ouvrage, l'analyſe, & y

ajoûte ses réflexions particulières.

Ce Traité finit par un excellent Article sur les *Exercices*. Après avoir exposé ce qu'on en doit attendre pour le bien des enfants, après en avoir prescrit la mesure & la méthode, l'Auteur, emporté par son zèle, se permet une sage digression contre l'oisiveté & l'indolence où l'on entretient aujourd'hui la jeunesse.
» Cette partie de l'éducation,
» *dit-il*, est entièrement oubliée
» de nos jours. Ne pourrions-
» nous pas dire que nos faux
» principes du bon air nous ont
» portés jusqu'à mépriser toutes
» sortes d'exercices corporels? Il
» n'est plus permis aux jeunes
» gens d'apprendre à faire des
» armes, & à monter à cheval,
» que pendant quelque temps:
» car l'exercice du cheval trop
» continué épaissit la taille, &

» bannit un jeune Cavalier de la
» classe des *jolis hommes*.....
» La dépravation est portée si
» loin, qu'on s'embarrasse peu
» de la force & de la santé : la
» beauté, la gentillesse, l'élégance dans la taille & les manières, voilà tout le mérite
» après lequel soupirent les jeunes gens ; parce que c'est en
» général le seul qu'on exige
» d'eux. «

L'Auteur n'oublie pas les jeunes personnes de l'autre sexe, il montre que c'est l'*oisiveté* qui fait leur *délicatesse*. Il rappelle à ce sujet l'exemple des femmes Grecques, Scythes, Germaines, & celui de nos Villageoises qui, dans la médiocrité de leur fortune, sont rarement malades, n'ont point de vapeurs, & menent une vie mille fois plus heureuse, que les Dames du grand

monde *au milieu de leurs richesses.*

On doit savoir gré à M. Des-Essarts de son travail. Si les Observations comprises dans son Livre ne se bornent pas à la théorie ; si elles deviennent des leçons de pratique ; on pourra dire qu'il aura augmenté la force & l'opulence de l'Etat en proportion du nombre des Citoyens dont il aura conservé la vie & perfectionné l'éducation.

ARTICLE CXXXVII.

ON nous communique la Lettre ſuivante avec la *Deſcription des Embelliſſements de S. Roch.* Cette Egliſe, une des plus modernes de Paris, ainſi que le Quartier où elle eſt ſituée, ne perd rien à ne pas compter une longue ſuite de ſiècles depuis ſa fondation. Son Architecture eſt du meilleur goût. L'Ordre Dorique regne dans tout l'intérieur de l'Edifice. Le Portail eſt formé par les Ordres Dorique & Corinthien, dont le premier porte en amortiſſement deux beaux Grouppes, repréſentant les quatre Pères de l'Egliſe Latine. Ce Temple a l'avantage d'être noble, clair, dégagé, exemt de ces grandes maſſes qui gênent le coup-d'œil, & qui accablent l'imagination du Spectateur.

Décembre, 1760.

Les Décorations qu'on doit y dévoiler le 4. du mois prochain, sont trop bien expliquées dans le Mémoire ci-joint, pour que nous osions y rien ajoûter. Nous observons simplement qu'outre ces nouveaux ouvrages on a, dans S. Roch, un excellent Tableau de Jouvenet représentant le martyre de S. André; une très-belle Nativité de le Moine; & le Tombeau d'André le Nostre, dont le Buste en marbre est de Coysevox qu'il suffit de nommer.

Quoique cette Eglise n'ait qu'un siècle d'existence, elle est déja célèbre par la multitude des Personnes illustres dont les cendres y reposent; & parmi ces grands noms on compte aussi des Hommes de Lettres & des Artistes très-renommés. Il y a lieu de croire qu'on nous donnera bientôt, & tout-à-fait en grand, l'Histoire de cette Basilique & de

tous les Monuments qu'elle renferme. Ces ſortes d'ouvrages honorent le ſiècle préſent, inſtruiſent la poſtérité, rappellent aux Hommes le ſouvenir de l'Edifice éternel dont les Temples matériels ſont la figure.

LETTRE au ſujet des Embelliſſements faits dans l'Egliſe de S. Roch, avec la Deſcription de ces nouveaux Ouvrages.

» Au moment de votre dé-
» part pour la Province, je vous
» promis, Monſieur, de vous
» communiquer les nouveautés
» qui occupent ſi ſouvent la Ca-
» pitale. Il s'en préſente une qui
» mérite toute votre curioſité.
» Zelé comme vous l'êtes pour la
» décoration des Temples, &
» Amateur éclairé des Arts, vous
» me ſaurez gré de vous an-
» noncer les Embelliſſements de

» l'Eglise de S. Roch. On ne » doit les découvrir au Public » que le 4. du mois prochain ; » mais je me hâte de vous en- » voyer la Description qu'on en a » préparée. Vous jugerez aisément » qu'elle n'est pas sortie de ma » plume : vous devinerez même » qu'elle a pour Auteur un de » nos amis communs, dont vous » connoissez le génie, le goût & » l'excellente manière de présen- » ter les objets des Arts. Je ne » doute pas que ce morceau ne » vous intéresse très-particulière- » ment. L'Auteur y a répandu » quelques Notes historiques qui » ne déparent point l'Ouvrage : » celles qui sont à la fin ont paru » nécessaires, & je crois que vous » les approuverez comme tous les » détails de la Description. Je » n'ajoûte qu'un mot pour vous » faire sentir l'importance des nou- » velles Décorations de S. Roch :

» c'eſt qu'en comparant aujourd'hui cette Egliſe avec ce qu'elle » étoit il y a quinze ans, on ne la » reconnoît preſque plus. J'entre» rois, Monſieur, dans la preuve, » ſi je ne craignois de ſuſpendre » trop long-temps le plaiſir que » doit vous cauſer la belle Deſ» cription qui accompagne ma » Lettre. Je ſuis, &c.

A Paris, 25. Nov. 1760.

DESCRIPTION *des Embelliſſements de S. Roch.* Par M. D. B.

L'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch, majeſtueuſe par ſa conſtruction, & riche par ſon Architecture, n'avoit, dans ſes principales Chapelles, qu'une décoration comme empruntée, qui répondoit trop imparfaitement à la magnificence de l'Edifice.

En 1752, un Pasteur zelé (*a*), qui allie constamment les devoirs de son ministère aux louables attentions d'embellir le Temple confié à ses soins, forma le projet d'orner la Chapelle de la Vierge d'un monument convenable, qui fixât l'attention & ranimât la piété des Fidèles.

Le sujet de l'*Annonciation* lui parut propre à remplir ses vues. Il pensa que la représentation en Sculpture de cet évènement, qui n'exige que peu de Figures placées à quelque distance l'une de l'autre, fourniroit les moyens à un Artiste intelligent de ménager le percé qui dévoile d'un seul coup-d'œil l'Autel du Chœur,

(*a*) M. l'Abbé Marduel, Docteur de Sorbonne, Curé de S. Roch en 1749. Ce n'est que des décorations ajoûtées, depuis cette époque, dans l'intérieur de l'Eglise, qu'on rend ici compte au Public.

celui de la Vierge, celui de la Communion, & celui du Calvaire. Mais ce motif qui ne concerne presque que l'intérêt des Arts & d'un saint spectacle, ne vint qu'à l'appui de l'idée heureuse de réunir sous un même point de vue les plus grands Mystères de notre Religion, l'Incarnation & la Mort du Sauveur. Pensée respectable bien digne de la piété de celui qui la conçut.

Ce projet de Décoration proposé par la voie du concours fut adjugé, en 1753, à *M. Falconet.* (*b*) Le Public à l'admiration de qui les nouvelles décorations de S. Roch seront exposées le 4. du mois prochain, jugera que l'Auteur a parfaitement rempli l'idée avantageuse que sa répu-

(*b*) Sculpteur ordinaire du Roi, & Adjoint à Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

tation donne de ſes talents.

L'embelliſſement de la Chapelle de la Vierge eſt ſon morceau le plus conſidérable. On y voit la Vierge à genoux, modeſtement inclinée devant l'Ange. Elle déſigne, par l'expreſſion de ſon viſage, par le mouvement de ſes bras, par toute ſon attitude, ce qui ſe paſſa dans ſon ame au moment que l'Envoyé céleſte ſe préſenta à ſes regards, & qu'elle lui répondit : *Ecce ancilla Domini.* L'humilité, la candeur, la nobleſſe ſont aſſociées dans cette Figure (*c*) à l'élégance, à la dignité & au beau caractère qui lui conviennent.

L'Ange Annonciateur paroît

(*c*) Elle eſt de ronde boſſe, ainſi que celles dont on parlera ci-après. La Vierge, l'Ange & les nuées qui les grouppent, ſont de marbre. Les deux Figures ont huit pieds & demi de proportion.

vis-à-vis. On croit l'entendre prononcer les paroles de la Salutation angélique. Il montre la Gloire d'où il descend. Son action hardie & aisée, son *ensemble* souple & svelte, la légèreté de ses aîles & de ses vêtements, ne laissent rien appercevoir du poids de la matière dont il est composé. Une même chaîne de nuées le grouppe avec la Gloire & avec la Vierge.

Entre les deux Pilastres qui décorent l'Arcade où se passe la Scène mystérieuse, sont placés les deux Prophètes (*d*) qui ont plus spécialement annoncé l'Incarnation du Verbe.

Le Prophète-Roi est aisément reconnu à ses vêtements ajustés suivant le *costume* des Orientaux,

---

(*d*) David & Isaïe. Ces Statues sont de plomb bronzé, & de huit pieds de proportion.

& à ses attributs caractéristiques. Appuyé sur sa Harpe, il retrace l'enthousiasme dont il fut doué, & rappelle, par l'inscription pittoresquement jettée à ses pieds, la promesse qui lui avoit été faite par l'Eternel : *Juravi David servo meo.*

Isaïe est représenté sous des habillements austères, drapés dans le grand style. Il paroît occupé des choses divines, tient d'une main la Table où est écrite sa Prophétie : *Ecce Virgo concipiet*; & de l'autre montre au peuple l'évènement que l'Esprit-Saint lui fait annoncer.

Ces deux Figures de caractère, entrent dans cette composition, comme la preuve du Mystère. Les prérogatives de Prophétie dont David & Isaïe étoient favorisés, leur rendoient présent ce qui ne devoit arriver que longtemps après eux. C'est dans cet

eſprit qu'on a cru pouvoir aſſocier ces Prophètes avec la repréſentation du Myſtère qu'ils ont prédit.

Au milieu du ſecond Ordre d'Architecture & perpendiculairement à l'Arcade où paroît l'Annonciation, eſt placée une Gloire céleſte. Ses rayons mêlés de nuées & de Chérubins s'étendent fort au-deſſus de la dernière Corniche, environ trente pieds par les côtés, & juſqu'aux deux tiers de l'Arcade. Ils prennent leur origine dans un tranſparent lumineux qui fait illuſion. Cette Gloire eſt d'une grandeur dont on n'a point encore vu d'exemple dans ce pays. Elle a cinquante pieds ſur trente. Quel eſpace aſſez vaſte pourroit donner une juſte idée de l'immenſité de la gloire divine? Les rapports & les contraſtes judicieuſement ménagés de toutes les parties qui compoſent l'embelliſſe-

ment de cette Chapelle, & qui tendent à une même fin, en font une des plus brillantes décorations que la Sculpture puiſſe mettre au jour.

L'Autel eſt de marbre blanc veiné. Sa forme d'un quarré oblong, ſimple, mais noble, eſt convenablement aſſortie au ſujet. Les moulures, l'étoile rayonnée qui décore le Paneau du milieu, les roſes dont ceux des côtés ſont ornés, ſont de Bronze doré. On y monte par cinq marches. Son élévation le met à portée d'être apperçu de très-loin. Les arrière-corps qui lui ſont contigus, lui donnent aſſez de largeur pour remplir l'ouverture de l'Arcade.

Le Tabernacle eſt ingénieuſement pratiqué dans l'épaiſſeur de la portion de nuages, qui deſcend du haut de la Gloire juſques ſur l'Autel. Cette invention ſingulière ſauve l'inconvénient des petites

parties

parties que les acceſſoires d'un Tabernacle ordinaire auroient introduites parmi les grands objets dont cette décoration eſt compoſée.

Une Baluſtrade de marbre, pareil à celui de l'Autel, avec des Portes aux deux côtés faites de la même matière, enferme le Sanctuaire, & ſert de Table pour la Communion.

Des Torches en façon de Chandeliers à bras, dont les branches ſont formées de trois lys, qui ſortent des volutes d'un cartel agraffé ſur la baſe de deux Pilaſtres, tiennent lieu des Chandeliers qu'on eſt communément en uſage de placer ſur les Gradins de l'Autel. Cet ornement eſt de bronze doré.

Tout le Sanctuaire eſt revêtu de marbre blanc veiné, à la hauteur de ſept pieds. Telle eſt la hauteur des baſes de tous les Piliers de l'Egliſe ; celle des Gradins de l'Autel, & celle des Piédeſtaux des Statues

repréſentant David & Iſaïe. Ces Piédeſtaux ſont revêtus du même marbre que le Sanctuaire, & ornés d'une Guirlande de chêne en bronze..

La décoration de la Chapelle de la Vierge eſt couronnée par un magnifique Plafond de *M. Pierre.* (*e*) Cette brillante production qui fut expoſée au public le 2. Oct. 1756, repréſente l'*Aſſomption de la Vierge.* Elle offre tout ce que la Religion fournit de plus intéreſſant dans ce ſujet, & ce que l'Art de la Peinture étale de plus ſéduiſant dans la Science des Plafonds. Nous renvoyons le Lecteur à l'exacte & judicieuſe Deſcription que les Nouvelles Littéraires ont faite de ce beau Poëme pittoreſque. (*f*)

Le même Auteur a peint la Cou-

(*e*) Peintre ordinaire du Roi, premier Peintre de M. le Duc d'Orléans, & Profeſſeur de l'Académie Royale.

(*f*) Voyez l'Année Littéraire, Lettre XII. du 30. Octobre 1756.

pole qui décore la Chapelle de la Communion. Cet ouvrage, dans lequel brille une heureuſe facilité, retrace le *Triomphe de la Religion.* Le marbre & les dorures brillent de toutes parts dans cette Chapelle. L'Autel eſt enrichi de Chérubins & de deux Anges adorateurs de grandeur naturelle. Tous les ornements en ſont de feu *M. Paul Slodtz.* (*g*)

Le Calvaire eſt une troiſième Chapelle conſtruite derrière les deux dont nous venons de parler. Elle termine l'Egliſe du côté du Nord. Ce reſpectable aſyle offre à la curioſité des Connoiſſeurs & à la piété des Fidèles le Sauveur crucifié (*h*) & la Magdeleine éplorée au pied de la Croix : objets attendriſſants qui ſemblent emprunter

(*g*) Profeſſeur de l'Académie Royale.

(*h*) Ce Crucifix eſt un ouvrage de Michel Anguier, Sculpteur habile du ſiècle paſſé.

un nouveau pathétique d'une lumière céleste, qui les éclaire dans la cavité d'une espèce de Niche où ils sont placés. Ils s'y détachent sur un fond de Ciel orné d'un Grouppe de nuages peint avec goût par *M. Machi.* (*i*) Le Christ & la Magdeleine paroissent au haut de la montagne. Sur un plan plus avancé sont ingénieusement placés, d'une part, les Soldats préposés pour la garde de l'Homme-Dieu crucifié; de l'autre, des troncs d'arbres, des plantes, parmi lesquelles on voit le Serpent qui, prêt à se précipiter, semble blasphémer contre le Vainqueur de la mort & du péché.

Au bas de la montagne, où sont deux portes taillées dans le roc pour monter sur le Calvaire, est un Autel de marbre bleu turquin, qui n'a pour tout ornement que deux urnes d'où sort la fumée des parfums, par le moyen de laquelle

(*i*) De l'Académie Royale.

l'Autel ſe trouve lié avec les rochers du Calvaire. Au milieu s'élève un Tabernacle formé d'un reſte de Colonne de bronze doré, ſur laquelle ſont grouppés divers attributs de la Paſſion du Sauveur; ſa robbe, la couronne d'épines, la lance, le roſeau, les dez &c. Cette penſée heureuſe, ainſi que toute la décoration du Calvaire, eſt due à *M. Falconet*, Artiſte également attentif à jetter de la Poëſie & du pathétique dans les ſujets qui en ſont ſuſceptibles, & à y répandre les effets picquants de la magie pittoreſque. L'Architecture de l'Autel qu'on voit dans cette retraite reſpectable, de même que le Sanctuaire de la Chapelle de la Vierge, eſt de *M. Boulée* (*k*), dont les talents ſont connus par différents beaux ouvrages.

(*k*) Architecte & ancien Penſionnaire du Roi.

Si, après l'examen de ces trois Chapelles, le Spectateur revient dans la grande Nef de l'Eglise, il y trouvera d'autres décorations.

Dans la Croisée sont deux Autels de marbre bleu turquin, ornés d'Urnes & de Bas-reliefs dorés. Sur l'un est placé un Christ agonisant au Jardin des Olives, par *M. Falconet*; sur l'autre s'élève la Figure de S. Roch, ouvrage de *M. Coustou l'aîné*. (*l*) Les Autels sont de *M. Coustou le jeune*. (*m*) Ces deux frères qui soûtiennent par leurs talents l'éclat du nom qu'ils portent, ont dévoilé dans ces ouvrages la correction de leur style, & la noble simplicité de leur goût.

Une Chaire, d'une *manière* qui tient de l'Italique, attire & fixe les regards des Curieux. Ce Monument neuf par sa composition, bril-

(*l*) Sculpteur ordinaire du Roi, & Professeur de l'Académie Royale.

(*m*) Architecte & Inspecteur de Marli.

lant par sa richesse, intéressant par sa singularité, mérite bien de la considération à *M. Challe* (*n*), qui en est l'Auteur.

Les nouveaux embellissements de l'Eglise de S. Roch s'étendent jusqu'aux Grilles du Chœur. La réforme qu'on y a faite en les rabaissant, semble l'aggrandir. Elles ne cachent plus les cérémonies qui s'y font, comme elles les cachoient autrefois. Au moyen de cette réparation avantageuse, on apperçoit aujourd'hui de toute la Nef & d'une partie des Bas-côtés, non seulement les décorations nouvelles, le Maître-Autel, mais encore la célébration des saints Mystères.

Un Jeu-d'Orgue très-complet, très-mélodieux, confié aux talents d'un Artiste distingué (*o*), entre dans l'ordre des décorations dont

(*n*) Sculpteur ordinaire du Roi.

(*o*) M. Balbâtre, Organiste de S. Roch, de Notre-Dame, &c.

on rend ici compte au Public. Elles ſont toutes convenables au ſaint Edifice : elles ſont relatives à la gloire du Seigneur, à l'édification des Chrétiens, & n'ont pour objet que de ranimer la piété des Fidèles. Ce ſont autant de Monuments authentiques & permanents de la libéralité de quelques Paroiſſiens, d'autant plus louables dans leurs largeſſes qu'ils ne veulent point être connus, & qu'ils ont dépoſé dans le ſein de leur Paſteur le ſecret de leurs bienfaits. Rare générosité, reſſource heureuſe que tous les revenus de l'Egliſe & de la Cure de S. Roch n'auroient jamais pû ſuppléer.

Notes Historiques.

L'Egliſe de S. Roch, conſtruite ſur le Plan de M. le Mercier, premier Architecte du Roi, a été commencée en 1653. Louis XIV. en a poſé la première pierre le 28. Mars.

Le Portail, fait ſur les Plans de M. de Cotte, premier Architecte de Sa Majeſté, a été achevé en 1738.

La Chapelle de la Vierge & celle de la Communion ont été conſtruites en 1717.

Celle du Calvaire fut conſtruite en 1754 ſur le terrein qui ſervoit de Cimétière. Les premières pierres des quatre principaux Piliers ont été poſées ; celle du premier, par M. le Maréchal-Duc de Noailles ; celle du ſecond, par M. le Comte de la Marck, Grand d'Eſpagne ; & celles des deux autres par M. de Savalète, Garde du Tréſor Royal ; & par M. de Beaumont, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté.

L'étendue de l'Egliſe de S. Roch eſt de 65 toiſes, meſure pareille à celle de la Cathédrale de Paris.

ARTICLE CXXXVIII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les XVI Volumes de ces Mémoires pour l'année M. DCC. LX.

*On désigne par cette marque * les Livres qui sont annoncés dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Écriture-Sainte, Saints Peres, Théologie, Controverse, Liturgie.

* Traduction Italienne des Livres de la *Considération* de S. Bernard. Janvier, I. Vol. 184

* Précis historique de la vie de Jesus-Christ, &c. Janvier, II. Vol. 372
Bibliothèque portative des Pères. Tome III. Mars, 660. * Tome IV. Août, 2097. Décembre, 2907
Principes discutés pour l'intelligence des Prophéties. Avril, I. Vol. 773
* Dissertations & Leçons sur la sainte Ecriture, *en Italien.* Avril, I. Vol. 927
Principes sur l'Eglise. Avril, II. Vol. 965
* Du Sacrifice de la Vache rousse, *en Latin.* Avril, II. Vol. 1124
* Dissertations sur les Prophéties, *en Anglois.* Avril, II. Vol. 1126
* Nouvelle Exposition des 70 semaines de Daniel, *en Anglois.* Avril, II. Vol. 1126
* Pensées du Marquis*** sur la

Religion, l'Eglise, &c. Juin, 1508
L'Incrédulité combattue par le bon sens. Juillet, I. Vol. 1632
* Juillet, II. Vol. 1883
* La Recherche de la Religion. Juillet, II. Vol. 1911
* Lettres critiques de M. l'Abbé Gauchat, XIII^e^ & XIV^e^ Volumes. Juillet, II. Vol. 1911
* Mandement de Monseigneur l'Evêque de Lodève contre plusieurs mauvais Livres. Août, 2086
* Avis pour l'Etude de la Théologie. Août, 2074
Les mêmes. Septembre, 2255
* Traduction nouvelle du Prophète Isaïe. Octobre, II. Vol. 2672
* Nouveaux éclaircissements sur l'origine & le Pentateuque des Samaritains. Octobre, II. Vol. 2673. Novembre, 2835

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Introduction à l'Hiſtoire moderne de l'Univers, &c. Janvier, I. Vol. 71. Mars, 702
Avril, II. Vol. 1078
Diſſertation ſur la grande Année de 600 ans dans Joſephe. Février, 409
Réponſe à cette Diſſertation. Avril, I. Vol. 899
* Ephémèrides Troyennes. Février, 561
Deſcription Géographique des Iſles Antilles, &c. Mars, 633
Deſcription des Iſles Britanniques. Avril, I. Vol. 828
* Almanach de Lyon. Avril, I. Vol. 935
* Tables Géographiques. Avril, I. Vol. 936

Histoire Universelle de M. Hardion. Tome XI. Avril, II. Vol. 991. Juin, 1414
* L'état présent du monde, *en Italien*. Avril, II. Vol. 1120
* Cinquante Cartes pour la Suède. Avril, II. Vol. 1125
Chronologie Historique-Militaire. Mai, 1157. * Juillet, II. Vol. 1911. Septembre, 2160
* Nouvelle Mappemonde. Juin, 1533
* Mappemonde pour le passage de Venus sur le Soleil, lequel doit arriver le 6. Juin 1761. Juillet, II. Vol. 1899
* Méthode pour apprendre la Géographie. Août, 2071
* Topographie en Cartes des chemins d'Angleterre. Août, 2110
* Arbre Chronologique gravé. Septembre, 2296
Lettre à M. l'Abbé Trublet sur l'Histoire. Novembre, 2755

* Mappemonde gravée de 18 lignes de diamètre. Novembre, 2873

§. III.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

* La vie du vénérable Père Jean Léonardi, Fondateur des Clercs Réguliers de la Mère de Dieu, *en Italien.* Janvier, I. Vol. 178
* Notices historiques des Eglises de Florence, *en Italien.* Avril, I. Vol. 926
* La vie du Card. Bibbiena, *en Italien.* Avril, I. Vol. 928
* Histoire Ecclésiastique de Normandie. Avril, I. Vol. 934
La même. Décembre, 2981
* Mémoires pour la vie d'Alexanxandre Piccolomini, Archevêque de Sienne, *en Italien.* Avril, II. Vol. 1121

* Notices sur la vie d'Hugolino Martelli, Evêque de Glandève. Avril, II. Vol. 1123

* Abrégé de la vie de M. le Pelletier, mort en odeur de sainteté. Avril, II. Vol. 1129

* Lettres curieuses sur la Béatification & la Canonisation, &c. Juin, 1510

* Abrégé de la vie d'Hippolyte Galatini, Fondateur de la Congrég. de la Doctrine Chrétienne à Florence. Juillet, II. Vol. 1879

* Histoire des Temples des Chrétiens & autres ouvrages, de M. l'Abbé Ballet. Août, 2097

§. IV.

Histoire profane, Relations, Voyages.

Dissertations sur différents sujets de l'Histoire de France. Janvier, I. Vol. 93

* Histoire des opérations Militaires de la guerre présente. Janvier, I. Vol. 185
* Nouveaux Eléments de l'Histoire de France. Janv. II. Vol. 357
* Histoire du Bas-Empire, &c. Janvier, II. Vol. 362
La même. Mai, 1278. Décembre, 2921
* Journal Historique de la Ville d'Avignon. Février, 540
Les Voyageurs modernes. Mars, 581. Avril, I. Vol. 790
* Histoire de Nismes, &c. Mars, 761
La même. Juillet, II. Vol. 1733
Août, 1950. Octobre, II. Vol. 2513
Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France. Avril, I. Vol. 853
* Mémoires pour l'Histoire de Sicile, *en Italien*. Avril, I. Vol. 929

* Mémoires pour l'Histoire de Plaisance, *en Italien.* Avril, II. Vol. 1119
* Recherches sur l'ancienne Gendarmerie Françoise. Avril, II. Vol. 1128
* Histoire des Dauphins. Avril, II. Vol. 1130
La même. Août, 1989
* Histoire de la Ville de Cherbourg. Avril, II. Vol. 1134
* La même. Juin, 1512
* Recueil de Lettres pour l'Histoire Militaire de Louis XIV. Avril, II. Vol. 1137
Le même. Juillet, I. Vol. 1562
Histoire de Gustave-Adolphe, Roi de Suède, *en Anglois.* Juin, 1349. Juillet, I. Vol. 1599
Lettres choisies de Christine, Reine de Suède. Juillet, II. Vol. 1777
* Mémoires sur les Cimbres du

pays de Verone & de Vicenze. Juillet, II. Vol. 1882
* Relation des voyages en Chine, du P. Charles Horatii de Castorano, Religieux de S. François, &c. *en Italien.* Juillet, II. Vol. 1883
Hiſtoire des révolutions de Ruſſie. Août, 1968
Hiſtoire de la Rochelle. Sept. 2202
* Hiſtoire d'Angleterre, traduite de l'Anglois de Smollett. Septembre, 2285
* Vies des Hommes illuſtres. Tome XXIII^e. Octob. II. Vol. 2673

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, TABLEAUX, ESTAMPES, PLANS GRAVÉS, DESCRIPTIONS DE MONUMENTS, &c.

Première Lettre ſur Ste Sophie de Constantinople. Janvier, *Décembre*, 1760.

I. Vol. 36. Seconde Lettre. Janvier, II. Vol. 330

* Lettre de M. l'Abbé Battarra ſur les Tombeaux de Rimini, *en Italien.* Janvier, I. Vol. 180

* Tréſor des anciens Dyptiques, *en Latin.* Janvier, I. Vol. 188

* Les Traits de l'Hiſtoire Univerſelle ſacrée, *en Planches gravées.* Janvier, II. Vol. 360

* Novembre, 2872

* Eſtampe du Père de famille qui lit la Bible. Avril, I. Vol. 937

Lettres ſur la renaiſſance de l'Architecture Grecque. Première. Avril, II. Vol. 1014

Seconde. Juillet, I. Vol. 1647

Troiſième. Septembre, 2138

Quatrième. Novembre, 2811

Cinquième. Décembre, 2957

* Antiquités & raretés de la Galerie de Médicis, *en Italien.* Avril, II. Vol. 1122

Etat ou Tableau de la Ville de Paris. Avril, II. Vol. 1132
Nouvelle Deſcription du Parnaſſe François, de M. Titon du Tillet. Juin, 1517
Deux Eſtampes, *Iphigénie en Aulide, Hercule vainqueur de Cacus.* Juin, 1526
Portrait gravé de N. S. P. le Pape Clément XIII. Juin, 1534
† Tableau de la Ville de Lyon. Juillet, II. Vol. 1885
† Recherches ſur les Aqueducs de Lyon, conſtruits par les Romains. Juillet, II. Vol. 1887
* Recueil d'Antiquités, &c. par M. le Comte de Caylus. Août, 2095
Le même. Octobre, I. Vol. 2309
Deſcription des Pierres gravées de M. le Baron de Stoſch. Septembre, 2117
* Eſtampe hiſtoriée en l'honneur de M. Daviel. Sept, 2294

Décembre, 1760.

Explication des Deſſeins du Palais de Caſerte, *en Italien.* Octobre, II. Vol. 2501

* Portrait gravé de M. Oudry. Octobre, II. Vol. 2673

* Le parfait Aide-de-Camp avec pluſieurs plans gravés. Octob. II. Vol. 2677

Traité des Ouvrages de Moſaïque, *en Latin.*

Explication de la Moſaïque de Paleſtrine.

Recueil d'Antiquités d'Avenches, &c. Novembre, 2788

Deſcription des Embelliſſements de l'Egliſe de S. Roch. Décembre, 3013

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Méthode pour ſe conduire ſelon les devoirs de la vie

humaine. Janvier, I. Vol. 189
* Lettres de piété d'un Père à sa Fille, *en Vers Italiens.* Janvier, I. Vol. 190
Suite du Spectateur, ou Socrate moderne. Janv. II. Vol. 249
Février, 508
* Lettres traduites de l'Anglois sur des sujets de Morale. Janvier, II. Vol. 374
* Devoirs Ecclésiastiques, ou Instructions sur les saints Ordres, &c. Février, 557
* Traité des Scrupules, *en Italien.* Avril, I. Vol. 927
* Office de la sainte Vierge, *en François.* Avril, I. Vol. 937
* Pensées & Réflexions morales sur divers sujets. Avril, II. Vol. 1144
Le Connoisseur, *en Anglois.* Mai, 1250. Juin, 1434. Oct. I. Vol. 2425
* Mandement sur la mort de

Décembre, 1760.

M. l'Evêque de Lisieux. Juin, 1506

* Panégyrique Grec sur le sommeil ou la dormition de la sainte Vierge, *traduit en Latin.* Juillet, II. Vol. 1880

Elixir de la Morale Indienne. Août, 2033

L'Homme désintéressé. Septembre, 2189

* Année spirituelle. Septembre, 2291

* Tableau de la Mort. Septembre, 2299

* Discours sur le Philosophe Epictète. Octobre, I. Vol. 2479

* Conférences Monastiques. Octobre, II. Vol. 2658

* L'Univers énigmatique. Octobre, II. Vol. 2670

§. VII.

§. VII.

Droit, Politique, Finances, Commerce.

Discours préliminaire sur les Loix Coutumières du Royaume. Janvier, II. Vol. 296
* Lettre d'un Ingénieur pour servir de suite à l'Ami des Hommes. Janvier, II. Vol. 369
De la saisie des Bâtiments neutres. Février, 389
* Instruction facile sur les Conventions, &c. Février, 544
* Almanach Géographique du Commerce. Février, 545
* Principes des Rentes constituées. Février, 546
* Dissertation sur le pouvoir paternel chez les anciens Romains. Avril, II. Vol. 1120
* Nouveau Journal des Postes, &c

Tarif des Ports de Lettres. Avril, II. Vol. 1145
* Traité Théorique & Pratique des Changes. Juin, 1510
Œuvres posthumes de M. d'Héricourt. Juillet, II. Vol. 1842
* Actes de Notoriété donnés au Châtelet de Paris. Juillet, II. Vol. 1910
Les mêmes. Novembre, 2716
Analyse des Loix d'Angleterre, *en Anglois*. Août, 1925
* Principes sur les droits des Gradués. Septembre, 2292

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, AGRICULTURE, MÉDECINE, &c.

* Trois Dissertations : la première, sur le son ; la seconde, sur la lumière ; la troisième, sur l'ame, *en Latin*, Janv. I. Vol. 180

* Discours Latin sur les Bains. Janvier, I. Vol. 181
* Traité sur les maladies des grains en herbe. Janv. I. Vol. 187
Le Gouvernement, ou la République des Abeilles. Janvier, II. Vol. 197
Dissertation couronnée par l'Académie de Bordeaux. Janvier, II. Vol. 219
Essais sur l'irritabilité des parties du corps animal. Janvier, II. Vol. 280
* Nouvelle construction de cheminées, &c. Janvier, II. Vol. 362
* Lettre sur la méthode actuelle d'enseigner les Mathématiques. Janvier, II. Vol. 370
* Dissertation sur les vapeurs. Février, 543
* Mémoire sur la Tourbe. Février, 545
* Lettres sur de nouveaux pro-

duits tirés des trois Regnes, Minéral ; Végétal, Animal. Février, 548
* Le bon Jardinier. Février, 549
* Mémoire ſur l'Air, la Terre & les Eaux de Boulogne ſur Mer. Février, 550
* Etrennes Chronomètriques. Février, 566
Eſſai ſur le Beau. Mars, 611
Précis de la Médecine pratique. Mars, 678
* Ornithologie de M. Briſſon. Mars, 762
La même. Mai, 1299. * Octobre, II. Vol. 2678
Lettres ſur la Faculté imaginative. Avril, I. Vol. 816
Eléments de Stéréotomie. Avril, I. Vol. 844
Inſtructions ſur l'Art de peindre, *en Italien*. Avril, I. Vol. 872
* Diſſertations Latines ſur les cauſes agréables des maladies, Avril, I. Vol. 933

* Lettres ſur la Danſe. Avril, I. Vol. 936
* Œuvres Métallurgiques d'Orſchall. Avril, I. Vol. 941
Les mêmes. Septembre, 2267
* L'Art de conduire & de régler les Pendules & les Montres. Avril, I. Vol. 942
* Mémoires ſur les Os. Avril, I. Vol. 945
Les mêmes. Juin, 1462
* Calcul des Obſervations de M. Jean-Dominique Caſſini. Avril, I. Vol. 945
* Nouvelle Pratique de ferrer les Chevaux. Avril, I. Vol. 952
* Obſervations ſur la Maréchalerie. Avril, I. Vol. 955
* Traité ſur l'Amputation à lambeau. Avril, I. Vol. 956
L'Art des Mines. Avril, II. Vol. 1065
* Réflexions ſur les Maladies épidémiques, *en Allemand.* Avril, II. Vol. 1124

* Mémoires de Mathématique & de Physique rédigés à l'Observatoire de Marseille. Avril, II. Vol. 1126
* Traité sur la connoissance & la culture des Jacintes. Avril, II. Vol. 1127
* Mémoires sur divers sujets de Médecine. Avril, II. Vol. 1131
Les mêmes. Septembre, 2227
* Tableau des Maladies de Lommius. Avril, II. Vol. 1132
* La Gnomonique pratique, &c. Avril, II. Vol. 1133
La même. Juillet, II. Vol. 1871
* Amusement Physique sur le systême Newtonien. Avril, II. Vol. 1133
Le même. Juin, 1478
* Traité d'Ostéologie. Avril, II. Vol. 1134
Le même. Juillet, I. Vol. 1541

* Manuel des Officiers de Bouche. Avril, II. Vol. 1137
* Théorie du mouvement des Comètes. Avril, II. Vol. 1137
La même. Juillet, I. Vol. 1714
* Lettre à M. le Prince Frédéric de Salm sur la propagation de la lumière dans le systême Newtonien. Mai, 1333
Recherches critiques sur le systême de l'Attraction. Juin, 1478
* Œuvres de M. Puzos, Chirurgien célèbre. Juin, 1521
Entretien sur l'Ame des Bêtes. Juillet, I. Vol. 1579
Essai d'une Histoire Naturelle des Couches de la Terre. Juillet, I. Vol. 1691
Mêlanges de Philosophie & de Mathématiques, *en Latin & en François*. Juillet, II. Vol. 1754
* Mémoires sur les Marais Pon-

tins, *en Italien.* Juillet, II. Vol. 1878
* Cabinet d'Ornithologie du R. P. Fourcault, Minime. Juillet, II. Vol. 1890
* Mémoire sur l'Agriculture envoyé à la Société de Berne. Juillet, II. Vol. 1910
Le même. Octobre, I. Vol. 2309
* Supplément au Traité d'Horlogerie, par M. Lepaute. Juillet, II. Vol. 1912
* Exposition Géométrique des principales erreurs Newtoniennes sur la génération du Cercle, &c. Juillet, II. Vol. 1918. Août, 2019
* Réflexions Philosophiques, &c. Août, 2091
* Des semis & plantations des Arbres, &c. Août, 2095
* Traité d'Optique de M. Bouguer. Août, 2096
Le même. Octob. I. Vol. 2333

* Lettres sur l'Electricité, par M. l'Abbé Nollet. Août, 2096
* Physique des Comètes, &c. Août, 2096
La même. Octobre, II. Vol. 2555
* Histoire & Phénomènes du Vésuve. Août, 2097
* Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la Théorie Newtonienne. Août, 2098
* Observations sur la culture des Arbres à haute tige, &c. Septembre, 2281
La Logique de l'Esprit & du Cœur. Octobre, II. Vol. 2628
Mémoire sur les défrichements. Octobre, II. Vol. 2636
* Corps d'Observations de la Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts, établie en Bretagne. Oct. II. Vol. 2656
Le même. Novembre, 2727

* Addition à l'Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine. Octobre, II. Vol. 2666
* Lettre sur un Phénomène Météréologique observé en Normandie. Octob. II. Vol. 2684
Collection Académique, &c. Novembre, 2693
Traité de l'Education corporelle des Enfants, &c. Déc. 2997

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

La quarta Egloga di Virgilio, &c. Explication de la quatrième Eglogue de Virgile, &c. Janvier, I. Vol. 5
Meleagri Gadareni in Ver, Idyllium. Idylle de Méléagre sur le Printemps. Janv. I. Vol. 61
* Lettre sur cette Idylle. Mars, 762

* Les louanges de la Ste Vierge, en Sonnets Italiens. Janvier, I. Vol. 181
* Les Satyres d'Horace, en Vers libres Italiens. Janv. I. Vol. 182
* Les sept Pseaumes de la Pénitence, en Vers Italiens. Janv. I. Vol. 188
* Panégyrique de S. Louis, Roi de France. Janvier, II. Vol. 354
* Autre Panégyrique du même Saint. Juillet, II. Vol. 1907
* Télémaque travesti, en Vers burlesques. Février, 552
* Discours sur la Pucelle d'Orléans. Février, 553
* Lettre sur la Grammaire Latine de M. l'Abbé Valart. Février, 564. * Neuvième Edition de cette Grammaire. Septembre, 2599
Hymnes de Santeuil, traduites en Vers François. Mars, 666

Les Saiſons, Poëme, traduit de l'Anglois. Mars, 720
Oraiſon funèbre du Roi & de la Reine d'Eſpagne. Mars, 749
* L'Art de peindre, Poëme. Mars, 761.
Le même. Avril, II. Vol. 1040
Mai, 1188
* Mémoires ſur la Langue Celtique. Avril, I. Vol. 934
* Œuvres de Santeuil, avec la Traduction des Hymnes en Vers François. Avril, I. Vol. 937.
Diſcours prononcés dans l'Académie Françoiſe. Avril, II. Vol. 1101
* Recueil d'Eloquence ſainte. Avril, II. Vol. 1135
Le même. Juin, 1495
* Exercice Militaire, Poëme. Avril, II. Vol. 1139
* Oraiſon funèbre de Madame Infante de Parme. Avril, II. Vol. 1142

La même. Mai, 1214
La mort d'Abel, Poëme. Mai, 1230
* Spartacus, Tragédie. Mai, 1324
Dissertation sur un Texte du Livre XI. de l'Enéide. Juillet, II. Vol. 1809
Fables nouvelles. Juillet, II. Vol. 1827
* Epître aux Muses sur la Métromanie. Juillet, II. Vol. 1903
* Plaidoyers de M. Mannory. Tome V^e^. Juillet, II. Vol. 1911
Les mêmes. Tomes III. IV. V. Décembre, 2941
L'Art Oratoire réduit en exemples. Août, 2041
Le Livre de Job, en Vers Italiens. Août, 2051
* Les Géorgiques de Virgile, & les quatre premiers Livres de l'Enéide, traduits en Vers Italiens. Août, 2070
* Discours couronné à Toulouse *Décembre*, 1760.

sur l'Eloquence des Républiques anciennes. Août, 2074
* Parallèle des Tragiques Grecs & François. Septembre, 2280
Le même. Octobre, I. Vol. 2356
* Dissertation sur les Voyelles & sur les Consonnes. Septembre, 2282
* Discours sur quelques sujets de piété & de Religion. Septembre, 2284
Les mêmes. Octobre, II. Vol. 2603
* Racines de la Langue Angloise. Septembre, 2286
* Lettre sur le Poëme de l'Art de peindre. Septembre, 2287
* Oraison funèbre de Madame la Princesse de Condé. Septembre, 2288
* La vraie Philosophie, Poëme. Octobre, I. Vol. 2487
* Epître en Vers contre les procédés des Gens de Lettres qui

se calomnient, &c. Octobre, I. Vol. 2494

* Vers Latins en l'honneur de Monseigneur l'Archevêque de Bourges. Octobre, II. Vol. 2657

* Discours prononcé à l'Académie de Nancy. Novembre, 2862

§. X.

CRITIQUE, MÉLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, ÉLOGES, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, DE NOUVELLES EDITIONS, D'EXERCICES ET COURS PUBLICS &c. SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES, DICTIONNAIRES.

Histoire des Mathématiques, &c. *Dernier Extrait.* Janv. I. Vol. 122

Histoire de l'Académie Royale *Décembre*, 1760.

des Inſcriptions & Belles-Lettres. Janvier, I. Vol. 151
Février, 487
* Paraphraſes Italiennes ſur diverſes matières. Janvier, I. Vol. 182
* Traduction Italienne du Droit de la Nature & des Gens, de Pufendorff. Janv. I Vol. 183
* La vie d'Alde Manuce, *en Italien.* Janvier, I. Vol. 186
* Nouvelle Edition des Œuvres de Cujas en XI. Vol. *in-fol.* Janvier, I. Vol. 186
* Nouvelle Edition des Conciles. Janvier, I. Vol. 187
Proſpectus du Journal Etranger. Janvier, II. Vol. 234. * Septembre, 2299
Lettre de Gratiani ſur Jules Pogiani, *en Latin.* Janv. I. Vol. 316
* Catalogue de Pièces d'Anatomie pour Peterſbourg. Janv. I. Vol. 357

Essais de Littérature & de Morale. Janvier, II. Vol. 361
Les mêmes. Février, 460
Œuvres de M. Desforges Maillard. Janvier, II. Vol. 363
Supplément à la France Littéraire, &c. Janv. II. Vol. 366
* Février, 563
* Annonce de nouveaux Ouvrages Périodiques. Janv. II. Vol. 367
* Lettre sur un ancien Ecrivain, nommé *Adhemar de Chabannois.* Janvier, II. Vol. 376
* Dictionnaire de Physique. Février, 538
* Catalogue des Livres de feu M. Perrichon. Février, 542
* Nouvelle Edition de l'Imitation de notre Seigneur Jesus-Christ. Février, 564
* Prix de l'Académie de Chirurgie. Février, 571
* Journal des Journaux. Avril, I. Vol. 930
Décembre, 1760.

* Nouvelle Edition du Quinte-Curce de Vaugeias. Avril, I. Vol. 936
* Œuvres mêlées de Madame de Beaumer. Avril, I. Vol. 939
* Déclaration de M. Haller sur les Journaux de Berne. Avril, I. Vol. 949
* Déclaration de M. Hubner sur le *Politique Danois*. Avril, I. Vol 950
* Annonce des talents de M. Ernaud, dans l'Art de faire parler les Sourds & les Muets. Avril, I. Vol. 951
* Nouvelle Edition de la Bibliothèque du Droit. Avril, I. Vol. 1123
* Traduction Latine des Leçons de M. l'Abbé de la Caille sur le Mouvement & l'Equilibre. Avril, II. Vol. 1125
* Dictionnaire portatif de santé. Avril, II. Vol. 1136
* Annonce d'une malversation

littéraire au ſujet d'un Manuſcrit intitulé : *L'Hypothèſe des petits Tourbillons, juſtifiée par ſes uſages.* Avril, II. Vol. 1139

* Dictionnaire portatif de la Géographie ſacrée, ancienne & moderne. Avril, II. Vol. 1142

* Nouvelle Edition de Cornelius Nepos. Avril, II. Vol. 1146

* Cours d'Hiſtoire & de Géographie. Avril, II. Vol. 1147

* Eloge Hiſtorique de feu M. de Maupertuis. Mai, 1319

Autre Eloge du même. Octobre, I. Vol. 2459

Obſervations ſur le Dictionnaire de Danet Latin-François, *en Latin.* Juin, 1378

Juſtification des origines de l'Imprimerie, *en Latin.*

Obſervations ſur cet Ouvrage. Juin, 1386

* Dictionnaire Poëtique portatif. Juin, 1516

Décembre, 1760.

Nouvelle Collection de Lettres Latines. Juillet, II. Vol. 1672
* Eloge de feu M. le Chancelier d'Agueſſeau. Juillet, II. Vol. 1892
Autre Eloge. Octobre, II. Vol. 2582
* Annonce des deux premiers Volumes du Dictionnaire des Sciences Eccléſiaſtiques. Juillet, II. Vol. 1911
* Lettre ſur une Edition future de Tacite. Août, 2108
* Suite de l'Oracle des nouveaux Philoſophes. Septembre, 2283
* Cours de Langue Angloiſe. Septembre, 2298
* Délai pour le prix de Poeſie de l'Académie Françoiſe. Septembre, 2298
* Les cinq derniers Volumes de la Table du Journal de Verdun. Septembre, 2301
* Nouvelle Edition de Tacite. Septembre, 2302

Nouvelle Edition de Justin. Septembre, 2303
Méthode d'étudier, tirée de S. Augustin. Octobre, I. Vol. 2383
* Observations sur les Manuscrits de feu M. du Marsais. Octobre, I. Vol. 2483
Bibliothèque Militaire. Octobre, II. Vol. 2531. Novembre, 2766
* Nouvelle Edition du Dictionnaire François-Latin du P. le Brun J. Octobre, II. Vol. 2652
* Nouvelle Edition du petit Apparat Royal. Octobre, II. Vol. 2654
* Prix de l'Académie des Sciences de Toulouse. Octobre, II. Vol. 2660
* *Prospectus* d'un Journal Ecclésiastique. Octobre, II. Vol. 2676
* Cours de Géographie de M. Maclot. Octobre, II. Vol. 2679

* Prix de l'Académie des Sciences de Lyon. Octobre, II. Vol. 2680
* Giphantie. Novembre, 2869
* Cours d'Hiſtoire Naturelle de M. Bomare de Valmont. Novembre, 2874
* Cours d'Hiſtoire Univerſelle de M. Philippe. Novembre, 2876
Belle Edition des Fables de la Fontaine. Tome IV^e^. Déc. 2885

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Décembre 1760.

ARTICLE CXXX. *Fables choisies mises en Vers par J. de la Fontaine.* Tome IV^e^. 2885

ART. CXXXI. *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise, &c.* 2907

ART. CXXXII. *Histoire du Bas-Empire, &c.* 2921

ART. CXXXIII. *Plaidoyers & Mémoires, &c.* Par M. Mannory, &c. 2941

ART. CXXXIV. *Cinquième Lettre sur la renaissance de l'Architecture Grecque, &c.* 2957

ART. CXXXV. *Histoire Ecclésiastique de la Province de Normandie, &c.* 2981

ART. CXXXVI. *Traité de l'Education des Enfants en bas âge, &c.* 2997

Art. CXXXVII. *Description des Embellissements de l'Eglise de S. Roch.* 3013

Art. CXXXVIII. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760. 3034

Errata pour Novembre.

P. 2873, *ligne antep.* 18 pouces; *lis.* 18 lignes.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Nov. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5269